



Mohamed Benchicou, journaliste depuis 1974, fut rédacteur en chef du premier journal indépendant algérien, Alger républicain. Il est directeur du quotidien Le Matin depuis sa fondation en 1991.

Comment ne pas penser à *L'Automne du patriarche* de Garcia Marquez, où est décrit le monde de la dictature à la sud-américaine ? Cupidité, soif malade du pouvoir, abus sexuels, telles sont les caractéristiques du pouvoir des tyrans. Mais dans ce livre, nous sommes bien loin de la cocasserie et de la jubilation du roman colombien. Peut-être qu'à l'avenir, ce livre prendra une dimension burlesque s'agissant des aventures de « l'enfant adultérin d'un système grabataire et d'une démocratie violée ». Pour l'heure, il a des résonances tragiques, car il s'agit de notre avenir et de notre dignité nationale. Plus qu'une charge contre Abdelaziz Bouteflika, l'auteur établit une chronique du temps perdu dans la recherche d'un destin national digne de nos innombrables sacrifices.

Il dénonce avec force autant l'arlequin transformé en héros que le système, porté par des parrains aux biographies falsifiées, qui l'a mis sur scène.

Ce livre a le courage du combat mené à visage découvert. Mohamed Benchicou ne s'attaque pas à un prince déchu. Il apporte la braise de son indignation morale et de sa colère citoyenne à la face du « maître » de l'heure, pendant que ce dernier se réclame de l'amitié des puissants de ce monde, de la légitimité d'un scrutin tronqué, use de la puissance persuasive des milliards d'une cagnotte nationale détournée et de la force dissuasive d'une justice réduite au triste rôle de geôlier auxiliaire.

Oui, ce livre est véhément et sans concessions ! Mais il est surtout précis et documenté. Il repose sur des écrits, des témoignages et des documents indiscutables car authentiques.

ISBN : 9961-854-06-3

MOHAMED BENCHICOU

BOUTEFLIKA UNE IMPOSTURE ALGÉRIENNE



LE MATIN

BOUTEFLIKA
UNE IMPOSTURE ALGÉRIENNE

MOHAMED BENCHICOU

**BOUTEFLIKA
UNE IMPOSTURE
ALGÉRIENNE**

LE MATIN

© Editions LE MATIN

*A ma mère dont la police de Zerhouni
a violé le domicile.*

*A ma femme Fatiha, mes filles Naziha
et Nassima, mon fils Nazim, qui m'ont
accompagné de leur amour.*

A cette terre qui m'a vu naître.

*Le coup d'Etat était cuirassé ;
La République était nue.*

Victor Hugo

Prologue

Ce livre doit beaucoup au président Bouteflika d'avoir vu le jour.

En décidant, par velléité contre un journal qui le dérangeait, de placer son directeur sous contrôle judiciaire, lui interdisant de quitter le territoire national, le chef de l'Etat a procuré au journaliste, que je suis, cette stabilité que la presse interdit souvent à ceux qui la pratiquent. J'ai pu ainsi prendre le temps de mes contacts, lire et compulsier les quelques détails qui m'ont laissé entrevoir une carrière sans grandeur.

Enquêter sur la vie de Bouteflika n'est, cela dit, pas aisé : l'homme n'a inspiré aucun auteur qui eut pu en conserver quelques fragments de postérité. Il a butiné dans le champ politique algérien, ne laissant derrière lui que de vagues trivialisés, quelques récits épiques d'une science de l'intrigue et de cette ruse bien algérienne par laquelle nous avons collectionné nos grandes infortunes nationales.

Ce livre n'est cependant pas un portrait à charge.

Il eut été bien superflu d'accabler l'homme quand il n'est en définitive que l'enfant adultérin d'un système grabataire et d'une démocratie violée.

Ce livre serait plutôt une chronique d'un temps perdu.

Abdelaziz Bouteflika est la rançon, une de plus, versée par

l'Algérie aux dépositaires divins de ce scrutin censitaire par lequel se choisit encore un chef d'Etat dans l'ombre. Seule façon, dira-t-on, d'épargner aux Algériens une direction islamiste. Est-ce bien certain ? Cette riche Algérie ne devrait pourtant pas manquer d'enfants et de foi pour s'épargner à la fois Bouteflika et les islamistes.

L'imposture Bouteflika est née d'une certaine urgence, pour le système acculé, à conférer respectabilité à une carrière sans relief : l'Algérie était invitée à entrer au XXI^e siècle sous la direction d'une figurine dont on avait fabriqué la gloire pour mieux s'en convaincre du destin.

D'un auxiliaire militaire on fit alors un civil réformateur, d'un autodidacte inaccompli un lettré, d'un maquisard occasionnel un héros de guerre, d'un noceur avéré un diplomate brillant, d'un dignitaire un opposant, d'un diviseur un rassembleur, d'un revanchard narcissique un prophète... On a même fait de Bouteflika un célibataire endurci alors que l'homme est marié depuis treize ans !

Les parrains de ces sortilèges, pris à leur propre jeu, s'émeuvent cinq ans après que d'une vie si falsifiée on n'a pu sortir qu'un président défaillant et sans envergure, intrigant, coupé de son époque, inapte à l'écoute, dépassé par ses charges...

L'homme n'était pas préparé aux grandes décisions.

Aussi, plus qu'une imposture, Abdelaziz Bouteflika est-il surtout une page du désespoir algérien. Un terrible aveu d'impuissance d'un pouvoir confronté à sa propre agonie et à la fatuité de ses créatures.

Parce qu'il se situe dans ce débat, bouillonnant, sur la nature du système et sur l'urgence d'en finir, ce livre s'interdit toute prétention à l'opinion définitive. Il n'est qu'un regard, parmi

d'autres, sur nos impasses. Il attend d'être complété, contredit ou appuyé par d'autres enquêtes sur cette inauthenticité qu'on se plaît à nous infliger.

Ce livre peut paraître inachevé. Il l'est sans doute : l'impératif de le boucler avant l'échéance de l'élection présidentielle de 2004 a relégué au secondaire un surcroît d'élaboration dans l'écriture ainsi que des compléments de recherche qui auraient aboli certaines imprécisions.

Ce livre peut paraître partial, ce n'en était pas l'objectif. Ses adversaires parlent plus volontiers de Bouteflika que de ses alliés.

Il peut sembler inclément envers l'homme, et il l'est souvent. Sciemment. Je n'ai ressenti aucun devoir d'indulgence à l'endroit d'un personnage qui s'est plu à ce point dans la parodie du pouvoir qu'il en a obligé une nation à abdiquer entre ses mains une dignité pourtant acquise dans le sang. L'ambition de Bouteflika — accumulation de basses vanités — ne se situe pas très haut dans l'échelle des exigences humaines. Aigri, capricieux, égocentrique, Bouteflika a érigé la vengeance en style de gestion, l'encensement en système politique et son tempérament en mode de gouvernance. L'Algérie, sous sa direction, aura constamment frôlé le pire : la marotte a passé son temps à faire jaser les marionnettistes, activant islamisme et groupes de pression internationaux, fragilisant le pays par d'infinies flagorneries qui ont brimé le résistant et réhabilité l'assassin. Coopter Bouteflika devait nous prémunir d'un président islamiste. Il semble bien que nous en ayons hérité des deux d'un seul coup !

Méditer Bouteflika est vital pour les ultimes diagnostics de nos illusions. Au bout, nous ne saurons pas forcément ce qu'il faudra faire pour nos enfants. Nous saurons, en revanche, un peu plus de ce qu'il ne faudra plus jamais faire contre eux.

M. B.

1

Le civil

Jeudi 15 avril 1999, 14 h. Abdelaziz Bouteflika pique une grosse colère. La scène se passe, en ce jour d'élection présidentielle, dans la somptueuse villa Aziza qui abrite la fondation Boudiaf, à El Biar. Le « candidat du consensus », à quelques heures d'être sacré président de la République, fulminant de rage, informe M^{me} Boudiaf, épouse de l'ancien président assassiné ⁽¹⁾, qu'il pliait bagage pour partir le soir même pour Genève et qu'il ne voulait plus du fauteuil de chef de l'Etat. Motif de son gros chagrin : les « décideurs », venait-il d'apprendre, n'allaient le créditer que de 53 % des voix, et ce score, peu flatteur pour un postulant seul en course ⁽²⁾, allait être annoncé dans la soirée aux Algériens.

« Pas question que j'accepte un chiffre inférieur à celui de Zeroual ⁽³⁾ ! Si c'est ainsi, qu'ils trouvent un autre président ! » s'étouffe le candidat Bouteflika.

1. Le président Mohamed Boudiaf a été assassiné le 29 juin 1992 à Annaba. Il avait pris ses fonctions le 16 janvier 1992.

2. Les six autres candidats (Ahmed Taleb Ibrahim, Mokdad Sifi, Hocine Ait Ahmed, Abdellah Djaballah, Mouloud Hamrouche et Youcef Khatib) s'étaient retirés la veille pour protester contre la fraude annoncée.

3. Liamine Zeroual a été élu président de la République en novembre 1995 avec 61 % des voix.

M^{me} Boudiaf, alarmée, alerte le général Mohamed « Toufik » Médiène, patron du Département recherche et sécurité (DRS), un des architectes de ces élections, un de ceux qui avaient arrêté ce taux « presque vrai » de 53 %, magique pourcentage censé être assez raisonnable pour s'assurer aux yeux de l'opinion d'une crédibilité largement entamée par le retrait brusque des six autres postulants à la présidentielle.

Abdelaziz Bouteflika se sentait d'autant plus humilié qu'il avait refusé une semaine auparavant de se retirer à son tour de la course, renvoyant sèchement l'émissaire du pouvoir, Youcef Yousfi : « Allez dire à Zeroual que les autres sont libres de se retirer, moi je reste ! » A quoi aurait servi, en effet, de s'entêter à postuler en solitaire pour hériter d'un si faible score ?

Toufik Médiène déboule chez M^{me} Boudiaf, très remonté contre le futur président, oubliant jusqu'à sa légendaire retenue. Il n'apprécie pas le soudain caprice du poulain Bouteflika, une fantaisie qui a toutes les allures d'un chantage doublé d'un camouflet pour l'institution militaire. Pour une fois l'affolement avait des raisons d'être général. La caste militaire connaissait, en effet, depuis 1994, l'aptitude de Bouteflika à se débiter à la dernière minute et le général Médiène n'ignorait pas que Bouteflika était allé jusqu'à exiger et obtenir sa tête en ce même janvier 1994. Le faire revenir à la raison semblait cette fois bien aléatoire.

Durant de longues heures, le chef des services secrets algériens entreprit de persuader celui qui n'était encore que le candidat Bouteflika de se soumettre à ce scénario qui « ne manquerait pas de lui être profitable » une fois « élu ». Rien n'y fit. Abdelaziz Bouteflika tenait à son chiffre « supérieur à celui de Zeroual ». Quitte à faire truquer, autant truquer complètement pour ma petite personne, semblait dire Bouteflika !

Devant l'obstination du futur président, les généraux décident,

à 17 h, de changer le score de Bouteflika, en concertation avec l'homme qui allait devenir « démocratiquement », trois heures plus tard, le président de la République : il sera « élu » avec 73,79 % des suffrages exprimés. Liamine Zeroual avait bénéficié des voix de 7 088 618 d'Algériens en novembre 1995 ? Qu'à cela ne tienne : Abdelaziz Bouteflika aura 7 442 139 bulletins en sa faveur, soit 353 521 de plus !

Quand on coopte, on ne compte pas.

A elle seule, cette anecdote de la connivence, hélas bien réelle, suffirait à situer une des grosses méprises de l'opinion à l'endroit d'un homme présenté comme un « civil indépendant » quand il n'a toujours été que l'acolyte de la hiérarchie militaire.

Tirant tous les privilèges de cet avantageux quiproquo, le président fraîchement désigné ne répugnera pas à perpétuer systématiquement la contrevérité. Il proclame à qui veut l'entendre son indépendance. « Je suis un candidat libre, annonce-t-il à l'agence Reuters. J'ai défendu un programme pour lequel j'ai été élu et qui, par chance pour moi, a été soutenu par les partis de la coalition. » ⁽¹⁾ Donc, pas par l'Armée. Deux semaines plus tard, il assure sans sourciller devant un journaliste français : « J'ai été un candidat indépendant qui a proposé un programme. Le peuple a tranché en me portant à la magistrature suprême avec une majorité très confortable. Je considère donc que j'ai des soutiens dans tous les courants qui traversent la société. » ⁽²⁾

Derrière cette assurance ostensiblement affichée, le président traîne toutefois un douloureux malaise du « mal-élu » qu'il

1. Reuters, le 1^{er} septembre 1999.

2. *Le Parisien* du 14 décembre 1999.

n'assumera qu'avec des arguments maladroits et dont il ne se remettra jamais en dépit du substitut référendaire du 16 septembre 1999. ⁽¹⁾

C'est que le malentendu est aussi sommaire qu'il semble l'être : Bouteflika est un faux civil. Une créature du pouvoir militaire.

Le quiproquo aura profité à l'homme et enfanté les illusions chères aux sociétés de l'encensement. Des milliers de courtisans abusés y avaient vu le porteur de rêves de libertés pour s'apercevoir qu'il n'était, au final, que le postulant à une certaine suprématie, comme celles qui peuplent l'esprit de tout monarque galonné.

Le président que les Algériens venaient de se donner a toujours été, depuis 1957, un auxiliaire militaire soigneusement camouflé sous une apparence civile. Le travestissement ne le gêne pas outre mesure. « Est-ce que vous pensez que je suis un civil ou un militaire ? Voilà des notions bien relatives... », s'interroge-t-il, faussement dubitatif, devant le journaliste du *Die Welt* ⁽²⁾ avant de clarifier ses propos par une très significative parabole : « Peu importe que le chat soit gris ou noir, l'essentiel, me semble-t-il, c'est qu'il attrape les souris. » Etre militaire ou civil ne serait, en somme, qu'une question de couleur !

Cette nature bicéphale qu'il n'a pas résolue intérieurement et qu'il n'a jamais assumée allait déteindre sur tout le mandat présidentiel 1999-2004 et en expliquer en bonne partie la déconfiture : Bouteflika cumulait dans une même performance les tares du militaire et du civil sans disposer de quelque grâce

1. Pour s'assurer d'un plébiscite populaire qui ferait oublier la déconvenue du 15 avril, le président Bouteflika a tenu à organiser un référendum sur la concorde civile que rien ne justifiait.

2. *Die Welt* du 27 août 1999.

de l'un ou de l'autre. Il a oublié d'avoir du militaire, n'en ayant pas accompli les sujétions, le sens de la subordination aux devoirs majeurs, une certaine grandeur dans l'humilité et l'attachement à la discipline. Il a soigneusement hérité du reste : l'arrogance, le mépris, la tentation totalitaire, le penchant monarchiste et le goût des règlements de comptes. Il en usera et abusera durant cinq ans jusqu'à en faire la griffe principale de son règne.

Le quiproquo autour du faux civil Bouteflika entraînera, chez les observateurs, une lourde erreur d'analyse : on a interprété les divergences qui l'opposaient aux militaires comme des désaccords classiques qui naissent habituellement entre un président civil, attaché à des réformes démocratiques et une hiérarchie militaire agrippée à ses privilèges et qui mettait tout son poids pour le contrarier. Il n'en est rien des brouilles entre Bouteflika et les généraux : elles sont exclusivement dues à la tenace volonté du président algérien de s'octroyer par la force un pouvoir absolu. Bouteflika ne désirait pas de réformes démocratiques, il cherchait, en bon putschiste de carrière, à asseoir un pouvoir personnel, à changer la Constitution afin d'y consacrer le pouvoir présidentiel, à éliminer les contre-pouvoirs qu'elle prévoyait.

« Il me faut récupérer d'abord mes attributions constitutionnelles qui ont été dispersées à partir de 1989, il faut que je reprenne mon rôle présidentiel, avouait-il déjà en 1999. Ce régime algérien, il n'est ni présidentiel ni parlementaire. Le président est élu sur la base d'un programme, il nomme un Chef de gouvernement qui, lui, présente un programme au Parlement. Donc, cela peut être un deuxième programme. Il y a une contradiction immense, immense. » ⁽¹⁾

Ahmed Benbitour, qui fut, en tant que Chef de gouvernement,

1. Europe 1, le 7 novembre 1999.

victime de ces velléités autocratiques du président, est sans nuance dans son jugement : « Nous vivons sous un totalitarisme d'une autre ère, s'appuyant sur le culte de la personnalité, le mépris du peuple et la profanation permanente de la Constitution et de ses institutions. »

Quant à l'avocat Ali-Yahia Abdenour, président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme, il révélera, en octobre 2003, un décompte déroutant : le président Bouteflika a violé soixante-deux fois la Constitution en quatre ans !

Militaire dans sa tête, Abdelaziz Bouteflika ne croyait rien devoir à la société civile qu'il méprisait précisément parce qu'elle ne disposait d'aucun pouvoir comparable à celui des généraux et dont il eut pu tirer dividende. Il le confirme lui-même en évoquant l'épisode de janvier 1994 celui de la première cooptation ratée :

« Je voulais être en effet le candidat de l'Armée. Uniquement de l'Armée. Je ne voulais avoir de fil à la patte ni avec la société civile ni avec la mouvance islamiste. En tant que candidat de l'Armée, je me présentais en réconciliateur. » ⁽¹⁾

Elisabeth Shemla, qui rapporte ces aveux présidentiels, poursuit : « Bouteflika confirme qu'au dernier moment, à l'époque, "ils avaient même fixé l'heure et le cérémonial de la prestation de serment", mais qu'il s'était retiré, refusant de s'incliner devant les civils de la Conférence de l'entente qui, d'une main agile, voulaient faire du chef de l'Etat le fondé de pouvoir d'un conseil d'administration puissant qui lui donnerait des instructions ! » ⁽²⁾

Bouteflika, avec son souverain dédain pour ses compatriotes civils, ambitionnait de ne partager le pouvoir qu'avec les militaires.

1. Elisabeth Shemla, *Mon journal d'Algérie, novembre 1999 - janvier 2000*, Flammarion, 2000.

2. Elisabeth Shemla op. cité, pages 238 et 239.

« Pourquoi désigner un ministre de la Défense civil ? Cela ne me paraît pas se rapprocher des grandes idées révolutionnaires », lâche-t-il au même journaliste allemand, avouant une position hostile que l'opinion a longtemps attribuée à la hiérarchie militaire ⁽¹⁾.

De ce dédain est sans doute née l'indifférence qu'il a toujours développée en direction de la population pendant ses cinq années de règne et le peu de considération qu'il a témoigné envers les revendications populaires, à commencer par la crise de Kabylie dont il a traité les habitants de « nains », sans oublier les enseignants qu'il tenta d'humilier en cassant la grève de l'automne 2003 par le gourdin et le chantage du licenciement.

Historiquement, Abdelaziz Bouteflika a toujours été présent dans les épisodes où le pouvoir civil a dû céder du terrain au pouvoir militaire. Il est l'homme lige auquel les chefs militaires ont fréquemment dû avoir recours pour concevoir, puis mener et, enfin, expliquer et légitimer des pronunciamientos qu'ils soient directs ou maquillés. Il eut souvent une conception plus militaire des événements que les militaires eux-mêmes.

Sa première grande mission réussie au bénéfice des militaires date de décembre 1961. L'indépendance de l'Algérie devenait imminente et le débat sur le futur Etat algérien s'installait alors avec la passion et les calculs qu'on devine. Pouvoir civil ou militaire ? L'interrogation divisait l'état-major général de l'ALN, dirigé par le colonel Houari Boumediène et le Gouvernement provisoire de Benyoucef Benkhedda. Pouvoir civil ou militaire ?

1. Il a fallu que le général Lamari s'exprime en personne sur la question au magazine français *Le Point* pour que l'opinion apprenne que l'Armée n'a jamais refusé la désignation d'un civil à la tête du ministère de la Défense nationale.

Le mieux, estiment les chefs de l'Armée, serait encore d'ériger un chef d'Etat civil inféodé aux militaires.

La formule sera adoptée pour toujours.

Qui pourrait être ce chef d'Etat suffisamment complice pour n'apparaître qu'en vitrine, mais assez crédible pour s'imposer devant l'opinion ? Les regards se tournent vers les cinq dirigeants du FLN détenus au château d'Aulnoy, en région parisienne, après l'avoir été à la Santé, au fort de l'île d'Aix, puis à Turquant, en Touraine.

Ahmed Ben Bella, Rabah Bitat, Mohamed Khider, Hocine Aït Ahmed et Mohamed Boudiaf avaient accumulé, en cinq ans de détention, un capital moral qui faisait d'eux les recours privilégiés du conflit. ⁽¹⁾ Qui parmi eux accepterait de devenir le premier président civil de l'Algérie indépendante allié aux militaires ? Pour le savoir, le colonel Boumediène dépêcha, début décembre 1961, auprès d'eux le capitaine Abdelaziz Bouteflika avec pour recommandation spéciale de privilégier la candidature de Mohamed Boudiaf à qui, selon Rédha Malek, un des négociateurs à Evian et ancien Premier ministre, « il vouait une secrète estime pour avoir travaillé avec lui ».

La mission de Bouteflika, confirme le premier président du GPRA, Ferhat Abbas, « consistait à trouver parmi les cinq prisonniers un éventuel allié (aux chefs militaires) ». ⁽²⁾ Le commandant Rabah Zerari, dit Azzedine, qui était, avec Kaïd Ahmed et Ali Mendjeli, l'un des trois adjoints de Boumediène à

1. Le 22 octobre 1956, le DC-3 marocain, décollant de Rabat et transportant vers Tunis Ahmed Ben Bella, Mohamed Khider, Hocine Aït Ahmed et Mohamed Boudiaf, accompagnés de Mostefa Lacheraf, a été intercepté au-dessus d'Alger par les autorités coloniales. Les dirigeants algériens devaient représenter le FLN au sommet tripartite maghrébin qui devait se tenir à Tunis les 22 et 23 octobre. Ils seront incarcérés en France jusqu'en mars 1962, en compagnie de Rabah Bitat qui avait été arrêté le 23 novembre 1955.

2. Ferhat Abbas, *L'indépendance confisquée*, Flammarion, 1984.

l'état-major général avant qu'il n'en démissionne en août 1961, est plus direct : « Bouteflika était, en vérité, chargé de vendre un coup d'Etat aux cinq dirigeants. » ⁽¹⁾

Proposer la présidence à Boudiaf ? La mission était d'autant plus risquée que Bouteflika n'ignorait rien des opinions politiques de Boudiaf, notoirement connu pour être un esprit hostile aux accommodements en politique, acquis au multipartisme et à l'indépendance du pouvoir politique et dont, en conséquence, il fallait s'attendre au refus de se laisser choisir comme paravent par les chefs militaires. Hervé Bourges, homme de médias français, qui rendait souvent visite aux cinq détenus en qualité de représentant d'Edmond Michelet, le ministre de la Justice de De Gaulle, apporte un témoignage saisissant sur le détenu Boudiaf : « Je l'ai bien connu à Turquant, où il m'apparaissait comme le plus dur des cinq, le plus ancré dans ses convictions, décidé à ne pas en dévier, méfiant à l'égard de ses compagnons et de leurs conceptions idéologiques, notamment pour ce qui concerne Ben Bella dont il se séparera très vite, le soupçonnant, déjà, de vouloir s'arroger un pouvoir personnel. Boudiaf sera d'emblée hostile à l'idée du parti unique, où il voit les germes d'une dictature, même s'il s'agit de ce prestigieux FLN qui sort vainqueur auréolé de la guerre de libération et auquel il appartient depuis le début. » ⁽²⁾

Aussi, le très avisé émissaire Abdelaziz Bouteflika, soucieux de garantir l'hégémonie militaire après l'indépendance, fit son affaire d'écarter l'obstiné démocrate Boudiaf au profit du « compréhensif » Ben Bella. Ce dernier présentait l'immense

1. Tous les témoignages entre guillemets proviennent de conversations avec l'auteur.

2. Hervé Bourges, *De mémoire d'éléphant*, Grasset, 2000.

avantage de ne voir aucune objection à s'allier à l'état-major, fut-ce au risque d'un grave conflit fratricide.

« L'entrevue qu'il eut avec Boudiaf se déroula très mal, rapporte le commandant Azzedine. Boudiaf a non seulement refusé énergiquement d'être coopté par l'état-major, mais s'offusqua que l'émissaire de Boumediène, qu'il houspilla publiquement, lui fit pareille proposition fractionnelle au moment où les Algériens étaient appelés à aller unis aux négociations avec les Français. Il le renvoya sèchement. Bouteflika comprit alors tout l'avantage qu'il y avait pour l'état-major à opter pour Ben Bella, très conciliant et qui, d'ailleurs, prit en aparté l'envoyé spécial de Boumediène pour lui faire part de sa disponibilité. »

« Ben Bella et Bouteflika se sont fait des mamours verbaux, ils se sont séduits mutuellement avec leurs savoir-faire respectifs », a appris Ahmed Taleb Ibrahim, incarcéré à l'époque dans un autre lieu de détention. « Bouteflika s'adressa alors à Ben Bella qui accepta d'être l'homme de l'état-major, raconte Ferhat Abbas. Cette alliance, demeurée secrète, allait peser lourdement sur l'avenir du pays. » ⁽¹⁾ On le comprit quelques mois plus tard : « Ce qui a poussé Boumediène à affronter le GPRA, c'était l'alliance qu'il avait scellée avec Ben Bella à Aulnoy, récapitule Rédha Malek. Alliance réciproquement avantageuse. Boumediène avait besoin d'un politique et Ben Bella d'un fusil. » ⁽²⁾

L'émissaire Bouteflika avait réussi sa mission. Il quitte hâtivement Paris pour Londres d'où il appelle le colonel Boumediène pour lui annoncer le succès de l'opération. « Quelques jours plus tard, raconte Rédha Malek, Boumediène et Ben Bella ont

1. Ferhat Abbas, op. cité.

2. Rédha Malek, *L'Algérie à Evian*, Le Seuil, 1995.

un entretien téléphonique. Ils se disent très satisfaits de la mission de Bouteflika. L'alliance est scellée. » ⁽¹⁾

Bouteflika venait d'assurer l'intérêt du pouvoir militaire en écartant Mohamed Boudiaf et en propulsant Ahmed Ben Bella.

Ben Bella entrera à Alger en 1962 comme il en sortira en 1965, par les chars de Boumediène. A chaque fois, le sang algérien a coulé. Dans les deux cas Abdelaziz Bouteflika a joué le rôle d'agent détonateur au service des chefs militaires.

Pour imposer Ben Bella en 1962 contre l'avis du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), de certaines personnalités marquantes et d'une partie de l'ALN, il a fallu utiliser la force. La composition du premier Bureau politique du FLN, donc de la première direction de l'Algérie indépendante, était le principal enjeu entre les différentes tendances. Boumediène et Ben Bella voulaient une direction acquise à l'état-major, où ne figureraient pas les ministres du GPRA, notamment les trois B qu'étaient Krim Belkacem, Abdelhafid Boussouf et Lakhdar Bentobbal, trois des véritables meneurs de la Révolution. Ecarter le GPRA de la direction politique du pays ouvrait la porte à toutes les dérives, voire à une guerre entre Algériens. Ben Bella, conforté par le soutien des militaires, osa néanmoins le coup de force : le 22 juillet 1962, il annonce unilatéralement à partir de Tlemcen la constitution complète du Bureau politique, composé des cinq détenus d'Aulnoy auxquels s'ajoutaient Hadj Ben Alla et Mohammedi Saïd, qui deviendra plus tard dirigeant du Front islamique du salut. Aït Ahmed refuse de faire partie de ce bureau et part pour Paris, Boudiaf en démissionnera

1. Rêdha Malek, *L'Algérie à Evian*, Le Seuil, 1995.

rapidement. De fait, le GPRA est mort, son président Benyoucef Benkhedda est complètement débordé par les événements.

Ce coup de force de Ben Bella, c'est la suite logique de l'alliance scellée à Aulnoy entre lui et l'Armée par le biais de Bouteflika. L'avocat Ali Haroun, ancien responsable de la Fédération de France du FLN et ancien membre du Haut-Comité d'Etat (HCE) entre 1992 et 1994, qui étudia de près la période dont il fut un témoin privilégié et à laquelle il consacra un livre, confirme par ce récit d'une rencontre qu'il eut avec Ben Bella en juillet 1962 :

« L'on savait déjà que Boumediène, chef d'état-major, avait, par l'intermédiaire du capitaine Si Abdelkader, alias Abdelaziz Bouteflika, sollicité l'appui de Boudiaf dans le conflit qui, depuis plusieurs mois, l'opposait au GPRA. Face aux réticences de Boudiaf, il se résolut à convaincre Ben Bella dont le soutien lui fut aussitôt acquis. Dès lors, le Bureau politique proposé par Ben Bella apparaissait en fait celui de l'alliance Ben Bella-Boumediène. Conscient des dangers imminents guettant le pays et pouvant déboucher sur une confrontation, dont le dernier mot risquait d'échoir aux militants en armes, je rappelai à mon interlocuteur cette vieille maxime : "On peut tout faire avec les baïonnettes, sauf s'asseoir dessus." Il répliqua par une moue dédaigneuse. Je n'avais plus rien à ajouter. Si l'on allait privilégier la force et dédaigner le consensus pour résoudre nos différends, le pays s'acheminerait alors vers de sombres lendemains. » ⁽¹⁾

La sombre prédiction se réalisera : le Bureau politique de Ben Bella, dont l'autorité fut contestée par les Wilayas III (Kabylie) et IV (Algérois), sollicita alors l'appui de l'Armée des

1. Ali Haroun, *L'été de la discorde*, Casbah Editions, 2000.

frontières et de l'état-major général dirigé par Boumediène ainsi que celui des Wilayas I, II, V et VI. Une seconde guerre succéda à celle qui venait à peine de se terminer. L'été 1962 fut marqué par de sanglants combats fratricides entre Algériens qui sortaient de sept années de lutte anticoloniale. ⁽¹⁾ « L'intensité des combats qui s'en étaient suivis, jamais je n'en ai vu d'égale, pas même durant la guerre de libération », se rappelle Khaled Nezzar qui dirigeait, en tant que jeune officier de l'Armée des frontières, un bataillon qui a combattu les djounoud des Wilayas III et IV dans le djebel Dira, près de Sour El Ghozlane. ⁽²⁾

La guerre fratricide ne prendra fin qu'avec les manifestations populaires qui déferlèrent sur le pays aux cris de « *Sebâa s'nine barakat* » ⁽³⁾, slogan du désespoir que les Algériens ont fini par adopter.

« Longtemps sera délibérément occulté le lourd bilan de ces affrontements fratricides. Ce n'est que par communiqué de l'APS du 2 janvier 1963 que l'on en saura le prix : un millier de morts », précisera Ali Haroun. ⁽⁴⁾

C'est à ce prix que Ben Bella et son Bureau politique s'imposèrent à Alger.

Bouteflika va contribuer à destituer Ben Bella en 1965 pour les mêmes impératifs supérieurs : asseoir la suprématie du pouvoir militaire. Le coup d'Etat du 19 juin 1965 est consécutif à la décision de Ben Bella de retirer à Abdelaziz Bouteflika la responsabilité de la diplomatie algérienne à quelques jours de la

1. Les combats ont opposé les Wilayas I, II, V et VI (pro-état-major) aux Wilayas III et IV.

2. Khaled Nezzar, cité par Ali Haroun, *L'été de la discorde*, Casbah Editions, 2000.

3. *Sebâa s'nine barakat* (sept années, ça suffit !). La guerre de libération avait duré sept années.

4. Ali Haroun, *L'été de la discorde*, Casbah Editions, 2000.

Conférence afro-asiatique qui devait se tenir à Alger. La révocation d'Abdelaziz Bouteflika n'a sans doute servi que de catalyseur au malaise qui couvait déjà entre Ben Bella et Boumediène qui se rejetaient déjà la responsabilité de l'aggravation de la crise avec le Maroc. Les proches de Boumediène, dont Chérif Belkacem et Ahmed Medeghri, craignaient ouvertement que Ben Bella ne cédât sur les droits territoriaux de l'Algérie : l'accusation de trahison sera reprise dans la proclamation du 19 juin à côté d'autres griefs usuels retenus contre Ben Bella comme la mauvaise gestion, l'improvisation, le désordre administratif ou les méthodes autoritaires du président.

A ce froid ambiant venait donc s'ajouter l'annonce du limogeage de Bouteflika. Le président convoque, à la mi-juin, son ministre des Affaires étrangères à la villa Joly pour l'informer qu'il était dessaisi de son portefeuille et que la diplomatie allait être dirigée directement par la Présidence de la République. Bouteflika, un peu interloqué, demande un délai au chef de l'Etat. Ben Bella, naïf, accorde le sursis sans se douter que Bouteflika ne cherchait, en fait, qu'à gagner du temps pour permettre au colonel, qui se trouvait au Caire, de regagner Alger et de reprendre en main la situation.

« A sa sortie du bureau de Ben Bella, il est venu chez moi pour m'informer, se souvient Chérif Belkacem, compagnon de Bouteflika et qui occupait le poste de ministre de l'Orientation nationale. Il avait réduit toute la question à sa personne, me disant : "Tant que Ben Bella pensait tenir Boumediène par moi et que Boumediène pensait tenir Ben Bella par moi, je n'avais aucune crainte à avoir. Mais les choses ont changé sans que je m'en rende compte..." Je voulais, pour ma part, surtout savoir si Ben Bella avait exigé de lui une réponse immédiate. Bouteflika m'ayant répondu par la négative, j'étais plus rassuré et lui ai

suggéré de rentrer chez lui et d'attendre calmement le retour de Boumediène. »

Bouteflika, très angoissé sur son sort, fera la tournée de ses compagnons et même des proches de Ben Bella, avec un raisonnement désarmant : « Sans doute Ben Bella peut-il prendre une telle décision à l'égard d'un ministre technicien. Mais je suis ministre des Affaires étrangères et, à la veille de la conférence, la mesure apparaîtra comme un camouflet infligé à ma propre personne et à Si Boumediène. Par ailleurs, je suis non seulement le chef de la diplomatie, mais également membre du Bureau politique et, surtout, chargé des relations extérieures du parti. Il revient donc au parti de décider de mon départ. » ⁽¹⁾

L'argument ne manque pas de convaincre, y compris au sein des amis de Ben Bella parmi lesquels se comptait Bachir Boumaza. Trente-huit ans après, ce dernier reconnaît que « Ben Bella a commis l'erreur de décider de l'éviction de Bouteflika sans avoir au préalable réuni le Bureau politique qui comportait à l'époque 17 membres et qui aurait pu en débattre. Ça l'aurait sans doute renforcé face à Boumediène ».

Boumediène arriva le lendemain à Alger très remonté contre le président Ben Bella. Ce dernier l'accueille à l'aéroport de Dar El Beïda en compagnie des membres du Bureau politique et du gouvernement. Froides retrouvailles. Dans la voiture, les deux hommes échangent quelques propos polis, avant de s'enfermer dans la villa Joly pour un tête-à-tête orageux qui va durer deux heures. C'est la rupture.

C'est que l'éviction de Bouteflika n'aurait pas engendré tout ce bouleversement si le personnage n'était qu'un civil, s'il ne

1. Hervé Bourges, *De mémoire d'éléphant*, Grasset, 2000.

comptait pas sur l'échiquier militaire du colonel Houari Boumediène :

« Aux yeux de Boumediène, Bouteflika révoqué, c'est l'état-major qui perd le contrôle de l'action du président sur le plan international : la Conférence afro-asiatique se transforme en tribune prestigieuse pour Ben Bella », confirme Hervé Bourges.

« L'élimination d'Abdelaziz Bouteflika était effectivement la troisième phase de la lutte qu'avait engagée Ben Bella contre l'état-major général, confirme Bachir Boumaza, qui vécut les événements à son corps défendant. Ben Bella voulait séparer Boumediène de Bouteflika. »

L'universitaire Abdelkader Yefsah, dans un livre consacré à la question du pouvoir en Algérie, souligne que « le coup d'Etat survenu le 19 juin 1965 s'expliquait par la volonté de Ben Bella de porter atteinte aux intérêts de l'Armée non en tant que groupe social, mais à son noyau dirigeant issu du clan d'Oujda, devenu envahissant et menaçant. » ⁽¹⁾

Bref, Bouteflika était donc bien le représentant de l'état-major dans un gouvernement de civils ! Et pour ce seul titre, il fallait en éviter le limogeage, quitte à renverser, par la force, le pouvoir de Ben Bella !

Tous les témoignages concordent sur le sujet : c'est Bouteflika qui, à force d'assaillir Boumediène de ses insistances, a obtenu que le colonel sorte les chars dans la rue pour écarter Ben Bella.

« Paradoxalement, Boumediène n'est pas le plus chaud partisan du coup d'Etat, confirme Hervé Bourges. Alors qu'il passe aux yeux de l'opinion internationale pour un militaire

1. Abdelkader Yefsah, *La question du pouvoir en Algérie*, ENAP, 1990.

intransigeant, sans scrupules dans l'action, c'est en fait un légaliste et un inquiet. »

Boumediène rassurera même, au lendemain de son retour du Caire, Hadj Ben Alla, responsable du parti, sur sa loyauté envers les institutions de la République.

« Boumediène m'avait dit, un jour : "Tu veux que je fasse le dictateur, mais je ne le ferai pas !" », raconte Belaïd Abdesselam, qui fut le tout-puissant ministre de l'Industrie et de l'Energie du colonel. ⁽¹⁾

Boumediène fera néanmoins le dictateur sur l'insistance de Bouteflika. L'épisode est significatif de la mentalité militariste, propice à la surenchère, de celui qu'on présentera abusivement aux Algériens comme un « président civil ».

Selon Chérif Belkacem, Bouteflika a décidé Boumediène en le persuadant que le temps jouait en faveur du président Ben Bella. « Si on le laisse présider la Conférence afro-asiatique, il en sortirait suffisamment grandi pour nous éliminer. »

« Bouteflika, d'Oran, téléphone et encourage l'intransigeance, raconte le général Nezzar. En présentant la situation comme "maîtrisée à l'Ouest", il signifie au chef d'état-major que le rapport de forces est plus que jamais en sa faveur. Il plaide pour la fermeté. » ⁽²⁾

Le colonel finit par se ranger aux arguments de son ministre entre les 2 et 8 juin 1965. Bouteflika prendra alors part aux réunions préparatoires du coup d'Etat contre Ben Bella, organisées sous la présidence de Boumediène, début juin, au ministère de la Défense.

1. Belaïd Abdesselam, *Le hasard et l'histoire*, entretiens avec Ali El Kenz et Mahfoud Benoune, ENAG, 1985.

2. Khaled Nezzar, *Bouteflika, un homme, un bilan*, Apic, 2003.

A ces conclaves assistent Ahmed Medeghri, Chérif Belkacem, Kaïd Ahmed, les commandants Chabou, secrétaire général de la Défense, Slimane Hoffman, responsable des unités blindées, acteurs principaux auxquels se joindront, une fois la décision prise de renverser Ben Bella, les colonels Tahar Zbiri, chef d'état-major, Ahmed Draïa, directeur général de la Sûreté nationale et responsable des Compagnies nationales de sécurité, Ahmed Bencherif, commandant de la gendarmerie, Saïd Abid, commandant de la 1^{re} Région militaire, le colonel Abbas et le commandant Ben Salem, membres de l'état-major.

Il est 1 h 30 ce 19 juin 1965 quand on frappe à la porte de Ben Bella. « Qui est là ? — Zbiri », répond la voix du chef d'état-major. Entrent le colonel Zbiri, suivi du colonel Abbas et des commandants Ben Salem, Saïd Abid, Chabou, Ahmed Draïa. « Si Ahmed, un Conseil de la Révolution vient de te déposer. Tu as quelques minutes pour t'habiller et nous suivre », lui annonce Tahar Zbiri. Ben Bella, digne et calme, ne dit pas un mot. Il a compris.

De La Havane, Fidel Castro réagit vivement, dans un discours radiotélévisé, contre le putsch, qualifiant Bouteflika de « réactionnaire, homme de droite, ennemi du socialisme et de la Révolution algérienne » et affirmant que « le despotisme militaire et la contre-révolution ne pourront s'installer en Algérie, pays qui a gagné sa liberté fusil à la main ». ⁽¹⁾

Le civil Bouteflika venait de remplir une autre mission : installer le pouvoir militaire pour en jouir en toute tranquillité durant quinze autres années avant d'en reprendre la jouissance en 1999.

1. *Le Monde* du 29 juin 1965.

Qui mieux, en effet, que ce Bouteflika, merveilleusement bicéphale, civil avec de parfaits états de service d'auxiliaire militaire, pouvait le mieux convenir aux généraux pour succéder à Liamine Zeroual en 1999 ? Tout a été dit sur ce mystérieux choix sauf, peut-être, l'essentiel : les généraux ont opté pour un « des leurs ». Il suffisait de refaire avec Bouteflika en 1999 ce que Boumediène et l'état-major avaient fait avec Ben Bella en 1962 : se fabriquer un président parmi la fratrie naturelle. Un militaire à l'apparence civile, un civil à l'âme militaire. Un profil parfait pour l'avocat dont la hiérarchie militaire, accusée de tous les crimes de la terre en cette année 1998, avait un pressant besoin : il avait le talent de communicateur pour plaider leur cause sans être tenté de les trahir en raison, justement, de cette relation intime qui en faisait un « filleul de l'Armée ». Toute la thèse du « moins mauvais des candidats » tient dans ce calcul clanique.

« Il faut connaître la psychologie des militaires : depuis la mort de Boumediène, ils sont dans une quête obsessionnelle d'échapper au diktat d'un chef trop puissant, de vouloir continuer le régime de Boumediène sans Boumediène, soutient Sid-Ahmed Ghazali, ancien Premier ministre sous Chadli et Boudiaf. Ils se sont arrangés pour manager les civils comme des devantures. L'essentiel c'est qu'eux restent les chefs. »

Khaled Nezzar et Chérif Belkacem confirment que l'option Bouteflika est née d'arrière-pensées claniques, même s'ils préfèrent disculper les chefs militaires en imputant la décision à un « lobby composé d'amis personnels de Bouteflika et à leur avant-garde Belkheir » ⁽¹⁾. « Ces gens voulaient LEUR président pour avoir mainmise sur le pouvoir et l'impunité qui

1. Khaled Nezzar, *Bouteflika, un homme, un bilan*, Apic, 2003.

l'accompagne. Ils ont présenté Bouteflika comme la seule personne capable de rétablir l'image du régime à l'étranger. Ils ont plaidé la cause de Bouteflika auprès des décideurs, très réceptifs, car embarrassés par le fameux panel de l'ONU, la commission Soulier, la troïka et toutes ces ONG qui "aboyaient", accusant l'Armée d'être derrière les massacres de populations », affirme Chérif Belkacem.

Ghozali a une thèse complémentaire : « La présence de Larbi Belkheir dans ce lobby est significative. Pour moi, il n'est pas un faiseur de rois ou autre. Larbi Belkheir a agi sur instruction de l'Armée. Pas sur son initiative personnelle. Les généraux ont été persuadés qu'il allait non seulement rehausser l'image du régime mais, aussi, ramener des milliards de dollars, ce qui n'était pas négligeable en 1998, année très dure. D'où le rôle de Larbi Belkheir, choisi en raison de ses bonnes relations avec les Emirats et l'Arabie Saoudite, développées du temps de Chadli. Il était l'homme des Saoudiens. Les Saoudiens ont certainement été instruits par les Américains pour pousser les Emirats à "placer" Bouteflika. C'est comme cela que cela se passe réellement. Quand les Américains disent "on peut vous aider", ils pensent le faire par le biais des Saoudiens, instruire les Saoudiens de débloquent des fonds... Bouteflika attendait son heure. »

Le général Rachid Benyellès, qui fait cette révélation, est encore plus explicite : « Je crois que Bouteflika savait, dès le mois de septembre 1998, qu'il allait revenir au pouvoir. Sa venue était programmée et concertée avec les pays du Golfe. La preuve est qu'il a regagné Alger le lendemain de l'annonce de la démission de Zeroual par l'avion en provenance de Genève. Je le tiens de Rabah Bitat, qui l'a rencontré à l'aéroport de Genève ce jour-là. Bitat, très perspicace, m'a d'ailleurs fait cette confiance : "Si ce personnage débarque à Alger 24 heures après la

démission de Zeroual, c'est qu'il sait quelque chose." Il n'a jamais désespéré de revenir, il attendait son heure. »

Les Algériens ne verront jamais les milliards des Arabes, sauf dans deux cas qui se sont révélés, avec l'affaire Khalifa, les deux plus grands scandales de l'ère Bouteflika : l'épisode du fameux Mohamed Al Shorafa affairiste émirati et le marché de la téléphonie mobile attribué, selon des critères très contestables, à la firme égyptienne Orascom.

La décision de Mohamed Al Shorafa d'investir l'Algérie plutôt que d'y investir est directement liée au choix de Bouteflika par les généraux algériens. Les deux hommes se sont connus aux Emirats dans les années d'exil de Bouteflika. Dès que fut certifiée, en novembre 1998, la désignation d'Abdelaziz Bouteflika par la hiérarchie militaire comme futur président de la République algérienne, Mohamed Al Shorafa s'empressa de créer, le 11 décembre 1998 à Abu Dhabi, une modeste société familiale, dénommée United Eastern Group. C'est le gérant de cette petite firme toute nouvelle, sans prestige, sans fonds et sans patrimoine que Bouteflika présentera comme « grand partenaire arabe » et qu'il recevra avec tous les honneurs à la Présidence dès juin 1999. Al Shorafa entrera dans le monde des affaires algérien par la grande porte du palais d'El Mouradia. ⁽¹⁾ Bouteflika confiera à la modeste United Eastern Group d'immenses marchés, comme la rénovation et l'extension du port d'Alger et de l'aéroport Houari-Boumediène, la construction du port de Djendjen, la zone franche de Bellara et, surtout, la deuxième licence de téléphonie mobile. L'accord entre cette petite sarl et le gouvernement algérien se fera le 4 août 1999 entre Al Shorafa et le conseiller spécial de Bouteflika, Rachid Aïssat, devant les

1. Palais présidentiel.

caméras de la télévision algérienne. L'agence de presse officielle APS rapporte l'évènement, et les journaux publics en feront leur titre de première page !

Mohamed Al Shorafa agissait en fait en tant qu'actionnaire de la firme égyptienne Orascom à laquelle il devait rétrocéder le marché de la téléphonie mobile. Des cadres algériens s'opposent alors à l'arnaque. La presse algérienne dévoilera le pot aux roses et Al Shorafa dut battre en retraite.

Il déposera plainte contre le directeur du *Matin*, plainte qui traînait toujours sur le bureau du juge en cette fin d'année 2003.

Bouteflika nourrira une grande rancune envers les journaux algériens pour cette révélation handicapante pour sa réputation. Il parviendra cependant à faire bénéficier Orascom de la licence GSM.

Bouteflika se rachètera auprès de ses amis du Golfe en autorisant les émirs braconniers à venir exterminer la faune algérienne, notamment les espèces protégées par la loi, telles que la gazelle Dorcas et l'outarde. Arrivés par vol spécial en provenance d'Arabie Saoudite, des Emirats, de Qatar ou de Koweït, ils érigent des camps de luxe, dont l'accès est interdit aux Algériens, et s'adonnent en toute liberté au carnage. Sur instruction spéciale du président Bouteflika, les braconniers sont accueillis avec faste par les autorités locales entourées d'un impressionnant dispositif sécuritaire. Bouteflika laisse faire et fait même voter une loi qui légalise ce braconnage de masse.

Il a fallu l'assassinat d'un dignitaire saoudien en décembre 2003 pour que le braconnage des émirs prenne fin sur les terres algériennes.

Dans la foulée des affaires Al Shorafa et Orascom, la corruption fait un bond spectaculaire en Algérie. Dans l'indice de perception de la corruption établi en 2003 par Transparency

International (dont l'échelle varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure situation), l'Algérie est notée 0,62, ce qui place le pays dirigé par Bouteflika en queue de peloton mondial.

Le régime de Bouteflika se révélera l'un des plus corrompus que l'Algérie ait connu depuis l'indépendance. Les frères du président bénéficieront de largesses inconsidérées de la part du milliardaire Moumène Khalifa, dont des biens immobiliers à Paris et d'importants versements en espèces tous avérés ! L'empire du milliardaire sera anéanti en 2003 par le même clan présidentiel qui en a largement profité : le groupe Khalifa fut subitement accusé de graves dilapidations de l'argent public et un mandat d'arrêt fut lancé à l'encontre de son propriétaire, obligé de se réfugier à Londres pour échapper à la prison. La fratrie Bouteflika s'accommodait pourtant parfaitement du personnage. Le président s'est régulièrement servi de « l'argent public dilapidé par Khalifa ». Il en a usé pour payer une officine de lobbying chargée de lui assurer l'entrée dans le monde politique américain ; il en a usé pour financer des opérations de prestige personnel qui lui ont permis de s'afficher avec des artistes de renom tels la comédienne française Catherine Deneuve, l'acteur emblématique Gérard Depardieu ou l'artiste égyptien Adel Imam ; il en a usé pour faire plaisir à ses amis, ordonnant au milliardaire Khalifa d'offrir un appartement à Paris à la chanteuse algérienne Amel Wahby, charmante relation de Bouteflika... Le frère du président, Abdelghani Bouteflika, avocat du groupe, s'est enrichi à milliards avec l'« argent dilapidé », s'achetant aux frais de Khalifa un luxueux appartement dans un quartier proche des Champs-Élysées et puisant régulièrement dans les caisses de l'agence bancaire El Khalifa d'El Harrach...

A la fin du mandat de Bouteflika, l'affaire n'avait toujours pas livré ses secrets : pourquoi le président a-t-il coulé un empire

dont il ne répugnait pas à se servir ? Les hypothèses, nombreuses, tournent toutes autour des liens étranges qu'entretenait la famille Bouteflika avec un groupe qu'elle a protégé puis lâché.

« Il faudrait une commission indépendante, courageuse et incorruptible — et pourquoi pas parlementaire — pour enquêter sur les affaires de malversations et de détournements, sur les emplois fictifs dont bénéficient des membres de la famille présidentielle et qui mettent en cause le président de la République et son frère, suggère le général Khaled Nezzar. Bouteflika tremble à l'idée que les organismes internationaux qui ont inscrit sur leurs tablettes la lutte contre la corruption aient de lui l'image qu'ont déjà de lui ses compatriotes. Que restera-t-il alors du grand diplomate et du donneur de leçons lorsque les preuves irréfutables de ses prévarications seront étalées au grand jour ? »

Le mal est cependant fait : la confiance des investisseurs envers l'Algérie a fondu. « Les scandales retentissants d'établissements financiers ont provoqué une grande émotion et une légitime inquiétude devant la fragilité des mécanismes de contrôle et l'opacité de certaines pratiques », conclut Mohamed-Salah Mentouri, président du Conseil national économique et social. ⁽¹⁾

Les chefs militaires attendaient donc beaucoup des dons de communicateur de leur poulain. « Il sait dribbler », aurait dit le général Médiène au docteur Youcef Khatib, candidat à la présidentielle de 1999.

« L'Armée a surévalué le handicap de la langue de Zeroual et exagéré les vertus lyriques de Bouteflika, reconnaît le général Rachid Benyellès. Bouteflika était attendu comme l'avocat qui saurait à la fois plaider la cause des généraux et rétablir ce contact

1. Interview au *Matin* du 17 décembre 2003.

avec le peuple que Zeroual n'a pas réussi à faire. Les généraux ont fini par troquer un patriote contre un marchand de paroles. Ils s'en mordront les doigts très vite. »

Car les généraux qui pensaient installer Talleyrand découvrent Brutus. Des épisodes de l'été 1962 et de juin 1965, le nouvel élu Bouteflika aura gardé intacte la passion du putsch qu'il éprouvera avec ferveur, en 2003, sur tous ceux qui menaçaient la pérennité de son pouvoir ou constituaient une menace à sa réélection, du FLN et des généraux qui refusent de le plébisciter à la presse indépendante dont il redoutait l'instrumentation par le dispositif électoral de l'adversaire.

Avec la désignation de Bouteflika sur des critères de coterie se vérifiait le postulat cher à Saïd Sadi : on ne peut sauver à la fois le régime et l'Algérie. En fin de mandat, le constat tenait plutôt de la farce tragique : Bouteflika a enfoncé le régime et l'Algérie. Le « filleul » s'en était pris, avec un égal bonheur, à ses parrains et à son pays. A la place du « faux civil » qui les prémunirait de l'aventure, ils réalisèrent, un peu tard, qu'ils venaient de confier leur sort et celui de la nation à un revanchard aigri de n'avoir pas succédé à Boumediène en 1979, mégalomane, intrigant qui, précisément parce qu'il est le « civil des militaires », donc ni tout à fait civil ni tout à fait militaire, s'oblige à emprunter l'arrogance des généraux sans en partager les obligations éthiques.

« L'Armée l'a toujours subjugué, constate un officiel qui a bien connu Bouteflika. C'est à la fin des années 1960 qu'est né chez lui ce sentiment de frustration parce que Boumediène interdisait à tout membre du Conseil de la Révolution d'approcher l'Armée. Y compris donc Bouteflika. Ce dernier a alors nourri un sentiment fait à la fois de revanche, de frustration et d'envie envers cette puissante forteresse. Le même sentiment que celui développé vis-à-vis du harem interdit. Ce sentiment a été

démultiplié quand, en 1979, il a été privé de sa "place". L'histoire de Bouteflika est une succession et une accumulation de rancœurs et de sentiments de revanche. »

Bouteflika n'allait pas s'embarrasser de scrupules pour se montrer féroce ingrat, diablement calculateur, définitivement irrécupérable, habité par l'unique obsession qui allait marquer son règne : affaiblir les autorités et les contre-pouvoirs qui lui font pièce pour asseoir l'autocratie dont il rêvait.

Comment l'Armée a-t-elle pu se tromper à ce point ? Un des généraux, Khaled Nezzar, justifie cette lourde méprise :

« Que pouvions-nous connaître de Bouteflika, nous qui avons passé le plus clair de notre temps dans le Sud, dans des commandements opérationnels ? Nous n'étions guidés que par un seul but : voir notre malheureux pays venir à bout de la crise qui était en train de le terrasser, et Bouteflika semblait avoir les capacités techniques pour cette mission. C'est au moment où Bouteflika tombe le masque qu'il se découvre et que nous le découvrons. »

Le général n'ira pas jusqu'à détailler ces « capacités techniques » que Bouteflika semblait posséder ni préciser en quoi il était supposé être le seul à en disposer alors que d'éminentes personnalités politiques aux compétences avérées étaient ignorées par la hiérarchie militaire.

« Les chefs militaires ne le connaissaient pas, avoue de son côté le général Benyellès. Ils ne retenaient du personnage que ses dehors de brillant diplomate. L'illusion date de l'époque où nous étions jeunes, où on considérait que l'Algérie était le plus beau pays du monde. Bouteflika incarnait le ministre entreprenant de cette période-là. Ce n'était pas le cas, mais de cela on s'est aperçu que plus tard lorsqu'on a commencé à connaître le personnage. »

Trop tard. L'hégémonie militaire conçue par un civil était déjà en marche.

Bouteflika, en militaire avisé, veillera d'abord à entretenir, entre 1999 et 2004, une constante atmosphère de putsch : il gardera le pays sous le régime de l'état d'urgence durant tout son mandat. L'état d'urgence, proclamé en 1991 pour juguler la menace islamiste, ne se justifiait pourtant plus en 2003, et la hiérarchie militaire avait affirmé ne plus y tenir par la bouche même du général Lamari. Maintenir ce régime restrictif n'avait donc comme objectif que de servir les desseins hégémoniques de Bouteflika. En décembre 1999, il l'utilisait déjà comme argument pour empêcher la création d'une seconde chaîne de télévision : « L'Algérie est encore sous état d'urgence. Tant que l'Algérie est sous état d'urgence, il n'y aura qu'une seule chaîne de télévision, une seule chaîne de radio en arabe, une seule chaîne de radio en français et une seule chaîne de radio en tamazight. Je ne veux pas ouvrir le paysage médiatique. » ⁽¹⁾

Fin 2003, alors que de son propre aveu le spectre terroriste avait reculé, il militait toujours pour le maintien de l'état d'urgence. « Il sera levé dès que les circonstances le permettront », déclare-t-il à un journal oranais. De quelles circonstances parlait-il puisque, dans la même interview, il proclame solennellement le retour de la paix : « Aujourd'hui, aucune menace ne pèse sur l'Etat républicain et les institutions. Le terrorisme est quasiment vaincu. La concorde civile a tenu ses promesses. » ⁽²⁾

En vérité, le faux civil Bouteflika, conscient de son impopularité, avait besoin des conditions permanentes de la répression pour installer progressivement son pouvoir personnel.

1. Sur France Culture, décembre 1999.

2. Interview à *l'Echo d'Oran*, du 13 novembre 2003.

L'état d'urgence permettait de museler la société, d'empêcher qu'elle ne manifeste ses colères dans la rue ou qu'elle en fasse étalage ailleurs que chez soi. Douze ans auparavant, l'état d'urgence était l'ultime décision pour préserver la République. En 2003, il devenait la première mesure pour sauver la monarchie.

L'état d'urgence sera d'un précieux secours pour Bouteflika lors des tragiques événements de Kabylie d'avril 2001. Il en usa d'abord pour déployer une impressionnante artillerie répressive contre les manifestants qui investirent Alger le 14 juin 2001, mais en profita dans la foulée pour durcir davantage les lois restreignant les libertés de manifester.

Pourquoi Bouteflika a-t-il donc laissé ouverte la plaie kabyle au point d'en faire celle qui aura marqué de rouge sang son règne de président ? La réponse est à chercher autant dans le mépris qu'il voue à son peuple que dans son passé de putschiste où l'on déniche une ancienne rancune envers les Kabyles qui date au moins de 1962. Tout autre président à sa place aurait éteint l'incendie avant qu'il ne se propage, c'est-à-dire au lendemain de l'assassinat du jeune Massinissa Guermah, le 19 avril 2001, dans les locaux de la gendarmerie. Tout autre président à la place de Bouteflika aurait saisi la gravité de la colère populaire qui a suivi l'assassinat du lycéen, pris des mesures d'apaisement, présenté ses condoléances à la famille, sanctionné sur-le-champ l'auteur du meurtre, engagé de vraies discussions avec la population et envisagé d'authentiques réponses à de vieilles revendications démocratiques et identitaires.

Bouteflika, lui, préféra toiser la crise. Il se contentera de survoler la Kabylie en hélicoptère pour y constater l'ampleur des manifestations, trouvant même l'humeur à téléphoner à une de ses amies bougiotes pour lui annoncer qu'il était en train de

survoler sa ville. La dame sera épatée au point de lancer et de diriger le comité local de soutien à la candidature de Bouteflika pour 2004 !

Dans ce choix du pire sur le dossier kabyle, il y avait, en effet, comme une résurrection d'une vieille arrogance de l'homme de l'état-major défié dans sa puissance par le « groupe de Tizi Ouzou », qui prétendait lui disputer le pouvoir en 1962 ; ce groupe avec lequel il n'avait toujours pas vidé ses querelles et qui revenait, quarante ans plus tard, le narguer par sa descendance ! Une divergence de fond sur la nature du pouvoir a, en effet, toujours opposé le pouvoir militaire à une rébellion kabyle qui n'en a jamais accepté l'hégémonie. Cela a commencé l'été 1962 quand le Bureau politique de Tlemcen, pressé de s'installer au pouvoir à Alger, rencontra devant lui le fameux Comité de défense et de liaison de la république (CDLR), créé à Tizi Ouzou par Krim Belkacem et Mohamed Boudiaf, auxquels la Wilaya III et Mohand Ou El Hadj prêtèrent leur appui armé. Cela se poursuivra par les maquis du FFS d'Aït Ahmed en 1964. Cela continuait par le Printemps berbère de 1980 et, en 2001, par ce mouvement citoyen et ses *aârouch* ! Bouteflika n'a pas failli à la tradition du mépris et de la force face au mécontentement kabyle : il a frappé.

La répression du printemps 2001 fera près de 150 morts auxquels s'ajouteront les victimes du 14 juin quand le président fit accueillir par les forces de police les manifestants qui venaient lui présenter la plate-forme d'El Kseur, manifeste articulé autour de 14 revendications « non négociables ». D'autres morts tacheront de sang les mains de Bouteflika et de son ministre de l'Intérieur, Nourredine Zerhouni. Ce dernier minimisera le meurtre du jeune Massinissa par le fait qu'il ne serait pas lycéen, comme annoncé par ses parents, mais simple oisif ! La bourde

vaudra à Zerhouni le sobriquet de « Nounou la Gaffe » qui ne le quittera plus !

Les dirigeants du mouvement citoyen, à leur tête Belaïd Abrika, seront pourchassés, emprisonnés durant de longs mois, sans que la dissidence de la Kabylie prenne fin. Des centaines de citoyens kabyles, surtout des jeunes, sont torturés sur instruction de Yazid Zerhouni.

Zerhouni est un habitué de la gégène depuis le temps où il dirigeait la Sécurité militaire. Plusieurs militants de gauche, notamment ceux qui se sont opposés au putsch de 1965, ont subi des sévices de la part de ses hommes jusqu'au milieu des années 1970. Il ira, selon des accusations clairement formulées, jusqu'à abuser de la torture pour son intérêt personnel. En 1971, pour contraindre un citoyen à céder sa pharmacie à M^{me} Zerhouni, alias Fatiha Boualga, le ministre de l'Intérieur de Bouteflika n'aurait pas hésité à le faire torturer, dans la sinistre caserne de Bouzaréah, par son cousin Ferhat Zerhouni. « Ils m'ont infligé la baignoire durant deux mois, fait boire de l'urine, ils ont même uriné dans ma bouche avant les séances d'électrocution... », raconte Mohamed Saâdaoui, la victime spoliée de son local et blessée à vie. Pour l'avoir fait parler, le quotidien *Le Matin* subira la colère de Yazid Zerhouni qui, publiquement, proféra des menaces à l'encontre du directeur du quotidien. « Il me le paiera ! » hurlera-t-il devant les journalistes à Djelfa. Un mois après, Zerhouni monte une cabale : le directeur du *Matin* est arrêté à l'aéroport pour « détention de bons d'épargne ». Les Douanes s'élèvent contre l'abus de pouvoir et innocentent le journaliste, mais Zerhouni fait pression. La justice est « instruite », Mohamed Benchicou frôle de peu la prison mais le juge d'instruction d'El Harrach, Djamel Aïdouni, le place sous contrôle judiciaire et lui interdit de quitter le territoire national. Un ministre de Bouteflika, Tayeb Louh, ancien leader du Syndicat

national des magistrats (SNM) et inféodé au clan présidentiel, dirige personnellement le dossier. Deux mois plus tard, le juge Aïdouni est promu secrétaire général du Syndicat national des magistrats acquis au clan présidentiel !

A trois mois de la fin de son mandat, Bouteflika était toujours persona non grata en Kabylie, région fermée aux officiels et aux élections. Les concessions de dernière minute, comme la reconnaissance de la langue amazigh, l'offre de dialogue sur l'application de la plate-forme d'El Kseur, n'y feront rien : Bouteflika bouclera son mandat sans avoir refermé la plaie kabyle.

Le président Bouteflika redeviendra putschiste quand il lui fallut assurer le succès de la stratégie électorale du candidat Bouteflika.

L'homme reviendra, en effet, à ses premières passions pour le coup d'Etat dès que fut établi le refus du FLN et de l'Armée de lui apporter leur soutien pour un second mandat à partir de 2004. Il ne lui restait qu'à s'incruster au pouvoir par la force. Son but principal : s'imposer comme candidat du FLN et de l'Armée envers et contre leur volonté. Méthode choisie : renverser la direction du FLN élue en mars 2003 par un congrès, qui a consacré le divorce avec le président ; créer une tension psychologique autour de l'Armée qui ferait réfléchir les généraux et, surtout, infléchir leur détermination.

Pour réussir son coup d'Etat contre le FLN, Abdelaziz Bouteflika a ressorti la formule gagnante de 1965, celle qui lui a servi avec bonheur pour évincer Ben Bella et s'installer au pouvoir durant quinze longues années. Mêmes hommes, mêmes procédés, même roublardise, mais aussi, mêmes appellations.

Bouteflika confiera la conception du putsch de 2003 à l'homme qui a « habillé » le putsch de 1965 : Mohamed

Bedjaoui. « Le 21 juin 1965, deux jours après le putsch, j'ai croisé Bouteflika en compagnie de Bedjaoui. Il ne le quittera plus... », se souvient Bachir Boumaza. Le juriste des coups de force aidera à mûrir le concept de Conseil de la Révolution dont il trouvera avec brio les justifications juridiques pour marier avantageusement le Dalloz avec le kalachnikov.

C'est le même Bedjaoui qui va être l'architecte du putsch de 2003 contre la direction du FLN.

Première étape : créer un mouvement de contestation inféodé à Bouteflika, dit « Comité du redressement du FLN », dirigé par le ministre des Affaires étrangères, Abdelaziz Belkhadem, et lui donner une existence juridique formelle. On notera que Belkhadem est chargé du même ministère qu'occupait Bouteflika à l'heure de renverser Ben Bella en 1965. Diriger la diplomatie algérienne confère décidément des vertus insurrectionnelles, et il n'est pas insignifiant que le président Bouteflika s'en soit rappelé pour désigner l'homme chargé de faire tomber Ali Benflis. « Même l'appellation de "redresseurs" a été utilisée pour la première fois par le leader chinois Chou En-Lai, le 19 juin 1965, en parlant des organisateurs du putsch contre Ben Bella », rappelle Boumaza.

Seconde étape : destituer la direction du FLN en invalidant le 8^e congrès qui lui a donné le jour. Bedjaoui va tenter de le faire annuler par la justice en faisant déposer par le « Comité du redressement du FLN » une plainte devant la chambre administrative dont le président sera soumis à rude pression. Le 8^e congrès du FLN sera invalidé le 30 décembre 2003 et le FLN gelé.

Bouteflika limogera tous les juges qui auront rechigné à prendre partie pour le putsch. Cela sera le cas pour le procureur-adjoint d'Alger, pour le président de la cour d'Alger,

pour le président du Conseil d'Etat et pour le secrétaire général du SNM.

Les titres de la presse libre soupçonnés d'être hostiles au président-candidat Bouteflika vont, eux aussi, faire les frais de la stratégie putschiste de Bouteflika à partir de l'été 2003.

Ici aussi, l'homme n'innove pas : en juin 1965, les auteurs du coup d'Etat avaient commencé par éliminer les journaux incommodes, notamment le quotidien *Alger républicain*, proche des communistes, pour les remplacer par des gazettes officielles, dont *El Moudjahid*.

Le 14 août 2003, 6 quotidiens parmi les plus influents sont interdits de paraître ⁽¹⁾ sur décision des imprimeries d'Etat actionnées par le pouvoir. Ils ne reviendront dans les kiosques qu'après avoir payé de lourdes factures qu'un journal qualifiera joliment de « rançon ». S'ensuit, le même mois, un harcèlement policier sans précédent dans l'histoire de la presse algérienne. Les directeurs des quotidiens incriminés sont arrêtés et conduits au commissariat central pour de longs interrogatoires auxquels ils décident de ne pas répondre. Les procès succèdent aux procès. Le fisc s'en mêle : les titres mal-aimés se verront frappés de lourdes impositions dont ils sont sommés de s'acquitter immédiatement sous peine de saisie de leurs avoirs. Bouteflika, devenu candidat, a oublié les professions de foi du président qui, plastronnant devant les observateurs étrangers, s'engageait à ne jamais inquiéter la presse, se comparant volontiers à l'ancien président américain Jefferson :

« La presse comme l'opposition font partie des éléments incontournables de la démocratie, en ce sens qu'ils constituent les

1. Il s'agit d'*El Khabar*, *Liberté*, *Le Soir d'Algérie*, *l'Expression*, *Er Raï* et *Le Matin*.

antidotes aux tentatives de dérive ou d'excès dans l'exercice du pouvoir, n'hésite-t-il pas à affirmer à l'hebdomadaire français *L'Express*. Mais je ne le répéterai jamais assez, je suis un fervent admirateur du président Jefferson, qui aurait préféré un pays où la presse est libre à un pays qui aurait eu un bon gouvernement. Nous sommes en phase d'apprentissage. Je suis sûr que nous apprendrons un jour. » ⁽¹⁾

L'homme qui parlait ainsi venait à peine d'accéder au fauteuil présidentiel. Il se prêtait avec grâce à la parodie du pouvoir. Une fois le second mandat compromis, il changera de discours pour entreprendre d'éliminer tout le dispositif de ses adversaires dans lequel, évidemment, il inclut la presse. « C'est l'opprobre, l'infamie, le K.-O. politique international, qui ont commencé à le menacer — il n'est plus reçu, dans certaines capitales, que dans des petits salons et devant témoins —, qui ont poussé Bouteflika à vouloir bâillonner la presse indépendante », souligne le général Nezzar. « Bouteflika aime s'adonner à la comédie, camper le personnage des autres, frimer quand rien ne le menace, souligne Chérif Belkacem. Au moindre danger cependant, il redevient mégalo-peureux. Il cesse la comédie et passe aux choses sérieuses. »

Les graves atteintes à la liberté de la presse entament le crédit du président : l'Algérie dégringole à la 108^e place au classement mondial 2003 pour le respect de la liberté de la presse, établi par Reporters sans frontières. Le Parlement européen dépêche une délégation pour s'informer de la situation. La France s'inquiète par la voix de son ministre des Affaires étrangères : « La France est profondément attachée au respect de la liberté de la presse partout dans le monde, rappelle Dominique de Villepin le 7 novem-

1. *L'Express* du 22 août 1999.

bre 2003. Celle-ci constitue une composante essentielle de l'Etat de droit. L'existence en Algérie d'une presse dont la liberté de ton et d'opinion est souvent soulignée représente un acquis important. C'est pourquoi la France a publiquement marqué son souhait que des solutions soient rapidement trouvées aux difficultés rencontrées depuis l'été par une partie de la presse privée algérienne et certaines de ses figures les plus emblématiques. »

En décembre 2003, à trois mois de la fin de son mandat, le président est épinglé par un journal de Séoul sur la suspension qui a frappé les journaux algériens. Bouteflika se réfugie dans le mensonge : « La liberté de la presse est totale en Algérie. Si des journaux sont confrontés à des problèmes avec leurs imprimeurs, c'est parce qu'ils ne s'acquittent pas de leurs dettes. Cela n'a rien à voir avec la liberté de la presse. »

Pendant ce temps, Jefferson souriait dans sa tombe.

La répression qui s'abat sur la presse traduit donc chez Bouteflika un état de panique, et cette panique s'explique principalement par le fait que l'Armée, en cette cinquième année du mandat, lui a retiré son soutien politique. M'hammed Yazid, ancien ministre de l'Information au sein du GPRA, établissait brillamment, à la veille de sa mort, le lien entre le harcèlement de la presse, l'itinéraire de putschiste du président et son désarroi :

« Les harcèlements, les mesures d'oppression et les poursuites judiciaires s'expliquent par le fait qu'on continue d'avoir comme gestionnaires des affaires du pays des gens qui ne croient pas à la démocratie et qui étaient contre la Constitution de 1989, qui a introduit le multipartisme dans la vie politique. Ces mêmes gens ont été amenés et installés à la tête du pays par un système qui perdure depuis l'indépendance. A partir de 1962, nous

avons connu une usurpation du pouvoir par des institutions qui s'inscrivaient dans la logique du parti unique. Et cela explique les développements qui nous ont amenés à avril 1999 où un président dit de "consensus" a été installé à El Mouradia à la suite d'une mascarade électorale. Ce système politique approche de sa fin. Les gouvernants du pays réalisent qu'ils ne bénéficient plus du soutien de l'Armée. Alors, ces gouvernants, à leur tête Bouteflika, sont des gens affolés. Des gens qui réalisent que, malgré toutes les tentatives d'étouffer le multipartisme, de supprimer les libertés, il reste une vie politique qui est limitée à la presse privée. Ce qui fait d'elle le seul contre-pouvoir dans le pays. Alors, les mesures prises contre la presse traduisent un affolement, une panique. » ⁽¹⁾

Comment ce Bouteflika, filleul de l'Armée, en est-il venu à perdre le soutien filial de l'institution au point de succomber à l'affolement, de s'abaisser en 2003 à renouveler des putschs personnels pour s'agripper au trône ? C'est que l'homme, succombant à la tentation monarchique, a joué et perdu. Il a choisi, par passion pour le pouvoir personnel, de briser le pacte d'honneur de 1999 qui le liait à l'Armée, dont la puissance et la fonction de gardienne de la Constitution l'empêchaient de réaliser le vieux fantasme de tout putschiste endurci : avoir tout le trône et pour toujours. La méthode utilisée par Bouteflika n'est pas nouvelle : elle consistait à réveiller les généraux sur leur vulnérabilité, à les rappeler aux risques qu'ils encouraient à user plus longtemps d'une certaine autorité qu'il pense déclinante, à les déconsidérer aux yeux de l'opinion algérienne et étrangère, à les

1. Interview à *Liberté* du 17 septembre 2003.

rabaisser par une violente campagne de dénigrement et de calomnies, à appuyer précisément là où cela fait le plus mal : les accusations de toutes sortes qui mènent tout droit au tribunal de La Haye.

Bouteflika, en vieux pratiquant des pronunciamientos, méditant le sort de Ben Bella, a compris que l'autocratie qui peuple ses lubies était impensable tant que ses parrains gardaient leur autorité sur les leviers de décision.

« Il n'a jamais caché son intention de doubler les généraux et à se venger d'eux, et je m'étonne qu'ils s'en étonnent, soutient Sid-Ahmed Ghozali. Quand j'étais Chef de gouvernement sous Boudiaf, il est venu me voir spécialement pour me dire textuellement : "Je te croyais plus malin que ça. Tu aurais pu profiter de l'occasion historique pour les culbuter (*telaâbelhoum bkerî-houm*). Ce ne sont que des nullards... Tu as raté une occasion unique d'être le maître." Il ne savait pas que l'essentiel pour moi n'était pas de faire aux militaires un enfant dans le dos. Mais, lui, il était haineux envers les généraux auxquels il ne pardonnera jamais l'arrogance de lui avoir barré le chemin du palais présidentiel en 1979. Il était prêt à tout par sentiment de haine et de revanche et son accession à la présidence est l'opportunité rêvée pour assouvir cette vieille rancœur. Et il se venge de la meilleure manière qui soit. »

Dans sa folie revancharde, le chef de l'Etat n'a à aucun moment réalisé que les coups portés à la hiérarchie militaire étaient encaissés par le pays tout entier, qu'ils fragilisaient autant les généraux que l'Algérie. « Il a une approche réductrice et velléitaire de l'Armée, souligne Bachir Boumaza. Il ne veut pas y voir un pilier de l'Etat-nation, mais juste un ensemble d'adversaires à abattre. »

L'Armée encaisse mal les premiers coups de boutoir de

celui qu'elle a coopté, si on en croit le récit du général Khaled Nezzar :

« Reçu au ministère de la Défense en pleine canicule, il contraint ceux qui lui ont déroulé le tapis à l'écouter debout pendant des heures entières afin que la caméra immortalise la posture : une sorte de garde-à-vous inconfortable devant sa grandeur. Qu'est-ce à dire ? L'homme a-t-il des revanches à prendre ? Contre qui veut-il se mesurer ? Pour qui se prend-il ? On se regarde perplexe. Cette première *hogra* de Bouteflika indispose beaucoup de responsables et leur fait voir différemment le "cavalier" pour lequel ils ont massivement voté. Il ose toujours davantage. Il le pense et il le dit : "J'ai révélé le véritable niveau de ces types." Il veut dire que ceux qui ont privilégié sa candidature n'ont aucune envergure, qu'ils ne sont rien par eux-mêmes, qu'ils ont tenu et qu'ils tiennent par "la mécanique du pouvoir". On commence alors à deviner que ces "piques" verbales et ces actes provocateurs ne sont pas seulement des "dérapages" non contrôlés. Ils sont un clin d'œil à la galerie étrangère qui l'observe : l'Internationale socialiste, le pot-pourri de nostalgiques de l'Algérie française, les trotskistes qui font une fixation sur les institutions militaires, en général, et sur l'Armée algérienne, en particulier, les éditeurs aux ordres de services très spéciaux et leurs supplétifs indigènes et aussi, bien sûr, les ONG qui ont inventé un code de bonne conduite que doivent suivre ceux qui prétendent à la respectabilité. » ⁽¹⁾

C'est que la stratégie choisie par Bouteflika pour inhiber, puis évincer les chefs militaires de la décision politique a consisté précisément à profiter de leur fragilité, celle-là même dont il avait pour mission d'éviter qu'elle ne les expose aux risques majeurs :

1. Khaled Nezzar, *Bouteflika, un homme, un bilan*, Apic, 2003.

la menace d'un jugement international pour atteinte aux droits de l'homme. Les généraux soupçonnent Bouteflika de les fragiliser auprès de l'opinion internationale en leur imputant la responsabilité de massacres de civils et en instrumentant notamment le dossier des disparus. Un officier politologue parle d'« alliance implicite contractée avec le courant islamiste qui semble accepter de déléguer au chef de l'Etat la mission de solder le passif avec la hiérarchie militaire ». ⁽¹⁾

Les faits leur donnaient d'autant plus raison que Bouteflika ne ratait aucune occasion d'inviter les organisations non gouvernementales occidentales à venir étudier la situation des droits de l'homme en Algérie, dans l'espoir d'accabler les généraux et les pousser vers la sortie. Quand trois livres-réquisitoires paraissent en France qui accusent les chefs militaires de crimes contre la population civile, tous les regards se tournent vers Bouteflika. Le président laisse faire. Le gouvernement se tait et laisse les chefs de l'Armée se défendre seuls face à la campagne de dénigrement. Le chef de l'état-major, Mohamed Lamari, eut à le rappeler publiquement et en termes crus au ministre de la Communication, Mehieddine Amimour, qu'il croisa à l'aéroport d'Alger.

Bouteflika échouera toutefois à impliquer l'Armée dans la répression en Kabylie.

« Certains ont affirmé que l'Armée est derrière l'assassinat du jeune Massinissa Guermah, cela est archifaux, soutient au quotidien *Le Soir d'Algérie* un haut responsable de la hiérarchie militaire, dont on apprendra plus tard qu'il s'agissait du général Mohamed Lamari, chef d'état-major. Nous avons invité la commission d'enquête à aller enquêter là où elle voudra le faire pour

1. *Le Soir d'Algérie* du 21 décembre 2003.

qu'elle ne reste pas aux portes des casernes, comme elle le laisse entendre dans son rapport préliminaire. Même les militaires mis en prison pour usage d'armes, elle n'a pas jugé utile de les rencontrer alors qu'elle avait l'autorisation de le faire. » ⁽¹⁾

L'Armée n'interviendra jamais dans la répression en Kabylie.

Bouteflika a longtemps agité sous le nez des généraux le spectre des disparus de la guerre contre le terrorisme et dont l'Armée algérienne est accusée d'en avoir exécuté froidement une bonne partie. « Moi-même j'ai un neveu disparu », annonce-t-il des dizaines de fois à la presse étrangère, comme pour se disculper de l'affaire.

Ce neveu disparu rendu célèbre par le président est en vérité le fils du demi-frère de Bouteflika, Mohamed. Ce dernier, né d'un premier mariage de la mère de Bouteflika, n'a jamais été accepté par la fratrie qui l'a déshérité. Mohamed décédera sans que l'injustice fut réparée, et c'est en venant à Alger pour en savoir plus sur l'affaire que son fils, le fameux « neveu disparu » de Bouteflika, trouvera étrangement la mort.

De mauvaises langues de militaires aigris suggèrent d'orienter les recherches vers le jardin de la maison familiale des Bouteflika, à Sidi Fredj...

Utiliser l'islamisme contre l'Armée a conduit Bouteflika jusqu'à disculper les terroristes dont les tueries sont devenues « une violence qui répondait à une première violence », allusion à l'interruption du processus électoral de 1992. Déplacer ainsi la nature de la crise réhabilitait l'islamisme armé et reléguait la résistance antiterroriste à un combat de clan.

Bouteflika amnistiera les terroristes sans l'avis des généraux

1. *Le Soir d'Algérie* du 23 juin 2002.

et tentera de pactiser avec les islamistes au-delà de ce qui était convenu en 1999. « L'amnistie, nous l'avons apprise à l'Armée en même temps que l'ensemble des Algériens, révèle le général Mohamed Lamari, chef d'état-major. Et d'ailleurs, pour qu'il y ait amnistie, il faut qu'il y ait jugement. Au début, il n'était question que d'une déclaration sur l'honneur du terroriste attestant qu'il n'a pas participé à des assassinats, sans que cela conduise à l'absoudre de poursuites judiciaires si une enquête venait à confirmer son implication dans une tuerie. » ⁽¹⁾

La fameuse concorde nationale, avortée de justesse, scellera le divorce : le président, aux yeux des généraux, avait choisi son camp.

Les chefs militaires l'accusent de pactiser avec les islamistes pour s'en assurer du soutien lors des élections de 2004. « Voilà qu'à présent il balaie d'un revers de la main dix ans de résistance, qu'il fait appel aux fourriers brevetés de l'intégrisme pour s'assurer des voix militantes afin de rester au pouvoir », constate Nezzar.

Résultat : le président de la République a placé consciemment ou inconsciemment l'Algérie sous le double chantage des enquêteurs internationaux et des groupes de pression islamistes. Les premiers ont assujéti l'ouverture économique au « retour de la transparence politique », les seconds ont conditionné la paix et les réformes sociales à « la réhabilitation du FIS », les deux s'entendant pour bloquer tout progrès. L'immobilisme bouteflikien tout au long des cinq années de règne tient en grande partie à ce qu'il a préféré les intrigues de sérail et son destin personnel à celui de l'Algérie.

1. *Le Soir d'Algérie* du 23 juin 2002.

L'Armée aura quand même empêché son filleul d'infliger au pays deux grosses mésaventures : abdiquer devant les islamistes à leurs conditions et amender la Constitution pour y prescrire le pouvoir présidentiel sans partage et à vie.

« Quel pacte sacré l'Algérie a fait donc avec cet homme et sa famille pour qu'elle doive les subir jusqu'au fond de l'abîme ? s'indigne le général Nezzar, exprimant un sentiment de révolusion qui semble avoir gagné, en cette fin d'année 2003, toute la hiérarchie militaire. J'ai honte pour mon pays, livré au bon vouloir d'un homme qui préfère aux institutions de la République sa famille et son clan. Où sont les avancées démocratiques lorsque la Constitution, les lois et les règlements sont violés par le fait du prince ? On ne peut pratiquer le coup d'Etat permanent, se construire un tremplin en or massif pour le rebond de 2004 avec l'argent du Trésor public et pérorer, la bouche en cul de poule, qu'on veut rempiler parce qu'on aime l'Algérie ! Je le dis, sans ambages, que c'est prendre les Algériens pour des c....»

A 67 ans, Abdelaziz Bouteflika venait de réaliser que le monde n'est plus ce qu'il était, que les faux civils n'y avaient plus de place, qu'ils pouvaient être battus, sur le terrain démocratique, par des militaires.

2

Le maquisard

Le ton est un tantinet badin mais volontiers bravache :

« L'Armée ? Moi je me sens d'abord son chef et, en plus, moi-même je viens de l'Armée de libération nationale. Vous savez, quand j'étais officier, beaucoup de généraux actuels n'étaient peut-être même pas dans l'Armée. » ⁽¹⁾

Il n'en fallait pas plus pour s'octroyer une indiscutable prééminence par une bravoure passée à défaut de l'avoir par un génie présent. Bouteflika opposait le prestige de Novembre à la puissance des galons. Il n'était pas seulement le président fraîchement élu d'un pays accroché à l'espoir de l'homme providentiel, il en aurait été aussi, et donc surtout, le libérateur. Bouteflika sait faire appel au commandant Si Abdelkader pour faire respecter le chef de l'Etat. La respectabilité du kalachnikov reste toujours l'imparable solution aux éternels problèmes de légitimité.

La réplique viendra quatre ans plus tard de la bouche d'un général : « Dans quel grand livre de la guerre de libération

1. Sur TF1, le 1^{er} décembre 1999.

Bouteflika a-t-il écrit d'inoubliables pages de gloire ? A-t-il squatté la ligne Morice, comme la plupart de ceux qu'il veut rabaisser ? Au pays des grands baroudeurs, il y a un certain ridicule à jouer des biceps. » ⁽¹⁾

La polémique était plantée : le maquisard Bouteflika, alias commandant Si Abdelkader, a-t-il vraiment existé ? Autrement dit, Bouteflika est-il un faux moudjahid ?

Curieusement, les historiques seront les premiers à douter du passé guerrier de Bouteflika. A l'évocation, ils se trouvent même un accent méprisant. « Le commandant Abdelkader est une invention tout comme la légende de "Abdelkader El Mali". L'itinéraire de Bouteflika au maquis se résume à deux désertions dont on n'a jamais voulu parler », assure le commandant Azzedine qui était, avec Kaïd Ahmed et Ali Mendjeli, l'un des trois adjoints de Boumediène au sein de l'état-major général.

Ferhat Abbas, ancien président du GPRA, est aussi féroce :

« Avant même notre retour en Algérie, Bouteflika disait à des amis tunisiens : "Retenez bien mon nom, vous entendrez parler de moi." Il est regrettable que l'on n'ait pas entendu parler de lui pendant que des hommes de son âge mouraient dans les maquis. » ⁽²⁾

L'allusion est claire : le commandant Abdelkader, alias Abdelaziz Bouteflika, n'est pas connu pour avoir pris les armes. N'ayant jamais exposé sa vie face à l'ennemi, il ne devrait sa notoriété de maquisard qu'à l'irradiation du prestige de Boumediène dont il aurait abusé de l'aile protectrice.

Il est vrai que la bravoure antérieure de Bouteflika n'avait laissé

1. Khaled Nezzar, *Bouteflika, un homme, un bilan*, Editions Apic, 2003.

2. Ferhat Abbas, *L'indépendance confisquée*, Flammarion, 1984.

aucun souvenir impérissable. Le nom d'Abdelaziz Bouteflika ne figure dans aucune des structures dirigeantes du FLN et ne se trouve lié à aucun épisode marquant de la guerre de libération. Rares sont les auteurs qui le citent dans leurs ouvrages comme acteur du mouvement de libération. Cette carence allait tout de suite s'imposer comme un handicap majeur, l'homme devant se prévaloir d'une renommée dont on ne trouvait nulle trace dans les écrits historiques.

Omission révélatrice de la petite considération qu'ils portent au maquisard Bouteflika, les chefs militaires évitent soigneusement d'évoquer les antécédents guerriers du personnage parmi les mérites qui les ont incités à le coopter en 1999. Emporté par sa colère, le général Khaled Nezzar ira jusqu'à perdre retenue :

« Il s'oublie. Est-il venu au pouvoir sur des exploits de foudre de guerre ? Où est donc son apport à la Révolution lorsque son nom n'est lié qu'à la sape, au complot et au coup d'Etat ? » ⁽¹⁾

Ces accents rageurs ne sont, en fait, pas seulement ceux d'un homme en colère. En évoquant la ligne Morice, Khaled Nezzar signifiait que, contrairement à Bouteflika, lui l'avait franchie en officier de l'Armée des frontières, en entrant le 3 juillet 1962 dans la Wilaya II aux côtés des colonels Selim Saâdi, Abdelghani, Bensalem, Chabou, Othmane, Abbas ou Kaïd Ahmed.

« *Matakedhbou hatan imoutou kbar el houma* » ⁽²⁾, assène le général. Un adage populaire à l'ironie suffisamment impitoyable pour dissuader Bouteflika, s'il l'avait médité, de s'aventurer dans la comparaison des mérites.

Car l'homme s'exposera parfois, et lourdement, aux conséquences de sa vanité face aux authentiques ténors de la

1. Khaled Nezzar, op. cit.

2. « Ne mentez jamais tant que les anciens sont encore vivants. »

Révolution. On rapporte, à ce propos, la réplique cinglante qu'Ali Kafi dut opposer en 1993 à Abdelaziz Bouteflika.

L'ancien chef de la Wilaya II occupait les fonctions de président du Haut-Comité d'Etat après l'assassinat de Mohamed Boudiaf quand il reçut, en 1992, une doléance de Bouteflika, subitement disposé à reprendre du service à condition de jouir d'un poste honorable. Kafi lui fit deux propositions dont aucune n'eut l'heur de plaire au postulant. « Je suis un trop grand joueur pour rester sur le banc de touche », aurait dit Bouteflika au président du HCE. Kafi, désarçonné par l'aplomb de son interlocuteur, eut l'idée de lui rappeler son modeste passé de maquisard par cette riposte mémorable : « Mais ya Si Abdelaziz, moi j'étais déjà colonel quand tu n'étais rien du tout et j'ai pourtant accepté les fonctions sous ton règne... » Kafi faisait allusion aux différents postes d'ambassadeur qu'il occupa sous l'autorité de Bouteflika alors ministre des Affaires étrangères.

Aussi l'obstination chez Bouteflika à rappeler l'ancienneté du galon n'obéit-elle pas qu'à une velléité taquine. C'est surtout une façon pour lui d'affirmer, au moyen du souvenir, une autorité qu'il sait discutabile.

Quand on a eu l'audace de se comparer à Napoléon, il convient d'avoir eu celle de l'empereur des djebels. Bouteflika est conscient que l'on n'a pas de destin politique sans épopée combattante. En tout cas, pas dans cette Algérie dont il vient de prendre les rênes et où subsiste toujours la génération des libérateurs au jugement implacable, gardienne d'une mémoire dont elle répugne à partager les mérites. Le nouveau président saisit tout de suite l'urgence d'avoir une place honorable dans cette mémoire-là. Un certain passé plaide déjà pour lui, mais il lui faut l'enjoliver pour que trépassent les derniers doutes. Le nouveau président

va donc à son tour s'autoriser des libertés avec son parcours personnel pour donner du muscle à son prestige. Du muscle, mais aussi un peu de cette honorabilité du résistant qui, seule, vous attribue la déférence gaullienne.

Il n'en gardera pas d'excessifs remords : d'autres avant lui se sont laissés tenter à profiter de la brume qui enveloppe l'histoire de l'Algérie combattante, de cette indulgence intéressée qui ferme les yeux sur les fausses glorioles des uns et les vraies trahisons des autres.

Arracher cette déférence gaullienne est pour Bouteflika, en cet été 1999, un moyen providentiel d'asseoir son grand projet du moment : la main tendue aux islamistes armés, cette fameuse concorde civile sur laquelle reposent ses ambitions de nobeliste. Il lui faut décrocher l'indiscutable légitimité d'un De Gaulle imposant à l'opinion française « la paix des braves » avec le FLN. Le raisonnement du nouveau président est fort simple : seul un honorable combattant forgé à l'horreur de la guerre est fondé historiquement à parler de paix pour en connaître la valeur mieux que quiconque. Alors, à la manière de l'emblématique chef de la résistance française pactisant avec le FLN, le commandant Si Abdelkader va offrir sa main au GIA.

Bouteflika va emprunter l'ascendant du grand général en enjolivant son propre passé de combattant.

De Gaulle s'adressera beaucoup aux Algériens cet été 1999 :

« Moi, pour ce qui me concerne, à dix-sept ans, j'ai choisi de mourir en service commandé. Alors, ce n'est pas à mon âge que je vais marchander mes journées à mon pays. J'ai gagé ce qui me reste à vivre au redressement de mon pays », s'ouvre-t-il sur une télévision française. ⁽¹⁾

1. Sur TF1, le 1^{er} décembre 1999.

Appelé au chevet du pays malade, il lui refait le serment de 1958 : « Avec l'aide de Dieu, je réaliserai la paix, quoi qu'il m'en coûte. C'est l'aspiration du peuple et je ne vis que par le peuple et pour le peuple. » ⁽¹⁾

Les journalistes français s'en aperçoivent. « Votre référendum, l'appel du peuple, cela évoque fortement De Gaulle. Avez-vous parfois pensé à lui ? » demande, faussement candide, le reporter de *Paris Match*. ⁽²⁾ Abdelaziz Bouteflika, ravi de la comparaison, ne dément pas : « J'ai eu l'honneur de le connaître. Il a commencé l'entretien par ces mots : “Vous et moi (vous, c'étaient les Algériens ; moi, c'était la France, je l'avais compris), nous nous estimons parce que, d'un côté comme de l'autre, nous nous sommes bien battus.” Je me suis senti tout de suite à l'aise. »

La caricature gaullienne finira, cependant, par le discréditer. Tel De Gaulle rendant hommage au FLN dont il a lui-même éprouvé la bravoure au combat, le moudjahid Bouteflika érigeria Abassi Madani en « brave résistant » :

« J'ai beaucoup de respect pour M. Abassi Madani parce que je partage avec lui le compagnonnage d'armes et la fraternité de combat. Il a été ALN, comme moi ; il a été FLN, comme moi. Qu'il soit ailleurs politiquement maintenant et que moi, je me trouve ailleurs ne me fait pas oublier qu'à un certain moment crucial de l'histoire de mon pays nous étions du même côté. » ⁽³⁾

En conférant si légèrement une renommée de « compagnon d'armes » à un maquisard inconnu sous prétexte qu'il est devenu leader islamiste, le président contribuait lui-même à jeter le doute

1. *La Dépêche du Midi*, 4 septembre 1999.

2. *Paris Match*, op.

3. Au Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI du 12 septembre 1999.

sur son propre passé de maquisard. Le tacticien Bouteflika venait de piéger le combattant Si Abdelkader.

Comme dans tout, il aura aussi abusé de la contrefaçon.

Abassi Madani, pour sa part, ne témoignera jamais des mêmes égards envers Bouteflika qu'il tenait en piètre estime. Bouteflika en fit l'amère expérience en 1989, en pleine apogée du Front islamique du salut (FIS). Cet été-là, soucieux de connaître l'homme fort du moment, Bouteflika suggéra à un couple d'amis, les Hassani, proches d'Abassi Madani, d'organiser un déjeuner auquel serait convié le tristement célèbre islamiste. L'entrevue se déroula très mal. A l'heure du thé, Abassi Madani posa à Bouteflika la question fatale : « Est-il exact, Si Abdelaziz, que vous avez volé l'argent de l'Etat comme il se raconte un peu partout ? » Bouteflika rougit et bredouilla des explications confuses qui mirent fin au déjeuner.

L'aura guerrière du résistant Bouteflika tient en trois réputations : compagnon du colonel Houari Boumediène à l'état-major général ; commandant du « front du Mali » dont il gardera le surnom d'« Abdelkader El Mali » ; émissaire chez les cinq leaders du FLN détenus à Aulnoy où il aida au choix de Ben Bella. ⁽¹⁾

Pareille version de faits d'armes est inattaquable en ce qu'elle est un subtil mélange de vérités, de falsifications et d'omissions. Tout n'y est pas faux ; rien n'y est vrai.

Une parfaite biographie officielle du chef de l'Etat procure discrètement les cerises du gâteau sous forme de nouveaux mérites négligemment suggérés :

« Abdelaziz Bouteflika, né le 2 mars 1937 à Oujda, milite très tôt pour la cause nationale ; il achève ses études secondaires

1. Lire chapitre « Le civil ».

quand il rejoint l'ALN en 1956. Il est chargé d'une double mission de contrôleur général de la Wilaya V en 1957 et 1958. Officier en Zone IV et en Zone VII de la Wilaya V, il est ensuite attaché au PC de la Wilaya V, puis, successivement, au PC de l'état-major "Ouest" et au PC de l'état-major général, avant d'être affecté, en 1960, aux frontières méridionales du pays pour commander le "front du Mali". En 1961, il entrera clandestinement en France dans le cadre d'une mission de contact avec les leaders historiques détenus à Aulnoy. » ⁽¹⁾

L'opinion est donc avertie : le nouveau chef de l'Etat algérien ne doit sa gloire qu'à de hauts faits d'armes contre l'occupant et ne s'en laissera conter par personne.

Le maquisard Bouteflika va étrenner rapidement sa nouvelle carte de visite de moudjahid historique. Pour compenser un crédit historique aléatoire, Bouteflika va d'abord s'attacher la sympathie de grandes figures de la lutte armée au jugement plus clément que celui d'Azzedine, Nezzar ou Kafi. A-t-il usé d'une certaine subornation morale, affective ou matérielle pour arriver à ses fins ? Toujours est-il que Bouteflika obtiendra l'allégeance de légendaires baroudeurs de l'ALN. Zohra Drif et Yacef Saâdi, figures mythiques de la Bataille d'Alger, Abderezak Bouhara ou encore Tahar Zbiri, ancien commandant de la Wilaya I et chef d'état-major sous Ben Bella, deviendront l'un après l'autre de précieux alibis aux cheveux blancs.

Dans cette compétition pour la renommée, le président Bouteflika engage d'autres opérations de charme qui finiront par séduire à défaut de convaincre. En visite à l'intérieur du

1. Site web de la Présidence de la République algérienne : www.elmouradia.dz

pays, le président prendra soin, en effet, de laisser, bien souvent, sa place au commandant Abdelkader. Comme pour éprouver l'intacte réputation du moudjahid, il mélangera régulièrement ses lauriers avec ceux d'illustres héros de la guerre, embrassant tantôt la famille de Ben Boulaïd à Batna, tantôt celle de Ben M'hidi, l'invité Bouteflika veillant soigneusement au caractère improvisé des rencontres en se faisant accompagner des caméras de la télévision. Les ors de la présidence de la République se mettaient alors au service de la légende. Dans une société où la coutume impose aux dirigeants une certaine retenue sur leurs faits de guerre, cet étalage ostentatoire d'un prestige passé engendre malaise. Qu'importe : l'essentiel est d'anoblir le soldat, d'ajouter de la grandeur à des états de service qui remontent quand même à 1956 !

« C'est dans son tempérament de se faire valoir aux dépens des choses les plus sacrées, comme le sang des chouchada ou la guerre de libération, soulignera Chérif Belkacem. Il est le personnage central. Son intérêt avant tout. Et il a ce don de savoir exploiter les situations. »

En vérité, le président ne s'est pas seulement fabriqué un passé de grand moudjahid, il en a surtout inventé le panache.

Le maquisard Bouteflika eut deux vies : avant et après avoir connu Boumediène.

Son talent fut d'avoir enterré très vite la première pour se consacrer à profiter de l'ombre prestigieuse du chef de la Wilaya V dont il accompagnera toutes les ascensions.

Le jeune Abdelaziz fut recruté à Oujda à dix-neuf ans, lors de la grève de 1956, par l'ALN alors qu'il était en classe de terminale au lycée Abdelmoumène. « L'essentiel, c'est l'engagement », rappelle Chérif Belkacem qui l'a connu en pleine guerre, du

côté des frontières algéro-marocaines, en 1957. Rejoindre la résistance était, cela dit, une obligation incontournable pour les étudiants algériens, sous peine d'être poursuivis pour désertion. Bouteflika a répondu à dix-neuf ans à un devoir qu'ont préféré fuir bien de ses congénères exilés au Maroc. D'éminents ministres de Bouteflika, alors étudiants à Casablanca à la même époque, ont préféré désobéir à l'appel de Boussouf et rejoindre l'Europe et l'Amérique plutôt que le maquis. Ils répondront, en revanche, et avec zèle, à l'appel du pouvoir prodigue, quarante années plus tard en 1999, pour servir le pays avec une âme intacte de coopérants. Bouteflika les imposera au gouvernement malgré l'opposition des services de renseignements de l'Armée qui en avaient rejeté la candidature pour désertion avérée !

Le jeune Bouteflika est affecté, pour y accomplir l'instruction militaire, à l'Ecole des cadres de l'ALN de Kerdani, entre Nador et Oujda, que dirigeait Abdellah Larbaoui, dit capitaine Mahmoud, futur secrétaire d'Etat à l'hydraulique sous Boumediène. Larbaoui trouve le jeune Bouteflika trop chétif et le refuse dans son établissement. Sa petite corpulence lui vaudra d'ailleurs le sobriquet de « *mikrada* » (petit singe) dont aimait à l'affubler Abdelhafid Boussouf qui commandait la Wilaya V.

Bouteflika entrera finalement, après intervention du commandement, à l'Ecole des cadres où il fera la connaissance d'une recrue qui ne le quittera plus : Nourredine Yazid Zerhouni.

Le compagnonnage entre Bouteflika et Zerhouni, s'il date de ce moment-là, ne fut pas toujours harmonieux, contrairement à ce que laisse supposer la complicité qui lie les deux hommes depuis 1999. Quelques piquantes trahisons l'ont émaillé.

Pendant la guerre, leurs itinéraires respectifs ne se sont pas beaucoup croisés : Zerhouni fera carrière au Ministère de

l'armement et des liaisons générales (MALG), qui donnera naissance à la Sécurité militaire dont Zerhouni sera l'un des chefs ; Bouteflika suivra Boumediène jusqu'à en être le ministre des Affaires étrangères. Sous le règne de Boumediène, Zerhouni, adjoint de Kasdi Merbah à la tête de la Sécurité militaire, ne fut pas étranger à certains rapports accablants contre le noceur diplomate Abdelaziz Bouteflika, dont certains furent, selon Nezzar, établis par son propre cousin, Ferhat Zerhouni. Sous Chadli, le lucide Yazid Zerhouni, lors de la session du Comité central de décembre 1981, votera pour l'exclusion de Bouteflika du FLN ! « Bouteflika, que je rencontrais régulièrement dans les années 1980, ruminait sans cesse ce qu'il appelait la "félonie de Zerhouni et des faux amis" », se rappelle Ghozali.

D'avoir lâché Bouteflika vaudra à Zerhouni d'occuper d'insignes postes d'ambassadeur sous Chadli, à Washington, Mexico et Tokyo. A Mexico, Nourredine Zerhouni eut cependant l'infortune de succéder à Mostefa Lacheraf : ce dernier profitait de son séjour dans la capitale mexicaine pour faire des recherches sur la civilisation aztèque ; Zerhouni s'y distingua par le commerce des voitures de marque Mercedes. A chacun sa passion !

Bouteflika et Zerhouni ne se verront plus jusqu'en 1989, l'année où Bouteflika fut réintégré au sein du parti. Yazid Zerhouni rendit alors courageusement visite à son ancien compagnon, dans son appartement de la rue Ibrahimi, à El Biar. Abdelkader Dehbi, qui fut l'une des relations de Bouteflika durant sa « traversée du désert » et qui assista à l'entrevue entre les deux « faux amis », se rappelle de la remarque acrimonieuse de Bouteflika à l'endroit de Zerhouni, après le départ de ce dernier : « Ces gens-là ne marchent qu'avec les gens debout. Tant que j'étais hors du système, il prenait soin de m'éviter. Maintenant que je suis revenu au FLN, il s'est soudainement rappelé de moi. »

Dans le zèle du ministre Zerhouni à mettre le gourdin et les écoutes téléphoniques au service du président Bouteflika dès 1999, il y a beaucoup du désir de se racheter une amitié.

La biographie officielle énonce qu'à son recrutement dans l'ALN, Bouteflika occupa les fonctions de « contrôleur général de la Wilaya V ». La formulation volontairement ambiguë, en attribuant au poste une dimension honorable, suggère que son titulaire supervisait les activités de la zone opérationnelle à partir d'un quartier général installé au maquis. Dans la réalité, Bouteflika n'était pas « contrôleur général » mais contrôleur tout court. Il ne supervisait pas la Wilaya V, mais inspectait pour le compte de la Wilaya V.

« La fonction de contrôleur était propre à la Wilaya V, explique le commandant Azzedine. C'était la seule Wilaya dont la direction était installée au Maroc et qui, de ce fait, avait besoin d'agents d'inspection et de sensibilisation pour s'informer de l'état des troupes activant en Algérie ou aux frontières. »

La tâche du contrôleur, proche de celle d'un commissaire politique classique, consistait à plaider la cause de l'ALN auprès des populations rurales algériennes pour en obtenir le ralliement, le renfort ou le soutien. Parallèlement à ces opérations de propagande, le contrôleur établissait des enquêtes qui donnaient lieu à des rapports.

C'est comme cela que Chérif Belkacem a rencontré Abdelaziz Bouteflika pour la première fois :

« Je venais de traverser la ligne Morice ainsi que la ligne Challe, du côté de Maghnia, dans la Wilaya V. J'étais porteur d'un message de mécontentement sérieux au sein de plusieurs zones de la Wilaya. Boumediène a alors voulu en savoir plus sur moi et sur "ce complot" dont il disait qu'il était "fomenté par l'extérieur".

Il a chargé Bouteflika de cette mission. Je le voyais pour la première fois. Il devait se renseigner sur moi, sur Redouane — c'était mon nom de code — et sur "le complot". Il m'a donné l'impression d'un jeunot assez sûr de lui. Je l'ai "charmé" par mes propos au point que son rapport m'a totalement disculpé. Il y affirmait, notamment, que j'étais un jeune étudiant sincère... »

Bouteflika se consacra à cette fonction de contrôleur durant dix mois, entre 1957 et 1958.

« Cette période fut la seule dont on peut dire qu'elle fut celle du maquis pour Bouteflika », souligne Chérif Belkacem.

Elle comptera, en tout cas, comme la seule qui démentira la thèse soutenue obstinément par les adversaires du président selon laquelle le résistant Bouteflika n'aurait connu du maquis que le Maroc et sa frontière, puis l'Europe et ses palaces, pour n'entrer en Algérie qu'en juillet 1962.

Le général Nezzar, notamment, a vu une significative méconnaissance des réalités du maquis algérien de la part de Bouteflika dans sa propension à citer — « en agitant le poing comme si elles avaient répercuté les mêmes échos que les monts Tamalous de Zirout, Kafi et Saout El Arab, l'Akfadou d'Amirouche, Palestro d'Ali Khodja et Azzedine... » — les grottes de Fellaoucène (ghiran Fellaoucène), proches des frontières marocaines parmi les hauts lieux de lutte de la guerre de libération :

« Les combats pendant la guerre de libération se déroulaient sur le sommet des crêtes et non pas à l'intérieur des grottes. Les grottes, et autres casemates, servaient aux maquisards comme dépôts de marchandises ou infirmeries. »

Cette version, sans être inexacte, ne retient cependant de la carrière du résistant que la période dorée, celle où il basculera dans les bras protecteurs de Boumediène pour ne plus vivre de la révolution armée que l'ambiance paisible de l'état-major basé au

Maroc, les incursions à Ghardimaou, l'interlude malien et les innombrables fugues qui, toutes, l'éloignèrent autant de l'Algérie.

Heureusement pour sa réputation de commandant Si Abdelkader, il y eut cette tranche de sa vie de six à dix mois que le jeune Abdelaziz passa à contrôler pour le compte de la Wilaya V, en Zone IV, située dans le territoire algérien, aux limites de la Wilaya IV, notamment dans l'Ouarsenis.

Les quelques enquêtes que l'inspecteur Bouteflika eut à réaliser enfantèrent parfois des rapports pas très élogieux pour leur auteur. L'un d'eux aurait même contribué à la mort du commandant Boucif, en 1957.

Parent de Boumediène, Boucif porte le même nom que celui du propriétaire du hammam d'Oujda dont la mère de Bouteflika était gérante. Il est connu pour avoir convoyé les premières armes destinées à l'ALN en 1955, à bord du *Dina*, le navire. Il s'est trouvé mêlé à une trouble histoire d'inconduites morales et sur laquelle le contrôleur Bouteflika était chargé d'enquêter. Les conclusions de ce dernier achevèrent de persuader les dirigeants qu'il fallait exécuter le commandant Boucif, ce qui fut fait. « La seule action d'éclat que tu as faite au maquis est d'avoir fait exécuter un héros national », se rappelle lui avoir dit Chérif Belkacem. « Il n'a pas réagi, mais la remarque l'a irrité. »

L'affaire est, en effet, de celles dont Abdelaziz Bouteflika répu-
gne à parler. Interrogé sur la mort de Boucif en mars 1999 par le journaliste et écrivain H'mida Layachi lors d'un débat télévisé, le candidat Bouteflika, à l'énoncé des questions, prit un air renfrogné et marmonna une réplique outrée pour toute réponse.

Bouteflika eut d'autres tâches sombres dans sa courte carrière de maquisard. L'entourage du général Nezzar raconte qu'il a abandonné au combat une jeune résistante, Benabderrached,

qui l'accompagnait lors d'une inspection aux confins de l'Ouarsenis. Surpris par les soldats français, Abdelaziz Bouteflika aurait fui à l'aide du mulet qui transportait les deux contrôleurs, laissant derrière lui la jeune combattante seule face à l'ennemi. Après une héroïque et vaine résistance, à court de munitions, la moudjahida tombera au champ d'honneur.

« Ensuite, il le connut. »

Notre interlocuteur signifiait par là qu'en quittant ses fonctions de contrôleur la jeune recrue de l'ALN venait d'entrer dans son époque dorée, celle dont il ne sortira plus jamais, l'ère de l'ascension ininterrompue, des énigmes et des étranges connivences : la période Boumediène.

Comme le colonel était grand, Bouteflika devint son prophète. De la puissante protection de Boumediène, qui durera vingt ans, Abdelaziz gardera trois héritages : une carrière politique, un caractère capricieux et mégalomane, une vocation d'auxiliaire du pouvoir militaire.

La générosité paternelle qui s'abattit dès 1957 sur la jeune recrue Abdelaziz lui ouvrit les yeux sur son destin autant qu'elle ferma ceux de Boumediène sur ses fantaisies. Bouteflika passera ainsi une partie de ses cinq années de maquisard en Europe ou dans la douceur citadine marocaine, inaugurant une espèce très rare de résistant. Boumediène couvra au maquis toutes les escapades de son officier. Il préservera plus tard la tradition avec son ministre des Affaires étrangères.

Abdelaziz ne lâchera plus le colonel.

« Son maquis, il l'a fait avec un stylo. »

L'étiquette sarcastique collée à Bouteflika vient de la première gratification accordée par Boumediène au jeune Abdelaziz dès 1957 : l'élever au-dessus de l'emploi peu gratifiant de

contrôleur pour lui attribuer celui de secrétaire administratif.

Le jeune officier, qui avait pour lui une formation de bachelier, embrassera ce poste pour toujours. Il l'exercera dans un premier temps au sein du poste de commandement de la Wilaya V dont Boumediène venait de prendre le contrôle en octobre après le départ de Boussouf pour Tunis. Il se rapprochera davantage de Boumediène pour en devenir le secrétaire particulier au PC de la Wilaya V, mais aussi au PC de l'état-major « Ouest » et, à sa création en janvier 1960, au PC de l'état-major général.

L'activité avait le double avantage de mettre le jeune homme au contact des centres de décision et de l'éloigner des zones de combat. Quand Ferhat Abbas regrette ironiquement, à propos de Bouteflika, que l'on n'ait pas entendu parler de lui « pendant que des hommes de son âge mouraient dans les maquis », il fait allusion à cette confortable planque dont a joui le jeune Abdelaziz Bouteflika depuis toujours.

Il y prendra cependant du galon. Abdelaziz sera promu capitaine en 1960.

Nezzar n'y voit que frauduleuse ascension :

« Le grade de capitaine de l'ALN qu'a arboré Bouteflika n'a pas été en rapport avec un commandement opérationnel, comme cela se pratique dans les autres Wilayas combattantes... L'apport personnel d'Abdelaziz Bouteflika, inconsistant en termes de présence effective au corps et de sacrifices personnels, deviendra à grands renforts de grades octroyés le parcours d'un grand combattant. » ⁽¹⁾

Derrière le dépit se profile l'accusation : ses galons, Abdelaziz les devrait donc pour une bonne part à Boumediène.

Même ceux de commandant.

1. Khaled Nezzar, op. cit.

Bouteflika n'est devenu le commandant Si Abdelkader qu'au printemps 1962, à trois mois de l'indépendance. Rien ne l'y disposait, sauf Boumediène qui l'aurait imposé.

« Houari Boumediène, qui voyait loin, désirait disposer, dans les structures de l'Algérie indépendante, d'un escadron de cadres dévoués, grandis et valorisés par des épaulettes fabriquées de sa main », explique Nezzar.

Le commandant Azzedine certifie que Bouteflika n'a jamais été promu au rang de commandant durant la guerre :

« Si tel était le cas, il aurait été membre du CNRA. Depuis 1957 et le Congrès du Caire, le système de cooptation fonctionnait mécaniquement : le colonel et les trois commandants de chaque Wilaya devenaient automatiquement membres du Conseil de Wilaya du CNRA. Donc, il était impossible à cette époque d'avoir le grade de commandant sans être membre du CNRA ! Celui qui prétend avoir eu à l'époque le grade de commandant sans qu'il fût membre du CNRA est un menteur ! »

En partant de ce postulat, les faits lui donneraient raison : le CNRA s'est réuni à Tripoli le 27 mai 1962 sans que Si Abdelkader y soit associé.

Ce sera ce commandant à l'existence incertaine qui plastronnera, quarante années plus tard, devant les généraux, démontrant la puissance des épaulettes fabriquées de la main de Boumediène.

Dans ce qui allait devenir l'obscur mariage de la miséricorde et du caprice, Boumediène commença par fermer les yeux sur la fugue de Ghardimaou.

Nous sommes fin 1960. L'état-major général, créé en janvier, a besoin de cadres. Deux postes de commandement attendent, aux frontières tunisienne et marocaine, d'être structurés, celui

de Ghardimaou ⁽¹⁾ et celui d'Oujda. Boumediène et le colonel Lotfi finissent par remarquer Chérif Belkacem et le désignent au PC d'Oujda. Il y glanera un nom de guerre — Djamel — et le privilège de faire partie du redoutable groupe d'Oujda.

« Mais je me suis surtout rendu compte que mon nouveau poste s'est décidé au détriment de Bouteflika qui avait mainmise sur le PC Ouest de l'état-major et qui avait fini par en réduire la direction à deux têtes : Boumediène et lui. Il lui suffisait d'aller une fois par mois à Rabat ou à Nador et de faire son rapport. Avec ma désignation, ce privilège avait disparu. Le PC Ouest s'est organisé sans lui, se dotant de structures militaires, sanitaires et d'autres acquis comme le journal *El Djeïch*, organe de l'Armée. Tout avait changé pour lui. Il en a été très mécontent. Tellement mécontent que Boumediène l'a alors chargé de diriger un poste équivalent au mien : le PC de Ghardimaou. »

Bouteflika ne rejoindra pas immédiatement son nouveau poste de Ghardimaou.

Il passe par l'Espagne et l'Italie et s'y plaît. En ce début des années 1960, l'époque du twist et du cha-cha-cha, il fait bon y vivre et le jeune Abdelaziz n'a que vingt-trois ans !

« Il s'attarde en Europe pour y faire la noce avec des copains que je connais ! raconte Chérif Belkacem. Pendant ce temps, tout le monde le cherchait. Tout le monde était intrigué... Durant des semaines, il n'a donné aucun signe de vie... Et dire que nous étions en guerre ! »

Le fêtard finira par rallier Ghardimaou avec un impardonnable retard. Une fois sur place, il réalisa la gravité de la situation : sa nomination à la tête du PC avait été annulée ; il allait être

1. Ghardimaou, ville tunisienne frontalière à un kilomètre du territoire algérien et à une trentaine de la wilaya de Souk Ahras (Algérie).

sanctionné pour indiscipline. Et le colonel ne pouvait rien pour lui ! Il devait tenir compte de l'avis de l'état-major et de ses trois adjoints, le commandant Azzedine, Kaïd Ahmed (Si Slimane) et Ali Mendjeli. Le trio était intransigeant sur la discipline.

Bouteflika ne restera donc pas à Ghardimaou. Mais par quelle punition pourrait-il expier une faute passible au moins de prison ? Boumediène lui évitera le cachot, mais pas la mesure coercitive : l'affectation au Mali pour y « ouvrir un front » et y faire pénitence.

Il sera accompagné, dans cette mutation punitive, par d'autres fortes têtes condamnées elles aussi pour insoumission. Mohamed Chérif Messaâdia, Abdellah Belhouchet et Ahmed Draïa étaient incarcérés depuis deux ans pour subversion. Accusés d'avoir pris part au complot fomenté par le colonel Lamouri contre le GPRA⁽¹⁾, ils avaient, de justesse, échappé au sort des quatre principaux auteurs de la conspiration, tous condamnés à mort et exécutés. Le président de la cour martiale, Houari Boumediène et le procureur Ali Mendjeli les auront sauvés de la mort, mais pas du Mali.

Messaâdia et Draïa leur en seront d'une éternelle reconnaissance : en héritant l'un du FLN et l'autre de la police algérienne, ils deviendront, après l'indépendance, deux des plus puissants personnages du système.

Et c'est donc sous la direction de Kaïd Ahmed, chargé de les conduire à bon port, que la joyeuse bande d'indociles prit l'avion pour Bamako à l'effet d'élargir la lutte armée aux frontières maliennes.

1. Le colonel Mohamed Lamouri a été chef de la Wilaya I (Aurès-Nememchas). Avec son successeur, le colonel Ahmed Nouaoura, et les commandants Lakehal et Aouacheria, il fomente un complot visant à renverser le GPRA. Les quatre conspirateurs seront arrêtés en novembre 1958, ainsi que d'autres conjurés dont Messaâdia et Draïa. Jugés, ils seront tous les quatre condamnés à mort et exécutés en mars 1959.

« Comme si on pouvait libérer l'Algérie à partir d'un pays du Sahel. Les gars sont en fait partis ouvrir un "front bidon" », commente Djamel.

Ainsi naquit la légende d'Abdelkader El Mali : d'un acte d'indiscipline et d'une idée bizarre.

Bouteflika fuguera une seconde fois.

« Tout n'a été que sornettes dans ce fameux front du Mali : le front lui-même, les troupes fictives et, surtout, le sobriquet "Abdelkader El Mali", révèle le commandant Azzedine, qui suivait l'opération depuis Ghardimaou. Bouteflika n'a supporté ni l'isolement ni les difficiles conditions de vie. Quelques semaines après que Kaïd Ahmed les eut installés, Abdelaziz Bouteflika disparut du Mali. Sans laisser d'adresse. Il n'a séjourné au Mali que le temps de déposer ses bagages. »

Chérif Belkacem qui pilotait, lui aussi, le « front du Mali » à partir du PC Ouest confirme : « Il est resté très peu de temps au Mali. Et nous a plongés dans l'embarras. »

La disparition de Bouteflika, censé diligenter en personne le lancement du « front du Mali », suscita toutes les interrogations. « Nous demandions fréquemment de ses nouvelles aux Maliens dont nous assurions la maintenance des transmissions par une sorte de coopération technique, affirme Azzedine. Ils ignoraient où se trouvait Bouteflika, qui n'avait même pas prévenu les autorités locales de son départ... »

Boumediène eut ainsi l'occasion de fermer les yeux une seconde fois sur les escapades de son protégé.

« Je m'en suis inquiété auprès de Boumediène, poursuit Azzedine. Il me répondit d'un ton impavide : "Je n'ai aucune nouvelle de lui, mais attends quelques jours. Peut-être va-t-il réapparaître..." Je l'ai relancé quinze jours après : "Qui sait si on

ne l'a pas tué ? Il faut s'inquiéter... Ce n'est pas normal qu'il disparaisse comme ça et qu'on en ait aucune nouvelle..." », l'ai-je interpellé. Boumediène me fit la même réponse. Nous étions désarmés devant cette situation. »

Azzedine mettra quarante-deux ans pour avoir la clé de l'énigme de la bouche d'un ami intime de Bouteflika : le fugueur vivait à Tanger, où il avait une relation sentimentale.

« Il est resté longtemps à Tanger, dans un confortable appartement qu'il venait de louer », confirme Chérif Belkacem, l'une des rares personnes à avoir percé le mystère à l'époque et qui en a gardé le secret jusqu'après le retour de Bouteflika aux affaires, en 1999.

Quand il réapparut, plusieurs mois après, Bouteflika ne rejoindra pas son poste au Mali, mais regagnera directement le siège de l'état-major à Oujda où Boumediène le récupéra.

Azzedine en suffoque encore de colère : « Je l'ai fait savoir en son temps : pour moi en tant que responsable, membre de l'état-major général, il a disparu pendant plusieurs mois ! Est-ce qu'on a le droit de disparaître durant des mois en pleine révolution ? »

Bouteflika sera resté, au plus, quelques semaines au Mali. Suffisant pour se fabriquer un sobriquet célèbre et une réputation. La propagande officielle se chargea du reste.

Boumediène était d'autant plus disposé à pardonner au fugueur Bouteflika qu'il avait un projet pour lui en cet automne 1961 où une course pour le pouvoir opposait l'état-major au GPRA. Entre l'Armée et le gouvernement provisoire le divorce était déjà consommé : l'état-major avait annoncé sa démission le 15 juillet dans un mémoire envoyé aux ministres et le remplacement, le 9 août suivant, de Ferhat Abbas par Benyoucef

Benkhedda, à la tête du GPRA, n'avait rien arrangé. Il ne restait plus à Boumediène qu'à barrer la route du trône au gouvernement provisoire, le prendre de vitesse en plaçant un chef d'Etat acquis à l'Armée parmi les cinq leaders du FLN détenus à Aulnoy.

L'homme idoine pour contacter les cinq était Abdelaziz Bouteflika.

Pourquoi lui ? Un peu parce qu'il en avait la capacité intellectuelle, beaucoup parce qu'il avait la confiance de Boumediène.

Dans un entretien avec Rédha Malek ⁽¹⁾, Bouteflika a livré quelques détails sur le déroulement insolite de cette mission dont Boumediène attendait beaucoup.

Pour approcher les cinq, Boumediène et Bouteflika pensent tout de suite à exploiter la filière marocaine. Le roi Hassan II venait, en effet, de désigner son représentant personnel auprès des leaders algériens détenus en la personne de l'ambassadeur du Maroc en France, Cherkaoui. Ce dernier, après concertation avec son gouvernement, accepte d'aider à la réussite de la mission. Le plan est mis au point avec les autorités chérifiennes. Le ministre marocain des Affaires africaines, Khatib, organise le déplacement. Son chef de cabinet prête son nom et son passeport à Bouteflika.

Le capitaine Abdelkader, alias Abdelaziz Bouteflika, entrera au château d'Aulnoy avec un nom d'emprunt : Boukharta.

Il en sortira avec un président d'emprunt : Ben Bella.

1. Rédha Malek, *L'Algérie à Evian*, Seuil 1995.

3

Le diplomate

« Un tiers-mondiste, deux tiers mondain »

Parmi les formules éternelles dont seul le *Canard Enchaîné* détient le secret celle-là nous rappelle que la diplomatie a souvent été pour les diplomates la meilleure façon de s'accommoder de la vie.

Elle n'a pas été inventée pour Abdelaziz Bouteflika. Elle lui va comme un gant.

Diriger les Affaires étrangères sous Boumediène aura ouvert à l'homme toutes les portes, celle des grands de ce monde bien sûr, mais aussi et surtout celle d'une certaine célébrité trop satinée pour être vraie, légende invérifiable faite de politique, d'intrigue et, surtout, de mondanités, la seule pourtant à donner sur la grande porte : le pouvoir.

Car, en plaçant, ce 15 avril 1999, l'ancien chef de la diplomatie algérienne aux commandes du pays, les généraux n'ignoraient rien du côté plastique de cette réputation-là. Il était établi depuis longtemps que l'aura de la diplomatie algérienne des

années 1960 et 1970 devait si peu à Abdelaziz Bouteflika et tout à la respectabilité de la Révolution algérienne et d'un pays dont Boumediène fit l'emblématique patrie des révoltés.

« Il n'y a pas un seul dossier de la diplomatie algérienne qui ait abouti et qu'on puisse attribuer à Bouteflika... », affirment avec force Sid-Ahmed Ghozali et Ahmed Taleb Ibrahim, qui succédèrent tous les deux à Bouteflika à la tête de la diplomatie algérienne. Les nationalisations des hydrocarbures se décidèrent, en effet, à l'insu de Bouteflika que Boumediène utilisa comme « diplomate de paille » pour leurrer les Français. Sur les grandes affaires comme celle du Sahara occidental, Boumediène dut s'en remettre à des proches plus « sûrs » et, surtout, plus disponibles. Bouteflika est étranger aux grands épisodes de notoriété diplomatique de l'Algérie, comme l'accord entre l'Iran et l'Irak sur Chatt El Arab, en 1975, ou le Front du refus qui s'est créé entre certains pays arabes après la reconnaissance d'Israël par l'Égypte de Sadate. « D'ailleurs, les Arabes ne voulaient pas entendre parler de Bouteflika qu'ils suspectaient de leur être hostile », complète un diplomate qui a longtemps connu Bouteflika.

Bouteflika laissa, en revanche, en plus des charges retenues contre lui par la Cour des comptes, une renommée de diplomate-noceur aux bouderies célèbres, aux fugues fracassantes, aux inconduites exemplaires ; croustillante popularité d'un homme dont les frasques, qui alimentèrent les potins du Tout-Alger, ne sont pas franchement à mettre à l'actif de l'honorabilité du personnel politique algérien.

Qui l'ignorait ? Tout était prétexte au tiers-mondiste pour céder la place au « deux tiers mondain ». Bouteflika passait le plus clair de son temps non dans son bureau mais au Maroc, à Genève, à New York, à Paris ou à Annaba à mener une vie de

célibataire pas tout à fait conforme à celle attendue du ministre d'une République qui se piquait de rigueur révolutionnaire. On parle d'une absence qui aurait duré huit mois dans les années 1970 ! Le ministère était entre-temps confié aux bons soins de dévoués collaborateurs dont Abdelaziz Bouteflika eut la précaution de s'entourer, tels Smaïl Hamdani, Hocine Djoudi, Nourredine Harbi, Abdelkader Adjali, Abdelatif Rahal ou le précieux Omar Gherbi, qui s'occupait des finances.

Les chancelleries étrangères ne rataient rien des frasques du fêtard et certaines se faisaient un devoir d'en informer les autorités algériennes. Les services de sécurité tunisiens ont ainsi fait état de soirées coquines chez une ancienne hôtesse de l'air, Fatima D., chez qui le ministre algérien Bouteflika aimait à se farder et à s'accoutrer de façon très singulière. Le président français Valéry-Giscard d'Estaing, lui-même, évoque des souvenirs pas très flatteurs pour le chef de la diplomatie algérienne :

« Le ministre algérien Abdelaziz Bouteflika est un personnage surprenant. Il disparaît parfois pendant plusieurs semaines, sans qu'on retrouve sa trace. Il lui arrive de venir faire des visites incognito à Paris, dont nous ne sommes pas prévenus. Il s'enferme dans l'appartement d'un grand hôtel où se succèdent de charmantes visites. On affirme qu'il porte une perruque. »⁽¹⁾

Les scandales étaient tels que Boumediène dut souvent dépêcher des émissaires chargés de le ramener de force au bercail. Chadli Bendjedid se souvient de cette fois où le chef du Conseil de la Révolution reçut un rapport d'un gouvernement étranger à propos de loisirs peu orthodoxes auxquels s'adonnait régulièrement le ministre algérien des Affaires

1. Valéry-Giscard d'Estaing, *Le Pouvoir et la Vie (Mémoires)* tome II, édition Compagnie 12, 1994.

étrangères dans une boîte de nuit d'une capitale européenne. Boumediène dut envoyer en urgence le colonel Chabou pour faire regagner le territoire national de force à Bouteflika. ⁽¹⁾

Le ministre était aussi connu pour ses excitantes soirées à la villa 105 de Club des Pins, toutes filmées et enregistrées par la police politique de Kasdi Merbah, ou ses séjours au Belvédère d'Annaba où la complicité d'officiers de police tel Abdesselam, dit « Jack Trois-Doigts », lui assurait les galantes compagnies pour des réjouissances qui duraient des jours et parfois des semaines. Les caméras ne rataient rien, non plus, des virées bônoises du chef de la diplomatie algérienne.

« Bouteflika boude tout le temps, il a toujours boudé, rappelle Chérif Belkacem, ancien ministre de l'Orientation sous Ben Bella et qui siégeait avec Bouteflika au Conseil de la Révolution sous Boumediène. C'est un monstre d'égoïsme, un enfant gâté, et toutes ses réactions sont celles d'un enfant gâté. Il y a de quoi faire un livre sur ses fâcheries... Il fallait le supporter, compenser ses absences qui laissaient toujours un vide à la tête de la diplomatie... Bouteflika était absent, pour ne citer que cet exemple, du Sommet des non-alignés, qui était un moment de consécration internationale pour l'Algérie venant après la crise pétrolière, et dans lequel tous les grands chefs d'Etat étaient présents. A ce sommet, Bouteflika n'a pas assisté. Il n'est pas venu. »

Pour avoir souvent été chargé d'en atténuer les effets, Ahmed Taleb se rappelle des épisodes de cette diplomatie buissonnière de l'enfant gâté : « Comme il pouvait rester jusqu'à trois mois à New York ou à Genève sans s'inquiéter du cours des

1. Entretien avec l'auteur.

choses, j'ai dû, à la demande de Boumediène, représenter à sa place l'Algérie à toutes les rencontres avec les pays arabes, que ce soit les réunions de la Ligue arabe ou les réunions de chefs d'Etat. Vous pouvez vérifier : entre 1968 et 1978, Bouteflika n'a assisté à aucun sommet arabe. »

Mais pour les généraux, Bouteflika était absout de toutes ces incartades dès lors qu'il fut qualifié en 1999 de « moins mauvais » des candidats. Le raccourci, un brin méprisant, devenait éloge rédempteur dans la bouche des faiseurs de rois.

Une fois élu président, Abdelaziz Bouteflika, fidèle à lui-même, mais très infidèle à sa mémoire, aida à l'absolution en se fabriquant une remarquable réputation de stakhanoviste :

« Je crois que l'on me reconnaît en Algérie d'être toujours le premier arrivé au travail et d'être toujours le dernier parti. Ce qui fait des journées entre 8 h du matin et minuit, s'il vous plaît, et sans discontinuité, vraiment sans discontinuité. » ⁽¹⁾

Bouteflika a certainement dû travailler dans un autre monde.

D'avoir été tenu dans l'ignorance des relations économiques avec l'extérieur sera, curieusement, d'un providentiel secours à Bouteflika quelques années plus tard : sa méconnaissance des grandes tractations pétrolières lui épargnera les foudres de la commission de discipline du FLN sur l'affaire El Paso.

Parmi les charges qui pesaient sur l'ancien ministre des Affaires étrangères en cette fin d'année 1981, et que ladite commission devait examiner aux fins de l'inculper pour prévarications, figurait en effet la présomption de « complicité et corruption » avec la firme gazière américaine. Le président de l'instance, Amar Benaouda, chargé de réunir les éléments de

1. Sur TF1, le 2 septembre 1999.

l'accusation, convoque Sid-Ahmed Ghozali, ancien ministre de l'Énergie, pour en solliciter un témoignage qu'il souhaitait accablant. « Ils voulaient me faire dire que Bouteflika était un agent des Américains, se souvient Ghozali. Amar Benaouda me posait des questions insistantes sur les liens entre Bouteflika et El Paso. J'ai compris que les services de sécurité voulaient le mouiller dans cette affaire, alors que Bouteflika n'en savait strictement rien. Il n'est jamais intervenu en rien dans la réalisation du contrat avec El Paso ni d'ailleurs dans aucun autre dossier pétrolier. Les négociations sur le gaz se passaient entre nous, d'un côté, et, de l'autre côté, Nixon et Georges Shultz, secrétaire d'Etat aux Finances (revenu ensuite au Département d'Etat avec Reagan). Aussi lorsque j'ai naturellement répondu à Amar Benaouda "Bouteflika ne savait rien du contrat avec El Paso", il en était stupéfait. Complètement ébahi que le ministre des Affaires étrangères ait été tenu dans l'ignorance d'une si importante affaire ! C'est comme ça que Bouteflika a été disculpé de l'affaire El Paso. »

Les généraux savaient tout du noceur-diplomate à l'heure de le faire roi. L'un d'eux, Khaled Nezzar, évoquant avec un brin de nostalgie le « temps où les dossiers sur les frasques de la vie privée était un moyen, par le chantage du scandale, de s'assurer la loyauté des commensaux », rappelle, fort à propos, que le ministre Bouteflika avait fait l'objet de « petits dossiers » de la part du vigilant Kasdi Merbah. Bien « tenus à jour », ces dossiers serviront en 1979 à écarter Bouteflika de la succession à Boumediène. Le général soutient même que certains de ces bulletins policiers rédigés sur le fêtard Bouteflika datent de l'époque de Ben Bella : « La police politique du président l'épingle. Les petits billets des renseignements généraux

rapportent, au jour le jour, des excès et des frasques qui indisposent le rigoriste Ben Bella. La démission du fringant ministre est demandée... » ⁽¹⁾

Ces manquements aux devoirs élémentaires n'allaient pourtant pas altérer longtemps l'inoxydable épopée du diplomate. Revenus à la raison d'Etat, les chefs militaires s'accrochèrent à la contestable renommée pour la consacrer à deux reprises, les deux fois où le ministre des Affaires étrangères fut invité à présider aux destins de la République.

« Nous connaissions les pages pas très nettes de son passé, mais nous n'avions pas le choix et nous restons attentifs. » C'est ainsi que le général Nezzar résume la définition du « candidat le moins mauvais » érigée à la mode en 1999 par ses homologues. Toute une hiérarchie militaire avouant n'avoir « pas le choix » que d'ériger un bambocheur à la tête d'un pays pourtant riche de brillants cadres honnêtes et patriotes, qui ont plus fréquenté les universités que le Belvédère et « Jack Trois-Doigts » ! Mais peut-être que la survie du système passait-elle par l'intronisation d'un danseur de rumba plutôt que de vrais hommes d'Etat !

Les généraux qui donc « savaient tout cela » jugèrent, en 1994, en brillants esprits, que « l'Algérie avait besoin d'un diplomate habile, familier des grands de ce monde et des hémicycles internationaux afin de dynamiser la diplomatie en butte à l'hostilité et à la désinformation ». ⁽²⁾ En 1999, année de la récurrence, les décideurs, astreints à accrocher des paillettes à la vie bien remplie du fêtard devenu « moins mauvais » des candidats, se rappelèrent, note Nezzar, que Bouteflika présida l'Assemblée générale de l'ONU en 1974 et qu'il fut aux affaires pendant vingt ans.

1. Khaled Nezzar, op. cité.

2. Khaled Nezzar, op. cité.

Tournée la page des frasques, de l'argent facile, des comptes suisses et des absences prolongées.

Les généraux oublient volontiers le « deux tiers mondain » quand ils n'ont besoin que du tiers-mondiste.

« Il a bluffé les chefs militaires par son érudition de façade, précise le général Benyellès. Ils ont pris cela pour de la communication. Les généraux auraient pu s'apercevoir d'un paradoxe significatif : comment peut-on avoir été ministre des Affaires étrangères durant seize ans et ne pas savoir parler la langue de la diplomatie, l'anglais ? Bouteflika est le seul ministre des Affaires étrangères de par le monde à ne pas connaître un traître mot d'anglais. Il n'a jamais fait l'effort de se plier aux obligations de sa fonction et de se mettre à l'apprentissage de cette langue, outil fondamental de la diplomatie. Ce détail significatif a échappé aux militaires, séduits par sa seule facilité d'élocution. »

La fascination des militaires pour les vertus oratoires de Bouteflika ne date pas de 1994. Le commandant Azzedine admet qu'en 1961 déjà, les chefs de l'état-major général de l'ALN dont il faisait partie ne voyaient personne d'autre que Bouteflika pour leur servir d'émissaire auprès des cinq leaders du FLN détenus à Aulnoy. « Il était le plus instruit, le plus à même de savoir parler aux ministres du GPRA. On ne voyait pas quelqu'un d'autre... ». Bouteflika bénéficiera également de cette préséance intellectuelle en décembre 1978 quand il décrocha le privilège de prononcer l'oraison funèbre en l'honneur de Boumediène, « les autres membres du Conseil de la Révolution, tous plus ou moins handicapés de la langue » étant bien contents de lui laisser la corvée, selon l'innocente formule du général Nezzar.⁽¹⁾

1. Khaled Nezzar, op. cité.

Il faut dire, à la décharge des généraux, que la fable du diplomate exceptionnel s'était puissamment installée dans les esprits depuis trente ans. Et le talent de Bouteflika à savoir exploiter pour lui la grandeur de l'Algérie post-révolutionnaire y est pour beaucoup.

Bouteflika s'est habilement placé au centre d'une révolution qui, avec le prestige du GPRA et la guerre de libération, produisait sa propre célébrité. Il accrocha son nom à « l'Algérie, Mecque des révolutionnaires » et au « dialogue Nord-Sud » comme un jeune en rollers s'accrocherait à un camion pour en bénéficier de la puissance motrice. Il a su saisir l'opportunité pour se construire une image de grand diplomate.

L'illustration viendra de New York où Abdelaziz Bouteflika présidera, au nom de l'Algérie, les travaux de la 29^e session de l'Assemblée générale des Nations unies en octobre 1974. Il fera de ce grand moment de la diplomatie algérienne une occasion de se singulariser, se comportant comme si c'était l'homme Abdelaziz Bouteflika qui avait été élu à la tribune de l'ONU et non l'Algérie. Le procédé aux Nations unies est pourtant ancien, qui consiste à faire présider chaque année l'Assemblée générale par un pays différent. Cette année-là était venu le tour de l'Algérie et l'exercice d'après verra le Togo présider l'auguste réunion mondiale. Bouteflika, dupant son monde, s'est octroyé tous les mérites de l'évènement. Il ira jusqu'à attribuer à son initiative personnelle le fait que le leader palestinien Yasser Arafat, à cette occasion, soit monté pour la première fois à la tribune onusienne. « C'est comme si M'hammed Yazid s'était vanté d'avoir représenté le Gouvernement provisoire et le FLN à l'ONU pendant la guerre de libération », résume un proche du défunt diplomate. Une de ses boutades à avoir survécu à M'hammed Yazid et rapportée par Taleb, synthétise d'ailleurs fort bien le sortilège

Bouteflika : « Pour représenter aux Nations unies l'Algérie révolutionnaire des années 1960 et 1970, un singe aurait fait l'affaire : le prestige national se chargeait du reste. »

L'exceptionnelle longévité de sa carrière explique ensuite que le diplomate ait hérité d'un mythe à la peau si dure. Il a dirigé la diplomatie algérienne durant pas moins de seize ans !

Nommé d'abord ministre de la Jeunesse à vingt-cinq ans, Abdelaziz Bouteflika a fait partie du premier gouvernement de l'Algérie indépendante que Ben Bella eut à créer le 27 septembre 1962. Il en était le plus jeune membre. Le jeune ministre siégeait déjà aux côtés d'illustres aînés tels Mohamed Khemisti (Affaires étrangères), Bachir Boumazza (Affaires sociales), Laroussi Khalifa, père du futur Moumène Khalifa (Industrie et Energie), Taoufik El Madani (Affaires religieuses) ou Mohamed Seghir Nek-kache (Santé).

Du Abdelaziz Bouteflika ministre de la Jeunesse, on sait peu de choses. L'un des rares témoignages, fort élogieux d'ailleurs, dont on dispose est celui de Hervé Bourges qui travailla, en 1963, au cabinet de Bouteflika en tant qu'inspecteur général de la Jeunesse et des Sports, puis comme directeur de la Jeunesse et de l'Education populaire.

« Je me souviens avec netteté des propos que m'avait tenus en 1963 Abdelaziz Bouteflika dans son bureau du ministère de la Jeunesse, au dernier étage d'un large immeuble d'une des artères centrales d'Alger, la rue Larbi-Ben-M'hidi : "L'Algérie ne supportera pas longtemps les querelles de personnes et les divisions du mouvement nationaliste. Nous devons nous détacher de notre culture de combattants pour rentrer dans une logique de gouvernement et de construction d'un Etat respecté parce que respectable." Bouteflika ne se prend pas pour le gardien du temple de l'Algérie

nouvelle, en charge d'enseigner ses mythologies, caricaturées, aux nouvelles générations... »

Parmi les rares mesures sur lesquelles a pu réfléchir le ministre de la Jeunesse Bouteflika, sans pouvoir les initier, une méritait particulièrement qu'il la concrétisât : l'encadrement des jeunes défavorisés et déclassés, qui se comptaient par dizaines de milliers en cette période d'après-guerre. Bouteflika proposa au gouvernement d'intégrer l'éducation surveillée aux compétences du ministère de la Jeunesse au lieu de la laisser au ministère de la Justice.

Le projet ne se concrétisera pas et Bouteflika ne s'en émut pas outre mesure : il n'avait pas la tête à la Jeunesse, mais aux Affaires étrangères qu'il lorgnait déjà.

« J'imagine qu'il développait une jalousie envers Mohamed Khemisti, croit savoir Sid-Ahmed Ghozali. Quelqu'un qui s'imaginait chef de l'Etat à l'indépendance estimait avoir droit au moins au poste de ministre des Affaires étrangères. Bouteflika n'a pas oublié qu'il ne doit d'avoir été à la diplomatie qu'à la mort de Khemisti. »

C'est que la désignation de Mohamed Khemisti à la tête de la diplomatie algérienne à l'indépendance ne souffrait d'aucune contestation. Khemisti dut d'être le premier ministre des Affaires étrangères algérien autant à son brillant engagement militant qu'à ses qualités intellectuelles. Président de l'Union des étudiants algériens en France (UGEMA), il sera emprisonné jusqu'en 1959 avant de devenir le directeur de cabinet d'Abderrahmane Farès, président de l'Exécutif provisoire ⁽¹⁾. Originaire d'une famille très pauvre de Maghnia, il se forma courageusement à la force de ses

1. L'Exécutif provisoire de l'Etat algérien a été créé le 3 juillet 1962 comme première structure dirigeante de l'Algérie indépendante, chargé de gérer les affaires du pays jusqu'aux élections.

bras. Khemisti ne connut l'école qu'à l'âge de 12 ans mais entreprit de rattraper son retard scolaire par lui-même. Il y réussit au point de se retrouver au lycée Lamoricière de Maghnia où il connut un certain Ahmed Medeghri, dont il partageait la passion pour la politique, et un matheux du nom de Sid-Ahmed Ghozali.

Khemisti et Medeghri firent ensuite carrière commune au premier gouvernement de Ben Bella.

Le ministre de la Jeunesse Abdelaziz Bouteflika n'attendra pas que le destin lui offre l'opportunité de s'emparer des Affaires étrangères pour tester ses talents dans la diplomatie. En février 1963, il s'arrangera pour mener une mission politique dans quatre capitales arabes (Le Caire, Bagdad, Damas et Sanâa) au sein d'une prestigieuse délégation composée de Boumediène, Boumaza et... Khemisti. « C'était la volonté de Ben Bella de l'envoyer avec nous », précisera Bachir Boumaza.

Début 1963, il supplantera curieusement le ministre des Finances Ahmed Francis pour prendre la tête de la délégation algérienne aux premières négociations algéro-françaises sur l'application des accords d'Evian.

A Paris, il ne ratera d'ailleurs pas l'occasion de se faire remarquer par les autorités françaises. Bourges raconte que le ministre de la Jeunesse de la nouvelle Algérie se plut beaucoup au Crazy Horse, mais davantage avec le général De Gaulle. « Le général de Gaulle recevra deux heures durant Abdelaziz Bouteflika, alors que l'audience initialement prévue ne devait pas dépasser la demi-heure. Mais de Gaulle fut sous le charme... De Ben Bella, De Gaulle dira : "Cet homme ne nous veut pas de mal." Et de Bouteflika : "Ce jeune homme nous veut du bien" ... » ⁽¹⁾

L'assassinat toujours non élucidé de Mohamed Khemisti,

1. Hervé Bourges, *De mémoire d'éléphant*, Grasset, 2000.

le 18 avril 1963, lui offrira enfin l'occasion de réaliser son rêve : diriger le ministère des Affaires étrangères. Bouteflika est chargé par Ben Bella, dans un premier temps, d'en assurer l'intérim. « Je ne voulais pas quitter le ministère de la Jeunesse, j'étais jeune et j'aimais le sport. Je comptais n'occuper les Affaires étrangères que transitoirement, mais mon "père" Ben Bella en a décidé autrement », osera-t-il dire, trente-sept ans plus tard, à une journaliste libanaise de la chaîne LBC avec l'extraordinaire facilité qu'il avait à prendre des libertés avec ses souvenirs.

Le 18 septembre 1963, il est désigné officiellement ministre des Affaires étrangères dans le second et dernier gouvernement Ben Bella où ne figurent déjà plus Ahmed Francis, Laroussi Khalifa et Ahmed Boumendjel, mais où des ténors font leur apparition : Kaïd Ahmed, Chérif Belkacem, Ahmed Mahsas et Amar Ouzegane.

La carrière du brillant diplomate pouvait commencer.

Pour avoir cherché à l'interrompre, Ben Bella précipita sa propre chute et permit à l'autre « père », Houari Boumediène, de s'emparer du pouvoir et prendre la main du diplomate Bouteflika jusqu'en décembre 1978.

L'indulgence de Houari Boumediène envers son protégé acheva, en effet, d'asseoir la légende du diplomate Bouteflika.

Le chef du Conseil de la Révolution n'ignorait rien des disparitions longues et fréquentes de Bouteflika, qui faisaient déjà partie des grandes épopées tragi-comiques du ministère des Affaires étrangères. Il les a cependant couvertes. Le chef de la diplomatie algérienne pouvait, ainsi, et en toute impunité, délaissé durant de longues semaines son poste et sa mission sans donner signe de vie.

La magnanimité de Boumediène envers le diplomate bambocheur finit cependant par faire jaser au sein du sérail où la coutume autorisait chacun à revendiquer le droit au privilège filial. Belaïd Abdesselam en faisait partie qui s'abandonna à cette amère allusion en direction de Boumediène :

« On raconte que mon ministère est très grand. Que j'ai un empire... Mais aussi grand que soit mon ministère, il est mieux géré que celui de Bouteflika. Quelles que soient les défaillances qu'il y a chez moi, il y en a moins que chez les autres, ceux qui attaquent l'Industrie. » ⁽¹⁾

Belaïd Abdesselam comprendra plus tard que Boumediène avait ses anges et ses chérubins. Avec lui on pouvait être de la première hiérarchie sans forcément s'asseoir au premier rang.

Boumediène fit tout pour épargner à la diplomatie algérienne de souffrir des inconduites de son ministre des Affaires étrangères. Il délésta notamment Bouteflika des plus importants dossiers de politique étrangère qu'il fit traiter par la Présidence de la République. Ces décisions de salubrité politique expliquent pour une grande partie le fait paradoxal qu'Abdelaziz Bouteflika fut étranger aux plus grands succès de politique étrangère de l'Algérie de Boumediène : les nationalisations des hydrocarbures, la médiation entre l'Irak de Saddam Hussein et l'Iran du shah, le Sommet des non-alignés, la création du Front arabe du refus...

On s'en doute cependant, une telle démission de sa diplomatie ne pouvait tout à fait être sans conséquences pour l'Algérie. Elle finira par une fatale défaillance sur une affaire sensible : le Sahara occidental.

1. Belaïd Abdesselam, *Le Hasard et l'Histoire*, op. cité.

La crise du Sahara est la seule dont on peut dire qu'elle a touché le régime de Boumediène, la seule pour laquelle l'Algérie avait besoin de sa diplomatie pour elle-même. Mais Bouteflika y fut totalement défaillant. Défaillant, absent et peut-être même, à en croire des personnalités de l'époque, un peu félon. Pour transmettre en urgence sa mise en garde verbale aux autorités espagnoles, Boumediène dut déléguer Mohamed Ben Ahmed Abdelghani à Madrid ⁽¹⁾, à l'époque ministre de l'Intérieur. Bouteflika, absent d'Alger, était là où il ne fallait pas être : au Maroc.

Il est établi que le jour où le roi Hassan II décida d'annexer le Sahara par sa fameuse « marche verte », Bouteflika se trouvait à Rabat en compagnie d'une de ses amies marocaines du nom de Fatma-Zohra, journaliste à l'agence de presse MAP. Pendant que la crise couvait à Alger, le ministre algérien promenait sa dulcinée dans une décapotable rouge au vu et au su de tout le monde. Cette attitude étrange fit dire aux Marocains que Bouteflika soutenait leur position. Une fois rentré à Alger, il réalisa sa gaffe et se fit passer un mémorable savon par Boumediène qui l'obligea à se déjuger publiquement.

Le ministre des Affaires étrangères ne prit par la suite aucune initiative qui eut pu faire valoir le point de vue algérien sur le Sahara occidental. La tiédeur de la diplomatie algérienne sur le dossier du Sahara occidental dut beaucoup au double jeu de Bouteflika. Chadli Bendjedid se rappelle des aveux de présidents africains à la mort de Boumediène : « Sur l'affaire du Sahara, il n'était pas toujours possible de situer la vraie position algérienne entre les opinions de Boumediène et celles de son ministre Bouteflika qui les contredisait. »

1. Mohamed Ben Ahmed Abdelghani venait de succéder à Medeghri au ministère de l'Intérieur. Il sera Premier ministre dans le premier gouvernement de Chadli Bendjedid.

Belaïd Abdesselam atteste du climat de forfaiture politique qui régnait durant les dernières semaines du règne de Boumediène : « Pendant qu'il était malade, les membres du Conseil de la Révolution se réunissaient entre eux. Ils parlaient de tout changer, de tout bouleverser, de liquider l'affaire du Sahara, de renverser complètement la politique économique... et cela ne semblait pas faire de difficultés entre eux. Ce sont l'intervention et la prise de position de l'Armée qui ont endigué ce flot et mis un terme, dans l'immédiat, aux visées des chantres de reniement. » ⁽¹⁾

Boumediène se doutait-il que Bouteflika menait une diplomatie parallèle à la sienne ? Le ministre déployait en tout cas une souterraine opposition à la stratégie extérieure du colonel dont il disait ne partager ni le radicalisme de la politique arabe ni l'intransigeance de la stratégie pétrolière, encore moins la rigidité sur l'affaire du Sahara occidental. Belaïd Abdesselam reprochera ouvertement au ministre des Affaires étrangères ses « inclinations pro-occidentales », doux euphémisme qui tend, en fait, à porter l'accusation suprême : Bouteflika se livrerait à une concussion diplomatique au bénéfice d'intérêts étrangers.

Un pas venait d'être franchi : Bouteflika n'était plus seulement « l'homme à travers lequel se profilait la sadatisation de l'Algérie » pour reprendre la formule d'Abdesselam, mais devenait carrément un « agent de la France ».

Cette lourde présomption, qui pèsera longtemps sur les épaules de Bouteflika, vient de ce que le chef de la diplomatie algérienne s'est sournoisement opposé aux différentes nationa-

1. Belaïd Abdesselam, op. cité.

lisations des intérêts français en Algérie. « Ce n'était un secret pour personne : Bouteflika a agi contre les nationalisations des hydrocarbures et contre celles qui les ont précédées, celles des mines ou des biens vacants », appuie Ghozali.

Cette hostilité régulièrement affichée vaudra au ministre des Affaires étrangères d'être systématiquement écarté des grands dossiers de nationalisation.

Belaïd Abdesselam, chargé en 1968 par Boumediène d'organiser l'opération de récupération des biens immobiliers et commerciaux français, témoigne : « A l'approche du moment voulu, j'ai présenté au président Boumediène les ordonnances et les textes nécessaires, en lui indiquant que ce qu'il fallait préparer, au plan juridique sur la nationalisation, était prêt. Bouteflika, qui assistait à cette rencontre avec Boumediène, était un peu surpris et gêné. Il n'était pas au courant de l'affaire. Je devais apprendre, plus tard, qu'au mois de février de cette même année, c'est-à-dire quelques semaines avant cette conversation, une promesse avait été faite aux Français que leurs intérêts ne seraient jamais plus touchés en Algérie. Donc, il y avait là un jeu que je ne connaissais pas. Il y avait eu des gens qui s'étaient engagés en disant aux Français que leurs intérêts ne seraient plus touchés en Algérie, alors que le président lui-même préparait son coup sans crier gare à personne. » ⁽¹⁾

Au cours de cette même année 1968 éclatait l'affaire du vin algérien boycotté par les Français et que Boumediène décida de vendre aux Soviétiques, provoquant une crise bilatérale. Le rôle qu'y joua Bouteflika était tout aussi teinté de suspicions.

« La France ne voulait ni du gaz algérien ni du vin algérien, rappelle Belaïd Abdesselam. Mais chacun de ces accords — celui

1. Belaïd Abdesselam, op. cité.

passé avec les Américains sur le gaz et celui passé avec les Soviétiques sur le vin — cassait une stratégie française en Algérie. Evidemment, cela soulevait la réaction de leurs amis (alors qu'on était à la deuxième année de stockage, sous la pression des agriculteurs français et italiens qui ne voulaient pas que les vins non européens entrent sur le marché européen). Il ne faut pas oublier que nous étions en 1967-1968 et que la valeur des exportations de vin était alors équivalente ou supérieure à celle du pétrole ! C'était donc un grand coup qui venait d'être accompli dans la lutte contre l'emprise française sur notre économie. Mais il y avait toutes les forces contrôlées par les Français, qui s'étaient lancées dans une violente campagne de dénigrement... C'est à partir de ce moment-là, après les nationalisations de 1968, que nos adversaires commencèrent à se manifester. »

Bien plus tard, Abdelaziz Bouteflika se chargera de conforter ses adversaires du sérail en se livrant à d'étranges actes d'allégeance diplomatique à la France qui finirent, selon Abdeslam, par faire sortir Boumediène de ses gonds.

« L'actualité de l'été 1978, chez nous, était marquée par le renversement du régime d'Ould Dada en Mauritanie et la nouvelle donne que cet événement introduisait dans l'évolution du problème du Sahara occidental. Des consultations s'étaient engagées à ce sujet entre Alger et Paris. Bouteflika en profita pour rendre visite, deux fois de suite en l'espace d'un mois, à Giscard d'Estaing à l'Elysée. Le recevant pour un compte rendu à Brioni où, à l'invitation du maréchal Tito, il prenait quelques jours de repos après le sommet de l'OUA à Khartoum, Boumediène l'interpella en ces termes : "Enfin, es-tu le ministre des Affaires étrangères de Giscard ou le mien ? Tu lui as déjà rendu une visite pour une première consultation ; pour la seconde consultation, c'était à lui à m'envoyer son ministre des Affaires étrangères et

non à toi de te précipiter une seconde fois dans son bureau !” Mais Bouteflika n’en avait cure ! Lors du retour de Boumediène de Moscou, quelques jours avant d’entrer dans le coma qui devait se terminer par sa mort, Bouteflika s’arrangea pour faire survoler le territoire français par l’avion qui le ramenait d’URSS en Algérie. » ⁽¹⁾

Dans le contexte de l’époque, pareilles suspicions de forfaiture politique condamnaient au mieux au bannissement, au pire à la mort, le plus souvent à la prison. Sur Bouteflika, ils ont donné un costume d’apparat : diplomate d’exhibition.

Plutôt que d’écarter Bouteflika des Affaires étrangères, Boumediène a choisi d’en faire un leurre : aux yeux des partenaires étrangers, le ministre devait apparaître comme l’interlocuteur officiel sur certains dossiers dont, en réalité, il était tenu dans l’ignorance et sur lesquels il n’avait aucun pouvoir de décision.

Cette ruse de guerre permettait à Boumediène d’exploiter l’image conciliante de son ministre à des fins tactiques : endormir l’adversaire et donner le temps à la propre stratégie du colonel de mûrir.

C’est dans l’épisode des nationalisations du pétrole que Bouteflika campera le mieux, et à son insu, ce rôle de « diplomate de paille » : il n’en a rien su jusqu’à la veille de leur annonce par Boumediène le 24 février 1971.

Il était pourtant chef de la délégation algérienne à ces fameuses négociations algéro-françaises de 1970 qui débouchèrent sur les nationalisations. Boumediène, qui avait son projet arrêté, l’a utilisé comme anesthésiant : il laissait son ministre des Affaires

1. Belaïd Abdesselam, op. cité.

étrangères illusionner les Français sur la possibilité d'éviter les nationalisations. Belaïd Abdesselam, qui suivait les réunions en qualité de ministre de l'Industrie et de l'Energie, confirme : « A partir de décembre, les Français ont compris que, du côté de Boumediène, il y avait une ferme détermination. Mais du côté de notre délégation, qui négociait à Paris, des assurances avaient été données aux Français... Je ne peux pas raconter tous les détails ; cela demanderait beaucoup, beaucoup... (hésitation) beaucoup... de choses. » ⁽¹⁾

Sid-Ahmed Ghozali, qui participait aux pourparlers en tant que président de Sonatrach, est plus explicite : « En vérité, Boumediène avait exclu dès le départ Bouteflika de la conception et de la conduite de la stratégie qui devait mener aux nationalisations. Depuis trois ans, Boumediène faisait mûrir une crise qui justifierait les nationalisations et comptait sur l'échec des négociations pour précipiter la décision. Mais Bouteflika n'en savait rien. Il était persuadé que sa mission à la tête de la délégation algérienne était de trouver un accord alors que le but était d'arriver à un divorce. »

La stratégie pétrolière secrète de Boumediène à laquelle fait allusion Sid-Ahmed Ghozali, et dont Bouteflika ignorait l'existence, tient en un document confidentiel de 50 pages que Belaïd Abdesselam a rédigé de sa main en 1965 et déposé en personne sur le bureau de Boumediène. Il s'agit, en fait, d'un plan qui prévoyait, de façon opérationnelle, toutes les étapes devant mener au 24 février 1971 : engager dès 1968 les négociations techniques avec les Français pour la révision des prix du pétrole, créer un climat de tension politique en passant des négociations techniques aux négociations politiques, faire durer

1. Belaïd Abdesselam, op. cité.

ces dernières afin de permettre à Sonatrach d'être prête et, enfin, provoquer l'impasse qui déclencherait les nationalisations. Cette feuille de route aura été parfaitement respectée.

« Ce document existe, j'en ai une copie, atteste Ghozali. Il a été discuté entre trois personnes : Boumediène, Belaïd Abdesselam et moi-même. Boumediène voulait qu'il restât secret, absolument secret. C'est pourquoi Bouteflika n'en a jamais été informé de l'existence. »

C'est ainsi que le ministre algérien des Affaires étrangères crut diriger, pendant plus d'une année, une délégation algérienne à une négociation qui lui échappaient autant l'une que l'autre. « Les instructions je les recevais directement d'Alger, de Boumediène ou de Belaïd Abdesselam, jamais de Bouteflika, affirme Ghozali. Bien au contraire, c'est moi qui les transmettais à Bouteflika pour la "bonne exécution générale" ».

Bouteflika fut à ce point tenu éloigné du déroulement des négociations pétrolières qu'il ne sut jamais rien de la fameuse « affaire Tony ».

Tony est le surnom de cet ancien boxeur algérien, play-boy introduit dans le Tout-Paris et dont les négociateurs algériens eurent l'idée d'utiliser les qualités de don Juan pour espionner la partie adverse. L'homme sera chargé de séduire la secrétaire du chef de la délégation française, Brunet, alors directeur général des affaires économiques et financières du Quai d'Orsay, aux fins d'en obtenir des documents confidentiels qui renseigneraient sur les intentions françaises. L'homme s'acquittera de sa mission avec d'autant plus de zèle que la dame était charmante et que les autorités algériennes mirent à sa disposition un bel appartement au XVI^e arrondissement, acheté par Sonatrach pour les besoins de la cause.

Boumediène recevait, par le biais de la secrétaire de Brunet, tous les rapports des réunions que les Français organisaient entre eux. Informations précieuses qui étaient ensuite confirmées par Brunet à son insu, ce qui vérifiait la véracité des renseignements transmis par la dame. Les Algériens connaissaient à l'avance les intentions de la délégation française auxquelles ils avaient pris le temps de préparer toutes les ripostes. Un véritable climat de paranoïa s'est alors installé chez les autorités françaises et que restitue bien le journaliste Pierre Péan. Ce travail d'espionnage bien profitable a duré deux ou trois ans jusqu'à ce que Tony soit arrêté. « Et Bouteflika n'en était pas au courant : il participait aux réunions avec les Français sans rien savoir de tout ce qui se tramait », souligne Ghozali.

Aussi, quand Boumediène jugea le moment venu de nationaliser, Bouteflika en était-il encore à plaider pour une voie proche de la position française : la majorité pour l'Algérie dans la production pétrolière, mais pas dans la propriété. Belaïd Abdesselam rapporte la réplique cinglante du colonel :

« Boumediène – et cela il faut le lui reconnaître – lui a dit : “Moi, je ne demande pas 60 % du pétrole, ce n'est pas cela qui m'intéresse. Ce qui m'intéresse, c'est d'être le maître chez moi. C'est pourquoi je demande 51 % dans les sociétés pétrolières. Je ne veux plus avoir de sociétés étrangères qui travaillent chez nous et qui soient les maîtresses des opérations. Dorénavant, c'est notre supériorité qui doit prévaloir...” ! Cela, Bouteflika ne l'a pas compris. » ⁽¹⁾

Il l'a d'autant moins compris que, ignorant la véritable stratégie de Boumediène, il douta jusqu'à la dernière minute de la

1. Belaïd Abdesselam, op. cité.

détermination du colonel, allant jusqu'à entraîner les Français dans l'illusion, comme en témoigne Belaïd Abdesselam : « Début février, voyant Boumediène se préparer à signer les textes de nationalisation, Bouteflika a réagi violemment en disant : "Vous allez créer avec la France une crise inutile. Moi je suis en mesure de vous rapporter 60 % de la production pétrolière. Les Français sont prêts à donner les crédits... mais pas de nationalisation !" Boumediène lui répond : "Moi, je ne renonce pas !" et, en ma présence, il lui a dit : "Moi, ces 51 %, ou bien ils nous les cèdent ou alors je les prends." Bouteflika retourne à Paris et là il y a eu quelque chose... Car, il s'est avéré, par la suite, que les Français n'étaient pas convaincus que l'Algérie ferait les nationalisations... Les négociations ont été rompues, à l'initiative des Français, vers la fin janvier-début février... » ⁽¹⁾

Boumediène décidera donc de nationaliser les hydrocarbures à l'insu de Bouteflika, qui ne l'apprendra que dans l'après-midi du 24 février 1971.

Le ministre des Affaires étrangères en gardera une frustration à ce point indélébile que, devenu président trente ans plus tard, il s'abandonnera, en public, à une contrevérité : « Trois personnes étaient au courant des nationalisations des hydrocarbures : Boumediène, Belaïd Abdesselam et moi. »

Le mensonge est d'autant plus avéré que Belaïd Abdesselam lui-même avoue n'avoir su la nouvelle que la veille au soir : « Le 23 février au soir, j'étais à Tripoli en train de participer à la finalisation de l'accord entre les producteurs méditerranéens et les sociétés pétrolières. Boumediène me téléphone et me dit : "C'est pour demain." J'ai compris. Le lendemain

1. Belaïd Abdesselam, op. cité.

matin j'ai pris l'avion. J'étais à Alger à midi. Les mesures de nationalisations ont été annoncées vers 16 h. »

Bouteflika n'a jamais répugné à accommoder la mémoire pour son propre panache.

Il n'oubliera pas non plus de tenter une revanche sur Boumediène en 2001, en testant une loi sur les hydrocarbures qui faisait justice aux étrangers de l'injure infligée en 1971. Le texte ne passera pas et le diplomate en sera fort contrarié.

En 2004, à l'heure des bilans, le président Bouteflika devra beaucoup au diplomate d'avoir raté son mandat : il ne l'a pas quitté une seule fois durant le quinquennat. Le chef de l'Etat a envisagé ses nouvelles fonctions comme l'opportunité historique d'assouvir ses vieilles passions diplomatiques. Il en oubliera de s'astreindre aux réserves de président de la République pour n'être plus, le temps d'une mandature, que le ministre des Affaires étrangères ressuscité des infamies, revenu des vilaines amitiés, disponible enfin à revivre l'âge de la queue de pie et l'émotion des saltimbanques.

Bouteflika président est resté ministre des Affaires étrangères.

Les Algériens en pâtiront, les étrangers s'en gausseront, mais lui, par l'infinie extase de la jeunesse retrouvée, se plaira à voyager, à bavarder des heures avec les ambassadeurs, à les raccompagner jusqu'au perron pour s'y exposer aux caméras en leur compagnie, à multiplier les embrassades, à rabaisser le prestige de chef d'Etat en prenant part à d'ordinaires forums de chefs d'entreprise ; bref, à se venger de son propre passé sans tenir compte du présent des Algériens.

« Je crois que Bouteflika a succombé à une grave erreur de jugement, commente Ghozali. Il pensait qu'il n'y avait qu'à

revivre l'époque où il était aux commandes de la diplomatie pour s'en sortir honorablement. Il a juste commis une omission capitale : quand il était ministre des Affaires étrangères, il y avait des gens dans la boutique, une Algérie debout, un président qui présidait, des ministres qui travaillaient... Aujourd'hui, c'est à lui d'assurer ces missions protectrices. Le fait qu'il estime pouvoir rehausser l'image du pays en voyageant cent fois est une grave illusion : avant, quand il voyageait, l'Algérie ne s'arrêtait pas de travailler. Aujourd'hui, c'est lui qui a la décision : l'Algérie s'arrête de décider quand il voyage. »

Abdelaziz Rahabi, ancien ministre et diplomate, n'est pas loin de cet avis : « Bouteflika est resté ministre des Affaires étrangères, mais ministre des années révolues. Quand il est revenu en 1999, le monde avait complètement changé, la diplomatie algérienne avait déjà d'autres priorités, celles de la nouvelle époque. Il n'avait plus de rapport avec le temps réel. »

Sur les cinq années de règne, Bouteflika aura passé l'équivalent de deux à l'extérieur, plus en voyages secondaires qu'en visites officielles. Tout était prétexte au diplomate, devenu chef d'Etat, pour prendre l'avion, quitte à prendre part à de communs rendez-vous d'hommes d'affaires comme ceux de Davos ou de CransMontana.

Bachir Boumaza croit voir dans cette frénésie l'expression d'une forte illusion chez le personnage : « Il est convaincu de la primauté de l'extérieur sur l'intérieur. Dans sa logique, on peut rétablir le prestige d'un pays par le simple contact avec l'étranger sans forcément l'asseoir par des acquis internes. »

Bouteflika confirme : « Mes voyages, je crois que c'est très

important pour l'Algérie. Pour moi, vous le savez, je crois avoir fait le plein autrefois et je n'ai pas besoin de voyager davantage ni de recevoir davantage. Mais pour l'Algérie, vous vous souvenez qu'il y a six mois seulement c'était à peine un pays qui existait dans la mémoire des gens que sous forme de violence, de guerre civile, de massacres. Et il était grand temps que quelqu'un vienne dépoussiérer un petit peu la vitrine. Je pense que c'est ce que je fais avec plus ou moins de bonheur. » ⁽¹⁾

Après avoir formé sa jeunesse, les voyages se voient sommés de la ressusciter. Avec tous les risques liés à pareille retombée en juvénilité. Dans la peau du diplomate, Bouteflika négligera systématiquement son rang de président de la République.

« Il n'a jamais eu la notion du temps et des obligations protocolaires attachées à la fonction de président, affirme Ali Benflis qui fut son chef de cabinet à la Présidence. Il peut consacrer une journée entière à un simple ambassadeur à évoquer le passé et ses exploits diplomatiques. Le corps diplomatique accrédité à Alger est d'ailleurs surpris de tant de considérations très embarrassantes au demeurant, surtout que le président pousse la bienveillance jusqu'à rester debout avec eux sur le perron lors de la déclaration à la presse. »

L'hôte Bouteflika s'est forgé une solide réputation rabelaisienne à vouloir épater ses invités de gargantuesques et interminables repas qui nourrissent désormais la légende de la table présidentielle.

« Les ministres savent que le jour du déjeuner avec le président est un jour perdu, ironise Benflis. La matinée pour s'y

1. TF1, décembre 1999.

préparer, l'après-midi, toute l'après-midi, pour manger une quantité impressionnante de plats cuisinés, le reste de la journée pour digérer... Bouteflika gaspille volontiers son temps en même temps que celui de ses convives. »

Le président a une autre version des faits. « Je reçois beaucoup de monde parce que je ne peux pas dire aux visiteurs qui veulent venir me voir en Algérie que je n'ai pas le temps, encore que j'ai eu la discourtoisie ou l'absence de courtoisie de le faire très sensiblement durant les deux derniers mois. Et il y a beaucoup de délégations que j'ai dissuadées et pour lesquelles j'ai fixé un rendez-vous pour l'année prochaine. » ⁽¹⁾

Bouteflika s'oubliera également en embrassades, ostensibles manifestations du plaisir de l'hôte dont n'usent que rarement les chefs d'Etat, mais dont abusera le diplomate-président jusqu'à surprendre et, souvent, embarrasser ses homologues. Le Japonais Koizumi s'en amusera, l'Américain Bush s'en étonnera et l'Indonésienne Megawati s'en offusquera : embrasser les femmes n'est pas dans la tradition locale. Le chef du protocole du Premier ministre indonésien sera limogé pour ne pas l'avoir annoncé à temps à Bouteflika !

« Bouteflika embrasse généralement quatre fois ses invités, ses homologues, ses ministres, note Chérif Belkacem. Dans la vie, c'est un signe d'amitié, d'amour ou d'affection. Chez Bouteflika, c'est un calcul : quand il t'embrasse quatre fois, il te donne un statut de copain. Tu es devenu son copain, donc, en quelque sorte, tu es uni à lui par le lien du baiser. Tu ne peux pas lui faire du mal. Tu ne peux que le soutenir. D'où le fait qu'il dise : "Chirac est mon ami, Bush est mon ami..." Il ne sait faire que

1. TF1, 10 juillet 1999.

cela. Il a besoin de reconnaissance par ce biais. Un homme politique n'a pourtant pas besoin d'amitié. Mais lui voit utile. »

Voyager, manger, embrasser, parler... Tout cela ne serait que mondanités de diplomate endurci s'il ne s'y ajoutait la fatale illusion du schizophrène croyant à son propre délire. Bouteflika a abordé sa mission de chef d'Etat sans la gravité qui s'y rattache comme si le diplomate, dispensé de solennité présidentielle, s'en trouvait exempté de la lucidité. Le président Bouteflika a dirigé les relations extérieures de l'Algérie avec la désinvolture de l'éternel second et l'hallucination du mégalomane.

« Je crois que j'ai ce sentiment, comme autrefois, en tant que ministre des Affaires étrangères, j'étais porté par l'idée que j'étais le porte-parole du tiers monde. Donc, je pouvais dire ce que d'autres pensaient tout bas et ne pouvaient pas dire », avoue-t-il au journaliste français Pierre-Luc Séguillon. ⁽¹⁾

Cela se traduira par l'idée chimérique qu'il suffit du prestige personnel de Bouteflika pour ouvrir la bourse des investisseurs étrangers, rendre sa grandeur à l'Algérie, apprivoiser l'Amérique, séduire l'Europe, impressionner les Arabes et relancer le Maghreb.

« Abdelaziz Bouteflika a installé une diplomatie de la reconnaissance, formelle, celle qui répond à notre besoin d'être reconnus, d'être aimés, celle qui valorise les visites officielles, explique Rahabi. Mais il s'est trompé : pour avoir une notoriété diplomatique aujourd'hui, il faut avoir prise sur des dossiers et il faut parler de l'Algérie d'aujourd'hui, pas celle de la nostalgie. Or, aujourd'hui, on n'a plus de diplomatie des dossiers, l'appareil est absent, complètement gelé... Il y avait pourtant un appareil sous Zeroual qui reposait sur les idées, une doctrine,

1. Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI du 12 septembre 1999.

sur des dossiers d'actualité, autres que ceux auxquels s'identifie Bouteflika (les rapports Est-Ouest, le tiers-monde, le Front du refus...) ».

Le tout finira par une succession d'échecs : à la fin du mandat de Bouteflika, en 2004, l'Algérie aura cédé du terrain sur le dossier du Sahara occidental, perdu le soutien des voisins, éloigné d'elle les hommes d'affaires et regagné son rang de petite nation sans influence sur le monde.

Le président-candidat Bouteflika sera le premier à revenir de ses propres mirages : aussi bien la France de Chirac, qui lui préférera Mohammed VI, que l'Amérique de Bush, qui le boudera, l'inviteront à méditer sur la fatuité de la diplomatie du prestige.

Le 22 décembre 2003, le président algérien reçoit le plus cinglant camouflet diplomatique de son mandat : le 7^e Sommet de l'Union du Maghreb arabe qui devait s'ouvrir ce jour-là à Alger est annulé... faute de chefs d'Etat. Ses illustres voisins ont boudé Abdelaziz Bouteflika, infligeant au pays une humiliation nationale ! L'éditorialiste du quotidien *Le Matin* y voit la morale de l'histoire : « Il eut été bien cocasse qu'un gang qui a si bien divisé l'Algérie réussît à unifier le Maghreb ! Nos voisins sont décidément plus avisés qu'on ne le craignait. Les brillants esprits militaires qui ont fait du noceur-diplomate un président pour l'Algérie devraient être fixés aujourd'hui sur l'étendue de leur lucidité : Abdelaziz Bouteflika a fait de l'Algérie un pays boudé même par la Mauritanie ! »

Bouteflika pensait faire mieux que le président Chadli Bendjedid : réunir les grands de ce monde à Alger grâce au rayonnement de sa propre personne. Il quittera le pouvoir sans avoir réalisé ce pari : Chadli a reçu à Alger des personnalités marquantes du siècle, comme la reine d'Angleterre, le roi d'Espagne et le vice-président Bush, illustres hôtes que Bouteflika n'eut

jamais la chance de recevoir à sa table. Chadli fit la seule visite d'Etat aux Etats-Unis d'un président algérien, Bouteflika dut se contenter d'audiences de quelques minutes avec Bush. Ces privilèges qui lui échappèrent, Bouteflika en fit motif de grandes rancunes envers Chadli.

« C'est de la fabulation de dire que Bouteflika a des soutiens extérieurs, que Bush et Chirac seraient ses directeurs de campagne, avertit M'hammed Yazid à quelques jours de sa mort. J'irai plus loin : je dirais que même les émirs du Golfe vont finir par retirer leurs billes du jeu algérien. » ⁽¹⁾

Dans ce dernier message du vétéran, il y a comme une sentence définitive adressée aux généraux : un diplomate tiers-mondiste aux deux tiers mondain ne fait pas forcément un trois-quarts de président.

1. Interview à *Liberté* le 17 septembre 2003.

4

Le successeur

Avec le journaliste du *Nouvel Observateur*, Ouafia et Sid-Ali, un modeste couple d'enseignants d'Aïn Defla, ne font pas mystère de leur vote : « Nous votons Bouteflika parce que nous avons la nostalgie de l'époque Boumediène. » ⁽¹⁾ Ouafia et Sid-Ali font partie, en ce printemps de l'année 1999, de ces millions d'Algériens las et désespérés, réduits à regretter une époque mythique dont on ne sait si elle a vraiment existé, mais qu'on décrit comme celle de la justice et de la dignité ; l'époque où les nouveaux riches n'osaient pas étaler leur luxe indécent, l'âge d'or de l'orgueil national où l'on croyait à l'égalité et au « passeport vert », l'ère bénite de la médecine gratuite et du travail pour tous : l'époque de Boumediène.

Qu'importe si le « Messie » au cigare était une légende, semblent dire les citoyens trahis ; lui seul nous aurait sauvés du déshonneur et de l'incertitude, puisque la déchéance qui nous a envahis après sa mort n'a ému aucun de ses successeurs, puisque tous nous ont laissés quémander un visa pour fuir un pays qui pue aujourd'hui la corruption. Oui, que Boumediène revienne et on reprendra espoir.

1. *Nouvel Observateur* du 8 avril 1999.

Et le « Messie » se réincarna : Abdelaziz Bouteflika !

Bouteflika a eu l'instinct du parfait épigone : récupérer la nostalgie. Offrir des mots à la fois bouleversants et rassurants à cette population de votants frustrés par le destin. Oui, il continuera l'œuvre de Boumediène comme le successeur qu'il aurait dû être dès 1979 si Chadli Bendjedid ne lui avait pas « injustement usurpé » sa place. Lui seul sait ressusciter Boumediène, lui dont les Algériens se rappellent l'émouvante oraison funèbre dite, en cette triste journée de décembre 1978, en l'honneur du mort illustre avec les sanglots du fils pleurant le père. « *Kaïfa nouanika ya Boumediène.* »

Oui, il sera Boumediène le temps d'une campagne, et même après si besoin est.

Bouteflika pastichant Boumediène subjugue son monde. Il pleure le temps perdu, exhorte les Algériens à retrouver leur fierté, les admoneste comme l'aurait fait Boumediène, se drape de l'autorité du père, emprunte la colère du chef, se donne le regard du dictateur, fustige l'équipe de Chadli, coupable de toutes les déchéances, et promet, pour finir, au bon peuple séduit qu'une nouvelle page allait bientôt s'ouvrir.

« Il a joué d'autant plus admirablement ce rôle qu'il est toujours en train de jouer la comédie, de camper les personnages des autres, ceux qu'il aurait aimé être, explique Chérif Belkacem, le compagnon de jeunesse, celui qui, de l'avis général, connaît sans doute le mieux le président algérien. Bouteflika est resté un grand enfant qui copie ses modèles. Il n'a pas d'identité propre n'ayant pas tué le père... Alors il prend celle des autres. J'ai dit de lui une fois qu'il était plutôt "ressembleur" que "rassembleur", étiquette qu'il affectionne par-dessus tout. Ils le lui ont dit et je crois que cela ne lui a pas plu. »

Et c'est vrai que Bouteflika dans le costume de Boumediène est proprement renversant. Le reporter français en est resté ébahi : « Comme Boumediène, Bouteflika fronce les sourcils, pointe du doigt, tient le même discours musclé. C'est Boumediène qui mène le plus efficacement campagne pour Bouteflika... Parfois on a l'impression que le mort saisit le vif pour le faire asseoir sur le fauteuil présidentiel. » ⁽¹⁾ Bouteflika utilise avec dextérité les expressions favorites du défunt, celles qui font bondir les cœurs et palper les fiertés. « Qu'avez-vous fait du passeport vert ? Vous croyez le mériter ? » lance-t-il en plein meeting à une foule émue dont il obtient miraculeusement des youyous. Bouteflika recrée Boumediène en abusant de la passion anti-française qui était notoire chez le président défunt. « Comment a-t-on pu accepter que les Algériens passent par Nantes pour obtenir un visa ? » s'indigne-t-il devant des journalistes parisiens. « *Arfaâ rassek ya ba !* » (lève la tête !) ordonne-t-il, avec l'accent boumediéniste du terroir, à un citoyen de Guelma, terre natale de Boumediène, qui venait de prendre la parole devant le président fraîchement élu. « Vous avez troqué la dignité contre le fromage rouge et un visa ! » hurle-t-il à la face d'une assistance interloquée, culpabilisée de s'être laissée appâter par la consommation sous Chadli mais ravie de l'allusion outrageante au point d'applaudir et d'entonner *Kassaman !* Bouteflika porte alors l'estocade : il se tourne vers un grand portrait de Boumediène et lui fait le serment de poursuivre son œuvre !

Comment résister à si belle convocation de l'orgueil passé ? Il est jusqu'aux chefs militaires, tel le général Nezzar, pour succomber au sortilège.

L'ancien ministre de la Défense avoue avoir vu « revivre »

1. *Nouvel Observateur*, id.

Boumediène : « Lorsque l'illusionniste sait y faire, par la mime et la simagrée, on se surprend à croire aux réincarnations miraculeuses. Bouteflika sut mimer mieux que personne Houari Boumediène. La moustache, le port de tête, les petits coups assénés sur le pupitre, les sourcils relevés, les envolées lyriques et les petites phrases suggestives ressuscitèrent, un moment, l'aîné qui consacra d'outre-tombe, par l'onction du compagnonnage, sa candidature. Saisissant ! Il est le retour de l'absent, la résurrection du mort. Il ne fait plus qu'un avec l'autre. » ⁽¹⁾

Bouteflika venait, enfin, d'imposer dans les esprits une chimère impossible : « succéder » à Boumediène.

Reproduire l'inauthenticité ne l'angoissait pas, puisque seul importait de dupliquer le personnage dans sa majesté extérieure pas dans sa foi intérieure.

Bouteflika n'a jamais détesté déclencher les illusions. C'est une façon d'entretenir son influence et, surtout, de rester en vie.

Pour succéder au colonel, il ne restait plus à Bouteflika que le pouvoir de la simagrée, le vrai pouvoir lui ayant refusé le statut d'héritier.

Contrairement à ce que soutient Bouteflika, il ne fut jamais question qu'il remplaçât Boumediène.

« Nous n'en avons jamais parlé au Bureau politique. C'eût été une hypothèse farfelue », se rappelle Ahmed Taleb Ibrahim. « Son nom a subrepticement été évoqué, mais vite écarté, confirme le général Benyellès. Nous étions tous unanimes : ce n'était pas sérieux comme proposition. Désigner un homme dont on connaissait la réputation de fêtard... » Rien ne l'y qualifiait, tout s'y opposait. La stature du colonel assurait le coup de grâce :

1. Khaled Nezzar, *Bouteflika, un homme, un bilan*, éditions Apic, septembre 2003.

Boumediène était immortel ! « D'ailleurs, il n'a jamais songé à sa succession, jusqu'à ses derniers jours, se rappelle Ahmed Taleb Ibrahimi, qui eut souvent à lui tenir compagnie devant son lit de mort à Moscou. Il n'imaginait pas, en cette année 1978, qu'il allait mourir si vite. Les Soviétiques lui ont toujours caché le degré de gravité de sa maladie, et lui continuait d'enfiler les projets politiques dans l'attente de sa guérison. »

Cette inhibition qu'exerçait le colonel Boumediène sur ses collaborateurs explique le fait que les militaires, étouffés, aient conçu sa succession de façon à ne plus jamais avoir de chef.

Pour s'imposer dans les mémoires comme le successeur de l'ancien chef du Conseil de la Révolution, l'élu Bouteflika ne s'est pas contenté de le mimer. Il a surtout « gommé » les années post-Boumediène. L'époque où Bouteflika n'était plus aux affaires, celle où l'héritier fut dépossédé du trône, devint subitement sans intérêt aux yeux des Algériens, décrétée époque de la honte, des rois fainéants et des saltimbanques. Des « années perdues » comparées à celles dorées de Boumediène dont il ne répugnait pas à faire une apologie effrénée et souvent démagogique.

« Jusqu'à la mort de Boumediène, c'était l'âge d'or de l'Algérie postcoloniale, celui où le pays a émergé pleinement au monde contemporain », n'hésite-t-il pas à dire au journaliste espagnol, se désolant tout de suite après que l'époque dorée fut « remise en question par une politique de fuite en avant menée au cours des années 1980 et qui a conduit le pays à la crise ». ⁽¹⁾

Bouteflika a exploité la « nostalgie Boumediène » jusqu'à prendre toutes ses revanches. Rien dans ce qu'entreprit Chadli

1. *El País*, 19 juillet 1999.

Bendjedid ne trouvait grâce à ses yeux. Devant la presse étrangère, le président s'est adonné avec délectation au procès de la décennie Chadli, empruntant à la démesure pour fabriquer les critiques les plus violentes, frôlant quelquefois la calomnie. Dans *l'Express*, il impute ainsi « les convulsions dont souffre l'Algérie » à une « politique désastreuse des années 1980 qui a brisé l'élan du développement et péché par un manque de vision ». Il révèle au *Financial Times*, dans la même foulée, que Chadli « ferma les instituts technologiques et les centres d'apprentissage et dévalua le travail manuel ». ⁽¹⁾ Au *Parisien* il soutient que « le chômage est la résultante de la politique de désinvestissement qui perdure depuis deux décennies ». ⁽²⁾ Au *Washington Times* il n'hésite pas à déduire que « la crise de confiance plonge ses racines, essentiellement, dans une crise de gouvernance et de gestion qui a affecté le pays depuis une vingtaine d'années ». ⁽³⁾

L'apologie de l'ère Boumediène n'est pas sans intérêt politique et tactique pour le nouvel élu. Elle lui offre le bénéfice du contraste flatteur : en peignant l'ère où il régnait en second aux côtés du « Messie », il donne à son mandat une portée messianique. Conjuguée à l'état de grâce, cette assimilation du personnage aux années de gloire donnera à Bouteflika, durant toute sa première année de règne, une envergure d'idole sans précédent dans toute l'histoire du pays.

Le fantasme de vouloir succéder à Boumediène aura été à ce point maladif chez Bouteflika qu'il l'a conduit à d'étranges attitudes, suspectes de paranoïa autant que de mythomanie.

1. *Financial Times*, 19 juillet 1999.

2. *Le Parisien*, 14 décembre 1999.

3. *Washington Times*, 19 juin 1999.

« Boumediène m'a désigné comme son successeur par une lettre-testament qu'il a laissée avant sa mort. Cette lettre se trouvait à un moment donné aux mains d'Abdelmadjid Allahoum ⁽¹⁾. Qu'est devenue cette lettre ? Je voudrais bien le savoir, car je l'ai vue cette lettre ! »

Quand il posa, avec détermination, en octobre 1999, cette question à Khaled Nezzar, le général en restera stupéfait. « J'ai exprimé ma surprise. Je n'ai jamais entendu parler d'un tel testament », raconte le général ⁽²⁾. Mais l'obsession du candidat à occuper le vieux fauteuil de Boumediène plutôt que celui qui s'offrait à lui dans l'Algérie du XXI^e siècle allait inoculer dans l'esprit du chef militaire les premiers doutes : « J'ai accompagné Abdelaziz Bouteflika jusqu'à la voiture. Pendant que la vieille et brinquebalante 205 s'éloignait, je m'interrogeai sur les capacités de l'homme à mesurer la complexité et l'ampleur des défis qu'il allait devoir affronter. » L'avenir le confortera dans ses hypothèses.

Aucun dirigeant politique algérien n'a jamais entendu parler de cette lettre-testament. Bouteflika en aurait-il inventé l'existence ? Ses anciens compagnons le pensent. Rusé, Bouteflika aurait cherché à culpabiliser l'institution militaire en l'accusant d'avoir trahi la volonté de son chef. Le subterfuge a sans doute porté ses fruits en 1999 : les généraux, dans le doute, n'ont pas dû négliger ce testament hypothétique mais qui plaçait, dans l'esprit général, Bouteflika comme le successeur désigné.

« Cette conviction de disposer d'un droit naturel à la succession est chez lui totalement psychologique, pense Sid-Ahmed Ghozali. Il a dû avoir la certitude qu'il était né pour ça.

1. Directeur du protocole de Boumediène, décédé en 1996.

2. Nezzar id.

La chimère explique une bonne partie de son comportement psychopathe. La frustration éclaire le reste... »

Bouteflika multipliera les tentatives de subornation de la réalité. Succéder à Boumediène lui a toujours inspiré bien des audaces. En mai 1968, Boumediène est victime d'un attentat fomenté par le commandant Mellah. Alors que le président est hospitalisé en urgence à Maillot, les membres du Conseil de la Révolution, pour parer à toute éventualité, improvisent une réunion d'urgence. Bouteflika voit alors dans la tragique circonstance l'occasion de réaliser, enfin, une vieille lubie : il s'installe dans le fauteuil de Boumediène pour présider la séance ! Tout le monde remarque l'impudence, mais personne n'a le cœur à la relever. Arrive Ahmed Benchérif, commandant de la Gendarmerie nationale, qui, au vu de l'indécent spectacle, s'indigne et, raconte Khaled Nezzar, « va vers lui, le toise un moment en silence, puis lui dit sur un ton sans réplique et prêt à le balayer de l'avant-bras : "Ote-toi de là !" Bouteflika s'exécute. Il a raté son fait accompli. Son tour de prestidigitacion a échoué ! » ⁽¹⁾

Le ministre des Affaires étrangères ne se décourage pas pour autant. En 1976, il se hasarde sur une autre intrigue beaucoup plus intrépide rapportée par Ahmed Taleb : inclure dans la future Constitution qui se préparait un article instituant le poste de vice-président. Il tenta de convertir Mohamed Bedjaoui, sous l'autorité duquel se réalisait la rédaction du texte, à cette formule à l'américaine qui avait l'infini avantage de faire du vice-président le successeur direct à la magistrature suprême en cas de décès ou de retrait du président ! Bedjaoui, diplomate prévoyant et rompu aux arcanes du sérail, consulte Boumediène

1. Nezzar id.

sur la question. Il se voit répondre, à sa grande stupeur, par une boutade qui fera rire tout le gouvernement : « C'est Bouteflika qui t'a suggéré ça ? Alors ajoute tous les articles qui te passent par la tête, sauf celui-là ! »

En fait, Boumediène a failli plier devant les assauts habiles de Bouteflika.

Belaïd Abdesselam, qui fut l'un des plus puissants ministres de Boumediène, confirme que la bataille autour du rajout de cet article fut plus rude que ne le laisse entendre la réplique amusée de Boumediène. « Je crois qu'il est tombé entre leurs mains quand il s'est agi de discuter de la Constitution et, surtout, de la partie de cette Constitution concernant la succession. "J'ai perdu pied en juillet 1976", me dit-il un jour, mais sans me donner d'autre précision... Je ne sais pas ce qui s'est passé, mais sur le problème de la succession, je savais qu'il y avait quelque chose... que Bouteflika avait essayé de reprendre le dessus. Celui-ci avait, en effet, compris qu'il avait commis une erreur en se rendant à l'extérieur, laissant Boumediène, comme il l'a dit, sous l'emprise d'autres. Il fallait qu'il se raccroche à lui, qu'il reprenne le dessus. » ⁽¹⁾

Bouteflika s'est beaucoup agité pour obtenir une Constitution qui lui garantisse la succession, notamment en persuadant Boumediène de n'en confier la rédaction qu'à des hommes qu'il lui aurait lui-même recommandés. « Après l'adoption et la promulgation de la Charte, se souvient Abdesselam, Boumediène m'a informé qu'il allait reprendre, pour élaborer le projet de Constitution, le même groupe qui avait travaillé avec lui le texte de la Charte. Par la suite, il changea d'avis et se limita à

1. Belaïd Abdesselam, *Le Hasard et l'Histoire*, op. cité.

s'adjoindre uniquement Bouteflika, Mohamed-Sedik Benyahia et Mohamed Bedjaoui. Seulement un membre du Conseil de la Révolution, un membre du gouvernement et un juriste, me dit-il. En vérité, c'était le résultat d'une pression exercée par Bouteflika, qui voulait éliminer ceux qui étaient susceptibles de le contrer, en particulier moi-même. Je l'avais déjà bloqué dans certaines de ses tentatives, pendant la mise au point finale du texte de la Charte nationale. »

La partie, serrée, tourna finalement au désavantage de Bouteflika. « On a enlevé tous les passages douteux... De la même manière que les articles par lesquels Bouteflika pensait se faire désigner comme successeur du président ont été profondément remaniés, dans le sens que l'on connaît », conclut Belaïd Abdesselam.

Le candidat à la succession aura toutefois plus de chance en ce triste jour du 29 décembre 1978 quand il aura, au prix de trésors de ruse, réussi à prononcer l'oraison funèbre de Boumediène à la place de Mohamed Salah Yahiaoui, alors puissant chef du FLN et autre candidat sérieux pour succéder à Boumediène.

Bouteflika n'est pas l'auteur du texte de l'oraison. Le manuscrit a été rédigé pour Yahiaoui par son ami Mohamed Belaïd, un diplomate de carrière et arabophone à la plume talentueuse. Bouteflika a récupéré le document chez Abdelmadjid Allahoum, directeur du protocole de Boumediène, et a intrigué pour le lire envers et contre l'avis général. « Il savait qu'en Union soviétique c'est le successeur désigné par le Politburo qui prononce l'éloge funèbre du chef du PCUS », explique Nezzar. Mais tout le monde laisse faire. « Les autres membres du Conseil de la Révolution, tous plus ou moins handicapés de la langue, sont bien contents de lui laisser la corvée », avoue le général.

Ce sera bien la seule « corvée » dont Bouteflika s'acquittera avec zèle. Elle ne lui sera cependant d'aucun secours. Son nom était déjà éliminé par les décideurs pour des motifs contre lesquels l'emphase et l'émotion mise à pleurer un mort sont bien impuissantes. Belaïd Abdesselam rappelle les raisons pour lesquelles le sérail n'était pas dupe des larmes de Bouteflika :

« Dès la mort de Boumediène, beaucoup de ceux qui s'inquiétaient des menaces qui pesaient sur la continuité de la politique menée sous l'égide de Boumediène, et dont j'étais du nombre, s'étaient mobilisés pour barrer la route de la succession à Bouteflika, en qui ils voyaient véritablement l'incarnation de l'anti-Boumediène. Pour tenter quelque peu de se laver de cette réputation, Bouteflika força la main à ses collègues du Conseil de la Révolution pour lire l'oraison funèbre du président disparu, mais il ne réussit à convaincre personne de sa brusque conversion à une ligne politique qu'il pourfendait encore, très peu de temps auparavant. » ⁽¹⁾

Bouteflika a, décidément, toujours cultivé des quiproquos avec le pouvoir des mots.

« Bouteflika m'a pris pour père. C'est tout. C'est un être faible qui avait besoin d'un père. J'ai joué ce rôle. »

En faisant cette terrible confidence à Ahmed Taleb Ibrahimi à Moscou, en automne 1978, à quelques jours de sa mort, Boumediène confirmait que les rapports qu'il entretenait depuis vingt-deux ans avec Abdelaziz Bouteflika n'étaient pas que politiques. Peut-être pas du tout politiques.

Sur son lit de mort, ce jour-là, Boumediène serre le poing et l'ouvre brutalement comme s'il délivrait un de ces

1. Belaïd Abdesselam, id.

moineaux qu'il aimait à chasser, enfant, dans son village natal d'Aït Amara : « Bouteflika ne tient que parce que je garde la main fermée, sinon il tombe... »

Tout le monde en convient : il y avait un contrat moral entre les deux hommes. Impénétrable. Entendu. Mystérieux. Un secret jalousement gardé par le sérail comme un pacte intime et ultime qu'il convenait de taire pour toujours. Sur quoi repose donc cette relation filiale qui, si elle a existé, aura justifié que, contre ses compagnons de guerre et de paix, Boumediène ait toujours pris le parti de Bouteflika dont il n'ignorait rien des défauts et des mérites usurpés ? La question embarrassait toujours, en 2003, les survivants d'une ère de troublantes complicités. « On ne sait pas, et je crois qu'on ne le saura jamais. En tout cas, c'est une réponse que je voudrais bien connaître avant de mourir, tranche le général Rachid Benyellès. Même les gens très proches de Boumediène, tel Djelloul Khatib, à qui j'ai posé la question, n'ont jamais réussi à percer le secret de cette curieuse connivence. »

De ce secret, Kasdi Merbah en a certainement emporté dans sa tombe une partie essentielle. L'homme fort des services de renseignements sous Boumediène, assassiné le 21 août 1993, s'est beaucoup intéressé à la vie cachée de Bouteflika qui, d'ailleurs, finit par s'en inquiéter. Bouteflika chargera Ferhat Zerhouni, le cousin de Yazid Zerhouni, de l'informer sur les dossiers que détient sur lui le chef de la Sécurité militaire.

Aujourd'hui, les officiers de l'ANP, en sont encore à s'interroger, à l'image de Khaled Nezzar : « Bouteflika s'est-il vraiment introduit comme un mauvais génie dans l'âme de Boumediène ? » Dans le doute, ils disculpent leur ancien chef en enfonçant le dauphin insatiable : « Ce qui est sûr,

c'est que chaque fois que Boumediène a été au-dessous de lui-même, Bouteflika était à ses côtés ! » ⁽¹⁾

Bouteflika profita de la mansuétude de Boumediène pour éliminer nombre de concurrents dont il pensait qu'ils pourraient lui ravir les faveurs de Boumediène et avec lesquels il avait des comptes à régler. Smaïl Mahroug en était un. Le ministre des Finances avait commis, aux yeux de Bouteflika, le délit suprême d'avoir publié un texte obligeant toutes les ambassades algériennes à reverser au Trésor public les excédents budgétaires non dépensés au terme de l'exercice, alors que Bouteflika les affectait dans un compte particulier en Suisse. Smaïl Mahroug sera limogé en février 1976 et remplacé par Abdelmalek Temmam. Bouteflika en découdra aussi avec Ahmed Taleb Ibrahimi et Chérif Belkacem, rivaux potentiels. Le premier perdra son influent ministère de l'Information en avril 1977, pour une « voie de garage » à la Présidence de la République où il sera conseiller jusqu'en juillet 1982, date à laquelle il ne dut de prendre le poste des Affaires étrangères qu'à la mort tragique de Mohamed-Seddik Benyahia. Le second, compagnon de jeunesse de Bouteflika et très lié à Boumediène, connaîtra un sort plus sévère : relégué au rang de ministre d'Etat sans portefeuille dès 1970, il sera écarté du gouvernement le 16 juillet 1975 avant de renoncer à sa carrière politique.

Bien d'autres concurrents tomberont dans la trappe ouverte par Bouteflika entre 1967 et 1978.

De ce qu'on a fini par savoir, il ressort une curieuse vérité : Bouteflika affichait une excessive possessivité envers Boumediène et cela ne semblait pas trop déplaire au président. Pour garder

1. Nezzar, id.

Boumediène à lui seul, Bouteflika ne reculait devant rien, pas même devant le ridicule. Arguant d'un droit de préséance sur tout le monde, il ne supportait pas de savoir Boumediène entouré d'autres personnes que lui.

De nombreux témoignages rapportent de mémorables incidents entre Bouteflika et M^{me} Boumediène dont le plus insolite s'est déroulé à Cuba quand les deux « protégés » en sont arrivés à de violents échanges verbaux pour arracher la proximité du président. L'une revendiquait son statut de Première Dame et l'autre son rang de « compagnon privilégié ».

« Il a fini par obtenir la séparation entre Boumediène et son épouse, nous apprend Chérif Belkacem, mais cela a été gardé secret jusqu'à ce que des amis arrangent les choses. »

Ce bizarre sentiment de possessivité envers Boumediène va devenir insupportable pour lui quand le colonel décidera, vers 1977, de mettre fin à la relation privilégiée qui le lie à son ministre des Affaires étrangères. Selon une confidence de M'hammed Yazid, Boumediène envisageait, dès cette année-là, d'écarter Bouteflika du pouvoir.

Bouteflika, à partir de cette date, n'est plus dans le premier cercle d'intimes du chef de l'Etat. Cette mise à l'écart allait durer jusqu'à la mort du colonel. Le chef de la diplomatie algérienne sera notamment privé du privilège moscovite : il ne fera pas partie des ministres qui accompagneront Boumediène dans ses derniers mois d'hospitalisation dans la capitale soviétique. Il en sera très affecté, mais réagira à temps. A l'approche de la mort du président, il tentera, avec succès, de se placer avant qu'il ne soit trop tard. Ahmed Taleb Ibrahimy l'a aidé à remonter sur selle :

« Il me demanda un matin de décembre 1978 à l'hôtel Vernet, à Paris, où je résidais. Je trouvai un homme accablé, profondément dépité que Boumediène, qui était en soins à Moscou, ne

l'appelât pas. Il me supplia d'intercéder auprès du président pour qu'il lui passe un coup de fil. Ce qui fut fait. Boumediène lui demanda de le rejoindre à Moscou. C'est comme cela qu'il rentra avec lui à Alger, récupérant la situation à son profit en survolant notamment le territoire français et en envoyant à Giscard un message qu'il a fait passer pour celui du successeur ! »

Le contrat moral entre les deux hommes était d'autant plus favorable à Bouteflika que le président Boumediène répugnait à écartier ses collaborateurs. Aussi Bouteflika a-t-il soigneusement entretenu cette liaison indéfinissable qui assurait l'impunité malgré tous les caprices. Une des clés de l'énigme ne résiderait-elle pas dans le fait que Boumediène agitait habilement la carotte de la succession pour garder l'équilibre affectif et politique entre « tous ses enfants » et qu'à ce jeu où il fallait se montrer le plus courtisan, où la fantaisie et l'humeur n'ont pas de limites, Bouteflika disposait d'atouts que d'autres n'avaient pas ? L'échange qu'eut Belaid Abdesselam en 1977 avec Boumediène confirme que l'architecture de l'Etat sous Boumediène privilégiait une incroyable atmosphère de harem.

« Quand on est arrivé au remaniement ministériel, affirme Abdesselam, j'ai demandé à Boumediène de me laisser partir, en lui disant : "Bouteflika voulait imposer la direction collective. Je t'avais dit d'accord pour la direction collective, mais pas avec ces gens-là. Pourquoi veux-tu que je mène des combats quotidiens contre des gens qui sont soutenus par toi ? Bouteflika, par exemple, sur tous les points de vue, est contre cette politique ; pourtant il est là... Par conséquent, d'accord pour une direction collective, mais pas avec ces gens-là. Si ces gens-là demeurent au gouvernement, moi, je ne reste pas. Bouteflika, Bencherif et les autres, je ne peux pas rester avec eux. Je n'ai pas de problèmes

personnels avec Bouteflika. Il représente une autre tendance.” Boumediène m’a alors fait cette réponse surprenante : “Le problème entre Bouteflika et toi, c’est de savoir lequel de vous deux va me remplacer le jour où je disparaîtrai. Toi et Bouteflika, vous vous disputez ma succession.” Et je lui ai rétorqué : “Puisque tu crois que c’est comme cela, que Bouteflika et moi c’est la même chose, chacun employant seulement des méthodes différentes pour arriver à te succéder, alors je ne marche plus.” Il m’a répondu : “En te disant cela, je ne t’accuse pas de chercher le pouvoir. Je te le dis pour que tu t’élèves au-dessus des querelles subalternes et pour que tu te comportes en homme d’Etat.” En conclusion, je lui ai donné ma démission. C’est là qu’il m’a dit : “Si tu t’en vas, moi aussi je m’en vais. Il n’y a pas de raison pour que tu t’en ailles. Le régime repose sur un certain nombre d’hommes et aucun de ces hommes ne doit partir.” Il m’a laissé entendre que j’étais l’un des éléments sur lesquels le régime reposait. Et puis, il a sorti une nouvelle formule : “Si tu t’en vas, tu me crées un problème politique.” Et c’est ce qui m’a amené à réfléchir. » ⁽¹⁾

« On peut être protégé par Boumediène. Lui succéder, c’est autre chose. » Dans cette définitive sentence du général Rachid Benyellès, il y a comme une condamnation de l’intention sacrilège de vouloir remplacer Dieu. Dans ce système clanique et hermétique, pareille ambition était interdite même à l’« enfant gâté ». Surtout à l’« enfant gâté ». Le statut privilégié devenait méprisable aux yeux d’une hiérarchie militaire enfin libre, après la mort du protecteur, de dire son opinion sur le protégé, comme le dit si bien le général Nezzar : « On le jauge et on le

1. Belaïd Abdesselam, id.

soupèse. On le considère pour ce qu'il est exactement : un jeune homme parvenu à de hautes responsabilités par la faveur de Si Boumediène. »

Ce sera précisément la Sécurité militaire de Kasdi Merbah qui écartera d'un revers de la main la candidature de Bouteflika à la succession de Boumediène.

Kasdi Merbah, « une de ses bêtes noires » comme le confirme le général Nezzar, exhibe les dossiers accumulés par la police politique sur Bouteflika depuis 1963. « On se souvient de ses arrogances, on capitalise ses outrances. Il ne sait rien d'eux. Ils savent tout de lui. Il va bientôt découvrir que la police politique a tenu à jour son dossier », explique Nezzar.

Bouteflika sera desservi d'abord par les détournements des reliquats budgétaires des ambassades algériennes, versés dans une banque Suisse et dont Merbah a tous les détails. Le délit est cumulé à une vie excentrique pas tout à fait conforme aux obligations de réserve d'un ministre de la République et dont certains épisodes étaient filmés et enregistrés par Merbah à l'insu de Bouteflika.

Ce dernier sera ensuite défavorisé par un passé de maquisard très contestable dont Merbah détient la vérité du parcours et qui le rend inéligible à de si hautes fonctions.

« Seize ans après l'indépendance, rappelle Nezzar, la magistrature suprême — le pouvoir — ne pouvait échoir qu'à une personne pouvant se prévaloir d'un "maquisarat" authentique, d'un parcours de combattant véritable, connu (et reconnu surtout) par ceux qui constituent le personnel politique et militaire d'alors. Ainsi était fait le système où lui-même avait grandi et prospéré. Où est sa gloire militaire, puisque même l'homme dont il a été le secrétaire n'a jamais prétendu avoir été un foudre de guerre ? Où est son apport à la Révolution lorsque son nom

n'est lié qu'à la sape, au complot et au coup d'Etat ? Où est sa base en Algérie, lui qui est né au Maroc ? »

Mais plus que tous ces handicaps, Bouteflika traînait une tare majeure : le doute sur son intégrité patriotique. L'antithèse de Boumediène. « Au cours d'une explication avec lui, raconte Abdesselam, je lui avais exposé toutes les raisons pour lesquelles je ne le considérais pas comme l'homme qualifié pour succéder à Boumediène. A cette époque, pour moi comme pour beaucoup d'autres militants, l'homme à travers lequel se profilait cette "sadamisation" de l'Algérie, c'était Abdelaziz Bouteflika. Il polarisait sur lui l'opposition de beaucoup de ceux qui se préoccupaient de la continuité de la ligne politique pratiquée par ce dernier. D'abord, en raison des opinions qu'on lui connaissait tant sur le plan diplomatique que dans le domaine de notre développement interne. Ensuite, parce que durant les derniers mois qui avaient précédé la mort de Boumediène, il s'était beaucoup agité pour gagner certaines sympathies extérieures comme si quelque chose lui avait laissé présager l'ouverture proche de la succession du chef de l'Etat. En particulier, il fit beaucoup pour gagner les grâces de l'Elysée. » ⁽¹⁾

Dans une ambiance politique nationale encore marquée par la crispation des rapports avec l'ancienne puissance colonisatrice, Bouteflika avait, en effet, commis l'imprudence de faire survoler l'avion qui ramenait Boumediène de Moscou par le territoire français. Cette audace lui sera fatale et le fera très longtemps passer pour un « homme à la solde de la France ».

« Boumediène avait effectué plusieurs voyages en URSS ; jamais il n'avait survolé, pour cela, le territoire français, ni prescrit d'adopter un itinéraire qui l'aurait conduit à traverser

1. Belaïd Abdesselam, id.

l'espace aérien de la France, rappelle Belaïd Abdesselam. Mais à l'instant où il s'apprêtait à accompagner Boumediène dans un voyage qu'il avait, sans doute, beaucoup de raisons de considérer comme le dernier que celui-ci aurait à effectuer, Bouteflika tenait probablement à susciter l'occasion d'envoyer à Giscard d'Estaing un autre message et, peut-être, un signal. Dans le contexte qui était alors celui des relations entre l'Algérie et la France, le contenu de ce message apparut étrangement insolite à beaucoup de monde, y compris à son destinataire. Cependant, au moment où les spéculations qui envahissaient son esprit lui laissaient probablement entrevoir l'espérance de connaître un destin national, Bouteflika ressentait, sans doute, le besoin de donner à l'Élysée, et sous la signature de Boumediène, des gages sur des bonnes dispositions dans le futur. » ⁽¹⁾

Le colonel Chadli Bendjedid sera finalement choisi pour occuper le fauteuil de Boumediène. « Un gage de la fidélité à la ligne politique révolutionnaire tracée par le défunt », ira jusqu'à résumer Abdesselam, qui se ravisera plus tard pour qualifier le règne Chadli de « décennie noire ».

Le 7 février 1979, Chadli Bendjedid est élu président de la République avec les voix de 7 434 118 d'Algériens sur les 7 470 528 qui se sont exprimées. Seuls 36 410 électeurs ont voté contre son élection. Par une espèce d'ironie du sort, le score aux voix obtenu par Bouteflika en 1999 et à peu près le même que celui de Chadli.

« J'aurais pu prétendre au pouvoir à la mort de Boumediène, mais la réalité est qu'il y a eu un coup d'État à blanc et l'armée à imposé un candidat », lâchera Bouteflika sur Europe 1 devant Jean-Pierre Elkabach. ⁽²⁾

1. Belaïd Abdesselam, id.

2. Europe 1, le 8 juillet 1999.

Bouteflika gardera pour le président une indélébile rancune.

« Ce qui est reproché au président Chadli, c'est sans doute d'avoir accepté des responsabilités pour lesquelles il n'était pas du tout préparé et pour lesquelles il n'avait aucune disposition », lancera-t-il devant l'assistance médusée à Monaco, le 19 novembre 1999.

Boumediène légua à l'Algérie un enfant gâté qui érigea son tempérament capricieux en mode de gouvernance entre 1999 et 2004. Le seul chef d'Etat à menacer son peuple, à plusieurs reprises, de « rentrer chez lui », une incongruité dont les Algériens peuvent prétendre être les seuls au monde à l'avoir connue.

« En accédant à toutes ses lubies, Boumediène lui aura rendu un très mauvais service : Bouteflika est resté au stade de l'adolescence », constate Ahmed Taleb Ibrahim.

Ainsi, Boumediène ne s'est donc jamais réincarné en Bouteflika. Il eut fallu à ce dernier, pour cela, plus que du talent dans la contrefaçon, de la grandeur sans doute mais aussi, et surtout, le courage d'assumer Boumediène dans sa frugalité. Boumediène était austère autant que Bouteflika sera bavard. Sous la tempérance du premier se ployait un rigorisme politique absolu qui inclinait à l'inclémence quand la dignité nationale était en jeu. Derrière le babillage outragé du second ne se profilait qu'un factice sentiment cabochard qui s'écaillait aux premières manifestations d'adversité politique pour s'effacer complètement quand l'ambition reprenait le dessus.

« Les deux sont différemment mégalomanes, souligne Chérif Belkacem, qui a longuement connu les deux personnages. Si Boumediène a assis sa mégalomanie sur une constante démonstration d'autorité souvent excessive, Bouteflika est incapable de

construire son pouvoir sur l'équilibre des forces. Quand il se sent menacé, il arrête de faire de la représentation, il sort ses griffes, il fait feu de tout bois pour se défendre. C'est ce qu'on voit aujourd'hui : Bouteflika est menacé, il va jouer sur la légitimité — il ne lui reste plus que cela — pour contacter les puissances étrangères, les gouvernements étrangers, utiliser ce qu'il a comme réseau dans la presse, parmi les hommes de culture... Il va séduire ses anciens ennemis, vouloir gagner de nouveaux amis, distribuer les cadeaux, les prises en charge à l'étranger, envoyer des émissaires chez ceux qu'il n'a pas vus depuis des années. Son instrument de travail est la liste protocolaire des Affaires étrangères, la liste de qui connaît qui... »

Les relations passionnées avec la France offriront l'occasion de vérifier le fossé qui sépare les deux hommes. Houari Boumediène s'était fait un point d'honneur à bouder l'ancienne puissance colonisatrice au point de ne jamais y faire de voyage, fut-il privé, et de provoquer un bel incident diplomatique en 1975 quand le président Giscard d'Estaing s'autorisa, à Alger, une référence « à la terre des ancêtres ». Bouteflika, lui, soucieux de mimétisme, s'il a inauguré son règne au soir de son élection par un souverain « Que la France sache que nous ne sommes plus en colonie » à l'adresse du ministre Hubert Védrine ⁽¹⁾ le terminera en quémandant le soutien de l'Elysée à sa réélection.

Le président Bouteflika fera sept voyages parfaitement stériles

1. Le 15 avril au soir, le Quai d'Orsay avait exprimé des réserves sur la transparence du scrutin présidentiel. Quelques semaines après, Pierre-Luc Séguillon lui demandait sur RTL : « Avez-vous pardonné au gouvernement français les propos qu'il a tenus au moment de votre élection ? » Le président eut cette réponse : « Ce n'est pas important quand il s'agit de moi. Je suis soupçonneux quand il s'agit de l'Algérie et de la souveraineté nationale, mais quand il s'agit de ma personne, qu'est-ce que je peux compter, dans l'histoire, entre deux grands peuples qui ont une histoire commune ? Ce n'est pas important du tout. »

à Paris durant son mandat, dont le premier en juin 2000, ponctué par cet aveu à France 2 : « Je reviens les mains vides. » Il s'imposera quatre fois à l'Élysée sans qu'on l'y invite, dont la dernière, le 19 décembre 2003, a franchement embarrassé ses hôtes français, obligés de le recevoir à déjeuner ! Jamais un chef d'Etat algérien ne s'était à ce point rabaissé devant l'ancienne puissance colonisatrice. « Pathétique Bouteflika », titra le quotidien *Nice Matin*, sous la plume de son directeur de rédaction, au lendemain de la visite parisienne de quelques heures sollicitée par le président algérien le 3 octobre 2003. Le journal se gausse : « Clic-clac, merci Kodak ! La visite du président algérien n'aura duré que quelques heures. Prétexte officiel, l'inauguration de deux expositions dans le cadre de la fameuse Année de l'Algérie. Raison réelle : être pris en photo, et sous toutes les coutures, avec Jacques Chirac, l'ami français, à la veille d'échéances algériennes majeures. Pathétique visite, et si embarrassante pour la France. » ⁽¹⁾

L'Élysée va accéder à d'autres caprices de Bouteflika. Le Maroc a eu sa saison en France ? Alors l'Algérie aura la sienne. Une kermesse culturelle s'ouvre à Paris le 31 décembre 2002 pour ne se clôturer qu'en décembre de l'année suivante, une procession de galas, d'expositions de toutes sortes, de films et de pièces de théâtre proposés au public français au moment où Alger ne dispose même pas d'une salle de cinéma digne de ce nom !

Le président algérien n'obtiendra pas d'investissements de la part de la France, mais se contentera d'un match de football France-Algérie, en octobre 2001, que ne justifiait ni le niveau respectif des deux équipes ni le moment. Organisé sans préparation, dans un contexte de passions électriques entre les deux

1. *Nice Matin* du 5 octobre 2003.

pays et les deux communautés, le match tourne au cauchemar : l'hymne national français est hué par une partie du public, et le terrain est envahi par les supporters algériens mécontents de la correction que subissait leur équipe (4 buts à 1). Le match restera comme le plus noir souvenir de l'année pour les Français : 69 % des internautes français, interrogés par le sondeur Jérôme Jaffré, affirment que *la Marseillaise* sifflée lors de France-Algérie est l'évènement qui leur a le plus déplu dans l'actualité française. « Plus que le jugement de la Cour de cassation empêchant le jugement de Jacques Chirac pendant la durée de son mandat, bien plus que la diffusion de "Loft Story", c'est *la Marseillaise* maltraitée par le public au Stade de France qui a choqué en 2001, explique Jérôme Jaffré. Aux yeux des internautes qui se sont exprimés ce n'était pas un simple match de foot. Ce soir du 6 octobre, au Stade de France, l'évènement était autant politique que sportif. Il s'agissait de la première rencontre entre l'équipe nationale d'un pays colonisateur et celle d'une ancienne colonie, dont beaucoup d'enfants vivent en France. Les sifflements du public, composé pour beaucoup de jeunes Français issus de l'immigration, ne pouvaient donc être reçus comme de simples sifflets de supporters irrespectueux. En l'occurrence, le geste était politique. Il exprimait une rancœur, un certain mal de vivre qui a été vécu par beaucoup d'internautes comme une provocation, une atteinte à leur fierté nationale, ce qui explique pourquoi ils l'ont gardé en mémoire. »

Les caprices français de Bouteflika ne seraient pas oubliés de sitôt.

Bref, on était loin des bravades verbales de 1999 par lesquelles le président nouvellement élu, imitant Boumediène, comme à Rimini, en Italie, où il plastronnait : « J'appartiens à cette

génération qui connaît le prix de l'indépendance nationale et, par voie de conséquence, je ne suis en aucune manière autorisé à la brader, encore moins pour des coquetteries intellectuelles. » Quatre ans plus tard, le président Bouteflika s'oublie à faire du charme à Jacques Chirac : « Vous représentez pour les Algériens un militant infatigable des causes des pays et des peuples du tiers-monde », lui écrit-il le 30 octobre 2003. Ahmed Taleb Ibrahimi a une sentence pour résumer le tout : « Bouteflika est resté avec le complexe du colonisé. »

C'est vrai qu'il était décidément déjà bien loin le temps où Abdelaziz Bouteflika, au paroxysme de la parodie boumediéniste, apostrophait Chirac depuis Monaco :

« Avec moi plus qu'avec tout autre, je dis bien avec moi plus qu'avec tout autre, jamais, moi à la tête de l'Etat, je ne permettrai d'ingérences extérieures dans les affaires de l'Algérie. Est-ce que la France me donne la possibilité d'interférer dans ses affaires pour dire que je ne suis pas insensible au problème des sans-domicile-fixe ou bien de ceux qui ont une allocation chômage qui n'est pas suffisante et qui ne leur permet pas de joindre les deux bouts ? » ⁽¹⁾

Deux années plus tard, en automne 2001, Chirac, traînant derrière lui Bouteflika, entrainé en conquérant à Alger, évoquait habilement Sidi Fredj d'où est partie la présence coloniale et se faisait accueillir en héros à Bab El Oued aux cris de « Chirac des visas ! » par la population victime de meurtrières inondations. ⁽²⁾ Chirac vengeait l'affront fait à Giscard d'Estaing en 1975, sous le regard admiratif et complaisant de Bouteflika qui venait,

1. Discours à Monaco le 19 novembre 1999.

2. Le 8 novembre 2001, des inondations ont causé la mort de plus de 1 000 personnes et autant de disparus.

définitivement, ce matin-là, dans Bab El Oued trahie, de prouver qu'il ne serait jamais un second Boumediène. Chirac répond à la foule, à propos des visas, « Je vous ai entendus » qui rappelle le fameux « Je vous ai compris » de De Gaulle. Car Boumediène n'ayant pas ressuscité, la dignité n'est donc pas revenue, le chômage n'avait pas disparu et les Algériens étaient toujours plus nombreux, en cette année 2001, à vouloir quitter le pays. Bouteflika en fera lui-même l'amère expérience qui se verra scander au visage « Donnez-nous des visas et laissez-nous partir, Monsieur le Président ! » par les étudiants de Constantine à qui il entreprenait de faire un lénifiant discours sur Ben Badis le 16 avril 2003. C'est qu'un mois auparavant, une folle rumeur avait précédé la seconde visite de Jacques Chirac à Alger : le président français annoncerait la suppression des visas entre la France et l'Algérie ! Le « Messie » français s'en sortira par une parabole moralisatrice à l'adresse des candidats à l'émigration : « Fuir votre pays, c'est aussi renoncer à le transformer, vous qui incarnez l'espoir de forger un pays à la mesure de vos rêves ! »

La déception de la jeunesse algérienne sera à la hauteur de la galéjade, mais ils étaient de plus en plus nombreux dans l'Algérie de Bouteflika à passer la nuit devant les consulats de France dans l'espoir d'un visa et de plus en plus nombreux à l'obtenir : 183 000 visas délivrés en 2002, selon une enquête du *Parisien* ⁽¹⁾, soit quatre fois plus qu'en 1997, où seulement 47 000 visas avaient été délivrés. L'ambassade de France croule en ce début d'année 2003 sous les demandes de visas, « jusqu'à 3 000 demandes de visa par jour », précise le même journal. Devant le nombre croissant d'Algériens débarquant dans l'Hexagone, l'opinion

1. *Le Parisien*, 4 mars 2003.

française prend peur. Un sondage du CSA effectué les 5 et 6 mars 2003, soit deux jours à peine après le retour d'Alger du président Chirac, révèle qu'à peine 1 Français sur 10 seulement serait favorable à une augmentation du nombre de visas au profit des Algériens. Le spectre de l'immigration clandestine se dessine et le ministre français de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, débarque à Alger le 23 octobre 2003, chargé d'obtenir du président Bouteflika une coopération pour le rapatriement des dizaines de milliers d'Algériens vivant en France en situation irrégulière. Les autorités algériennes ont-elles acquiescé ? Sarkozy lance une phrase sibylline à la presse pour toute réponse : « Nous sommes d'accord sur tout, y compris sur ce que nous ne vous dirons pas. » Cela suffit pour que les journalistes doutent : « Le ministre français a-t-il reçu l'aval des autorités algériennes pour amorcer les expulsions des sans-papiers algériens ? » s'interroge *Le Matin* pour lequel la réponse ne semble pas participer de l'énigme.

Boumediène ne pouvait décidément pas se réincarner en Bouteflika. Il suffisait à ce dernier de se réclamer du modèle pour s'en croire exonéré des servitudes. Les Algériens regardent leur président promettre et se dédire. A l'image de Boumediène, Abdelaziz Bouteflika annonce ostensiblement vouloir de « vrais hommes d'Etat » dans son gouvernement. « J'aime les hommes d'Etat, j'aime les grands commis de l'Etat et il est tout à fait clair qu'il s'en trouve dans toutes les formations et, par voie de conséquence, je ne serai pas insensible aux différentes sensibilités qui existent dans le pays. Mais je ne mettrai pas si vous voulez des figures pour les besoins de la parade ou de la représentativité pure et simple pour le plaisir de la représentativité. Je souhaite bénéficier de

l'apport "d'hommes d'Etat", en tout cas imprégnés par la culture d'Etat. » Quelques mois plus tard, il désigne, au grand étonnement de l'opinion, Abdelaziz Belkhadem en tant que ministre d'Etat chargé des Affaires étrangères ! Le personnage, réputé pour être très proche des Iraniens, s'était surtout fait remarquer, quelques semaines auparavant, par l'agitation qui avait empêché la venue du chanteur français Enrico Macias pourtant invité par le président Bouteflika en personne. « Belkhadem est une tête de pont politique qui prépare le débarquement des forces que la résistance de la République a contraintes au repli, rappelle le général Nezzar (...) Le personnage a fait parler de lui au moment où certains "fonctionnaires" iraniens avaient transformé leur ambassade d'Alger en un poste de commandement à partir duquel étaient ordonnées et coordonnées les actions terroristes de Gousmi et consorts. » ⁽¹⁾ C'était à ce genre de « grands commis de l'Etat » que Bouteflika confiait la direction des affaires nationales pour éviter « la parade ou de la représentativité pure et simple ». Avec Belkhadem il réussit toutefois une gageure : se recueillir à Téhéran sur la tombe de l'ayatollah Khomeyni, un des pères de l'islamisme politique. Boumediène venait d'être tué une seconde fois pour ne plus jamais être tenté par la résurrection !

« Le costume de Boumediène était trop grand pour lui, estime Sid-Ahmed Ghozali, qui a travaillé vingt années avec les deux personnages. Bouteflika s'est contenté de caricaturer Boumediène, il ne pouvait pas aller jusqu'à épouser son projet politique. Il a toujours rêvé d'être Boumediène comme il a

2. Nezzar, id.

rêvé d'être De Gaulle, mais il est incapable d'avoir un idéal politique parce qu'il est d'un narcissisme épouvantable. Il aime de manière morbide sa propre personne. Il ne cherchera jamais à avoir une vision pour autre chose que pour lui-même. Pour avoir une vision pour cette autre chose, il faut aimer cette autre chose. Il ne peut pas y avoir de place pour l'amour de l'Algérie chez quelqu'un qui n'aime que lui-même. »

Toujours est-il que la prétention à soutenir la comparaison avec Boumediène n'a pas été à l'avantage de Bouteflika : elle a contribué à révéler puissamment la modicité de son envergure politique. Autant le premier était altier et autoritaire assumé, autant le second était flagorneur, racoleur et fuyant. Khaled Nezzar, revenu de ses illusions, avoue le même constat amer : « La ressemblance de Bouteflika avec le modèle principal que nous avons connu n'a été qu'une supercherie... Le "cordon ombilical" qui le reliait à Houari Boumediène et à sa pensée n'a jamais existé. Nous découvrirons très vite que les vertus et les saines ambitions ne sont pas transmissibles par simple contact ! Houari Boumediène et Abdelaziz Bouteflika ne se ressemblent pas. Le premier a travaillé, construit, châtié ou choyé pour la plus grande gloire de son pays ; le second voyage, détruit, médit et calomnie pour le seul bénéfice de sa personne. » ⁽¹⁾

De retour à Guelma au printemps 2003, le président Bouteflika put mesurer le prix de l'impudence à vouloir travestir l'image du fils du pays. Au moment de dévoiler une stèle de Houari Boumediène qu'il devait inaugurer, il entend un citoyen lui intimer : « *Bouss sidek !* » ⁽²⁾

La mémoire de Boumediène venait d'être vengée de l'imposture par une voix anonyme.

1. Nezzar, id.

2. « Embrasse ton maître ! »

5

L'opposant

Abdelaziz Bouteflika a quitté le pouvoir en vrai dignitaire du régime ; il le retrouvera vingt ans plus tard en faux opposant.

L'exil avait ses poètes. Avec Bouteflika il a son illusionniste.

Il fallait à l'homme une virtuosité rare dans la subornation des esprits pour paraître adversaire dans un système dont il a participé. Commerçant en nostalgies falsifiées, Bouteflika a ouvert boutique dans une Algérie dupée par ses larmes, offerte à la légende de l'opprimé. Le mythe du président rédempteur doit un peu au sortilège de l'opposant et beaucoup à l'aptitude des Algériens à croire aux sortilèges.

Vingt ans de silence sur le malheur algérien travestis en vingt ans de résistance ; vingt ans à négocier impunité et villas avec Chadli puis avec les généraux, devenus vingt ans d'endurance ; vingt ans de séjours dorés et de connivences inavouables maquillés en « traversée du désert » : l'homme aura su mieux que quiconque exploiter la souffrance de l'exil sans jamais la subir.

Le dignitaire qu'il n'a jamais cessé d'être s'est offert la virginité de l'opposant qu'il n'a jamais été.

Raconter l'exil fera, en effet, de Bouteflika le puceau de la République.

Il avait besoin de cette pureté retrouvée autant pour ses revanches que pour ses projets : qui mieux qu'un personnage étranger aux outrages de Chadli et aux années de violence pouvait offrir le pain, la paix et la dignité ? Plus que le Saint Fils de Boumediène, Bouteflika se régala d'être le Saint Crucifié de Chadli. Ainsi renaîtrait la légitimité indispensable à toutes les audaces : tendre la main aux islamistes, casser l'Armée ou s'emparer des institutions. Les récalcitrants se plieront devant une telle immaculée conception de la politique.

Bouteflika n'avait pas tort. Le général Khaled Nezzar reconnaîtra que parmi les facteurs décisifs dans le choix de Bouteflika figurait « la distanciation par rapport à ce qui a été commis depuis 1980 ». ⁽¹⁾

Alors le président fraîchement désigné abusera à rappeler à tous cette « distanciation »-là, comme si des preuves qu'il donnerait de sa qualité de Ponce Pilate dépendaient sa popularité et la crédibilité de sa stratégie politique. Quelques semaines à peine après son élection, il entamait son plaidoyer sur TF1 : « J'ai fait une traversée de désert de vingt ans, je ne suis mêlé ni de près ni de loin à la genèse ni au développement de la crise, mais je suis obligé de trouver les solutions les moins pénibles parce qu'il n'y a pas de solutions idéales. » ⁽²⁾

Il revendiquera deux mois plus tard, sur la chaîne LCI, les vertus retrouvées de la virginité politique : « Je suis un homme seul, mais néanmoins soutenu, je crois, par de très larges couches populaires, parce que, ayant fait une traversée du désert

1. Khaled Nezzar, *Bouteflika, l'homme et son bilan*, éditions Apic, 2003.

2. Sur TF1 le 10 juillet 1999.

de vingt ans, je me suis imprégné des préoccupations populaires après avoir été moi-même au pouvoir et donc isolé un peu des réalités populaires. » ⁽¹⁾

C'est la voie ouverte à la politique de réhabilitation de l'islamisme politique, clé de voûte de la stratégie du président « rassembleur ». Bouteflika se prépare à toutes les hardiesses de l'homme providentiel venu réparer des erreurs commises par d'autres : « Il est tout à fait clair que le FIS a été écarté de la scène politique par une décision de justice à laquelle je suis étranger. J'ai été écarté. J'étais marginalisé. Depuis vingt ans, je suis absent de la scène politique. » ⁽²⁾

A quelques jours du référendum de septembre 1999, le président Ponce Pilate franchit un nouveau palier :

« M. Ali Benhadj a été emprisonné suite à un jugement auquel je suis tout à fait étranger puisque j'étais loin, très loin de la scène politique. » ⁽³⁾

Les généraux venaient de saisir, un peu tard, la signification très personnelle que donnait Bouteflika à la « distanciation ».

L'opposant faussaire doit sa légende à ces ordinaires amnésies tellement utiles aux métamorphoses politiques.

La fameuse « traversée du désert » ne dura pas vingt ans mais seulement huit ans : Bouteflika a quitté la direction du FLN en 1981 pour la retrouver en 1989.

Abdelaziz Bouteflika ne fut pas évincé du pouvoir à la mort de Boumediène, en 1979, comme le suggère son entourage : il y est resté jusqu'en décembre 1981, reconduit autant dans la

1. Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI, 12 septembre 1999.

2. Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI, 12 septembre 1999.

3. *El Pais*, 19 juillet 1999.

direction du FLN que dans le premier gouvernement post-Boumediène que Chadli Bendjedid forma le 8 mars 1979. Bouteflika n'y avait, certes, plus le portefeuille des Affaires étrangères, attribué à Mohamed-Seddik Benyahia, mais bénéficiait néanmoins d'un prestigieux statut de ministre conseiller auprès du président de la République.

Le 30 juin 1980, c'est-à-dire six mois après la disparition de Boumediène, Bouteflika se verra réélu au Bureau politique du FLN. Il fera partie, à ce titre, des personnalités les plus marquantes du moment, siégeant aux côtés de Rabah Bitat, Abdellah Belhouche, Mohamed-Salah Yahiaoui, Mohamed-Saïd Mazouzi et Boualem Benhamouda. Il fut associé aux sept résolutions du congrès extraordinaire du FLN réuni du 15 au 19 juin 1980, qu'il a toutes approuvées, avec la pleine conscience qu'elles constituaient le socle de la nouvelle politique post-Boumediène, celle qui inaugurerait la « décennie noire » de Chadli qu'il se plaira à fustiger sans jamais signaler qu'il en fut l'un des concepteurs consentants.

Bouteflika ne sera écarté du FLN que le 22 décembre 1981. Il ne sera pas marginalisé pour ses idées, mais pour « gestion occulte de devises au niveau du ministère des Affaires étrangères », selon la formule d'inculpation de la Cour des comptes. Il payait ainsi pour avoir placé sur des comptes particuliers en Suisse, entre 1965 et 1978, et à l'insu du Trésor algérien, les reliquats budgétaires de certaines ambassades algériennes à l'étranger. Dans la décision de suspendre l'appartenance d'Abdelaziz Bouteflika de ses rangs « en attendant son exclusion par le congrès », le comité central, réuni ce jour-là en 6^e session, signale que « le concerné s'engage à restituer les biens et dossiers du parti et de l'Etat en sa possession », parle de « dossier au contenu grave » qui justifie de « saisir la justice de l'affaire ».

« J'ai été exclu en même temps que lui, Ahmed Benchérif et Belaïd Abdesselam, se souvient Sid-Ahmed Ghozali. Il y eut 260 votants sur 260 qui ont voté l'exclusion d'Ahmed Benchérif et d'Abdelaziz Bouteflika, mais 11 voix ont osé dire non pour Belaïd Abdesselam et moi ! Et ça a nourri une autre amertume supplémentaire chez lui : "Mais où étaient donc mes amis ?" me demandait-il pendant de longues années. Il ne comprenait pas que parmi les onze membres qui ont brisé l'unanimité aucun n'ait pensé à le faire pour lui aussi. »

Bouteflika sera ensuite confondu par la Cour des comptes de « faits délictueux préjudiciables au Trésor public » et dut rester à l'étranger afin d'échapper à la justice de son pays.

Entre 1981 et 1989, Abdelaziz Bouteflika vécut entre Paris, Genève et Abu Dhabi, après une tentative d'exil ratée à Damas. Les dirigeants syriens lui ayant fait l'« affront » de le loger dans un appartement alors qu'il demandait une villa, le ministre algérien s'en offusqua et quitta le pays sans saluer ses hôtes. Selon le chef de la diplomatie syrienne, Khaddam, qui rapporta le fait aux Algériens, Hafedh El Assad reçut ce caprice comme un camouflet.

« A Paris, il ne manquait visiblement de rien, atteste Abdelkader Dehbi, un vieil ami de Bouteflika qu'il a bien connu pendant ces années-là. A Paris, il habitait un appartement dans un quartier cossu proche des Champs-Élysées dont il disait qu'il a été mis à sa disposition par cheikh Zayed Ben Sultan Al Nahyan. »

Les autorités du Golfe ont été d'une grande prodigalité envers Bouteflika sans qu'on en connaisse la raison. Ainsi, à Genève, au tout début de son exil, Bouteflika aurait été pris en charge par Zaki Yamani, alors patron d'Air Harbour Technologies, spécialisée dans le tourisme d'affaires au Moyen-Orient et en Afrique.

A Paris, et selon les confidences de l'attaché militaire des Emirats faites à Dehbi, l'ambassade prenait en charge tous les frais de Bouteflika, ceux du transport aérien notamment. Bouteflika, en retour, assistait à certaines réunions de l'ambassade émiratie. L'ancien ministre tunisien Masmoudi l'aïda à s'installer aux Emirats.

A Abu Dhabi, Bouteflika a passé son séjour entre un logement mis à sa disposition par cheikh Zayed Ben Sultan Al Nahyan, chez qui il a travaillé comme vague conseiller à l'Institut des études stratégiques, et l'hôtel Intercontinental, aux frais de l'ancien ministre des Affaires étrangères émirati M. Souidi. Il se rendait assez souvent au Centre culturel de la ville, dirigé par le fils de Souidi, où, dit-on, il participait à des débats privés, parfois des discussions informelles avec des représentants des corps diplomatiques occidentaux et arabes.

Une fois élu président de la République, Bouteflika s'est toujours senti redevable envers le cheikh à qui il rendait visite à la moindre hospitalisation en Suisse. Le président a poussé les gestes de reconnaissance au point d'enfreindre les normes protocolaires en vigueur lors d'une visite d'un président dans un autre pays. En février 2003, lors de l'organisation de la semaine culturelle algérienne aux Emirats arabes unis, Bouteflika se fait recevoir par cheikh Zayed pour quelques minutes, et s'empresse d'embrasser les enfants du souverain, y compris les plus petits, se croyant toujours dans la peau de l'exilé. Le cheikh s'interpose alors pour rappeler Bouteflika à ses obligations de président : « Vous êtes venu ici en tant que président d'un pays souverain, ce n'est pas à vous d'aller saluer mes enfants et mes ministres, c'est à eux de le faire. »

Le président Bouteflika se fera également fort de se souvenir de l'hospitalité des amis émiratis auxquels il accordera de juteux marchés au mépris de la réglementation et le droit de chasser les espèces rares dans le désert algérien.

Le président Chadli a toléré cet exil doré accordé à un ancien ministre de la République. « Mieux vaut que Bouteflika soit pris en charge par les Emirats que par Saddam ou Kadhafi, a expliqué cheikh Zayed au président algérien en visite aux Emirats. Et puis, vaut mieux pour nous tous qu'il ne subisse pas l'exil en France. » Le cheikh s'est juste autorisé cette ironique remarque devant le président algérien : « Votre ministre abuse un peu des boutiques de l'Intercontinental ! » Les achats de Bouteflika étaient, en effet, réglés par le palais royal.

Bouteflika, en dépit des charges retenues contre lui, a de tout temps joui des protections dues aux notabilités du régime, en vertu du système de connivences auquel il avait droit en qualité d'éternel dignitaire.

De cette réalité, on mit quelques mois, après l'élection de 1999, pour s'en rendre compte : il nous est revenu d'exil le même cardinal de la pensée unique, mais un cardinal amer d'avoir mis vingt ans à recouvrer « son » trône, haineux qu'on l'ait sacrifié au chadlisme, décidé à rendre gorge aux généraux acolytes et au peuple passif.

Mais l'homme saura, en 1999, être si émouvant dans la plainte qu'il finira par installer la compassion, puis la sympathie, antichambres d'une nouvelle légitimité.

Pour convaincre de la sincérité du prophète, il fallait d'abord persuader de la réalité du calvaire. « A tort ou à raison, je me suis dit : l'Algérie "concasse ses enfants". Je suis concassé, enfin pas tout à fait. Je reste à ma place », confie-t-il à *Paris Match*.⁽¹⁾

1. *Paris Match*, 1^{er} septembre 1999.

« A l'aéroport de Genève, il venait souvent accueillir les gens habillé d'un jean élimé et déchiré aux genoux, assurent des amis d'Ahmed Taleb. Il voulait à l'évidence apitoyer comme pour démentir les accusations d'enrichissement illicite dont on l'avait chargé. »

A défaut de vraiment convaincre de la réalité du calvaire il persuadera de la pureté de la cause. Bouteflika assure qu'il a payé pour ses idées. « J'étais en désaccord radical avec le gouvernement algérien. » ⁽¹⁾

Bachir Boumaza pense avoir trouvé la clé de la méprise chez le personnage : « Bouteflika a confondu exil et émigration : l'exil est un acte de combat, un choix politique ; l'émigration est un choix de vie. En exil, on agit pour une cause ; dans l'émigration, on n'est pas tenu de faire de la politique. Quelqu'un qui subit l'exil sans écrire, sans s'exprimer, sans prendre position n'est pas en exil. Il vit sa vie en dehors de son pays, c'est tout. Il a émigré. A l'évidence, Bouteflika a émigré. »

Tout à la reconquête de sa chasteté politique, le nouveau chef de l'Etat se forge à la hâte un passé de parfait opposant dont on ne retrouve nulle trace ailleurs, mais qui a l'avantage de séduire les islamistes : « Le FIS opposait un projet de société par opposition au projet de société que l'on considérait comme condamnable et que je condamnais personnellement, moi aussi, de la même manière, mais sans appartenir à la mouvance, déclara-t-il à Monaco. Moi, j'étais du FLN à ce moment-là. Et bien que FLN, je condamnais le système qui était en place à cette époque-là et j'appartenais à une opposition silencieuse, mais néanmoins efficace. » ⁽²⁾

1. *Paris Match*, 1^{er} septembre 1999.

2. Monaco, 19 novembre 1999.

« C'est faux. Je ne me souviens jamais avoir vu Bouteflika s'opposer publiquement à la politique de Boumediène ni d'ailleurs à celle de Chadli, dément Sid-Ahmed Ghozali qui a siégé avec lui en Conseil des ministres sous Boumediène. Il n'en avait ni le courage ni l'envie. Il a toujours été, comme ça, lâche en politique. Il avait ses opinions hostiles à la politique de Boumediène, mais on n'a jamais entendu Bouteflika les exposer ouvertement. Ceux qui tenaient tête à Boumediène, c'étaient Kaïd Ahmed et Ahmed Medeghri. Sur la Révolution agraire et sur les nationalisations, ils étaient contre, et ils le faisaient savoir... Bouteflika procède plutôt par l'intrigue de palais. Il prenait soin de ne pas s'exposer. S'il avait des idées à suggérer, c'était par la manœuvre, soit par le biais de tête-à-tête avec Boumediène, soit par le biais d'autres personnes comme Medeghri, mais jamais directement. »

Bouteflika a-t-il persécuté Ahmed Medeghri au point d'en précipiter le suicide ? Nombreux sont les témoins de l'époque à en être convaincus. Bouteflika harcelait constamment Medeghri pour s'opposer, à sa place, à Boumediène, alors qu'il n'ignorait rien de sa dépression. « Ce dont je peux témoigner, affirme Ghozali, c'est que les six derniers mois de 1974 ont été pénibles, Medeghri était dans la déprime totale. Et Bouteflika ajoutait à sa fragilité. »

Quelques semaines avant sa mort, Ahmed Medeghri animait une conférence-débat quand Bouteflika, qui était à ses côtés, eut l'idée de le présenter à l'assistance comme un « homme d'Etat ». Autrement dit, comme le successeur de Boumediène. La rumeur à propos d'un nouveau scénario du 19 juin, contre Boumediène cette fois-ci, fit alors rapidement le tour d'Alger. Medeghri ne tardera pas à se suicider

et Bouteflika à... faire un long séjour à New York d'où il ne reviendra qu'après plusieurs mois.

Chérif Belkacem est de ceux qui voient une suspecte coïncidence dans le long séjour de Bouteflika aux Nations unies, intervenu juste au moment de la crise de 1974. « Bouteflika s'est arrangé pour présider le plus longtemps possible l'Assemblée générale de l'ONU afin d'être absent du contexte de crise à laquelle il n'est pourtant pas étranger. Il est ainsi resté plusieurs mois à New York, le temps que tout s'arrange. La mort de Medeghri l'a surpris alors qu'il était à New York. »

Avec les islamistes comme avec Chadli, Bouteflika prouvera toutes ses qualités de brillant Ponce Pilate doublé d'un excéntrique Tartuffe. Il s'innocentera vis-à-vis des premiers et prêtera discrètement allégeance au second avant de l'accabler de propos malveillants une fois installé à El Mouradia en 1999.

Bouteflika s'est soumis dès le début au président Chadli Bendjedid. Il lui a fait allégeance ouvertement et en a sollicité la protection avec une grande obséquiosité. Il l'a d'ailleurs fini par l'obtenir. Ce n'est qu'une fois devenu chef de l'Etat que Bouteflika, pris d'un grand spasme d'ingratitude, s'est mis à cracher dans la main qui l'a préservé des ennuis, et notamment de la Cour des comptes.

« Je me souviens de la première fois qu'il a siégé en Conseil des ministres, raconte Chadli. Il s'est mis au garde-à-vous devant moi et m'a dit : "Vous êtes le commandant et je suis votre caporal. J'attends vos ordres." »

Ahmed Taleb Ibrahim, qui siégeait au Bureau politique avec Bouteflika, se souvient de la servilité qu'affichait l'ancien ministre des Affaires étrangères à l'endroit de Chadli Bendjedid : « Nous appelions tous le président par son prénom. Il était le seul à l'affubler de "*Fakhamat erraïs*" qui

tranchait avec l'ambiance conviviale des réunions. Chadli laissait faire. »

Cela n'empêchait pas le personnage de dire, en privé, tout le mal qu'il pensait de Chadli. Le président a eu vent de quelques médisances de son ministre conseiller, dont certaines proférées devant des étrangers lui laissent un souvenir particulièrement amer :

« Pour sa première mission en tant que ministre conseiller, je l'ai chargé d'un message au président du Yémen du Sud qui était en conflit latent avec le Yémen du Nord. L'hôte yéménite, qui ne connaissait rien de moi, a voulu en savoir plus auprès de Bouteflika. Ce dernier, pour toute réponse, eut un geste désolé : "Que voulez-vous que je vous en dise, Monsieur le Président ? Son nom est suffisamment éloquent." ⁽¹⁾ Le président yéménite, en me rapportant ces propos quelques jours plus tard lors d'une visite à Alger, a eu ce commentaire : "Essayez de mieux connaître ce ministre avant de lui faire confiance." »

C'est l'une des rares fois que Bouteflika commit l'imprudence de laisser un de ses dénigrement arriver aux oreilles de Chadli. Dans la vie quotidienne du ministre, faite de prévenances excessives et d'amabilités ostentatoires envers le président, il n'a jamais failli à son devoir d'allégeance envers Chadli Bendjedid. Même après qu'il eut été exclu du gouvernement et du FLN.

Ecarté du pouvoir en décembre 1981, Bouteflika en voulut terriblement à Chadli, mais fit tout pour en gagner la protection et le soutien. Pendant dix ans, il traita Chadli autant par la bile que par la brosse à reluire. Il ne cessa pas de racoler son entourage et sa famille, de lui envoyer quantité d'émissaires, dont des personnalités étrangères. « Je me souviens qu'il a

1. Bendjedid en arabe signifie « fils nouveau ».

chargé l'opposant marocain Mohamed Basri d'intercéder en sa faveur auprès de Chadli, ce dont il s'acquitta avec brio », se remémore Bachir Boumaza.

Bouteflika chargera aussi les dirigeants palestiniens Yasser Arafat et Hawatmeh de la même mission auprès du président.

Pendant dix années entières Bouteflika fut non pas l'opposant de Chadli, mais son obligé.

Bouteflika cherchera à retrouver les bonnes grâces de Chadli d'abord par le biais de la famille de l'épouse du président, les Bourokba.

Tout au long de sa fameuse « traversée du désert », il tentera avec persévérance, et en « opposant » très singulier, de s'en attacher les faveurs. Abdelkader Dehbi, pour l'avoir assidûment fréquenté dans les années 1980, se rappelle de certains épisodes pas très flatteurs pour l'ancien ministre des Affaires étrangères : « Un jour de 1984, Bouteflika, apprenant que je devais rendre visite au beau-père de Chadli, Mohamed Bourokba, à la clinique Hartmann de Neuilly où il était hospitalisé, insista pour m'accompagner. Connaissant la nature des rapports entre Chadli et Bouteflika, j'en étais très gêné. J'ai néanmoins cédé à la condition qu'il ne rencontre Bourokba qu'avec l'accord préalable de ce dernier. Bouteflika s'est alors présenté à la clinique avec un immense bouquet de fleurs en espérant que Mohamed Bourokba acceptât de le recevoir. Le malade n'ayant pas vu d'inconvénient, Bouteflika en fut fort ravi. Quelques minutes après, il se lamentait sur son sort d'opprimé devant Bourokba, lui demandant, sans vergogne, d'intercéder auprès de son gendre président pour qu'il recouvre sa place dans le système. Il prendra l'habitude de rendre visite au beau-père de Chadli en se passant volontiers de ma compagnie. »

Bouteflika aura la même prévenance envers le propre frère de Chadli, Abdelmalek Bendjedid, hospitalisé à la même clinique. Il ira plusieurs fois s'enquérir de sa santé, multipliant des visites intéressées au cours desquelles il évoquait avec zèle le passé d'officier de l'ALN du frère de Chadli, vantant ses mérites de directeur de l'Ecole militaire de Guelma et ceux de commandant adjoint de la 1^{re} Région militaire. Il n'oubliait évidemment pas de solliciter, au passage, l'obligeance du frère de Chadli pour qu'il plaidât son cas auprès du chef de l'Etat.

Dans sa frénésie à vouloir s'introduire coûte que coûte au sein de la famille de M^{me} Bendjedid dont il présuait de l'influence auprès de l'époux président, Bouteflika ira jusqu'à faire plusieurs pèlerinages à la zaouïa des Bourokba. Il s'y fera inviter pour la première fois en 1987 et séjournera plusieurs jours de suite à Mazouna, Relizane et Sidi Khetab, localités de la zaouïa.

« La zaouïa Bourokba était assez liée aux gros propriétaires terriens de la région et ne faisait pas mystère de son aversion pour la politique collectiviste de Boumediène, se souvient Abdelkader Dehbi qui eut à accompagner parfois Bouteflika dans ses pèlerinages à Mazouna. Ils se faisaient alors forts de critiquer Houari Boumediène en des termes peu aimables et en présence de Bouteflika. Ce dernier laissait faire sans réagir. J'ai fini par lui en faire la remarque, lui soulignant qu'il se déconsidérait aux yeux des gens de la zaouïa par son silence. Je me rappelle de sa réplique : " Ya Si Abdelkader, l'essentiel est de pénétrer la famille Bourokba." Il ne perd jamais le sens de ses intérêts. »

Bouteflika s'intéressa même à une des filles Bourokba dont il apprit qu'elle était encore célibataire. « Il me chargea d'en savoir plus sur la demoiselle et je crois qu'il prévoyait

sérieusement de faire alliance avec les Bourokba en y prenant femme », affirme Dehbi.

Ménager l'humeur de Chadli ne fut pas sans bénéfices pour l'opposant Bouteflika. Il obtint du président clémence et appuis de toutes sortes, entre 1981 et 1990, dont l'indulgence suprême : l'impunité dans le dossier des reliquats de budgets d'ambassades placés illégalement sur des comptes particuliers en Suisse et qui avait pourtant fait l'objet d'un arrêt accablant de la Cour des comptes.

« Sans l'intervention magnanime de Chadli, Bouteflika aurait fait plusieurs années de prison pour détournement de fonds publics », confirme Ahmed Taleb Ibrahim, qui était dans l'entourage de Chadli en qualité de ministre conseiller à la Présidence puis de ministre des Affaires étrangères à partir de 1984.

Chadli Bendjedid, qui n'aime pas évoquer cet épisode, se contente d'une formule miséricordieuse : « Ce n'était pas dans ma nature d'enfoncer d'anciens collaborateurs en mauvaise passe. J'ai fait ce qu'il fallait faire envers Bouteflika. »

Il fallait bien de la miséricorde présidentielle, en effet, pour sauver Bouteflika d'une affaire très mal engagée pour lui.

Dans son arrêt définitif du 8 août 1983, la Cour des comptes donnait, en effet, un verdict sans appel :

« M. Abdelaziz Bouteflika a pratiqué à des fins frauduleuses une opération non conforme aux dispositions légales et réglementaires, commettant de ce fait des infractions prévues et punies par l'ordonnance n° 66-10 du 21 juin 1966 et les articles 424 et 425 du Code pénal. » ⁽¹⁾

La Cour des comptes évaluait à « plus de 6 milliards de

1. *El Moudjahid* du 9 août 1983.

centimes » le montant dont Bouteflika restait redevable auprès du Trésor, un montant qui, ramené à la parité de 2003, avoisinerait les 100 milliards de centimes.

Comment le ministre Bouteflika s'y est-il pris pour détourner pareille somme d'un Trésor public pourtant vigilant ? La Cour des comptes donne des détails précis sur la façon dont ces sommes ont été dévoyées :

« Agissant alors en qualité de ministre des Affaires étrangères, M. Abdelaziz Bouteflika avait successivement ordonné aux chefs de missions diplomatiques et consulaires, par instructions n° 20 du 14 février 1966, n° 33 du 1^{er} décembre 1966, n° 36 du 1^{er} mai 1967, n° 68 du 1^{er} octobre 1969 :

- en 1966, de conserver au niveau des postes les soldes disponibles qui devront faire l'objet d'instructions ultérieures particulières ;

- en 1967, d'ouvrir des comptes particuliers devant abriter ces disponibilités ;

- en 1969, enfin, de procéder au transfert des reliquats disponibles vers deux comptes bancaires ouverts auprès de la Société des banques suisses, les reliquats des exercices ultérieurs devant désormais avoir la même destination. » ⁽¹⁾

La Cour observait que « le gel de cette importante trésorerie, qui a notamment profité à un établissement bancaire étranger, n'a donc obéi à aucun texte législatif ou réglementaire et sa gestion échappait totalement au contrôle du Trésor ». Bref, aux yeux de l'instance judiciaire, Abdelaziz Bouteflika a donc bien détourné ces sommes de 1965 à 1978.

Le ministre accusé s'est maladroitement défendu contre tous ces griefs, accumulant dérobades, confusions et bévues.

1. *El Moudjahid* du 9 août 1983.

Il refusa obstinément de se présenter à Alger devant la Cour des comptes, obligeant les magistrats instructeurs à se déplacer à Paris et à Genève pour l'entendre. L'idée de se soustraire à la justice n'était pas pour inciter les juges à de clémentes dispositions à son égard. Sid-Ahmed Ghozali, qui l'a beaucoup fréquenté entre 1981 et 1986, s'en rappelle :

« Belaïd Abdesselam, Bouteflika et moi avons été traduits en même temps devant la Cour des comptes, mais seuls Belaïd et moi avons été entendus à Alger et avons revendiqué nos responsabilités. Bouteflika recevait le juge en Europe. Et il lui donnait invariablement la même réponse : "Moi j'occupais un poste politique. Ces histoires d'argent, c'est une question technique, mineure." Il disait cela pendant que ses plus proches collaborateurs comme Senouci ou Boudjakdji, injustement mêlés à cette histoire de fuite de capitaux, payaient pour lui et croupissaient en prison à Alger. »

Bouteflika se fourvoya ensuite dans des explications contradictoires pour justifier les placements occultes des fonds des Affaires étrangères sur des comptes suisses. En privé, il soutenait que l'argent devait alimenter « une caisse noire indispensable aux financements secrets de certains mouvements de libération ». Aux magistrats de la Cour des comptes il donna une toute autre version, invoquant la construction d'un nouveau siège du ministère des Affaires étrangères pour laquelle il destinerait la trésorerie amassée sur les comptes suisses. Un argument aussi léger ne pouvait que l'enfoncer davantage. Dans son arrêt, la Cour des comptes se fit d'ailleurs une joie de le démolir sans ménagement : « Ce motif fallacieux ne peut être pris en considération sachant qu'une opération d'investissement obéit à des règles bien précises qu'aucun ordonnateur ne peut ignorer et que l'éventuelle construction

d'un nouveau siège du ministère des Affaires étrangères doit être financée par des crédits normalement inscrits au budget de l'Etat. » ⁽¹⁾

Bouteflika acheva de se discréditer en procédant à des remboursements partiels qui, loin d'aboutir à l'extinction des poursuites, renforcèrent au contraire les griefs portés contre lui.

Il négligera de les accompagner de justificatifs qui les auraient validés aux yeux du Trésor public, comme le lui demandait Chadli Bendjedid. Cette carence allait précipiter le déclenchement de la procédure judiciaire.

Le 5 janvier 1979, soit une semaine à peine après le décès de Boumediène, Bouteflika remet au Trésor public un chèque libellé en francs suisses d'une contre-valeur de 12 212 875,81 DA tiré de la Société des banques suisses à Genève. Il ne rapatriera pas d'autres sommes, ce qui irritera fortement les autorités qui s'estimaient fondées à considérer ces légèretés comme une marque de mépris à leur endroit. Le chèque remis par Bouteflika était, en effet, loin de correspondre aux chiffres que détenaient les services de renseignements de Kasdi Merbah : Bouteflika aurait « oublié » de s'expliquer sur la disparition de 58 868 679, 85 DA. La Cour des comptes le lui rappellera dans l'arrêt qui sera prononcé le 8 août à son encontre et qui, précisément, « met en débet Abdelaziz Bouteflika pour une somme dont la contre-valeur en dinars représente 58 868 679, 85 DA et qui reste à justifier ». La Cour explique que ce montant « est l'aboutissement des longues investigations de l'institution tant au niveau de la Trésorerie principale d'Alger qu'à celui du ministère des Affaires

1. *El Moudjahid* du 9 août 1983.

étrangères, et tient compte notamment du rapatriement par M. Abdelaziz Bouteflika au Trésor public de la contre-valeur en dinars de la somme de 12 212 875,81 DA. » ⁽¹⁾

Bouteflika ne remboursera pas les sommes réclamées. Il sera quand même acquitté. Chadli a fait « ce qu'il fallait faire envers Bouteflika ».

Les collaborateurs de Bouteflika impliqués dans le détournement ont passé quatre années en prison, mais le principal accusé en a totalement réchappé.

Bouteflika obtint de Chadli l'assurance qu'il pouvait rentrer au pays sans être inquiété à son arrivée à Alger. « Il a envoyé plusieurs messagers à Chadli en 1984 pour en arracher la promesse qu'il pouvait rejoindre l'Algérie sans risque, soutient le général Benyellès. Chadli m'a dit, et je peux en témoigner, de transmettre à Bouteflika qu'il pouvait rentrer sans problème. "Je lui en donne ma parole", a-t-il ajouté. Chadli ne voulait pas que Bouteflika ait des ennuis. »

Les mesures conservatoires prises à son encontre dans le cadre de l'enquête judiciaire seront levées une à une. Son passeport diplomatique lui fut rendu sur instruction de Chadli, qui lui rétablit en outre son traitement de haut fonctionnaire.

Bouteflika négocia ensuite avec succès la restitution de sa villa de Sidi Fredj confisquée par le wali de Tipaza et gendre de Chadli, Kaddour Lahoual, qui prévoyait d'en faire un bâtiment administratif. Il ne s'arrêtera pas là. L'étrange « opposant » Bouteflika bénéficiera ensuite d'une somptueuse demeure de 22 chambres située sur les hauteurs d'Alger, Dar Ali Chérif, en compensation d'une villa qu'il occupait avant que

1. *El Moudjahid* du 9 août 1983.

l'Administration ne l'affectât à Messaoudi Zitouni, ancien ministre et président de la Cour des comptes. L'épisode Dar Ali Chérif est illustratif des mœurs marchandes de Bouteflika et de celles du sérail. L'ancien ministre s'est emparé, en connaissance de cause, d'une demeure qu'il savait incessible pour faire partie du patrimoine de l'Etat et dont, de surcroît, les propriétaires originels étaient toujours vivants. Pis, il en a bénéficié en substitution d'un bien qui ne lui appartenait pas. La maison qu'a occupée Zitouni est, en effet, une propriété des Affaires étrangères, utilisée comme maison d'hôtes privée. Les délégations du Golfe y venaient notamment passer des soirées en charmantes compagnies. Bouteflika en a fait son bien propre et en a tellement persuadé le pouvoir qu'il s'en est fait octroyer une autre en dédommagement !

« Quand je l'ai rencontré en France, je lui ai dit : "Pourquoi tu triches comme cela, pourquoi tu dis que la villa qu'occupe Zitouni est la tienne ?" raconte Chérif Belkacem. Il sait que je connaissais le statut de cette villa. Il ne s'est pas démonté et m'a avoué son arrière-pensée : "Tu sais Djamel, c'est une carte qui me sert à négocier ma situation." Ce qui d'ailleurs se vérifia : il fut réhabilité dans ses biens et dans ses droits. C'est un garçon qui n'applique qu'un seul postulat dans sa vie : négocier. »

Durant sa vie d'« opposant », Bouteflika a considérablement enrichi son patrimoine immobilier en puisant dans les biens de l'Etat : 3 villas (une au bord de la mer, une sur les hauteurs d'Alger attribuée à sa mère et la demeure Dar Ali Chérif), quatre appartements formant deux étages dans un immeuble qui appartenait à la Présidence de la République sis à El Biar, un grand appartement à El Mouradia attribué à la plus jeune sœur du président. La presse algérienne croit savoir que Bouteflika dispose, en outre, d'un ranch et d'un immeuble à

Abu Dhabi. En 2001, le frère de Bouteflika a acquis un appartement chic à Paris « offert » par le groupe Khalifa.

En contrepartie des libéralités dont il jouissait de la part du pouvoir de Chadli, l'opposant Bouteflika s'astreignait à une remarquable politique de l'autruche à propos des événements qui secouaient son pays. Surtout ne pas contrarier Chadli.

A trop s'obstiner à ne prendre parti publiquement pour aucune cause dans une Algérie secouée par un fort mécontentement populaire, Bouteflika finit par déconcerter ses amis. L'ancien exilé partageait habilement son génie politique entre plaire aux opposants sans déplaire aux gouvernants. Son aura l'astreignait à se revendiquer d'une contestation nationale ; son intérêt le dissuadait de brûler ses vaisseaux.

Octobre 1988 fut une véritable épreuve pour le virtuose. Au lendemain des émeutes populaires qui venaient de faire des centaines de victimes parmi les manifestants, et dans un contexte d'immense indignation nationale, Bouteflika a rivalisé de roublardise pour s'éviter de choisir son camp.

Devant la répression qui s'abattait sur les jeunes insurgés, avec notamment le barbare recours à la torture, et dans un climat d'incertitude politique sans précédent, d'éminentes personnalités politiques algériennes décidèrent, dès la mi-octobre 1988, de rendre public un texte de réprobation et de propositions qui allait devenir « la déclaration des dix-huit ».

Les inspireurs de l'initiative, parmi lesquels se comptaient des maquisards de la première heure tels Lakhdar Bentobbal, Tahar Zbiri ou Selim Saâdi, des personnalités historiques comme Mostefa Lacheraf, Ali Haroun ou Chérif Belkacem, d'anciens ministres comme Lamine Khène, Belaïd Abdesselam

ou Rédha Malek, voulaient autant dénoncer la répression qu'avancer une alternative politique à l'impasse à laquelle était arrivée l'équipe de Chadli. « Notre qualité d'anciens militants de la guerre de libération nationale, notre fidélité à la mémoire des martyrs et à l'idéal du 1^{er} Novembre 1954 nous font le devoir d'apporter une contribution au débat national, rappellent les auteurs du texte. Nous nous élevons avec indignation contre la torture pratiquée pendant et après les journées sanglantes qui ont endeuillé le pays. Nous qui avons connu les affres de la guerre de reconquête coloniale, nous ne saurions admettre que des procédés aussi dégradants soient utilisés contre nos enfants. Aussi exigeons-nous l'éradication totale de la torture dans notre pays et le châtement exemplaire de ses auteurs. »

La déclaration se prolongeait par d'importantes propositions d'ouverture politique dont l'audace avait de quoi mécontenter le cercle présidentiel formé autour de Chadli Bendjedid. Les signataires, proclamant la fin d'une « légitimité historique qui s'est épuisée au fil des ans », estiment urgent de lui substituer une « nouvelle légitimité populaire » et suggèrent de confier à une « conférence nationale regroupant les représentants des forces vives de la nation » la mission de « promouvoir sans délai les réformes institutionnelles fondamentales que la situation exige ». Le pouvoir de Chadli Bendjedid se trouvait ainsi disqualifié de la bouche de personnalités au passé incontestable.

Abdelaziz Bouteflika fut associé à toutes les discussions préliminaires qui conduiront à la rédaction finale du texte. « Il donnait son avis, approuvant les idées débattues sans zèle et sans passion, mais avec détermination », se rappelle Chérif Belkacem.

Au moment de porter son nom au bas du document, aux

côtés des dix-sept autres signataires, Abdelaziz Bouteflika se déroba cependant, se souvenant d'une urgente affaire familiale à Mostaganem où habite sa sœur. Il chargea Rédha Malek de signer à sa place, procédé qui ne fut pas admis par le groupe. « Le subterfuge lui évitait d'avoir à parapher de sa main un document qu'il considérait séditionnaire et donc compromettant pour ses bonnes relations avec l'équipe de Chadli, explique Chérif Belkacem. On a refusé que Rédha Malek signe à sa place et attendu qu'il revienne de Mostaganem et qu'il paraphrase de sa propre main le texte. »

La « déclaration des dix-huit » ne sera rendue publique que le 23 octobre 1988.

Le lendemain, Abdelaziz Bouteflika contacte Larbi Belkheir, chef de cabinet de Chadli, pour justifier sa prise de position et en relativiser la portée. « Dès qu'on a eu vent de cette malheureuse initiative qui discréditait en fait tout le groupe, on a provoqué une réunion de clarification avec Bouteflika, souligne Belkacem. Il s'est défendu mollement, reconnaissant avoir pris contact avec la Présidence, mais donnant une version plus nuancée des faits. »

Bouteflika retrouvera naturellement sa place à la direction du FLN quelques mois après.

Il réintègre en mars 1989 le Comité central de ce qui était encore le parti unique de l'Algérie.

Chadli n'est pas étranger à cette miraculeuse résurrection de l'ancien exilé : il en a apprécié, plus que la persévérance dans un certain neutralisme politique, cette façon conviviale qu'avait Bouteflika de ménager la susceptibilité du pouvoir.

« Ses amis lui ont fait observer la choquante anomalie qu'il y avait pour des gens salis et humiliés par le pouvoir à accepter

de réintégrer ce même pouvoir et de partager son discours unanime. Mais il a fait la sourde oreille », souligne une des personnalités politiques exclue en même temps que Bouteflika mais qui a refusé de réintégrer le parti.

C'est que Bouteflika n'ignorait rien de cette anomalie-là. Il s'en accommodait avec ravissement : la réhabilitation qu'il attendait de Chadli pointait enfin le nez et il n'allait pas boudier son plaisir, quitte à trahir la solidarité des personnalités marginalisées, toutes unanimes à rejeter l'offre du pouvoir.

Rachid Benyellès raconte comment, à la veille de rejoindre le FLN, une soirée entière n'a pas suffi à ses compagnons pour dissuader Abdelaziz Bouteflika de les lâcher :

« Nous étions quelques-uns, dont Bouteflika, Rédha Malek et Selim Saâdi, à nous réunir ce soir-là chez Mohamed Zerguini pour débattre de l'invitation du nouveau patron du FLN, Abdelhamid Mehri, à participer au congrès du parti prévu pour le lendemain. Pour moi comme pour Hadj Zerguini, Rédha Malek et Selim Saâdi, la cause était entendue : octobre 1988 avait tout bouleversé et l'invitation devenait dérisoire. Bouteflika, lui, était plus réservé. Jusqu'à minuit, il s'obstinait à rester évasif. Au moment de se séparer, je lui fis remarquer qu'on ne connaissait toujours pas sa position. Il me fit une déconcertante réponse que j'eus tort de mésestimer : "Tu vois Rachid, demain matin j'irai prendre le café avec ma mère, je lui baisserai la tête, et comme d'habitude je lui demanderai son avis. Si elle me dit d'y aller, j'irai. Sinon je n'irai pas." Et il y est allé ! »

Chadli venait de mettre fin à l'agréable traversée du désert de « l'exilé ».

Devenu président de la République, le conciliant opposant Abdelaziz Bouteflika oublia les observances qu'il déploya pour

gagner les bonnes grâces de Chadli et les clémences dont il bénéficia pour se lancer dans d'inqualifiables attaques contre l'ancien président. C'est sans doute avec ses propos ingrats sur Chadli Bendjedid, exclusivement tenus devant des étrangers, que Bouteflika donna la pleine mesure d'une certaine indignité dans la gouvernance qui ne le quittera que rarement.

En novembre 1999 à Monaco, il se distinguera en qualifiant Chadli de « quelqu'un qui n'est pas aviateur, mais qui a pris les commandes d'un Boeing 737 », regrettant que « Chadli qui est resté finalement autant de temps au pouvoir que Boumediène a curieusement mis le même temps pour détruire tout ce que Boumediène avait construit ».

Devant la journaliste du *Financial Times*, il poussera un peu plus loin le dénigrement :

« J'étais surpris un jour d'apprendre par la télévision que le chef de l'Etat algérien de l'époque et le chef d'Etat français de l'époque, que Dieu ait son âme, avaient eu un entretien en tête-à-tête de dix heures. Je connais les deux, je sais que le chef de l'Etat français pouvait parler pendant dix heures. Je ne suis toujours pas sûr que le chef de l'Etat algérien — et il est toujours vivant — pouvait, lui, parler pendant une demi-heure, pour dire des choses très essentielles. » ⁽¹⁾

Il répétera cette odieuse comparaison entre Chadli et Mitterrand, avec plus d'emphase, à la télévision égyptienne, soulevant une tempête d'indignation au sein de l'opinion algérienne.

« Quand j'ai entendu, de mes propres oreilles, ces propos peu honorables sur Chadli, j'ai été tellement outré que j'ai réagi par un article dans *El Khabar*, se rappelle Benyellès. J'ai rappelé à Bouteflika qu'il a accepté d'être le ministre de cet

1. *Financial Times*, 19 juillet 1999.

“ignorant” qu’il insulte aujourd’hui devant les étrangers, qu’il en a été le subordonné au gouvernement et au Bureau politique, qu’il a bénéficié de son indulgence à propos des fonds qu’il avait détournés et que sans cette indulgence il aurait dormi en prison... Comment un personnage qui a mangé dans la main de Chadli, et je mesure mes mots, peut-il être à ce point ingrat ? En fait, Bouteflika est un “*hagggar*”, un terme intraduisible, qui dépeint un homme à la versatilité mesquine, qui passe de la servilité à l’arrogance selon qu’il soit vulnérable ou puissant. »

En fait, le chef de l’Etat a beaucoup manifesté de cette ingratitude, n’éprouvant aucune reconnaissance envers les compagnons des années d’épreuves. Il en a effacé les souvenirs d’amitié, oublié les instants de camaraderie, comme si ne devait plus rien rester de cette époque que le goût de la revanche.

Nombreux sont les vieux amis de Bouteflika qui eurent à se plaindre de n’avoir plus reconnu dans le président l’homme qui sollicitait leur compagnie aux temps de la solitude. « Je crois que le pouvoir déforme, Abdelaziz n’a pas échappé à la règle et je comprends », lâche un peu dépité Larbi Debbagh, un ami d’enfance de Bouteflika avec lequel il a usé les fonds de culottes sur les bancs de l’école d’Oujda. « Nous sommes nombreux à ne plus le voir et un peu déçus qu’il ne cherche pas après nous... »

« Il ne s’est pas rappelé de ses amis et pourtant, je peux témoigner que, durant sa traversée du désert, il était en quête constante de chaleur humaine, se souvient Abdelkader Dehbi. Les responsables de l’époque ne le prenaient pas au téléphone, Mohamed Chérif Messaâdia, par exemple, le laissait appeler dix fois avant de daigner lui parler... Il vouait une grande

considération pour les responsables qui demandaient de ses nouvelles, tel le général Mohamed Attaïlia, devant lequel il s'aplatissait à notre grand étonnement. Il recherchait une présence amicale et nous ne la lui refusions pas. Il en abusait souvent, s'imposant de longues journées chez les amis à évoquer le passé et étaler ses rancœurs. Il exagérait tellement qu'il en a parfois fini par excéder ses plus proches relations. Un jour, il s'est carrément fait mettre à la porte par son copain Berri dont il avait outrageusement squatté l'appartement à Genève... On le supportait parce qu'il faisait un peu peine à voir. »

Le président Bouteflika s'est très peu souvenu des promesses faites par le candidat Bouteflika aux amis de l'opprimé Bouteflika.

L'ancien officier-encadreur de Bouteflika à l'Ecole des cadres de l'ALN, Mahmoud Larbaoui, qui l'a entouré de son affection durant les années de solitude, est mort en septembre 2001 sans avoir récupéré son habitation confisquée en 1987 par les services de la Présidence et attribuée à un homme d'affaires lié à Larbi Belkheir. Bouteflika s'était pourtant engagé en 1998 à réparer l'injustice et à lui restituer son bien s'il accédait au pouvoir. « Le pauvre Larbaoui a envoyé des dizaines de télégrammes au président Bouteflika sans jamais recevoir la moindre réponse de celui qu'il considérait comme son frère », atteste Dehbi, qui a suivi le déroulement de l'affaire. Larbaoui ignorait sans doute que c'est dans cette villa du Paradou, à Hydra, dont il fut dépossédé que s'est tenue, en présence de l'homme d'affaires qui l'a accaparée, M. Koudjiti, la réunion de candidature de Bouteflika ! M. Koudjiti, en plus d'être une relation de Larbi Belkheir et d'avoir géré les fonds de la campagne électorale de Bouteflika, hébergeait le futur président dans son appartement de Genève et lui assurait un train de vie

royal en Europe durant les années d'exil ! C'est lui qui organisera, en février 1999, la rencontre des vingt-deux grands financiers de la campagne électorale du candidat Bouteflika à laquelle ont pris part les plus gros patrons privés algériens et au cours de laquelle des centaines de milliards de centimes ont été récoltés ⁽¹⁾. Au début de cette fameuse réunion, Bouteflika, s'adressant aux vingt-deux généreux donateurs, leur tint ce langage prémonitoire : « Ne m'en voulez pas si après les élections je vous oublie. Le fauteuil fait tourner la tête (*el koursi idewekh*). Alors faites-moi rappeler, je vous prie, à mes devoirs d'amitié, pour qu'on se voie une fois chaque mois... » Il n'avait pas tort : la plupart des prodiges mécènes furent oubliés une fois la victoire acquise. Une bonne partie d'entre eux choisirent, pour 2004, de soutenir le concurrent de Bouteflika, Ali Benflis.

Bouteflika fera d'autres promesses en toc à des opposants tunisiens en exil à qui il promet de délivrer un passeport algérien une fois élu président. Les adversaires de Ben Ali devinrent alors de chauds soutiens pour le compte du candidat, qui en oublia l'existence dès son accession au pouvoir ! Entre Masmoudi, Ben Ali et ses opposants, le choix était vite fait.

Le seul héritage laissé par l'exilé au président fut cette passion infinie pour les règlements de comptes.

Le président Bouteflika passera les cinq ans de son règne à venger sa blessure narcissique.

Il fera payer les outrages faits au successeur de Boumediène spolié de son droit au trône, il se vengera des affronts infligés au dignitaire réduit à l'exil par ces mêmes spoliateurs.

Il se délectera de voir ses anciens procureurs solliciter

1. La destination de ces sommes n'a jamais été rendue publique.

son pardon, il jubilera devant le spectacle de ses détracteurs quémendant une parcelle de notoriété...

Bouteflika a fait du mandat présidentiel l'opportunité d'assouvir une vieille soif de vengeance.

Il en rêvait. Il a toujours désiré revenir au pouvoir pour prendre sa revanche sur Chadli, sur les généraux qui l'auraient spolié de la succession à Boumediène en 1979, mais aussi sur les membres du Comité central qui avaient voté pour son exclusion du FLN, surtout ceux qu'il pensait être ses amis comme Rédha Malek, Lakhdar Brahimi, Aït Chaâlal ou même Yazid Zerhouni qui ont tous approuvé l'exclusion de Bouteflika.

C'est sans doute à ces derniers que s'adressait cet amer constat lâché à Monaco : « Je dois dire, avec beaucoup de douleur et d'amertume, que les meilleurs cadres que j'ai connus avant les années 1980 ont été pollués durant les vingt dernières années et qu'il ne reste plus grand monde. » ⁽¹⁾

Il refera le même constat impitoyable en Italie, à la conférence de Rimini : « Depuis que je suis arrivé au poste où je suis, je suis arrivé à la conclusion que l'Etat algérien était bien pourri. » ⁽²⁾

Alors il sera sans pitié pour ceux qui l'ont lâché.

Au lendemain de son élection, il rendra publique la lettre de félicitations adressée par un de ses plus grands pourfendeurs, Belaïd Abdesselam, son rival de toujours, comme pour démasquer l'homme qui a osé le vilipender dans son livre. Comme si l'humiliation ne suffisait pas, il fera d'Abdesselam son émissaire occasionnel pour l'Afrique, se gargarisant de voir le puissant ministre de Boumediène se satisfaire d'une si basse

1. Monaco, 19 novembre 1999.

2. Rimini, 19 août 1999.

mission. Il l'achèvera lors d'un meeting à Jijel, tenu en sa présence et où, le désignant, Bouteflika dira de lui : « Voilà quelqu'un avec lequel je ne m'entendais pas, qui m'a critiqué, à qui j'ai vainement envoyé mon frère pour le ramener à la sagesse, mais à qui j'ai tout pardonné. »

Belaïd Abdesselam ne s'en relèvera pas. En décembre 2003, il renouvelle son allégeance à Bouteflika. « Mon vote, lors du prochain scrutin présidentiel, reste acquis à Abdelaziz Bouteflika », déclare-t-il publiquement. ⁽¹⁾ Abdesselam ira jusqu'à justifier les passages de son livre où il s'en prenait à Bouteflika, n'hésitant pas à presque s'en excuser : « Les divergences qui ont pu me séparer, il y a maintenant plus de vingt années, du frère Abdelaziz Bouteflika, dans le cadre de la politique que conduisait le président Boumediène, sont sans commune mesure avec l'étendue du fossé qui m'éloigne de ceux qui, aujourd'hui, tentent vainement de me situer de leur côté, dans le sillage de haine et de dénigrement qu'ils mènent contre le chef de l'Etat. » ⁽²⁾

Bouteflika contraindra tous ses anciens guillotineurs à de publics mea-culpa qu'il savourera l'un après l'autre. Amar Benaouda inaugurera la série. L'ancien président de la commission de discipline du FLN à l'origine de l'exclusion de Bouteflika du parti se confondra en excuses publiques accompagnées de chaudes larmes et de sanglots dont la télévision officielle n'a pas manqué de filmer le spectacle pour les Algériens.

Khaled Nezzar garde un souvenir amer de cette scène :

« Je suis certain qu'à l'instant où il a fondu en larmes, signifiant à l'autre que lui, Amar Benaouda, regrettait beaucoup de choses et que le nouveau président devait avoir pitié de lui,

1. Quotidien algérien *L'Expression*, 7 décembre 2003.

2. Id.

beaucoup d'anciens combattants de la guerre de libération ont ressenti une affreuse tristesse. Amar Benaouda, le militant de 45, le desperado de 50, l'allumeur de la Révolution, pleurant à chaudes larmes devant Abdelaziz Bouteflika ! L'histoire procure à ses protagonistes chanceux d'extraordinaires revanches. C'est peut-être à cet instant précis qu'Abdelaziz Bouteflika a compris qu'il tenait enfin sa revanche sur l'histoire. »

Bouteflika a dû éprouver la même joie de voir Larbi Belkheir s'occuper à le faire élire avant d'en être son fidèle aide de camp à la Présidence. Tout au long de ses années de rancœur, il a toujours voué un mépris souverain pour le personnage. « Il ne parlait que du "truand Larbi Belkheir". Il n'a jamais caché son projet de prendre sa revanche sur Belkheir qu'il détestait au plus haut point », affirme Dehbi.

Ce besoin constant de se racheter à ses propres yeux fera toute la différence entre le règne d'Abdelaziz Bouteflika et celui de l'autre exilé revenu au pays, Mohamed Boudiaf. Autant ce dernier, en authentique patriote, envisageait son retour aux affaires comme une obligation majeure qui reléguait à l'accessoire toutes les susceptibilités personnelles, autant Abdelaziz Bouteflika, en parfait mégalomane, a considéré sa sollicitation par les chefs militaires comme l'opportunité de requinquer sa propre réputation. Boudiaf assumait d'être désigné et pas élu ; Bouteflika répugnait qu'on doutât de sa qualité de président « élu ». Boudiaf regardait vers l'avant ; Bouteflika voyait dans le passé les revanches qu'il lui restait à prendre. Boudiaf acceptait sa mission avec ses encombrants passifs, revendiquant toutes les erreurs commises avant lui, au nom de la République ; Bouteflika tenait

à son statut de puceau de la République, proclamant son innocence de tout acte politique décidé pendant son exil.

Le slogan de Boudiaf était « l'Algérie d'abord » ; celui de Bouteflika « moi d'abord ».

Hervé Bourges a connu les deux hommes. Pour situer ce qui sépare l'exilé Boudiaf de l'émigré Bouteflika, le portrait qu'il fait du premier est éloquent en ce qu'il révèle un homme simple, qui n'avait nul besoin de palaces et d'émirs pour vivre son exil : « De juin 1965 à janvier 1992, Mohamed Boudiaf vivra sans discontinuer au Maroc, où il constituera une petite entreprise individuelle de matériaux de construction. Modeste, précis, volontaire, il fera vivre sa famille grâce à cette briqueterie installée à Kénitra, à une quarantaine de kilomètres de Rabat, se situant volontairement en marge de l'actualité, s'imposant une sorte d'exil dans l'exil, limitant ses fréquentations aux clients du café où il ne s'attarde pas plus d'une demi-heure, chaque matin, avant d'aller travailler, et à ses relations de travail, entrepreneurs, banquiers, ouvriers. La vie de Mohamed Boudiaf au Maroc est une longue parenthèse où toutes ses vertus s'expriment : intégrité pointilleuse, désintéressement, rigueur, clarté d'esprit, sens de l'organisation et pragmatisme. Aucune trace, dans l'emploi du temps de ses journées bien organisées, de ces maladies des exilés, le passéisme et la mythomanie qui empêchent l'action et conduisent à se réfugier dans l'imaginaire. L'entrepreneur Boudiaf ne prend jamais un engagement à la légère, fait ce qu'il a promis et ne promet pas plus qu'il ne peut livrer : la réussite de sa briqueterie en atteste. C'est cet homme équilibré et raisonnable que les militaires algériens vont tirer de son exil en janvier 1992 pour le porter à la tête de son pays en désarroi. Le choix est astucieux : il incarnera l'espoir de réformes dans un pays paralysé par l'inertie du système

face à plusieurs années de crise et à la montée de l'intégrisme. »

En revanche, Bouteflika ne retiendra de la proposition qui lui fut faite de diriger l'Algérie de 1994 que l'avantage de sa propre réhabilitation.

« Bouteflika se serait contenté d'être président durant quinze jours, avance Ghozali. Il avait une revanche à prendre sur le sort, sur la succession ratée de 1979, sur Chadli qui l'aurait doublement assassiné selon lui... C'est pourquoi la proposition de l'Armée de janvier 1994 a été une résurrection politique pour lui. Aux yeux du monde, de ses pairs, il était enfin le "président de l'Algérie" ne serait-ce que parce que la radio France Infos balançait l'information à longueur de journée : "Bouteflika président, Bouteflika président..." Ça lui suffisait : il a été président sans s'astreindre aux responsabilités dans un pays qui était à feu et à sang. Il a ressuscité politiquement. »

Certains généraux n'oublieront pas cette dérobade. Khaled Nezzar en fera, dans *Le Matin*, une sévère interprétation : « La seule raison, à mon sens, réside dans l'inaptitude à affronter une situation des plus difficiles, sachant que c'est dans ces moments que l'on juge les véritables hommes. » ⁽¹⁾

Le président Zeroual, pour sa part, refusera, lors de sa visite aux Emirats, de recevoir l'exilé Bouteflika qui en avait sollicité l'audience par le biais des Emiratis.

Bouteflika a toujours cherché les réhabilitations même factices. En 1992, il fait une offre de service au Haut-Comité d'Etat, présidé par Ali Kafi assisté de Khaled Nezzar. Ces derniers lui offrent le choix entre le poste de ministre conseiller du HCE et celui de représentant de l'Algérie à l'ONU. Bouteflika demande un temps pour réfléchir et en profite pour rendre publique

1. *Le Matin*, 14 septembre 1998.

l'information selon laquelle il serait sollicité par Kafi et Nezzar pour occuper de hautes fonctions. La rumeur fait le tour d'Alger. Les journaux privés en parlent. Un mois plus tard, Bouteflika fait savoir à Kafi qu'il refusait ses deux propositions : il avait obtenu ce qu'il voulait, la réhabilitation. Il compte toujours. Il est médiatisé, on ne l'oublie pas.

Le général Rachid Benyellès pense que là se trouve la clé de l'énigme : « Je crois que le grand problème de Bouteflika est qu'il n'aime que lui. Il n'aime pas ce pays. Il ne l'a jamais connu. Quand on aime l'Algérie on a un minimum de compassion pour les Algériens. On l'a vu tourner le dos à la Kabylie à feu et à sang pour assister à une réunion sur le sida en Afrique. On l'a vu mépriser Bab El Oued inondé et ne se déplacer qu'après trois jours parce qu'il se plaisait en Suisse. Et ces familles massacrées par les terroristes et auxquelles il n'a jamais rendu visite... Aussi ses échecs ne s'expliquent-ils, à mon avis, que par le total désintéret qu'il a pour la chose intérieure. Sa seule ambition est de se faire reconnaître par les grands de ce monde. Il ne connaît rien à l'Algérie, non pas parce qu'il est né à Oujda, mais parce qu'il n'a jamais voulu avoir des relations avec l'Algérie pendant son adolescence et sa jeunesse. Même pas avec la communauté algérienne, très importante, qui vit à Oujda et au Maroc. Moi-même, pour avoir vécu au Maroc, à Fès, durant mon adolescence, je peux témoigner qu'on peut ne jamais couper avec son algérianité dans ce pays voisin. A l'indépendance, Bouteflika pouvait rattraper tout ça s'il avait hérité d'un poste aux prises avec la réalité du pays. Mais pour son malheur, et le nôtre, il a été désigné aux Affaires étrangères. Alors, il ne connaît toujours pas l'Algérie. »

6

Le prophète

« Je suis l'Algérie tout entière. Je suis l'incarnation du peuple algérien. Alors, dites aux généraux de me bouffer s'ils peuvent le faire. » ⁽¹⁾

A l'heure des Guignols, la rodomontade ne jurait pas avec la bonhomie de l'instant : même s'il se défendait d'être une marionnette, le personnage amusait tout autant. Les téléspectateurs en étaient ravis.

Dix jours plus tard, le portrait refaisait son apparition sur le petit écran avec les mêmes dispositions à la hâblerie : « Depuis la mort du président Boumediène, la France et d'autres pays ont trouvé une table de billard devant eux et ils ont joué tous seuls. Ça fait vingt ans qu'ils n'ont pas entendu ce son de cloche. Ça les surprend. Et bien, s'ils ont compris que je veux voir très grand, tout redevient possible... » ⁽²⁾

Pas de doute : l'homme se prenait bien pour un prophète. L'« élu » Abdelaziz Bouteflika, tout mal élu qu'il fut, était saisi

1. Sur TF1, 2 septembre 1999.

2. Au Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI, 12 septembre 1999.

par l'excitation messianique, celle du sauveur providentiel venu secourir un pays en plein naufrage. A peine commençait-on à le soupçonner de croire sa place aux côtés de Dieu plutôt qu'avec les hommes que l'aveu fusait de sa bouche même : « Dieu, au jour du Jugement dernier, saura reconnaître les siens. J'espère qu'il me reconnaîtra parmi les siens et que je me trouverai à la droite du Seigneur. » ⁽¹⁾

Et c'est ainsi que le prophète cédera très vite la place à l'illuminé.

La réputation d'halluciné est sans doute la seule dont Bouteflika aura su asseoir l'unanimité aux yeux de l'opinion. Dès le début de son mandat, l'avis le mieux partagé par les observateurs sur le nouveau président était qu'il était trop excité, trop changeant et trop paranoïaque pour disposer de toutes ses facultés mentales. Le constat autorisait alors les jugements les plus excessifs et les pronostics les plus fous. Prenant ses désirs pour la réalité, l'opposition ira jusqu'à parier sur un raccourcissement du mandat présidentiel pour cause d'inaptitude psychique.

L'un des adversaires politiques avérés du chef de l'Etat, Sid-Ahmed Ghozali, vieille relation de Bouteflika, n'hésite pas à imputer aux généraux l'historique responsabilité d'avoir « confié le pays à un fou, un malade, un psychopathe ». Il tire de cette coupable négligence une conclusion définitive : « C'est la preuve que notre système actuel ne peut plus fonctionner parce qu'il peut mettre à la tête du pays un aventurier alors que, précisément, le but du mode de cooptation est de ne pas tenter l'aventure avec les islamistes. »

1. Monaco, 19 novembre 1999.

Plus mesurés, mais n'en pensant pas moins, les diplomates étrangers accrédités à Alger s'étonnent de certaines réactions présidentielles qui inclineraient à la déraison clinique.

« Il vous agresse à la moindre contradiction que vous opposez à ses thèses, confie un ambassadeur qui sortait d'audience. Il parle sans fin, n'admet pas le moindre signe d'impatience et ne vous laisse que rarement placer un mot. Vous voguez de Castro à Chou En-Lai, en passant par De Gaulle et Boumediène, Kossyguine, sa maman, le maquis et deux ou trois noms de la littérature française qui font une cocasse apparition dans la discussion. A la fin, vous avez oublié le motif de l'audience mais, content que l'épreuve se termine enfin, vous ne demandez pas votre compte. »

Toutes les personnes qu'il a reçues, à l'exemple de Hubert Védrine en juillet 1999, sont sorties de chez lui meurtries : il les a gardées entre sept et neuf heures à narrer des exploits au mépris de leur agenda.

Un président exalté à la tête de la République ?

« C'est connu par nous depuis toujours : Bouteflika a un ego démesuré, avec un violent besoin d'être au centre du monde, de briller, d'épater, ce qui est courant chez les responsables, explique Chérif Belkacem, vieux compagnon du président. Mais ce qui est particulier chez Bouteflika, et il faut le savoir, c'est qu'il a une aptitude particulière et remarquable à toujours être dans un état de représentation, constamment disposé à la frime et à la simulation. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre en train de camper des personnages. Je lui ai dit un jour que si tu assistais à un match de football tu voudrais avoir tous les honneurs : le buteur, le défenseur, l'arbitre, le public. C'est pour cela qu'il ramène tout à lui et qu'il exhibe cette image de "rassembleur". C'est un problème d'identité. »

Abdelaziz Bouteflika se reflète, en effet, très volontiers dans la grandeur des autres. En 1966 déjà, il ne répugnait pas à se comparer, en présence de diplomates de l'Organisation de l'unité africaine, à Addis-Abeba, à l'émir Abdelkader dont, disait-il, le rapprochait son nom de guerre mais aussi, précisait-il, les yeux bleus et la petite taille.

Les mêmes attributs physiques le font rapprocher de Napoléon dont il fait observer ouvertement qu'il a 3 cm de plus, ce qui, dans la foulée, est une excellente façon de se comparer à lui ! Au gré des circonstances, il est tantôt Boumediène, tantôt De Gaulle, quelquefois Che Guevara, souvent monarque, fréquemment dictateur, parfois tous ces personnages à la fois sans qu'on sache où se trouve Bouteflika dans cette procession d'idoles qui peuplent son esprit. Il prend d'autant plus le risque de se trahir qu'il ne maîtrise pas son discours : l'homme semble s'exprimer plus par ses hormones que par son cerveau.

A Alger, en ce début d'année 2000, le bruit fait rapidement le tour des chancelleries : à la tête du pays il y aurait un prophète illuminé.

Abdelaziz Bouteflika ne fit rien pour démentir la rumeur. Il multipliera les sorties narcissiques avec un bonheur à chaque fois renouvelé.

« Je crois que vous trouverez difficilement quelqu'un qui soit aussi rapide que moi, déclare-t-il dans un prestigieux quotidien anglais. Moi et les partis algériens, nous ne fonctionnons pas à la même vitesse. Je crois que je vais un peu plus vite et M. Jean-Pierre Elkabach a dit que, quelque part en France, on pensait de moi que je donnais le vertige. » ⁽¹⁾

1. Au *Financial Times*, 19 juillet 1999.

Devant Jean-Pierre Elkabach, justement, qui lui demandait la date de formation d'un prochain gouvernement, il n'hésite pas à s'identifier aux grands auteurs de romans policiers : « Quand Simenon ou Agatha Christie font un peu de suspense, vous trouvez que c'est très élégant et c'est très charmant sur le plan intellectuel. Quand c'est moi qui fais un peu de suspense, vous pensez qu'il y a crime. » ⁽¹⁾

Le prophète est intarissable sur ses mérites : « Je ne sais pas si je bouscule trop de tabous. Mais dès que j'en vois un, je ne résiste pas à l'envie de le remettre en question. C'est tellement dur de changer des mentalités qui ont été façonnées sous le règne de l'Etat-providence. » ⁽²⁾ Il en finit par se persuader lui-même : « Je suis en train de réhabiliter l'Etat et je suis en train de mettre l'Algérie sur les exigences de l'an 2000, c'est-à-dire une nécessaire et inévitable modernisation. » ⁽³⁾

Le président participe à la construction du mythe du rédempteur, et trouve une opinion réceptive aux légendes spontanées. Les intégristes islamistes seront les premiers à s'apercevoir que derrière cette imposture il y avait une opportunité politique à saisir : la concorde nationale qui doit les réhabiliter aux yeux d'une opinion marquée par leurs crimes doit beaucoup à leur adresse dans l'art de flatter le président mégalo.

Car la gravité de la situation n'effraie évidemment pas le nouvel élu Bouteflika : « En arrivant au pouvoir j'ai trouvé une Algérie complètement, complètement défigurée. Complètement salie. Salie. Il n'y a pas de mots plus forts je crois. Il me fallait trouver une formule pour donner une image différente de

1. Europe 1, 7 novembre 1999.

2. *Le Monde*, 9 février 2002.

3. Sur Radio France Internationale, 2 novembre 1999.

l'Algérie. » ⁽¹⁾ Mais que les Algériens se rassurent, le timonier est à la barre : « Si vous avez un chef, il est là pour régler les problèmes », ⁽²⁾ se fait-il un devoir de leur rappeler.

Bouteflika se plaît dans l'infinie parodie du pouvoir : il est de toutes les conférences et, pour le seul dernier semestre de 1999, il n'accorde pas moins d'une centaine d'interviews à la presse étrangère, la plupart diffusées en parallèle en Algérie.

Il prend le risque de trop parler, donc de trop promettre, mettant à dure épreuve la capacité de l'Etat à tenir des engagements emphatiques. Bouteflika provoquera le discrédit et l'illusion. Le discrédit pour le prestige de l'Etat, l'illusion chez les citoyens persuadés que le Père Noël est enfin arrivé avec le pain et la paix.

Bouteflika gagnera très vite un sobriquet : « Le président de la parole ». La formule, en plus de n'être pas très élogieuse pour le premier magistrat du pays, renseigne sur l'érosion de l'autorité présidentielle aux yeux de journalistes étrangers revenus des belles phrases dont le chef de l'Etat algérien aimait à les inonder. Il l'apprend de la bouche d'une journaliste française et s'en offusque :

« Oh, Madame, le président de la parole, dites-vous ? Et bien ce président de la parole, il a promis de régler le problème du Service national, il l'a fait. Le président de la parole a promis d'amener la paix et la sécurité. Je crois que c'est en train de se faire, et vous ne pouvez pas ne pas le constater. Le président de la parole a promis de relever l'Algérie, de donner à l'Algérie une place dans le concert des nations, je crois que

1. Sommet de Monaco, 19 novembre 1999.

2. Au Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI, 12 septembre 1999.

vous ne pouvez pas dire le contraire. Le président de la parole a promis de changer l'image de marque de l'Algérie à l'extérieur et je vous mets au défi de me dire que l'image de marque de l'Algérie n'a pas changé. Le président de la parole a libéré quelque chose comme 5 000 prisonniers et il est en voie de libérer encore 5 000 autres. Le président de la parole a épuré le champ des walis, et ce n'est pas peu dire. Le président de la parole a épuré, aussi, le champ des chefs de daïra, c'est-à-dire les sous-préfets, et ce n'est pas peu dire. En six mois, vous avez déjà fait beaucoup d'avancées, c'est ce que vous voulez dire ? » ⁽¹⁾

Bien entendu, dans sa frénésie à vouloir s'attribuer tous les mérites, Bouteflika oubliera de préciser qu'il n'était pas l'auteur de cette décision populaire de « régler le problème du Service national », c'est-à-dire de dispenser des dizaines de milliers de jeunes gens de cette obligation civique : le mérite en revenait à l'état-major de l'Armée et au président Liamine Zeroual qui a accepté d'en différer l'annonce de façon à en faire profiter son successeur. Quant à « la paix et la sécurité » et surtout « l'image de marque de l'Algérie à l'extérieur », il fallait des dons de magicien, dont il était seul à disposer, pour les voir apparaître au sixième mois de l'élection ! Mais la presse internationale se plaisait à l'écoute des fables sans prêter crédit au fabulateur.

Le président bavard perdra aussi beaucoup de la considération de ses ministres.

« Quand Bouteflika parle au téléphone, il reste parfois deux heures, parfois plus, assure l'ancien Premier ministre Ahmed Benbitour. A la fin de la conversation, il oublie systématiquement le motif pour lequel il vous a appelé. Au début, les

1. RFI, 2 novembre 1999.

ministres sommés de s'expliquer au téléphone par le président sur un dossier étaient embarrassés et se fourvoyaient dans des explications souvent laborieuses. Puis ils ont fini par comprendre le personnage : il suffisait de le laisser parler tout son saoul, écouter ses admonestations, accepter ses retours sur l'histoire, acquiescer à ses exploits du temps où lui-même était ministre, approuver ses opinions sur tout... A la fin, Bouteflika aura oublié le reproche qu'il avait à vous faire et raccroche de lui-même. Le ministre incriminé aura perdu deux heures de stériles bavardages, mais aura aussi échappé aux sanctions. C'est ainsi qu'on a fonctionné durant une année. »

Le président adore converser au téléphone avec ses relations féminines, parmi lesquelles la chanteuse Amel Wahby ou la femme d'affaires Soraya Hamiani, innombrables interlocutrices qui usent du temps présidentiel pour le convertir en avantages matériels, en contrepartie de l'illusion qu'elles procurent au chef de l'Etat d'évoluer dans un harem téléphonique. Les nymphes du répondeur présidentiel ont souvent été au centre des scandales qui ont éclaboussé le mandat de Bouteflika : Amel Wahby dans celui de Khalifa, Soraya Hamiani dans celui de *La Baigneuse*, cette statue volée dans un parc public et qu'on a retrouvée dans son jardin ! La dame sera sauvée par le président. Un innocent fera de la prison à sa place.

Les hôtes étrangers apprendront, eux aussi, à tendre l'oreille à Bouteflika sans forcément l'écouter. Le directeur du *Nouvel Observateur*, Jean Daniel, raconte cette cocasse sortie du président algérien à Paris lors d'une réception offerte par Jacques Chirac :

« Bouteflika, m'apercevant, me prend les mains, les garde, se tourne vers Chirac et lui dit : "Savez-vous ce qu'a fait

Jean Daniel pendant les négociations d'Evian ? Rendant compte des pourparlers sur le sort des pieds-noirs, il a consacré deux pages entières à Louis Joxe, alors que son ami Saâd Dahlab était tout de même sur ce sujet, le chef de la délégation algérienne... Ce jour-là, on a vu qu'il était peut-être l'ami de Saâd Dahlab, mais qu'il était surtout l'ami de Louis Joxe !" Personne dans notre groupe ne comprend de quoi il s'agit. Le président algérien est manifestement le seul à se souvenir de cette période et surtout de ce genre de détails. Mais qu'a voulu dire Bouteflika ? Pourquoi a-t-il éprouvé le besoin de cette évocation ? Personne ne le sait, ni ne s'en soucie. » ⁽¹⁾

Jean Daniel aura le loisir, quelques mois plus tard, de s'abasourdir des capacités du président pour la désinvolture lorsque Bouteflika qualifiera, devant lui, le général Lamari, chef d'état-major, de « gros plein de soupe ». ⁽²⁾

Bachir Boumaza, qui fut président du Sénat sous Bouteflika et qui, à ce titre, fut souvent mis dans les confidences des chancelleries, confirme le peu de crédit qui entourait le président de la République : « Il n'est pas respecté par les chefs d'Etat étrangers en raison de son comportement épouvantablement puéril, sa façon notamment de parler de la cuisine interne du pouvoir algérien, de livrer des secrets d'appareils, de calomnier les généraux et ses ministres... Les hôtes étrangers étaient terriblement gênés par ces inconduites qui ne rassuraient pas sur le personnage. Bouteflika voulait un surcroît d'admiration, il ne gagnait au final qu'un surcroît de déconsidération. »

1. Jean Daniel, *Soleils d'hiver*, Grasset, 2000.

2. Confiance faite à Saïd Sadi.

Cette conception légère des relations entre Etats éclairé, pour une grande part, sur le peu de confiance qu'ont témoigné les investisseurs étrangers envers l'Algérie. Comment ne pas se méfier d'un pays dont le premier dirigeant a des propos si peu rassurants ?

« Le terrorisme n'explique pas tout dans le fait que les hommes d'affaires occidentaux et même arabes ont boudé l'Algérie pendant le mandat de Bouteflika, confirme l'ancien ministre et diplomate Abdelaziz Rahabi qui fut ambassadeur à Madrid. Les plus grandes entreprises américaines se sont installées en Algérie du temps de Zeroual... Et en 1996, c'est-à-dire en pleine apogée de l'insécurité dans le pays, l'Algérie a obtenu de la part de l'Espagne un crédit commercial de 850 millions de dollars. Nous n'avons plus arraché pareille enveloppe. José-Maria Aznar a rendu deux fois visite à Bouteflika sans engagement concret. La crédibilité d'un Etat ne se mesure pas à ses épanchements, mais aux garanties qu'il donne. »

En 2003, l'Algérie de Bouteflika était classée à la 74^e place des pays les plus attractifs pour les investissements étrangers, loin derrière la Tunisie, le Maroc et l'Égypte. « La corruption dans les administrations et le système judiciaire constituent une entrave aux affaires en Algérie », note un rapport du Femise sur la situation économique des pays de la Méditerranée ⁽¹⁾, qui prend soin de préciser que la Tunisie, le Maroc et la Jordanie sont épargnés par le phénomène.

En décembre 2003, le Conseil national économique et social (CNES) dresse un tableau noir de l'économie

1. Le Femise est un réseau euro-méditerranéen regroupant plus de 70 instituts économiques indépendants chargés de l'analyse économique du processus de Barcelone.

algérienne dans l'Algérie de Bouteflika : le chômage y est de 27,3 % de la population active ; l'investissement public y stagne ; le poids des hydrocarbures reste dominant. En dépit de réserves financières sans précédent accumulées grâce aux augmentations successives du prix du pétrole sur le marché international, la précarité économique frappe toujours les Algériens. Sans projet réel, Bouteflika ne sait comment investir l'argent amassé. « L'opinion attend légitimement de voir cette aisance se transformer en richesse durable, plus équitablement répartie », affirme Mohamed-Salah Mentouri, président du CNES. Le constat que l'expert fait de l'économie algérienne sous Bouteflika est sévère : « Le pays reste confronté à une plaie énorme représentée par le chômage de masse, que seule une croissance élevée, saine et soutenue peut espérer ramener à des proportions plus réduites. »

L'Algérie, sous Bouteflika, doit de survivre aux puits de pétrole qui fournit 98 % des recettes d'exportations et, de patienter, aux intarissables puits de paroles présidentielles.

L'Etat algérien va encore se déconsidérer en laissant toute la place au prophète. Dans un système divin, que faire, en effet, des saints ? Bouteflika va castrer l'Etat en niant toute prérogative aux Chefs de gouvernement, aux ministres et aux députés. Pendant cinq ans, l'Algérie fonctionnera sans autre Exécutif que la seule personne du président Bouteflika !

Dès l'été 1999, la couleur est annoncée. A Olivier Mazerolles qui lui suggérait de laisser parler les généraux pour que soit connue leur position envers le nouveau président, il a cette sèche réponse :

« Non. Il n'y a que moi qui ai le droit à la parole. »

En arrivant au pouvoir, Bouteflika trouve un gouvernement

dirigé par Smaïl Hamdani, dont il qualifie très vite les ministres de « membres du gouvernement qui ne font pas grand-chose ». ⁽¹⁾

Le successeur de Hamdani, Ahmed Benbitour, ne bénéficiera pas de davantage de considération. Pour avoir osé voir des similitudes entre le programme de ce dernier et le discours de Bouteflika, le journaliste d'Europe 1 se fera sèchement rappeler à l'ordre :

« C'est mon programme. Il n'y a pas de programme de Benbitour. Ce n'est pas un programme très proche du mien, c'est mon programme à moi. Il ne peut être que le mien. » ⁽²⁾

Ahmed Benbitour finira par jeter le tablier le 26 août 2000, à peine huit mois après avoir pris ses fonctions. Il n'avait pas admis que le chef de l'Etat méprisât le gouvernement et le Parlement en signant d'autorité une ordonnance sur les privatisations, sans aucune concertation préalable.

« Il n'y avait aucun moyen d'éviter la démission, explique Benbitour. Entre le chef de l'Etat et moi, il y avait une divergence fondamentale dans la conception qu'on se fait l'un et l'autre du rôle de l'Etat. Cela ne pouvait pas continuer. L'ordonnance élaborée en dehors du gouvernement a été l'opportunité qui a motivé mon départ, mais elle n'a été que la goutte qui a fait déborder le vase. Nous entrions dans le totalitarisme médiatisé par l'utopie. C'eût été une tricherie que de faire semblant de diriger un gouvernement et de faire croire qu'on était en train de réaliser un programme de redressement. Je ne pouvais me contenter de formuler des slogans et d'encourager l'immobilisme. »

1. Europe 1, 7 novembre 1999.

2. Europe 1, 7 novembre 1999.

Au pays du prophète où on se passe de Chef de gouvernement, on n'a bien sûr que faire de ministre des Finances : « Je connais le terrain économique mieux que le ministre des Finances. Le ministre des Finances, il a tout juste le droit de veiller aux équilibres généraux. Moi, j'ai la responsabilité de répondre de tous les sujets qui concernent l'Etat algérien depuis la sécurité jusqu'à l'emploi, jusqu'à l'habitat... » ⁽¹⁾

Chérif Belkacem voit dans ces abus, au-delà d'une disposition naturelle au despotisme, l'illustration que le système de cooptation est dépassé et dangereux puisqu'il permet à l'heureux élu d'imposer son caractère en doctrine de gouvernement :

« Bouteflika ne pouvait pas se contenter du poste de président de la République. Il a voulu s'emparer de tous les postes, celui de ministre comme celui de député ou celui de maire. C'est pour cela qu'il n'y a plus aujourd'hui d'autorité nulle part, celle de l'Etat, celle du maire ou celle du ministre... Il faudra résoudre ce problème d'autorité après le départ de Bouteflika. Le problème qui est majeur pour moi, c'est que, depuis l'indépendance, nous ne sommes pas en face d'un pouvoir personnel ou d'une dictature, éclairée ou non, mais d'un pouvoir débridé : on nomme quelqu'un et le voilà qui érige son propre tempérament en mode de gouvernement. S'il est mégalo, vous aurez un pouvoir mégalo ; s'il est alcoolique, le pouvoir entier titubera ; si c'est un pitre et un imposteur, comme c'est le cas, le mode de gouvernement sera celui d'un pitre et d'un imposteur. C'est cela le mal de l'Algérie. Le pouvoir de Bouteflika n'est donc pas un vrai pouvoir personnel. C'est un pouvoir exalté, fumigène...

1. Sur France Culture, septembre 2000.

Il n'y a même plus ce contrat moral qui liait tout le monde sous Boumediène, du président au sous-préfet et qui tenait lieu de régime. »

Le 29 juin 1999, soit un mois après sa prestation de serment, il limoge, en plein Conseil des ministres, le ministre de la Communication et de la Culture, Abdelaziz Rahabi. L'épisode a laissé un souvenir à l'intéressé : « A la fin de la réunion, il m'a dit devant tous mes homologues : "Vous comprendrez, M. Rahabi, que je veux m'occuper moi-même de la Communication." En fait, il avouait déjà des projets de musellement de la presse et d'accaparement de la télévision pour ses propres idées totalitaires. A partir de cet instant, il s'imposera comme quelqu'un de boulimique en tout : il veut tous les postes. Il ira jusqu'à vouloir devenir ministre de la Défense alors que la Constitution en fait le chef des armées. »

Bouteflika laissera un autre slogan célèbre qui fera sa gloire : « C'est moi le rédacteur en chef de l'Agence de presse. » Personne ne trouvait à redire : le prophète-président était dans son rôle et bien des journalistes devaient s'enorgueillir de travailler sous la direction d'un si prestigieux rédacteur en chef ! Pendant cinq ans l'APS tiendra le rôle d'agence supplétive du pouvoir. Pour avoir osé dénoncer cette mainmise sur une agence qui se devait pourtant au service public, une journaliste de l'agence, Fatma-Zohra Khelfi, sera sanctionnée et mise au ban de l'entreprise.

« Je veux m'occuper moi-même de la Communication. » Zouaoui Benamadi n'a pas pris suffisamment à la lettre la formule péremptoire du prophète-président : recruté l'été 1999 à la Présidence en qualité de conseiller à l'information, l'ancien directeur d'*Algérie-Actualités* se verra limogé au bout

de quelques jours pour s'être autorisé des libertés dans la communication du président. Il sera repêché quelques mois plus tard pour occuper la direction de la radio où, en professionnel, il introduira des changements mais où, en chat échaudé, il se gardera de mécontenter de nouveau l'autocrate-président.

Rédacteur en chef de l'APS, mais aussi seul et unique dirigeant de la télévision algérienne. En cinq années de règne du président, les caméras n'ont tourné que pour le président. La télévision algérienne est devenue dans la bouche populaire « Canal Bouteflika ». Pas une seule apparition de l'opposition, pas de débats contradictoires ou d'information qui ne soit contrôlé au préalable par les services de la présidence : la télévision algérienne est revenue à l'âge du parti unique, propriété exclusive du prophète-président.

« Est-ce que vous ne pensez pas urgent qu'il y ait un débat dans l'audiovisuel algérien pour que se renoue ce débat démocratique algérien ? » demande candidement une journaliste de France Culture. A cette question, le président voit rouge : « Ecoutez, le problème de la stratégie en Algérie c'est mon problème, ce n'est pas le vôtre. Je sais exactement ce que je dois faire et quand je dois le faire. Vous êtes en train de me dicter une démarche. Ce n'est pas à vous, journalistes français, de me dire ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire. Je ferai les choses à l'algérienne et en fonction des intérêts supérieurs de l'Algérie. » ⁽¹⁾

Il ne craint pas de se contredire. A la veille du référendum sur la concorde civile, le président déclare sans rougir à la presse internationale :

1. Sur France Culture, septembre 2000.

« Mes adversaires auront tous les droits, y compris à la télévision. Je ne crains rien. L'ère du mensonge et de l'hypocrisie est terminée. On ne peut faire le bonheur d'un peuple malgré lui. »⁽¹⁾ Ses adversaires n'auront, finalement, droit à aucune minute sur le petit écran. Bouteflika aura fait voter la loi sur la concorde civile sans débat contradictoire, réussissant ainsi à « faire le bonheur d'un peuple malgré lui ».

En six mois, Bouteflika a eu le temps de redevenir lui-même. Oublié l'homme qui plastronnait devant la journaliste française Elisabeth Shemla, se laissant aller à des promesses d'ivrogne : « Il est manifeste qu'une seule chaîne de télévision ne peut répondre aux aspirations et aux besoins d'information, de formation, de revalorisation du patrimoine et aussi de divertissement d'un peuple assoiffé de qualités intellectuelle, esthétique et aussi morale. Si les difficultés financières que connaît l'Algérie ne nous permettent pas de créer dans l'immédiat une seconde chaîne publique, il n'en demeure pas moins que le secteur de l'audiovisuel est appelé à voir l'émergence d'un secteur privé. Des stations de radio, des chaînes de télévision privées verront, par conséquent, le jour en temps opportun, soit par le biais de l'investissement privé national, soit par le biais du partenariat. »⁽²⁾

Le président parlait en flagorneur. Il changera d'avis très vite : « Il n'y aura qu'une seule chaîne de télévision. Et il n'y aura pas d'autres chaînes de radio. Je veux contrôler ma machine. »⁽³⁾ Jamais l'audiovisuel ne s'ouvrira aux

1. *Paris Match*, 1^{er} septembre 1999.

2. Revue *Cultures-décideurs*, 26 janvier 2000.

3. Sur France Culture, septembre 2000.

Algériens. Bouteflika revendique d'être seul détenteur des droits d'expression à la radio et à la télévision.

Khalida Messaoudi, ministre de la Communication, retient la leçon. « Le contrôle de l'ENTV n'est pas des prérogatives juridiques du ministère » ⁽¹⁾, avoue-t-elle à l'Assemblée nationale. Tout est alors dit.

Bouteflika regarde fixement son Premier ministre et lui dit d'une voix assurée : « Je suis contre l'indépendance de la justice. La justice doit être au service du pouvoir. La commission de réforme a fait son rapport, c'est bien, mais ce rapport va rester dans mon tiroir. »

Le Premier ministre en question, Ali Benflis, en reste pantois. Mais est-ce bien étonnant ? Un prophète-président soucieux de « contrôler sa machine » pouvait-il réformer, c'est-à-dire concéder la liberté aux juges de diriger la justice en toute indépendance, aux journalistes celle d'animer la télévision dans le respect du service public, aux institutions de l'Etat de fonctionner et de se développer selon les autonomies qui garantissent l'Etat pérenne ?

Le prophète Bouteflika est incapable d'accorder des autonomies : ce serait contraire aux principes même de sa survie en tant que prophète. Aucune des grandes réformes promises n'a vu le jour parce qu'il en a lui-même bloqué l'application sur le terrain, y voyant immédiatement le risque de transfert de prérogatives divines dont il a la jouissance à des catégories roturières qui n'en feraient qu'un piètre usage.

« Lors du dernier tête-à-tête que j'ai eu avec lui le 6 mai 2003, je lui ai rappelé que c'est lui qui a bloqué les

1. *Liberté*, 7 novembre 2003.

réformes censées libéraliser l'économie, libérer l'école, renforcer l'indépendance de la justice, se souvient son ancien Chef de gouvernement Ali Benflis. Il ne croit pas à ces réformes et il me l'a avoué : "La justice doit être au service du pouvoir." C'est pourquoi, et je le lui ai rappelé, il a bloqué la réforme de la justice et le rapport Issad en refusant de signer les deux premiers articles de la réforme : le statut indépendant du magistrat et la création d'un conseil supérieur de la magistrature indépendant et rattaché à la corporation pas au pouvoir. Ces textes avaient été approuvés en Conseil de gouvernement, mais il les a bloqués à son niveau. Il m'a dit : "Ils croient que je vais signer cela, me dessaisir de l'appareil judiciaire ?" Il a trompé son monde et, en tête, les juristes qui le prenaient vraiment pour un partisan de l'indépendance de la justice. »

Parmi ces partisans leurrés, l'avocat Mohand Issad, l'homme qui a fiévreusement dirigé la Commission de réforme de la justice installée pompeusement par le président Bouteflika et superbement méprisée par ce même Bouteflika. Trois ans après, il en retient un constat amer : « La commission que j'ai présidée a fait son travail. Maintenant, il faut croire qu'il y a des obstacles d'ordres technique et politique à la mise en œuvre de cette réforme de la Justice. Je remarque qu'il en est de même pour l'Ecole et l'Etat. Donc, apparemment, c'est tout le pays qui a besoin d'une réforme. » ⁽¹⁾

Bouteflika savait ce qu'il faisait. « Contrôler la machine » de la Justice lui sera d'un précieux secours quand il lui faudra museler la presse libre et, surtout, casser le FLN qui refusait d'en plébisciter la candidature pour la présidentielle

1. Entretien à *Liberté* du 4 novembre 2003.

de 2004. Des juges aux ordres siègeront de nuit, en octobre 2003, pour interdire le congrès de l'ancien parti unique tandis que d'autres entreprendront d'interdire au FLN toute activité. Les magistrats qui tiendront tête seront limogés.

« Bouteflika considère le multipartisme comme un déséquilibre voulu par les ennemis de l'Etat, atteste Ali Benflis. Il considère Octobre 1988 comme un complot contre l'Etat qui a abouti, selon lui, à amputer l'Etat de ses prérogatives. Il considère la création du poste de Premier ministre comme une atteinte à la fonction présidentielle. Il ne croit ni à la liberté de la presse, ni à la liberté d'entreprise, ni à la liberté d'expression. Son objectif central est de rétablir l'Etat dans sa fonction autocratique. Réduire le multipartisme avant de l'éliminer. Tout le reste n'est que façade. »

L'historien français Benjamin Stora partage le même avis : « Abdelaziz Bouteflika est un homme qui a du mal à accepter le pluralisme et la diversité politique ». ⁽¹⁾

Abdelaziz Bouteflika soumettra pendant cinq ans l'Algérie à ses lubies messianiques.

Les institutions méprisées, l'expression et le pouvoir monopolisés, l'Algérie immobile regardait évoluer son prophète. Le pays tétanisé n'a conduit aucun grand projet de sortie de crise. « Son unique projet c'est lui-même, observe Chérif Belkacem. Quand il est venu, il n'a pas dit : "Voici mon projet économique, politique ou social." Il a dit : "Je suis le rassembleur." C'est tout. Il est le sabre et nous devons tourner autour de lui. D'où sa formule "faire cohabiter la jupe de Khalida Messaoudi et le Kamis d'Abassi Madani".

1. *Le Matin*, 7 janvier 2004

Il est comme ça... Tout est faire-valoir pour sa propre personne. »

Le « Messie » promet le pain et la paix. Les Algériens ne voient rien venir, mais lui voit pour eux : « Cela fait à peine une centaine de jours que je suis au pouvoir. J'ai eu à faire sortir l'Algérie de l'isolement international dans lequel maintes attitudes inamicales de l'extérieur, mais hélas aussi d'une certaine opposition à l'intérieur, l'ont enfermée. J'ai eu enfin à mettre en œuvre la promesse faite aux Algériens d'œuvrer résolument au rétablissement de la concorde civile. » ⁽¹⁾

Le même jour, il maltraite l'humilité devant la presse italienne qu'il invite à « mesurer objectivement le chemin parcouru par l'Algérie sur le plan national et sur le plan international depuis le 27 avril 1999 » ⁽²⁾, et espagnole devant laquelle il bombe le torse : « J'ai prêté serment le 27 avril, je crois. Jugez par vous-même des transformations internes et externes que connaît l'Algérie. » ⁽³⁾

Le Père Noël Bouteflika est tellement convaincu d'avoir pu transformer en un clin d'œil la guerre en paix, l'infortune en richesse, la désolation en espoir qu'il installe l'Algérien devant les mirages :

« Nous sommes en train de prendre des mesures de politiques interne et externe pour redonner toutes ses chances à l'Algérie, à son peuple et, du même coup, redonner l'espoir aux sans-emploi d'aspirer légitimement à un travail, aux sans-domicile-fixe de réaliser leur rêve de posséder enfin un toit, garantir l'obligation de scolarité, offrir la possibilité même aux

1. *Die Welt*, 27 juillet 1999.

2. *La Repubblica*, 27 juillet 1999.

3. *El País*, 19 juillet 1999.

plus démunis de se faire soigner, rétablir les équilibres sociaux en faveur de la classe moyenne ; bref, aller vers un monde où les uns cessent d'avoir tout et les autres cessent d'être privés de tout pour se contenter d'un désespoir qui est plus terrible que la mort elle-même. » ⁽¹⁾

Offrir le bonheur par la cheminée, quel peuple n'en aurait pas rêvé ? Le mythe du prophète, qui survivra quelques mois dans l'esprit collectif, doit énormément à cette capacité oratoire à créer la chimère aux yeux d'un peuple désenchanté. Bouteflika ira jusqu'à ouvrir la hotte et en sortir quelques liasses de billets illusoires :

« Et je puis même vous annoncer que, ici et là, nous avons pour quelques milliards de dollars qui attendent d'être négociés. Par voie de conséquence, rassurez-vous, le travail se fait sans fanfare ni trompette, mais il se fait avec beaucoup d'efficacité. » ⁽²⁾

Devant le journaliste britannique qui lui demandait des détails sur ce miracle financier il se hasarderait même à la précision sur la pluie de dollars qui serait tombée des pays du Golfe : « Deux milliards cent millions de dollars ont déjà été signés dans les domaines des télécommunications, de la pharmacie et pour la construction du nouvel aéroport d'Alger, entre autres. » ⁽³⁾

Les milliards, mais aussi le prestige et la dignité retrouvée : après à peine six mois de règne, Abdelaziz Bouteflika jure avoir brisé l'isolement de l'Algérie : « Ce qui est absolument certain, c'est que Turkish Airlines est revenue, Alitalia est revenue. Iberia est en voie de revenir, la Swissair est en voie de revenir, Air France est en voie de revenir. » ⁽⁴⁾

1. *Die Welt*, 27 juillet 1999.

2. Sommet de Monaco, le 19 novembre 1999.

3. *Financial Times*, juillet 1999.

4. Sommet de Monaco, le 19 novembre 1999.

Les Algériens se réveilleront très vite de l'envoûtement pour réaliser à leurs dépens que le Père Noël n'existait pas et qu'il est toujours déprimant de revenir des chimères. Les milliards de dollars de la hotte étaient ceux promis par Orascom et Al Shorafa, ces milliards dont on saura plus tard qu'ils n'ont existé que dans l'imaginaire du président. Les investisseurs intéressés par le nouvel aéroport d'Alger, eux, ne se sont curieusement jamais manifestés : l'avis d'appel d'offres pour la réalisation du projet sera annulé par le ministre des Transports pour... absence de postulants ! Air France, elle, mettra quatre ans pour ordonner à ses avions de se poser sur le tarmac d'Alger. Quant à la compagnie espagnole Iberia, elle ne retournera jamais en Algérie de même que Swissair qui eut même le loisir de disparaître entre-temps.

A trop se vanter d'exploits dont personne ne voyait la couleur, l'effet Bouteflika perdait brusquement de sa solennité : à la télévision qu'il monopolisait, Bouteflika avait commencé par épater les Algériens ; il terminera en les amusant. On écoutait le « Messie », on se gaussera du Tartarin.

Ses dérapages d'halluciné, Abdelaziz Bouteflika ne les doit pas à l'alcool. Contrairement à certaines rumeurs insistantes, le président ne boit pas. En revanche, certains médicaments corticoïdes qu'il consomme depuis des années ont des effets euphorisants et dopants avérés. « On le savait depuis quarante ans, mais c'était un secret que ses relations, et même ses adversaires, se sont jurés de garder, rappelle un proche de la famille. Il y a toujours eu un pacte de silence autour de cette question dont on estime qu'il est du droit de toute personne d'en exiger la confidentialité. Mais ce pacte a

été rompu depuis quatre ans par son entourage qui divulgue tout, la marque des comprimés comme les conséquences que leur prise entraîne sur le président. »

La chose est maintenant du domaine public : Bouteflika est souvent sous l'effet de ses propres médicaments qui agissent effectivement sur ses réflexes, le perturbent, le transportent dans une extase ou dans un état d'excitation pendant lequel il perd son self-control.

Les médicaments n'expliquent, cela dit, qu'une partie du comportement narcissique de Bouteflika. De l'avis général, l'homme souffre de cet immense manque de confiance en soi que l'on retrouve chez les personnes en quête perpétuelle du père, syndrome qui serait doublé chez Bouteflika par le complexe de l'autodidacte, l'homme étouffant constamment, par la frime, la frustration de n'avoir pas accompli d'études. Le déficit de confiance est, en tout cas, parfaitement illustré par cette constante recherche d'un modèle politique derrière lequel s'abriter, cette relation très particulière à la mère qui a conduit Bouteflika jusqu'à dissimuler aux Algériens son mariage avec M^{lle} Triki, mais aussi cet excessif penchant de Bouteflika pour la voyance et le maraboutisme.

« Bouteflika ne s'adresse pas à l'Algérie, il se parle à lui-même, ou plutôt il se regarde parler, explique Chérif Belkacem. Oui, il faut l'analyser par la psychiatrie. Bouteflika n'a pas d'identité. Quand on est enfant, on a toujours le père pour modèle. Pour que la personnalité de l'enfant s'exprime, il faut tuer le père. Casser le modèle. Or, Bouteflika, jusqu'à maintenant, a toujours besoin de modèle. Il n'a toujours pas créé sa propre identité. Il est tantôt Boumediène, il est Arafat, il est De Gaulle, il est Hassan II. Il aurait copié

même Sidna Moussa... Il a besoin de modèle, et quelqu'un qui a besoin de modèle n'a pas d'identité. Bouteflika devient alors de plus en plus l'emballage et pas le produit. J'avais l'habitude, pour plaisanter avec lui, de lui dire : "Tu es une raison sociale, une marque, tu es comme Marlboro ou Gauloises, mais tu n'as pas une identité." Mais même en l'assimilant à Marlboro, j'étais loin du compte : à l'intérieur du paquet il y a des cigarettes. Bouteflika, ce n'est que le paquet sans le produit. Alors, dans la réalité, cela donne un homme artificiel, un homme — du moins quand il est en bon état moral — en état permanent de représentation. C'est Line Renaud qui est sur toutes les scènes, qui veut être au top 50, qui veut être Julia Roberts, qui veut être la meilleure danseuse... »

De ses modèles qui le fascinent, Bouteflika parle, en effet, sans cesse. Il ne cache pas avoir été hypnotisé par De Gaulle :

« On l'a toujours présenté comme un personnage hautain, lointain, alors que c'était un des meilleurs produits de la société française sur le plan de l'humanité, de la courtoisie, de la gentillesse. La première fois que nous nous sommes vus, c'était aussi la première fois qu'il rencontrait un représentant de l'Algérie indépendante. Il avait un tic : se frotter les mains. J'avais le trac. » ⁽¹⁾

Bouteflika aime aussi à raconter cette autre rencontre avec De Gaulle, en donnant une version qui semble celle, exagérée, d'un admirateur et qui, en tout cas, est contredite par des témoins :

« Une autre fois, notre entretien a duré une heure qua-

1. *Paris Match*, 1^{er} septembre 1999.

rante-cinq minutes. Sur son bureau, il y avait une horloge qui sonnait tous les quarts d'heure. A plusieurs reprises, son aide de camp est venu ouvrir la porte, mais De Gaulle lui faisait un signe. Et l'entretien continuait. C'est lui qui a décidé d'y mettre fin en disant : "Je crois que nous avons fait un tour extrêmement intéressant des problèmes qui nous concernent." » ⁽¹⁾

L'entrevue ne semble pas s'être déroulée exactement de cette façon si on en croit la variante qu'en a donnée à des proches, Rédha Malek, alors ambassadeur d'Algérie en France :

« L'entretien portait sur les nationalisations des biens laissés vacants par les Français. Le sujet ne passionnait visiblement pas le général. Les débats s'allongeaient. De Gaulle s'impatiente et, pour mettre fin à la rencontre, répond à Bouteflika : "Voyez donc ça avec Pompidou (Premier ministre de l'époque)", ce qui était une façon courtoise de dire "j'ai reçu le message" et de mettre fin aux débats qui s'éternisaient. Mais Bouteflika voulait que De Gaulle lui dise "je te bénis" et revenait à la charge. Alors, excédé, De Gaulle lui répond : "Monsieur le ministre, vous ne voulez quand même pas que je vienne réparer les ascenseurs d'Alger ?" »

Du roi Hassan II, qu'il appelait « Sidna » devant les Marocains, il parlera avec le même lyrisme dans l'évocation.

Pourquoi Bouteflika est-il toujours en train de rechercher son père chez les autres ? Abdelaziz a pourtant eu le temps de connaître son vrai père, Ahmed Bouteflika qui ne décédera que le 1^{er} décembre 1958, à l'âge de 67 ans, dans des circonstances inconnues. Mais les relations père-fils semblent avoir été souvent absentes et, en tout cas, constamment perturban-

1. *Paris Match*, 1^{er} septembre 1999.

tes pour l'enfant. Le fils et le père ne vivaient que rarement ensemble. Ahmed Bouteflika, natif de Tlemcen qu'il quittera très jeune pour Oujda, entretenait en effet un double foyer, étant marié à deux femmes, Belkaïd Rabia et Ghezlaoui Mansouriah. Lorsque Abdelaziz vint au monde le 2 mars 1937, son père avait déjà une fille de son autre épouse, Belkaïd Rabia qui lui donnera trois enfants au total : Fatima en 1934, Yamina en 1938 et Aïcha en 1941. De ses trois demi-sœurs, Abdelaziz ne parle jamais. La seule fratrie qu'il privilégie est celle que sa mère, Ghezlaoui Mansouriah, a mise au monde : Abdelghani en 1940, Mustapha en 1953, Latifa en 1955, Abderahim en 1956 et Saïd le 1^{er} janvier 1958, tous nés à Oujda. Abdelaziz était le fils aîné de sa mère mais le second enfant de son père. Il a grandi avec un père partagé entre deux foyers, peu disponible et qui ne prenait sans doute pas le temps d'établir avec son fils des liens normaux qui auraient épanoui l'enfant et l'aidé à construire une personnalité achevée et apaisée.

Dans l'arrogance et les velléités dominatrices qu'affiche le jeune frère du président, Saïd Bouteflika, véritable Raspoutine du Chef de l'Etat à la présidence de la République, il y a certainement la part importante du désir d'affirmation qui a dû toujours habiter l'enfant refoulé, toujours effacé et brusquement doté du pouvoir de nuire.

Bouteflika est en revanche très proche de sa mère Ghezlaoui Mansouriah, dont il est le fils aîné. Il lui voue, selon les témoignages concordants, une révérence qui le distingue de tous ses autres frères. Quand ces derniers l'appellent El Hadja, Abdelaziz est le seul à la désigner par le vénérable vocable de *El Oualida* (la parente) qui suggère autant une forme de matriarcat qu'une adoration poussée à l'excès. Le fils-président

se sent toujours redevable d'égards les plus extrêmes envers la mère. Bien qu'une superbe villa, bien de l'Etat, lui soit attribuée depuis les années 1970, Bouteflika la loge dans l'imposante demeure présidentielle qu'occupait auparavant Zeroual.

« Je me souviens de sa formule légendaire pour nous expliquer, à Medeghri et à moi, l'aversion qu'il nourrissait envers un individu : "Il n'a jamais rien fait pour moi ni pour ma mère." C'est très significatif », raconte Chérif Belkacem.

Tous ceux qui l'ont côtoyé attestent que Bouteflika prend systématiquement l'avis de sa mère avant de s'engager dans les grandes décisions. C'est ce qu'il avoue avoir fait en 1989 à la veille de réintégrer le Comité central du FLN, c'est ce qu'il fera en 1994 quand les généraux lui proposeront d'être le président de la République : « Je vais d'abord consulter ma mère... »

Cette adoration pour la mère est-elle à l'origine du curieux célibat d'Abdelaziz Bouteflika ? Ses proches en sont convaincus. « Il présentait à sa maman toutes ses relations féminines, absolument toutes, et elles ne duraient jamais », se souvient son ami et confident Abdelkader Dehbi, qui entendit un jour sortir de la bouche du fils cette terrible plainte : « Ma mère m'a cassé ! »

Devant un autre de ses amis, il fondit en larmes, un jour de 1987 : « Je veux me marier, avoir des enfants, mais ma mère est un obstacle. »

Bouteflika ira jusqu'à dissimuler son mariage.

Bouteflika se maria un vendredi d'août 1990 dans un appartement de la rue Duc-des-Cars, à Alger.

Il épousa Amal Triki, fille du diplomate Yahia Triki, alors premier conseiller à l'ambassade d'Algérie au Caire.

L'acte de mariage a été établi ce jour-là par un agent de la mairie de Sidi M'hamed dépêché spécialement à l'appartement de la rue Duc-des-Cars. L'acte, dûment rédigé et enregistré, comporte, comme l'exige le règlement, la signature de deux témoins : le beau-frère de Bouteflika et son ami de l'époque Abdelkader Dehbi. « J'étais l'un des rares invités à ce mariage, atteste ce dernier, témoin à la *Fatiha* et à la validation de l'acte où mon nom figure en bas du document. Mais pour l'opinion publique, Abdelaziz Bouteflika est resté célibataire... Il a tout fait pour cacher cet étrange mariage, pourtant bien réel, et auquel j'ai bel et bien assisté... »

Bouteflika n'organisera évidemment pas de cérémonie pour célébrer une alliance promise au secret. Il s'arrangera cependant pour recevoir 800 invités à Club des Pins lors d'une grandiose fête organisée un mois plus tard à l'occasion du mariage de... son frère Mustapha.

« Il y a eu deux mariages en un, raconte Dehbi. Tout-Alger était convié à la noce. C'était en fait la cérémonie d'Abdelaziz. Celle dont il a été spolié. C'était Abdelaziz qui invitait, c'était Abdelaziz qui recevait... Le mariage de Mustapha a couvert le mariage d'Abdelaziz. Avec l'accord de la maman. »

Pourquoi Bouteflika a-t-il donc estimé nécessaire de cacher cette union tout à fait légale ? « Un peu parce que l'épouse est de 32 ans sa cadette, beaucoup pour rester fidèle à une certaine relation mère-fils », pense Dehbi.

Amal Triki devenue M^{me} Bouteflika se fondra dans la nature. Elle vit à Paris où on la dit appointée par l'ambassade d'Algérie. Elle n'est jamais apparue aux côtés de son mari et ne figure pas officiellement dans son entourage.

Dépourvu de confiance en lui-même, Bouteflika ne consulte

pas que sa mère à la veille de grandes décisions. Il s'en remet volontiers aussi aux voyants et aux marabouts de tous acabits qu'il fréquentera assidûment durant tout son mandat. « Nous savons qu'il a fait la tournée des *chouafate* en 1989 et 1994 », affirme le général Benyellès.

« Il est très porté sur le gris-gris, atteste un de ses proches qui a eu à l'entendre souvent évoquer la question dans les années 1980 et 1990. C'est de son enfance au Maroc qu'il tient cela, dans le milieu où il évoluait. Une fois ministre, le penchant s'est renforcé au contact de Moulay Ahmed El Alaoui, qui était ministre de Hassan II et qu'il a bien connu entre 1968 et 1969... El Alaoui était un adepte des marabouts et Bouteflika en a appris les usages, les rites et surtout la façon d'utiliser la voyance au service du pouvoir. »

Sophie Baudet, dite Zakia, originaire de Boufarik, tient un cabinet à Paris, dans le VIII^e arrondissement. Elle est l'une des voyantes attirées du président algérien. Sophie Baudet vient régulièrement à Alger donner son avis de voyante avertie au chef de l'Etat quand approchent des épreuves politiques cruciales. Bouteflika l'a notamment consultée sur la position à prendre envers le FLN de Benflis et a tenu à prendre son avis avant de rendre visite aux sinistrés de Boumerdès qu'il savait remontés contre le pouvoir. La dame n'avait pas vu les cailloux dans sa boule de cristal !

« Un jour de 1995 qu'on était à Ghardaïa, il m'a dérouté en demandant qu'on lui ramène un marabout local célèbre, du nom d'Oueni, se rappelle Dehbi. Il l'a reçu devant moi et formulé une exigence déconcertante : "Ecris-moi un *harz* qui fasse plier ma bien-aimée. Je veux qu'elle rampe devant moi !" Le voyant était étonné d'entendre un ancien ministre formuler un vœu d'adolescent ! »

Son manque de confiance qui lui fait prendre ses allures de prophète et verser dans le bavardage, le président algérien le doit aussi au complexe de l'autodidacte.

Bouteflika n'a pas terminé ses études secondaires, et de n'avoir jamais eu son bac ni entamé d'études universitaires lui est resté une frustration vivace qu'il s'est ingénié à vouloir constamment étouffer sous des dehors d'érudit aux bavardages déroutants.

Sa dernière année d'études, Abdelaziz Bouteflika l'a faite, sans la terminer, en classe de terminale en 1956 au lycée Abdelmoumène d'Oujda. Le jeune homme avait le privilège d'avoir de brillants enseignants tels les professeurs Mehiaoui et Benyekhlef qui, avec d'autres, contribuèrent à donner une bonne formation de bilingue au futur président algérien. « Nous avons beaucoup appris à leur contact, se souvient Larbi Debbagh qui fut le compagnon de lycée de Bouteflika à Oujda et qui sera plus tard attaché militaire dans différentes capitales européennes puis wali de Biskra, Jijel et Annaba. Abdelaziz était blagueur mais sérieux au travail. Comme il avait une bonne mémoire, il a fini par bien maîtriser l'arabe et le français dès cette époque-là et cela l'a beaucoup servi pour sa carrière de diplomate. »

C'est ce savoir-là qui épatera, quarante ans plus tard, des généraux à l'érudition très relative. Ils les a subjugués par le seul pouvoir qu'ils n'avaient pas : le pouvoir des mots.

« Il a, en effet, le niveau intellectuel de l'esbroufe, celui qui peut séduire dans l'instant, celui qui peut ébahir les généraux par exemple, explique Sid-Ahmed Ghozali. Evidemment, dans un pays où il y a des analphabètes, quelqu'un de son niveau qui a étudié l'arabe et le français, qui a le niveau de Bouteflika, apparaît comme quelqu'un de brillant... Mais il traîne le retard de son cursus scolaire. Il n'est même pas un

autodidacte qui aurait consacré son temps à se former tout seul, à s'offrir un vrai bagage intellectuel. Lui n'a pas pris le temps de se former seul. Il a le niveau en arabe d'un bachelier amélioré à force de la pratique, mais cela reste le niveau d'un bachelier et c'est tout ! »

Dehbi a conversé de longues années avec lui et retient du personnage une certaine culture artificielle : « Je ne lui connais aucun domaine où il peut parler avec autorité. Chacun peut parler longtemps sur une matière qu'il connaît. Lui il peut parler peu sur toutes les matières. L'objectif de sa culture ce n'est pas la satisfaction personnelle, c'est indubitablement la soif de briller, de séduire... »

Le fait de s'être arrêté à l'année du bac et de n'avoir pas entamé d'études universitaires a développé chez Bouteflika un complexe qui n'a pas été sans effet dans sa façon de gouverner. Cela l'a poussé notamment à écarter les collaborateurs dont le niveau intellectuel élevé l'empêchait de les dominer.

L'homme veille jalousement à sa renommée de faux lettré : il répète inlassablement des clichés. S'obstinant à épater journalistes et visiteurs, il s'étale en babillages d'autant plus infinis que l'homme ne maîtrisant pas les concepts, ignore la concision.

Bouteflika, à croire ses proches, ne lit pas. Et quand il lit, il lit « utile », pour épater. « On m'a dit un jour qu'il traversait une phase de curiosité envers le mysticisme, qu'il lisait sur "atassaouf", se rappelle un de ses compagnons. J'ai tout de suite compris de quoi il en retournait : il se préparait à faire la tournée des zaouïas et il voulait les étonner en leur parlant de leurs grandes figures, de leur histoire et de leurs traditions. Il calcule tout en fonction de son ego et du bénéfice du moment, même ses lectures. »

Abdelkader Dehbi appuie cette théorie et raconte une anecdote

fort significative à ce propos : « Bouteflika a la culture d'un bon lecteur du *Reader Digest* doublée d'une bonne mémoire. Mais il déteste être pris en défaut. Un jour qu'il m'a demandé de le raccompagner je lui ai dit, parlant de ma voiture, que "la Rossinante est en panne". Il n'a pas caché ignorer ce qu'est une Rossinante et j'ai dû lui expliquer que c'était le vieux cheval de Don Quichotte. Il a accusé le coup et, quelques jours après, pour me rendre la monnaie de ma pièce, il me demande à brûle-pourpoint : "Tu sais qui est Bucéphale ?" Il a dû se renseigner entre-temps sur les chevaux célèbres et ça l'a déçu que je sache que Bucéphale était le cheval d'Alexandre le Grand. »

Bachir Boumaza, qui connaît l'homme depuis quarante ans, appuie : « Bouteflika n'est pas un homme de culture. C'est un personnage qui fait du mimétisme intellectuel et qui ne capitalise pas ses connaissances. »

Durant son long séjour à Genève, Bouteflika a encore une fois échoué dans son rêve de faire des études. L'universitaire et député suisse Jean Ziegler a tenté de le diriger pour une thèse, mais il a dû renoncer à sa généreuse entreprise. « Il n'avait rien à dire. »

Le président Bouteflika s'achètera quand même une distinction de docteur honoris causa de l'université de Séoul en décembre 2003 !

Bouteflika n'est pas préparé socialement ni intellectuellement à prendre des décisions de chef d'Etat. En parfait autodidacte, il ne reconnaît pas le pouvoir de la science, du savoir. Un analphabète s'assume, sait ce qui le sépare de la connaissance, pas un self-made-man inaccompli comme Bouteflika. Lui prétend savoir mieux que le rédacteur en chef de l'APS, mieux que le ministre, que le médecin et, peut-être mieux que le pilote qui le fait voyager à travers le monde. Ses carences intellectuelles l'empêchent de relativiser les choses, d'avoir le regard critique et

humble d'un homme conscient de la gravité des choses. Bouteflika confond entre l'autorité que confère le pouvoir et l'autorité morale que confère le savoir. Alors il méprise toutes les autorités autres que celle qui l'a porté au pouvoir. Et comme il ne maîtrise pas les concepts, il se répète à longueur de journée et se perd en longueurs verbales.

C'est dans la frénésie à vouloir concilier coûte que coûte l'islamisme et l'ouverture de l'Algérie à la modernité que se révélera le mieux le prophète-président avec sa vanité messianique et son impréparation aux lourdes décisions. Le président-rassembleur a été lamentablement piégé par le pédantisme aveugle du « Messie ».

Pariant sur le prestige infini de sa propre personne, Bouteflika a fait le projet hallucinant d'une Algérie où les islamistes, soudainement convertis à l'art du possible, toléreraient le retour des pieds-noirs, la main tendue aux juifs, l'émancipation de la femme, une école ouverte aux langues occidentales ; bref, un pays où l'intégrisme, doctrine de l'intolérance, serait à ce point apprivoisé qu'il finirait par n'être plus qu'un banal mode de vie s'accommodant des libertés individuelles.

Bouteflika a réellement pensé réaliser ce pari fou. Son inaptitude à l'analyse l'autorisait à ce raccourci. Son ego lui faisait entrevoir la consécration mondiale qui couronnerait l'alliance réussie de la minijupe de Khalida Messaoudi et du kamis d'Abassi Madani : le prix Nobel de la Paix.

Le président algérien y a toujours cru. Sa profonde conviction est non seulement qu'il est de la lignée des grands lauréats de Stockholm mais qu'il a surtout permis, dans le passé, à d'autres d'obtenir la distinction ! Et il ne s'embarrasse pas de modestie pour le dire :

« Dois-je vous rappeler que l'histoire contemporaine des

relations internationales a constamment donné raison aux positions défendues par l'Algérie sur la base des principes de justice et de paix ? Ce fut le cas au Vietnam lorsque M. Kissinger et M. le Duc Tho ont tous deux obtenu le prix Nobel de la Paix. Ce fut le cas au Moyen-Orient après que j'ai permis en 1974 à M. Arafat, en ma qualité de président de l'Assemblée générale des Nations unies, de faire, au nom de l'OLP, son entrée dans le concert des nations ; le même M. Arafat qui a fini par obtenir le prix Nobel de la Paix. Ce fut le cas en Afrique du Sud après que mon action directrice a abouti à l'exclusion du régime raciste, l'Afrique du Sud, où, vingt ans après, Nelson Mandela devint chef d'Etat et prix Nobel de la Paix. » ⁽¹⁾

Comment un homme qui pense avoir été à l'origine de l'abolition de l'apartheid pourrait-il n'être pas prophète dans son propre pays ?

« Il a essayé d'octroyer à son seul mérite le recul du terrorisme, alors qu'il était absent du pays durant les dix ans de lutte antiterroriste, note Rahabi. "S'il y a une paix c'est grâce à moi", suggérait-il à l'opinion. C'est pour cela que la paix met du temps à revenir, n'étant pas l'accomplissement d'un peuple mais d'un homme. »

Bouteflika a commencé par simplifier le problème afin de vite le résoudre : la contradiction principale avec l'islamisme est réduite à un problème d'approche sémantique, d'opinion en quelque sorte, exonérant l'islamisme de sa velléité originelle : « Les Algériens, toutes obédiences confondues, ont fini par comprendre qu'ils n'ont pas de patrie de rechange et que, surtout, ils doivent s'accepter avec leurs différences, toujours dans le cadre du respect des lois de la République. Les islamistes eux-mêmes, et pas des moindres, ont fini par le

1. Au *Middle Insight*, septembre 1999.

comprendre. C'est tout à leur honneur. Et la nation leur saura gré d'avoir décidé d'épargner au pays de nouvelles épreuves. » ⁽¹⁾

C'est à partir d'une appréciation aussi conviviale de l'adversité islamiste qu'est née l'idée chimérique de la concorde civile. Le terrorisme islamiste cessait d'avoir des objectifs politiques pour n'être plus qu'acte ordinaire de banditisme soluble dans la mansuétude :

« Cette tragédie qui aura bientôt duré une décennie a sécrété une forme de délinquance dans le pays où vraiment les égorgeurs d'enfants et de femmes n'ont absolument rien à voir avec les partis islamistes ou les intégristes. C'est vraiment des bandits de grands chemins. » Le journaliste s'étonne : « Vous les appelez comme des bandits ? » La réponse est directe : « Absolument ! » ⁽²⁾

Une certaine paresse intellectuelle conduit Bouteflika à comparer le terrorisme islamiste au gangstérisme de Mesrine ou de Manhattan et à le réduire aux bas sentiments de l'homme : « La violence c'est la violence. Chez n'importe quel peuple, elle porte à leur paroxysme les instincts de sauvagerie et de barbarie qui sommeillent en l'homme. » ⁽³⁾

Amadouer le « barbare » et le « sauvage » ? Rien de plus simple. Ne pas le désespérer, ne pas le condamner et faire de sa cause la nôtre. « Si j'avais leur âge je serais monté comme eux au maquis », lance-t-il aux ministres médusés, le 29 juin 1999, lors du premier Conseil des ministres.

Le président Bouteflika, avec la vanité du faux prophète et la

1. *L'Express*, 22 août 1999.

2. *Europe 1*, 7 novembre 1999.

3. *Figaro Magazine*, décembre 1999.

suffisance du faux intellectuel, pensait avoir réussi par la ruse et la flatterie ce que d'autres n'ont pu obtenir par le fusil : l'allégeance des islamistes. Le prix Nobel n'était plus très loin.

La première désillusion du prophète porte une date : le 13 janvier 2000.

Bouteflika espérait faire de ce jour ultimatum adressé aux terroristes apprivoisés la preuve que la guerre pouvait avoir une fin. Les islamistes étaient censés avoir tous déposé les armes avant ce jour et, dans son infinie arrogance, le président était tellement convaincu du fait qu'il avait multiplié les menaces bravaches destinées à rehausser son autorité : « Nous avons fixé une date. Il faut bien fixer une date, on ne peut pas comme cela rester dans l'attente indéfinie de la bénédiction céleste, laisser les choses à vau-l'eau. Et, par voie de conséquence, après le 13 janvier, je voudrais dire à travers vous aussi bien à Amnesty International, qu'aux organisations des droits de l'homme, qu'à Human Rights Watch, qu'à toutes les capitales qui veulent de temps en temps donner des leçons de droits de l'homme, je voudrais leur dire que la République algérienne démocratique et populaire utilisera tous les moyens, je dis bien tous les moyens, à l'exclusion d'aucun que me donnent la Constitution et les lois de la République, pour éradiquer les fauteurs de troubles et ceux qui dérangent la vie paisible des citoyens dans leur vie quotidienne ou menacent leurs biens ou menacent la paix sociale. Je crois m'être fait bien comprendre et j'ai beaucoup tenu à répéter cela durant ce voyage. » ⁽¹⁾

Hélas, pour le prophète-président, les choses ne se dérou-

1. Monaco, 17 novembre 1999.

lent pas aussi simplement que prévu : les islamistes s'avèrent moins imperméables aux propos de Tartarin et le terrorisme persiste à frapper. Le 13 janvier est passé sans que l'opinion, prise à témoin, ait assisté aux bouleversants déploiements de « moyens que donne la Constitution et les lois de la République » pour faire la guerre aux persistantes poches d'islamistes armés. Les journalistes étrangers ne se gênent pas de rappeler ses promesses au président qui, subitement, perd de sa superbe pour tenir un tout autre discours :

« Eh bien, vous ne vous attendiez tout de même pas à un miracle ! Vous parlez d'ultimatum. D'abord, il n'y a pas d'ultimatum. Il y avait une loi sur la concorde civile qui avait un commencement et une fin. Bon, la fin c'était le 13 janvier. Je crois pouvoir vous dire qu'une récolte de 6 000 combattants et de 6 000 armes et de 6 000 personnes qui sont déjà rentrées chez elles — je parle des maquisards, je ne parle pas des gens qui étaient dans les prisons et qui ont été libérés — donc, je suppose que ça, ce n'est pas mauvais. Je n'avais jamais pensé qu'au 13 janvier nous allions entrer dans une ère complètement nouvelle... » ⁽¹⁾

Bouteflika renoncera à sa guerre : il amnistiera les « maquisards » récalcitrants et passera le reste de son mandat à pardonner aux assassins intégristes dans le but d'obtenir les faveurs politiques de la mouvance islamiste.

Bouteflika ne renoncera pas qu'à sa guerre contre le GIA, mais à toutes les autres promesses du prophète-rassembleur : l'abrogation du statut de la femme, la réforme de l'Ecole et l'accueil des pieds-noirs. Les islamistes ont opposé leur veto sur les trois volontés et engagé une bataille de coulisses qui fera

1. France 3, samedi 5 février 2000.

réfléchir le président. Bouteflika va trahir les espoirs qu'il a inconsidérément semés : il va nommer au gouvernement un des meneurs de la contestation islamiste, Abdelaziz Belkhadem, celui qui a empêché le chanteur français Enrico Macias, invité par Bouteflika, de revenir dans son pays natal.

« J'ai la certitude que le président me balade le jour où j'apprends la nomination d'Abdelaziz Belkhadem au ministère des Affaires étrangères, avoue Enrico Macias. Cet ex-président de l'Assemblée nationale, celui-là même qui s'est dressé avec le plus d'intransigeance contre notre retour devient ministre des Affaires étrangères ! Là, j'avoue que la nouvelle m'a soufflé ! Un coup de poignard dans le dos ! Comment un président qui a eu le courage de nous inviter a-t-il pu installer à un tel poste un homme si rétrograde ? Comment peut-il espérer ouvrir son pays au monde avec un passéiste aussi revancharde que cet Abdelaziz Belkhadem ? Je ne suis pas du genre à tomber dans l'amertume ou la rancune. Mais je me suis senti trahi, blessé et humilié. Parce qu'on a joué avec mon rêve et le rêve d'autres exilés qui espéraient ce retour comme la fin d'un tabou et une libération. J'ai soudain le sentiment d'avoir servi à mon insu la propagande du nouveau gouvernement d'Alger, d'avoir été manipulé. On a porté atteinte à ma dignité, je ressens un mélange de honte et de colère. Si je devais faire un bilan de cette histoire, je dirais que c'est l'image de l'Algérie qui a été atteinte, pas la mienne. » ⁽¹⁾

Le chanteur, s'il suit l'actualité algérienne, a certainement dû se convaincre davantage de la vraie nature du président-rassembleur le jour où Abdelaziz Belkhadem sera désigné par Bouteflika pour créer un FLN bis qui devrait lui garantir un second mandat refusé par le FLN originel. Entre les rêves du

1. Enrico Macias, *Mon Algérie*, Plon, 2001.

chanteur et ses rêves de président à vie, Bouteflika a choisi. Les islamistes d'abord ! Les pieds-noirs apprendront à leur tour à ne pas croire au Père Noël !

« Moi qui le connais depuis quarante ans, je peux dire que chez lui ce n'est pas du calcul, affirme Chérif Belkacem. Le calcul, en politique, c'est plus sérieux. Chez Bouteflika, c'est une question d'ego. Pour son intérêt personnel, il est capable de dire une chose et son contraire. Si aujourd'hui il sait qu'il peut être applaudi en disant "noir" il dira "noir" ; s'il sait qu'il sera applaudi en disant "blanc" il dira "blanc". Il va terminer comme ça. »

Quelques jours à peine après le référendum sur la concorde civile, l'éditorialiste français Jean Daniel, rompant avec l'envoûtement général, avertissait : « On va très vite voir ce que Bouteflika va faire de la paix. Pour la société algérienne plus que pour les autres sociétés, il y a un test, c'est le statut de la femme. Car c'est sur cette question que les intégristes de toutes les religions sont les plus violents et c'est sur cette question que les hommes politiques algériens les plus progressistes ont été les plus lâches. Aux premières mesures consacrant l'émancipation de la femme algérienne, on pourra décider du prix de cette concorde à laquelle les Algériens ne se seront ralliés que pour pouvoir encore rester vivants — comme citoyens et comme nation. » ⁽¹⁾

L'analyste avait raison de douter de la capacité de Bouteflika à ne pas être « lâche » sur la question de la femme. Comme d'habitude, le prophète-président, conscient d'avoir à concilier son image de moderniste avec l'indispensable soutien des islamistes, commença par de spectaculaires bravades qui séduisirent la gente

1. *Le Nouvel Observateur*, 23 septembre 1999.

féminine sans heurter les intégristes. « Tout ce qui est en mon pouvoir de faire je le ferai, répond-il sur France 2 à une question concernant l'abrogation du Code de la famille. Je ne heurterai jamais, jamais, jamais, un verset coranique ; par contre, j'ai la conviction profonde que le problème n'est pas au niveau de la foi ou des versets coraniques ; le problème est au niveau de la calcification de certains esprits et principalement d'une population algérienne qui n'a pas compris que les 52 % de la population ce sont des femmes. C'est une démarche pédagogique qui demandera un peu de temps, mais je la ferai. C'est un pari qui ne me fait pas peur. De toutes les façons je n'aurai pas peur, 52 % c'est déjà une majorité pour gouverner un pays. » ⁽¹⁾

Le président de 1999 pensait déjà au candidat de 2004. Mais il renoncera vite à sa superbe.

Le 8 mars 2002, il prononce un discours à l'occasion de la Journée de la femme qui reste une véritable douche froide pour les Algériennes : le président avait choisi de ne pas mécontenter les islamistes.

« Des évolutions sont nécessaires (mais) chez nous, en raison de l'attachement profond de notre peuple, hommes et femmes confondus, à l'islam, elles doivent nécessairement prendre place dans le cadre de cette éthique... En tout état de cause, il nous faut tous nous persuader que, pour ce domaine qui touche à la vie et aux rapports intimes des personnes, la norme, si elle ne reposait pas sur un consensus significatif au sein du corps social, risquerait, au mieux, de rester largement lettre morte, au pire de saper gravement la cohésion nationale et de ressusciter les démons de l'obscurantisme. »

Au final, Bouteflika aura tout concédé aux islamistes, ne

1. Sur France 2, 8 juillet 1999.

réalisant aucune des promesses du prophète : le statut de la femme est resté inchangé alors que le Maroc voisin, sous l'impulsion d'un jeune roi, a révolutionné le sien et libéré la femme marocaine ; l'école est demeurée fermée aux courants modernes du savoir. Il a choisi la méthode qui a prévalu depuis 1962, celle de ménager les forces qui pourraient menacer son pouvoir. Il refuse de trancher. Trancher c'est accepter de perdre quelques soutiens, c'est accepter de ne pas plaire à une partie de la société.

Après 57 mois de règne, la performance du « président-rassembleur » est saisissante : le pays est coupé de la Kabylie entrée en dissidence ; le FLN, parti majoritaire, est scindé en deux courants ; les parlementaires d'un même parti sont divisés en deux tendances opposées ; le RCD qui a eu la maladresse de s'y frotter en est ressorti découpé en trois quartiers ; les magistrats viennent d'être séparés en deux fractions rivales ; le corps des walis est fractionné entre « dociles » et « indociles » ; les *aârouch* éclatent à leur tour en trois fractions...

Tour à tour prophète, rassembleur, Père Noël, Bouteflika est resté finalement ce qu'il a toujours été : un diviseur. Il a peur de l'ordre. Il cherche le désordre. Bouteflika fait partie de ces dirigeants inaptes à construire leur autorité sur l'équilibre des forces et qui, pour rester au pouvoir, divisent, fractionnent, séparent. « Bouteflika n'est pas un mégalo comme les autres, c'est un mégalo-peureux, un mégalo-lucide, conscient du danger qui le guette, pas un mégalo ordinaire qui, comme chacun le sait, est censé avoir rompu avec la réalité, conclut Chérif Belkacem qui l'a bien éprouvé. Il plane mais reste très attentif à ce qui peut lui arriver. Alors, quand il se sent menacé, il ne joue plus. Il cesse d'être Line Renaud pour devenir Terminator. »

Le rassembleur a échoué. En ce mois de novembre 2003, Enrico Macias et Abassi Madani affichent la même désillusion.

« J'ai cru en les promesses de Bouteflika. J'en suis revenu. Je ne ferai plus confiance aux intermédiaires, si puissants soient-ils, pour visiter un jour mon pays natal », laisse tomber, amer, le chanteur pied-noir sur Canal Plus. ⁽¹⁾

« Le régime de Bouteflika est un bateau qui coule », enchaîne le chef du Front islamique du salut le surlendemain à partir de Doha. ⁽²⁾

A trois mois de la fin de son règne, le président Bouteflika, réalisant l'implacable mécanique du temps, avoue à un journal sud-coréen souhaiter que les générations futures retiennent de lui qu'il fut « un homme de paix ».

Nul n'est, décidément, prophète dans son pays.

Tant pis pour le prix Nobel !

1. Canal Plus, vendredi 14 novembre 2003.

2. Entretien à l'AFP, dimanche 16 novembre 2003.

Epilogue

A l'heure où s'imprime ce livre, le 15 janvier 2004, Abdelaziz Bouteflika, privé du soutien de l'Armée et des principales forces politiques du pays, n'a toujours pas annoncé son intention de postuler pour un second mandat. L'homme tient en haleine une Algérie désillusionnée et que rien, désormais, ne peut plus émouvoir. Bouteflika l'aura déniaisée. Délurée. Fatiguée. Au sortir du premier règne de Bouteflika, cette terre se découvre avertie des choses de la politique comme jamais elle n'a l'a été auparavant. Elle a su, avec ce président, à quel point la politique pouvait être très sale et les hommes très lâches ; elle a vérifié que la rouerie peut parfois l'emporter sur le patriotisme et que les Algériens sont, décidément, impuissants devant l'imposture.

Bouteflika laisse une patrie lasse.

L'Algérie regarde sans réagir le président-candidat racoler les électeurs avec l'argent du contribuable ; elle assiste à d'infects jeux de cour où se mêlent l'intrigue, l'abus de pouvoir, l'hypocrisie et la crapulerie ; elle découvre un monde de connivences.

L'Algérie se regarde défaillir.

C'est cette terre assommée par tant d'outrages que Bouteflika s'apprête à conquérir une seconde fois pour sans doute ne jamais plus la lâcher. S'il parvenait à la soumettre de nouveau à son désir, il la régenterait en dominateur absolu, ayant réussi à s'emparer d'une nation envers et contre ses enfants, contre son Armée et contre ce qui nous restait de dignité. Bouteflika aura alors triomphé d'une nation comme il y a vécu : avec roublardise. Il l'aura soigneusement divisée durant le premier mandat afin de pouvoir la déguster, morceau par morceau, durant le second.

Y parviendra-t-il ? Ce serait bien la première fois qu'une terre de bravoure plierait devant l'imposture.

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux qui, anciens officiels ou relations personnelles, ont accepté de me parler d'Abdelaziz Bouteflika, quelles qu'aient été la nature et l'importance de leurs liens.

Toute ma gratitude va aux précieux collaborateurs qui m'ont aidé à trouver et à organiser la documentation indispensable, à ceux qui ont assuré l'incalculable suivi technique, ainsi qu'à tous ceux, qui, très nombreux, ont fait en sorte que ce livre paraisse.

Bibliographie générale

- Abbas (Ferhat), *L'indépendance confisquée*, Flammarion, 1984.
- Abdesselam (Belaïd), *Le Hasard et l'Histoire*, entretiens avec Ali El Kenz et Mahfoud Benoune, ENAG, 1990.
- Bourges (Hervé), *L'Algérie à l'épreuve du pouvoir*, Grasset, 1967.
- Bourges (Hervé), *De mémoire d'éléphant*, Grasset, 2000.
- Daniel (Jean), *Soleils d'hiver*, Grasset, 2000.
- Giscard d'Estaing (Valéry), *Le Pouvoir et la Vie* (Mémoires) tome II, édition Compagnie 12, 1994.
- Harbi (Mohamed), *FLN, mirage et réalité*, Paris, *Jeune Afrique*, 1980.
- Haroun (Ali), *L'Eté de la discorde*, Casbah Editions, 2000.
- Macias (Enrico), *Mon Algérie*, Plon, 2001.
- Malek (Rédha), *L'Algérie à Evian*, Le Seuil, 1995.
- Nezzar (Khaled), *Bouteflika, un homme, un bilan*, Apic, 2003.
- Shemla (Elisabeth), *Mon journal d'Algérie, novembre 1999, janvier 2000*, Flammarion, 2000.
- Yefsah (Abdelkader), *La Question du pouvoir en Algérie*, éditions ENAP, 1990.

Index des personnalités citées

AABASSI MADANI

Né en 1931 dans la région de Biskra. Etudes coraniques dans la région de Biskra. Il adhère au FLN. Il est arrêté en 1954 et emprisonné jusqu'en 1962. Instituteur, il obtient une licence puis fait un doctorat en Grande-Bretagne. Il est proche du mouvement armé mené par Mustapha Bouyali. Président du Front islamique du salut (FIS) créé en 1989. Arrêté le 30 juin 1991 suite à la grève insurrectionnelle déclenchée par le FIS. Il est condamné à 12 ans de réclusion. Il bénéficie en 1997 de la liberté conditionnelle dans le cadre de l'accord pouvoir-AIS. Il bénéficie d'un passeport et quitte l'Algérie pour la Malaisie pour « raison humanitaire ». Il s'exprime à travers les médias internationaux.

ABBAS FERHAT

Né dans la région de Jijel. Il fait ses études de pharmacie à l'université d'Alger. Fondateur et premier président de l'Association des étudiants de l'Afrique du Nord (1927-1931). Il crée l'UDMA en 1946, rejoint le FLN en 1955, devient membre du CNRA en 1956 et entre au CCE en 1957. Il devient le président du gouvernement provisoire (1958-1961) et le premier président de l'Assemblée constituante en 1962 avant de démissionner en 1963.

ABDELGHANI MOHAMED

(MOHAMED BEN AHMED DIT ABDELGHANI)

Né en 1927 dans la région de Tlemcen. Etudiant en France, il interrompt ses études pour rejoindre en 1956 Le Caire. En 1957, il est chef politico-militaire de la région d'Aflou, puis commandant de la Zone sud. A l'indépendance, il occupe diverses fonctions militaires (chef de région, commandant de bataillon). En 1965, il est membre du Conseil de la Révolution, puis président de la Cour révolutionnaire en 1968. Ministre de l'Intérieur (1974-1979). Premier ministre (1979-1984). Ministre d'Etat auprès de la présidence de la République (1984-1988). Il quitte la scène officielle puis réapparaît en septembre 1996 comme participant à la Conférence de l'entente nationale. Il décède peu de temps après d'une crise cardiaque.

ABDESSELAM BELAÏD

Jeune militant du PPA, il est arrêté en mai 1945. Président de l'AEMNAF (1951-1953), il participe à la création de l'UGEMA. Il rejoint le FLN en 1955. En 1956, il est envoyé à Alger pour rejoindre le maquis, il rate ses contacts algérois et repart au Maroc où, après une arrestation par les services spéciaux de Boussouf, il occupe des postes importants au sein des services du GPRA. De 1964 à 1966, il est le premier président de Sonatrach, puis le tout-puissant ministre de l'Industrie et de l'Energie de Boumediène (1966-1977). Il est désigné Chef de gouvernement de juillet 1992 à août 1993.

ABID SAÏD

Mort en 1967. Commandant de la 1^{re} Région militaire au moment du coup d'Etat de 1965. Membre du Conseil de la Révolution (1965-1967), se suicide, selon la version officielle, en décembre 1967, en rapport avec la tentative de coup d'Etat menée par Tahar Zbiri.

AÏT AHMED HOCINE

Né en 1926 dans la région d'Aïn El Hammam. Il rejoint très jeune le mouvement national. Il est chargé de l'état-major de l'OS (Organisation secrète) en 1947. Considéré comme l'un des « historiques » du FLN, il s'oppose à Boumediène et crée le Front des forces socialistes en 1963. Arrêté en 1964, condamné à mort, gracié, il s'évade de prison en 1966.

AÏSSAT RACHID

Né dans la région de Béjaïa. Il rejoint l'Armée des frontières à Tunis pour une longue carrière dans les services spéciaux. Il est secrétaire particulier de Saïd Abid (1965-1967). Il rejoint Yazid Zerhouni au contre-espionnage dans les années 1970. Il s'occupe dans les années 1980 de la fonction d'attaché militaire dans différentes ambassades. Bouteflika l'appelle comme conseiller dès son accession à la présidence de la République.

AL SHORAFI MOHAMED ALI

Milliardaire émirati, aujourd'hui à la tête d'innombrables projets économiques grâce à son

INDEX DES PERSONNALITÉS CITÉES

amitié avec Bouteflika. Il jouit d'une importante part dans le marché algérien. Banni des États-Unis au terme du procès de la BCCI, Al Shorafa et un groupe d'hommes d'affaires du Golfe sont également interdits d'investir le moindre centime au Canada.

ALLAHOUM ABDELMADJID

Né en 1934 à M'sila dans une famille caïdale. Capitaine de l'armée française, il adhère à la Fédération de France en 1956. Officier de l'ALN puis de l'ANP, il occupe d'importants postes à la Présidence (1965-1979) avant d'être ministre (1979-1984) et ambassadeur (1984-1992). Il décède en 1996.

ALI-YAHIA ABDENOUR

Né en 1921 dans la région d'Aïn El Hammam, membre du PPA-MTLD (1945-1949), il est membre fondateur de l'UGTA en 1956 et son secrétaire général en 1961. Il participe à la création du FFS en 1963 avant de rallier le gouvernement de Ben Bella et devenir membre du comité central du FLN. En 1965, il soutient le coup d'Etat et occupe des fonctions ministérielles (1965-1966). Entre 1983 et 1986, il subit plusieurs arrestations et incarcérations. Fondateur de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme, il est l'avocat du FIS et participe à la rencontre de Sant'Egidio en 1995.

AMIMOUR MAHIEDDINE

Né en 1935 à Annaba. Etudes médicales au Caire, interrompues pour rejoindre l'ALN (1957-1963). Médecin chef de la Marine nationale et commissaire politique jusqu'en 1966. Conseiller à l'information de Boumediène en 1971, il gardera ce poste jusqu'à sa retraite en 1984. Il reprendra des fonctions officielles en qualité d'ambassadeur au Pakistan en 1989. Sénateur du tiers présidentiel en 1998, il est nommé ministre de l'Information en 2000 dans le cabinet Benflis.

AZZEDINE (COMMANDANT)

(NOM DE GUERRE DE ZERARI RABAH)

Né en 1934 à Béjaïa. Il rejoint le maquis en 1955. Arrêté en juillet 1956, il s'évade. Il devient responsable du célèbre commando Ali Khodja entre

1957 et 1958, membre du CNRA (1959-1962), responsable de la Zone autonome d'Alger (février-juillet 1962). Animateur du CCDR mis sur pied en 1998.

BEDJAOUI MOHAMED

Né en 1929 à Tlemcen. Entame une carrière de juriste et de chercheur en France dans les années 1950 avant de devenir conseiller juridique du GPRA aux négociations d'Evian. Il est secrétaire général du gouvernement (1962-1964), puis ministre de la Justice et garde des Sceaux (1964-1971). Depuis, il a occupé plusieurs ambassades et a fait une brillante carrière de juriste international. Il revient dans les années 1990 pour la présidence du Conseil constitutionnel.

BELHOUCHE ABDELLAH

Né en 1923. Il déserte l'armée française en 1956. Il est condamné à 20 ans de travaux forcés par contumace. Membre du CNRA en 1957, il est arrêté en 1958 pour complot contre le GPRA. Incarcéré en Tunisie puis envoyé à la frontière malienne. Il participe au coup d'Etat de 1965 et devient membre du Conseil de la Révolution. Durant la maladie de Boumediène, il assume l'intérim du ministère de la Défense. Vice-ministre de la Défense en 1980. Général major en 1984. Chef d'état-major en 1986. Il supervise l'état d'urgence en 1988. Il prend sa retraite en 1989 à l'âge de 65 ans. Il décède en 2003.

BELKHADEM ABDELAZIZ

Né en 1945 à Tiaret. Il est député dans la première APN en 1977 à 30 ans. Il prend la présidence de l'APN en 1990. Il est considéré comme l'animateur du courant pro-islamiste du FLN. Durant les élections législatives de 1991, il est élu au premier tour avec les voix de l'électorat du FIS. Il est accusé d'intelligence avec les services iraniens durant la période du terrorisme. Il est appelé par le président Bouteflika qui lui confie le poste de ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères en 2001.

BELKHEIR LARBI

Né en 1938 dans la région de Tiaret. Fils de caïd, il s'engage dans l'armée française où il est sous-

INDEX DES PERSONNALITÉS CITÉES

lieutenant. Il déserte en 1958 pour rejoindre l'ALN. Il sert sous les ordres de Chadli Bendjedid jusqu'à l'indépendance. Lorsque ce dernier sera président de la République, il sera son conseiller le plus influent. Il revient à la Présidence en 2000 pour diriger le cabinet présidentiel de Bouteflika.

BEN ALLA (HADI)

Né en 1923 dans la région d'Oran. Hadj Ben Alla, issu d'une famille très pauvre, renonce à poursuivre ses études après l'obtention de son certificat d'études. Membre du PPA. Responsable d'un quartier du PPA d'Oran, il est contacté par Ben Bella pour faire partie de l'OS et accepte. Arrêté à la suite du démantèlement de l'OS en 1950, il est condamné à trois ans de prison en 1951. Libéré, il participe à l'insurrection du 1^{er} Novembre 1954 et se retrouve adjoint de Ben M'hidi dans la Zone 5 Oran-Ville. Il est arrêté le 16 novembre 1956 et libéré en 1962. Hadj Ben Alla est président de la première Assemblée nationale algérienne sous le gouvernement de Ben Bella après l'indépendance. Arrêté le 19 juin 1965, il connaît la détention, la résidence surveillée à Biskra avant d'être complètement libéré en 1978.

BENAOUDA BENMOSTEFA

(DIT AMAR BENAOUDA)

Né en 1925. Membre du groupe des 22, il est, au 1^{er} octobre 1954, membre du commandement opérationnel Est. Participe en 1961 aux négociations d'Evian II. Il préside l'Ordre du mérite national depuis sa création par le président Chadli.

BEN BELLA AHMED

Né en 1918 à Maghnia. S'illustre à la bataille de Monte Cassino comme adjudant des tabors algériens. Il devient responsable de l'OS en remplacement d'Aït Ahmed en 1949. En 1952, il gagne Le Caire, devient membre de la délégation extérieure du MTLD, et passe pour celui qui a les relations les plus étroites avec les Egyptiens, notamment avec le patron des services spéciaux.

BENBITOUR AHMED

Ce quinquagénaire, originaire de Metlili, est bardé de diplômes : licence en mathématiques de l'université d'Alger, maîtrise en administration des

affaires de l'Ecole des hautes études commerciales à Montréal et doctorat d'Etat en sciences économiques de l'université de Montréal. Il a été professeur en économie et en gestion des entreprises dans l'enseignement supérieur. En 1992, il est ministre délégué chargé du Budget. Il est reconduit à ce poste dans le gouvernement Belaïd Abdesselam en 1992. Dans le gouvernement dirigé par Rédha Malek à partir du 4 septembre 1993, il est titulaire du portefeuille de l'Energie. Lorsque Mokdad Sifi succède à Rédha Malek en mars 1994, il obtient le ministère des Finances où il restera jusqu'au 24 novembre 1997. Il siégera ensuite au Conseil de la nation (Sénat) parmi le tiers des membres que désigne le président de la République. Il est Chef de gouvernement sous la présidence de Bouteflika en décembre 1999. M. Benbitour démissionne à la suite de graves divergences avec les hommes du cercle présidentiel, notamment avec Hamid Temmar, ministre chargé des Privatizations. Il est remplacé à la tête du gouvernement par le directeur du cabinet de Bouteflika, Ali Benflis.

BEN BOULAÏD MOSTEFA

Né en 1917 dans la région de Batna. Adhère au PPA-MTLD en 1946. En 1954, il essaie de convaincre Messali d'engager le MTLD dans la lutte armée, en vain. Membre du CRUA. Il hypothèque ses biens pour financer la révolution. Il dirige le déclenchement de l'insurrection du 1^{er} Novembre dans la Wilaya I. Arrêté en février 1955, condamné à mort, il s'évade en novembre 1955 et reprend la lutte. Il trouve la mort en mars 1956, victime d'un émetteur-récepteur piégé, parachuté par les services spéciaux français (2^e bureau).

BENCHERIF AHMED

Né en 1927 à Djelfa. Issu d'une famille de la « noblesse locale », il s'engage dans l'armée française et obtient le grade de sous-lieutenant en 1955. Il déserte en 1957 et rejoint l'ALN. Arrêté en 1960, une décision de Paris lui évite la cour martiale. Il est emprisonné à Paris et libéré en avril 1962 pour rejoindre l'état-major de Boumediène. Il est le tout-puissant patron de la Gendarmerie nationale et un des principaux membres du Conseil de la Révolution de l'époque de Boumediène.

INDEX DES PERSONNALITÉS CITÉES

BENDJEDID CHADLI

Né en 1929 dans la région d'Annaba. Il s'engage dès 1954 dans l'organisation politico-militaire du FLN. En 1956, il est nommé chef de région. En 1957, il est désigné au poste d'adjoint-chef de zone. En 1958, il est nommé capitaine chef de zone. En 1962, il est nommé à la 5^e Région militaire avec le grade de commandant. En 1964, il est nommé à la tête de la 2^e Région militaire. Le 19 juin 1965, il est membre du Conseil de la Révolution. En 1969, il est promu au grade de colonel. En 1978, il est chargé de la coordination des affaires de défense nationale. En janvier 1979, il est élu par le 4^e congrès du FLN au poste de secrétaire général et désigné candidat à la présidence de la République. Le 7 février 1979, il est élu à la présidence de la République. En 1984, il est reconduit à la tête de l'Etat puis réélu en 1989. Au lendemain des événements d'Octobre 1988, il engage les réformes politiques. Il est alors élu président du FLN au 6^e congrès du parti. Juste après son élection pour le troisième mandat, il fait doter l'Algérie, en février 1989, d'une Constitution garantissant le multipartisme. Le 11 janvier 1992, il démissionna du poste de président de la République.

BENFLIS ALI

Ali Benflis est né le 8 septembre 1944 à Batna. Il commence sa carrière comme juge à Blida en 1968. En 1974, il ouvre un cabinet d'avocat à Batna. Bâtonnier de la région. En 1987, il est l'un des cofondateurs de la Ligue algérienne des droits de l'homme, autorisée par le pouvoir. En 1988, Kasdi Merbah le nomme ministre de la Justice. Il est reconduit à son poste par Mouloud Hamrouche. Ali Benflis est maintenu dans le gouvernement de Sid-Ahmed Ghozali. Il refuse de cautionner le texte instaurant les camps d'internement administratif et démissionne. Ali Benflis devient membre du comité central du FLN en 1989. Deux années plus tard, en décembre 1991, il est élu en tête de liste de la wilaya de Batna. Au terme du congrès du parti en 1998, il accède au bureau politique du FLN. Bouteflika le nommera secrétaire général par intérim de la présidence de la République, avant de lui confier, le 25 décembre 1999, la direction de son cabinet. Le 12 août 2000, Ali Benflis succède au Premier ministre démissionnaire Ahmed Benbitour.

BENHAMOUDA BOUALEM

Né en 1933 à Cherrhell. Il est étudiant en droit à la Faculté d'Alger lorsque éclate le 1^{er} Novembre. Il rejoint la Wilaya IV (Algérois) après la grève de 1956. Blessé en 1957, il est arrêté et interné jusqu'en 1962. Ministre des Anciens moudjahidine (1965-1970), de la Justice (1970-1977) et des Travaux publics (1977-1979). Ministre de l'Intérieur (1980-1982), ministre des Finances (1984-1987). Docteur en droit à la Faculté d'Alger en 1971. Directeur de l'Institut national d'études de stratégie globale (1987-1990). Il prend la tête du parti FLN en remplacement d'Abdelhamid Mehri en 1996 et dénonce le contrat de Sant'Egidio. Il apporte son soutien à Bouteflika en 1999.

BENKHEDDA BENYOUCEF

Né en 1920 à Berrouaghia. Etabli comme pharmacien à Blida, membre du PPA clandestin de cette ville, il est arrêté à la fin avril 1943 pour « propagande contre la mobilisation » et maintenu huit mois en prison. Il s'occupe du journal *L'Algérie libre* et devient secrétaire général de l'organisation en 1953. Dans la crise du MTLD, il prend la tête de la tendance centraliste et se retrouve au cœur de la bataille qui oppose Messali au comité central. Arrêté au lendemain de l'insurrection, libéré en avril 1955, il rejoint immédiatement le FLN. Benkhedda devient ministre des Affaires sociales dans le premier GPRA, et président du GPRA en août 1961, en remplacement de Ferhat Abbas. Il est, au cours de l'été 1960, au centre de la crise qui oppose Ben Bella et l'état-major du GPRA. Benkhedda se retire de la scène politique au lendemain de l'indépendance, ne s'occupant que de sa pharmacie à Alger. Signataire d'un appel contre le régime de Boumediène, il est assigné à résidence en 1976, puis libéré.

BEN M'HIDI LARBI

Né en 1923 dans la région d'Oum El Bouaghi. Héros de la guerre de Libération nationale. Militant clandestin, surnommé « l'homme aux vingt visages ». Membre fondateur du CRUA. Un des initiateurs du Congrès de la Soummam. Il est à l'instance suprême du FLN, le CCE. Organisateur de l'action politico-militaire de la Zone autonome d'Alger, lors de la bataille d'Alger. Il est arrêté

INDEX DES PERSONNALITÉS CITÉES

en 1957 par les paras de Bigeard, torturé et assassiné sur les ordres du général Massu. Il est une des figures emblématiques de la Révolution algérienne.

BENSALEM ABDERRAHMANE

Membre du Conseil de la Révolution (1965-1967). Il était officier de l'ALN aux frontières Est. Il quitte l'armée en 1967 après avoir soutenu Zbiri dans sa tentative de coup d'Etat contre Boumediène.

BENTOBAL SLIMANE

(DIT LAKHDAR OU SI ABDELLAH)

Né en 1923 dans la région de Jijel. Il rejoint le maquis en 1950 après le démantèlement de l'OS. Il rejoint le groupe des 22 à l'appel de Mohamed Boudiaf. Un des artisans avec Zirout Youcef de l'insurrection du 20 août 1955. Participe au Congrès de la Soummam. Membre suppléant du CNRA. Occupe les plus hautes fonctions dans le FLN et le GPRA. Membre de la délégation algérienne aux négociations aux Rousses et d'Evian. Il occupe peu de fonctions politiques après l'indépendance.

BENYAHIA MOHAMED-SEDDIK

Né en 1932 à Jijel. Poursuit des études de droit et s'inscrit au barreau d'Alger en 1953. Il est un des défenseurs de Rabah Bitat en 1955. Il est directeur de cabinet de Ferhat Abbas, président du GPRA (1958-1960). Il participe aux différentes phases des négociations qui aboutissent aux accords d'Evian. Un des rédacteurs du programme de Tripoli. Il ouvre, en 1963, l'ambassade d'Algérie à Moscou. Ministre de l'Information (1966-1970), de l'Enseignement supérieur (1970-1977) et des Finances (1977-1979). Après la mort de Boumediène, il est nommé au ministère des Affaires étrangères où il porte haut les couleurs de la diplomatie algérienne avec le succès obtenu dans l'affaire des 52 otages américains retenus à Téhéran. Il échappe à la mort dans un accident d'avion en 1981 à Bamako au Mali, avant de périr à la frontière turco-irakienne, son avion ayant été abattu par un missile. La responsabilité avérée des Irakiens ne sera jamais rendue publique officiellement.

BENYELLÈS RACHID

Né en 1935. Il a servi une vingtaine d'années aux côtés de Chadli Bendjedid. Commandant de la base de Mers El Kebir en 1974. Commandant de la Marine nationale en 1984, il est nommé la même année secrétaire général au ministère de la Défense. Nommé en 1986 ministre des Transports, il quitte la scène officielle en 1988. En 2003, il annonce sa candidature à la présidentielle de 2004.

RABAH BITAT

Né en 1925 dans la région de Constantine. Jeune adhérent au PPA et au Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), il faisait également partie du groupe de l'Organisation spéciale (OS). Il a été condamné à une peine de dix ans par contumace suite à l'attaque de la poste d'Oran. Membre fondateur du CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action). Faisait partie du groupe des 22 ainsi que celui des 6 chefs historiques qui déclenchèrent la révolution le 1^{er} novembre 1954, il deviendra le premier responsable de la Wilaya IV (Algérois). Vice-président du premier gouvernement d'Ahmed Ben Bella après l'indépendance, il démissionne en novembre 1963 et rejoint les milieux de l'opposition. En 1965, il soutient le coup d'Etat de Boumediène qui a renversé Ben Bella et devient ministre d'Etat. En 1972, il est nommé ministre des Transports. Il conserve ce poste jusqu'en 1977, date à laquelle il est élu à la tête de l'Assemblée nationale. C'est à ce titre qu'il a assuré l'intérim de la présidence de la République à la mort de Boumediène. Il est reconduit dans ses fonctions entre 1982 et 1987. A la fin de son mandat, et alors que le pays commençait à s'enfoncer dans la violence, il s'est retiré de l'avant-scène politique. Il décède à Paris à l'âge de 73 ans.

BOUBNIDER SALAH

(DIT SAWT EL ARAB)

Né en 1929 dans la région de Guelma. Milite dès 1945 au PPA-MTLD. Membre de l'état-major de la Wilaya III (1957-1959). Colonel-commandant de la Wilaya III (1959-1962). Membre fondateur du PRS avec Boudiaf, il est arrêté puis libéré et nommé attaché militaire à l'ambassade d'Algérie au Caire. Membre du Conseil de la Révolution

INDEX DES PERSONNALITÉS CITÉES

en 1965. Après la tentative de putsch de Zbiri, il se retire de la politique et se lance dans les affaires. Membre du Conseil de la nation en 1997. Fondateur du CCDD (Comité des citoyens pour la défense de la République) en 1998.

BOUDIAF MOHAMED

Né en 1919 dans la région de M'sila. En 1950, il est jugé et condamné par contumace. Il devient l'un des principaux organisateurs du CRUA (Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action), membre du groupe des 22 ayant déclenché la guerre de Libération. Le 22 octobre 1956, il est capturé. Le 20 septembre 1962, il fonde le Parti de la révolution socialiste (PRS). En juin 1963, il est arrêté et exilé dans le Sud algérien où il reste détenu pendant trois mois puis il rejoint le Maroc. A partir de 1972, il se déplace entre la France et le Maroc en activant pour son parti, le PRS, et en animant la revue *El Djarida*. En 1979, après la mort de Houari Boumediène, il dissout le PRS. Le 14 janvier 1992, après la démission du président Chadli Bendjedid, il devient président du Haut-Comité d'Etat. Il meurt assassiné le 29 juin 1992 à Annaba.

BOUHARA ABDERRAZAK

Né en 1934 dans la région de Collo. Officier de l'ALN à la frontière tunisienne. Aide de camp du président Ben Bella en 1962. Commandant de la brigade algérienne en mission sur le canal de Suez lors de la guerre israélo-arabe. Il est promu au grade de lieutenant-colonel en 1974. Il occupe le poste d'ambassadeur à Hanoï pendant les bombardements américains sur cette ville en 1970. Wali d'Alger (1975-1978). Ministre de la Santé (1979-1984).

BOUMAZA BACHIR

Né en 1927 dans la région de Béjaïa. Militant du PPA-MTL, connaît sa première arrestation après les massacres du 8 mai 1945. A l'indépendance, favorable à la coalition Boumediène-Ben Bella, il devient ministre de ce dernier avant de rallier le coup d'Etat de 1965 puis se réfugie à l'étranger en 1966. Il rentre d'exil en 1979, occupe la présidence du Sénat en 1999 avant de se faire remplacer par M. Chérif Messaâdia en 2001.

HERVÉ BOURGES

Journaliste, né le 2 mai 1933 à Rennes (Ille-et-Vilaine). Militant anticolonialiste venu des milieux catholiques. Durant son service militaire en Algérie (1959-1960), non soumis au port de l'uniforme et n'ayant jamais combattu, il fut instituteur auprès des enfants musulmans de la base Alat-Iol à Aïn Arnat. Il rencontra à la prison de Frénes le président Ben Bella, dont il fut après l'indépendance le conseiller. Rédacteur en chef de *Témoignage chrétien* de 1961 à 1962, il a adopté la nationalité algérienne pour devenir conseiller personnel du président Ben Bella puis directeur de la Jeunesse et de l'Education populaire. Arrêté durant deux jours après la chute de son protecteur, il réussit à s'entendre avec son successeur Houari Boumediène. Il a également été conseiller des forts peu libéraux ministres de l'Economie puis de l'Information Bachir Boumazza et de la Justice Hadj Smaïn.

BOUSSOUF ABDELHAFID

Né en 1926 dans la région de Jijel. Il préside la première réunion de préparation de l'insurrection du 1^{er} novembre 1954. Colonel de la Wilaya V au lendemain du Congrès de la Soummam. En 1956, il prend sous son aile un jeune officier discret et efficace qui ne le quittera plus, un certain Houari Boumediène. Lors de la formation du GPRA en 1958, il est ministre de l'Armement et des Liaisons générales (le mythique MALG). De ce fait, il est le responsable des services spéciaux de l'ALN. Il réussit, avec l'aide de révolutionnaires étrangers, à monter une fabrique d'armes en territoire marocain à l'insu des autorités royales. A l'indépendance, le colonel Boussouf se retire de la scène politique officielle. Des observateurs avertis n'hésitent pas à affirmer qu'il a souvent joué un rôle important dans la vie politique algérienne et ce, jusqu'à sa mort en 1980.

CHABOU (COLONEL MOULAY)

Officier de l'armée française, il rejoint l'ALN en 1957. Il joue un rôle actif dans le conflit état-major-GPRA. Il occupe le poste de secrétaire général du ministère de la Défense nationale de 1962 à sa mort dans un accident d'hélicoptère en 1971. Le colonel Chabou est connu pour être celui qui a

INDEX DES PERSONNALITÉS CITÉES

organisé le Service national obligatoire pour les jeunes Algériens.

CHÉRIF BELKACEM

Né en 1930 dans la région d'Oum El Bouaghi. Il fait des études secondaires et son droit au Maroc. Il gagne les rangs de l'ALN. Il occupe différents postes de responsabilités au sein de la Wilaya V avant de rejoindre le PC à la frontière algéro-marocaine. Elu député de Tlemcen en 1962. Il devient ministre de l'Orientation nationale jusqu'au coup d'Etat de 1965. Membre du Conseil de la Révolution, coordonnateur du secrétariat exécutif du parti FLN (1965-1967). Ministre d'Etat chargé des Finances et du Plan (1968-1970). Président du Conseil national économique et social (1970-1972). Il quitte discrètement le pays en 1975. Signataire de la déclaration des 18 en octobre 1988. Il postule à la magistrature suprême en 1999, mais ne recueille pas les 75 000 signatures exigées par la loi.

DRAÏA AHMED

Né en 1929 à Souk Ahras. Convoyeur de car. Il devient officier dans l'Armée des frontières. Arrêté en 1958 pour complot contre le GPRA, il est envoyé à la frontière malienne en 1960. Responsable des CRS en 1963. Membre du Conseil de la Révolution (1965-1979). Directeur général de la DGSN (1965-1977). Ministre des Transports (1977-1979). Ambassadeur au Portugal (1980-1988). Il décède en 1988 à Alger.

FARÈS ABDERRAHMANE

Né en 1911 dans la région de Béjaïa. Il mène des études de droit et devient le premier notaire musulman en Algérie. Président de l'Assemblée algérienne en 1953. Partisan de l'intégration, il perd ses illusions et prend contact avec le FLN en 1955. Il est arrêté en 1961. Libéré au lendemain des accords d'Evian, il est président de l'Exécutif provisoire algérien. Arrêté en 1964 avec Ferhat Abbas, il est libéré un an plus tard et met fin à sa carrière politique. Il meurt à Alger en 1991.

FRANCIS AHMED

Né en 1912 à Relizane. Il obtient un diplôme de médecin à Paris. Il lance le mouvement des AML

avec son beau-frère Ferhat Abbas. Fondateur de l'UDMA, il part au Caire en 1956 et devient membre suppléant du CNRA issu du Congrès de la Soummam. Ministre de l'Economie et des Finances du premier GPRA (1958-1959), ainsi que du deuxième GPRA (1960-1961). Député de Mostaganem en 1962. Ministre des Finances du gouvernement de Ben Bella (1962-1963). Il quitte rapidement la scène politique. Il meurt en 1968 à Genève.

GHOZALI SID-AHMED

Né en 1937 dans la région de Mascara. Diplômé de l'Ecole nationale des ponts et chaussées de Paris. Militant de la Fédération de France du FLN. Conseiller pour les questions énergétiques du ministère de l'Economie (1962-1964). Président-directeur général de Sonatrach (1962-1977). Il cumule cette fonction avec celle de ministre de l'Energie et des Industries pétrochimiques (1977-1979). Il est nommé ministre de l'Hydraulique par Chadli Bendjedid et écarté de Sonatrach. Ambassadeur auprès du Benelux et de la CEE (1984-1988). Ministre des Finances en 1988. Ministre des Affaires étrangères en 1989. Chef de gouvernement (1991-1992). Il permet en 1991 des élections « propres et honnêtes ». Il postule à la candidature de l'élection présidentielle de 1999. Il ne passe pas le cap des 75 000 signatures exigées par la loi. Il crée le Front démocratique, non agréé par l'administration.

HAMDANI SMAÏL

Né en 1930 dans la région de Bordj Bou Arréridj. Il fait des études secondaires dans le lycée franco-musulman à Alger, puis de brillantes études en droit à la Faculté d'Alger et à l'université d'Aix-en-Provence. Il milite au FLN, à l'UGEMA et à l'UGTA tout en travaillant pour le MALG. Chef de cabinet de l'Exécutif provisoire présidé par Farès en 1962. Conseiller à l'ambassade d'Algérie à Bruxelles (1962-1965). Directeur au ministère des Affaires étrangères (1965-1968). Conseiller juridique à la Présidence (1968-1970). Secrétaire général-adjoint du gouvernement (1970-1977). Conseiller diplomatique à la Présidence (1980-1983). Nommé au Conseil de la nation en 1997 parmi le tiers présidentiel. Chef de gouverne-

INDEX DES PERSONNALITÉS CITÉES

ment, chargé par le président Zeroual d'assurer l'organisation des élections anticipées (1998-1999). Il est reconduit par le président Bouteflika avant d'être rapidement remercié.

HAROUN ALI

Né en 1927 à Alger. Il travaille aux côtés de Boudiaf (1956-1957) et d'Abane Ramdane (mai-décembre 1957). Il est muté à la Fédération de France, il joue un rôle important dans la sensibilisation des intellectuels français à la cause algérienne. Membre du CNRA (1960-1962). Député d'Alger à l'Assemblée constituante (1962-1963). Docteur en droit, avocat à la cour d'Alger et à la Cour suprême. Ministre délégué aux droits de l'homme (1991-1992). Membre du Haut-Comité d'Etat (1992-1994), il a joué un rôle important pour décider Boudiaf à prendre en main les destinées du pays. Il se retire dès la désignation par la Conférence d'entente nationale de Liamine Zeroual comme président de l'Etat.

HOFFMAN SLIMANE

Né en 1922. Il a rejoint l'ALN en 1956. Chargé de la formation des cadres de l'ALN en Tunisie. A occupé plusieurs postes de responsabilités. Directeur de cabinet au ministère de la Défense. Conseiller au Conseil de la Révolution, chargé des relations avec les mouvements de libération nationale en 1965. Wali d'Alger en 1970. Conseiller à la présidence du Conseil des ministres en 1975. Il est responsable du comité des relations extérieures du parti FLN (1984-1987). Il meurt à Nice en 1992.

IBRAHIMI AHMED TALEB

Né en 1932 à Sétif. Fait ses études de médecine à Alger puis à Paris. Il est un des animateurs de la tendance conservatrice et arabo-islamique du FLN. Il est nommé ministre de l'Education en 1965, puis ministre de l'Information et de la Culture (1970-1977) avant d'occuper le portefeuille des Affaires étrangères (1982-1988). Il lance en 1999 le parti politique Wafa non agréé à ce jour.

KAFI ALI

Né en 1928 dans la région de Skikda. Contacté par Didouche Mourad le 1^{er} novembre 1954, il

milite à Skikda puis rejoint le maquis du nord constantinois. Sous les ordres de Zighoud Youcef, il participe aux offensives d'août 1955. Il dirige la Wilaya II de 1957 à 1959. Appelé en mai 1959 à Tunis, il sera un des dix colonels qui réorganiseront les instances dirigeantes de la Révolution (le GPRA et le CNRA). Au cours de la crise en 1962, il se trouvera du côté du GPRA. A l'indépendance, il est nommé ambassadeur dans plusieurs pays. Le 11 janvier 1992, il est désigné en qualité de membre du Haut-Comité d'Etat installé après la démission du président Chadli Bendjedid et le 2 juillet 1992 il succède à Mohamed Boudiaf.

KAÏD AHMED

Né en 1921 à Tiaret. En 1955, il prit le chemin des maquis pour devenir le commandant Slimane dans la Zone 8 de la Wilaya V aux côtés du colonel Lotfi avant de devenir membre de l'état-major de l'ALN aux côtés des colonels Boussouf, Othmane et notamment de Boumediène, chef d'état-major dont il devint l'un des proches. En 1961, l'état-major le désignera avec Ali Mendjeli en tant que représentant de l'ALN aux négociations d'Evian. En 1962, il deviendra député et ministre du Tourisme, poste qu'il quittera en 1964 après une « brouille » avec le président Ben Bella. Le 19 juin 1965, il est membre du Conseil de la Révolution et ministre des Finances. En 1969, il deviendra le numéro deux du système. Il fut nommé au poste de responsable de l'appareil du FLN jusqu'en 1974, date de son désaccord total et public avec le président Boumediène au sujet de l'application de la Révolution agraire. Il mourut le 5 mars 1978 à Rabat d'une crise cardiaque, fut rapatrié et enterré à Tiaret le 10 du même mois.

KHATIB DJELLOUL

Né en 1936. Rejoint l'ALN en 1956 et poursuit une carrière militaire au sein de l'ANP. Il est nommé secrétaire général à la présidence de la République. Il occupe le poste de wali à Batna, Constantine et Oran. Il est secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Fonction publique et de la Réforme administrative en 1982. Directeur de campagne d'Ahmed Taleb Ibrahim lors de l'élection présidentielle anticipée de 1999.

INDEX DES PERSONNALITÉS CITÉES

KHATIB YUCEF

(DIT COLONEL HASSAN)

Yucef Khatib a dirigé la Wilaya IV d'août 1961 à 1962. Ce natif de Chlef, né en 1932, a rejoint l'ALN en 1956 à la suite de la grève des étudiants décidée par le FLN, abandonnant ses études de médecine qu'il a reprises plus tard, à l'indépendance, pour décrocher son diplôme de médecin. Si Hassan a accompli toute sa carrière au sein de l'ALN à l'intérieur du pays. Il a passé six années dans les maquis. Youcef Khatib a travaillé d'abord dans le service de santé de la Wilaya IV. Dans la course au pouvoir entamée par l'Armée des frontières, qui a porté Ahmed Ben Bella à la présidence de la République, il choisit la légitimité, s'oppose au coup de force de l'état-major, mais refuse ensuite les combats fratricides entre les éléments de la Wilaya IV et ceux de l'Armée des frontières venus conquérir Alger.

KHALIFA LAROUSHI

Né en 1917 à Ain Beïda. Après de brillantes études, il devient cadre supérieur de l'administration française. Rejoint l'ALN et devient directeur de cabinet de Boussouf, le fondateur des services spéciaux algériens. Ministre de l'Industrialisation et de l'Energie en 1964. Il est ambassadeur à Londres puis directeur général d'Air Algérie.

KHALIFA ABDELMOUMÈNE

Né en 1967 à Béjaïa. Patron d'une PME spécialisée dans la vente des médicaments, il crée le groupe Khalifa. Il défraye la chronique autant par la réussite fulgurante de son empire que par le fracas provoqué par sa faillite (début des années 2000). Actuellement en Angleterre.

KHEMISTI MOHAMED

Né en 1930 à Maghnia. Il entame après son bac des études en médecine à Montpellier (France). Il est élu député de Tlemcen, puis nommé ministre des Affaires étrangères en 1962. Il meurt assassiné le 11 avril 1963.

KHEN LAMINE

Né en 1931 dans la région de Skikda. Etudiant à la Faculté d'Alger. Figure parmi les fondateurs de

l'UGEMA en 1955. Quitte ses études de médecine pour rejoindre le maquis en 1956. Secrétaire d'Etat dans le premier GPRA en 1958. Ministre des Travaux publics en 1966. Directeur exécutif de l'ONUDI. Mis à la retraite en 1985.

KRIM BELKACEM

Né en 1922 dans la région de Tizi Ouzou. Accusé d'avoir tué un garde forestier, il est pourchassé et prend le maquis en 1947 sous le pseudonyme de Si Rabah. Deux fois condamné à mort par les tribunaux français en 1947 et 1950, il devient responsable du PPA-MTLD pour toute la Kabylie. Le 9 juin 1954, Krim rencontre à Alger Ben Boulaïd, puis Boudiaf et Didouche, qui parviennent à le convaincre de la nécessité d'une troisième force. Il rompt avec Messali en août 1954, sans tenir au courant les militants de son initiative. Devenu le sixième membre de la direction intérieure du FLN (les six chefs historiques), Krim est le responsable de la Zone de Kabylie au moment du déclenchement de l'insurrection, le 1^{er} novembre 1954. Il entre au CEFNL-ALN au lendemain du Congrès de la Soummam en 1956 et domine le FLN-ALN en 1958-1959 comme vice-président du GPRA et ministre des Forces armées. Dès l'indépendance de l'Algérie, il désapprouve la politique de Ben Bella, se retrouve écarté de la vie politique et se consacre aux affaires. Après le coup d'Etat du 19 juin 1965, il repasse dans l'opposition. Accusé d'avoir organisé un attentat contre Boumediène, il est condamné à mort par contumace. Krim Belkacem est découvert assassiné, en octobre 1970, dans une chambre d'hôtel à Francfort. Réhabilité à titre posthume, Krim Belkacem est enterré au carré des martyrs le 24 octobre 1984.

KHIDER MOHAMED

Antimarxiste et profondément musulman, il a été membre du MTLD et député avant de participer à la fondation du FLN. Il est arrêté en 1956 avec les autres responsables extérieurs du FLN, et nommé, comme eux, ministre d'Etat du GPRA. En 1963, il devient le secrétaire général du FLN reconstitué. Homme de caractère, il passe dans l'opposition à Ben Bella qui le destitue. Il est assassiné à Madrid en 1967.

INDEX DES PERSONNALITÉS CITÉES

LACHERAF MOSTEFA

Né en 1917 dans la région de M'sila. Il fait des études supérieures à la Thaâlibiya et à la Sorbonne. Il enseigne au lycée Louis-le-Grand à Paris. Il mène une intense activité de journaliste clandestin et de propagandiste au sein du MTLD. Il fait partie du groupe des dirigeants du FLN arrêté lors de l'acte de piraterie aérien commis contre l'avion marocain qui les transporte. Il est l'un des rédacteurs du programme de Tripoli et membre du CNRA. Rédacteur en chef de l'hebdomadaire *El Moudjahid*, organe central du FLN-ALN. Un des rédacteurs de la Charte nationale. Ministre de l'Éducation en 1977. Ambassadeur auprès de l'Unesco. Historien et sociologue, Lacheraf est l'auteur de nombreux ouvrages.

LAMARI MOHAMED

Né en 1939 à Alger. Commandant des forces terrestres (1989-1992). Commandant des forces spéciales antiterroristes en septembre 1992. Il est promu chef d'état-major de l'ANP en 1993. Il a le grade de général de corps d'armée.

MADANI (TEWKIF EL)

Né en 1898 à Tunis. Accomplit ses études à la Zitouna. Il est un des fondateurs du parti destourien. En contact épistolaire avec l'émir syrien Chakib Arslan. Il dirige en 1936 une librairie spécialisée dans les journaux et revues du monde arabe. Secrétaire général de l'Association des oulémas en 1952 et rédacteur en chef d'*El Bassair*. Adhère au FLN en 1956. Membre de la délégation du FLN au Caire. Membre du CNRA en 1956. Ministre des Affaires culturelles du premier GPRA en 1958. Membre des Habous en 1962. Il meurt en 1983 à Alger.

MAHROUG SMAÏN

Né dans la région de Sétif. Il poursuit à Paris de brillantes études. Diplômé de l'Institut d'études politiques, droit public. Il occupe le poste de directeur de la planification au Maroc (1953-1962). Après l'indépendance, il occupe plusieurs postes de haut fonctionnaire. Il est ministre des Finances en 1970.

MALEK REDHA

Né en 1931 à Batna. Il est titulaire d'une licence en philosophie. Directeur d'*El Moudjahid* (1957-1962). Un des rédacteurs du programme de Tripoli (1962) et de la Charte nationale en 1976. Il fonde en 1995 l'Alliance nationale républicaine (ANR).

MAZOUZI MOHAND SAÏD

Né en 1924 dans la région de Tizi Ouzou. Organise un attentat contre un bachagha dès 1945, ce qui lui vaut 20 ans de travaux forcés. Il est libéré en 1962. Député de Tizi Ouzou à l'Assemblée nationale en 1963. Wali de Tizi Ouzou en 1966. Ministre du Travail et des Affaires sociales en 1968, et des Moudjahidine en 1977. Il se retire de la scène politique après Octobre 1988. Il a la réputation d'être un homme modeste et intègre.

MEDEGHRI AHMED

Né en 1934 à Oran. Il interrompt ses études à Grenoble et rentre à Saïda pour devenir instituteur dans les années 1950. Il rejoint l'ALN en 1957. Il est le fondateur de l'ENA. Ministre de l'Intérieur en 1963, il reprend ce poste entre 1965 et 1974. Membre du Conseil de la Révolution à la même époque, il met fin à sa vie selon la version officielle.

MÉDIÈNE MOHAMED (DIT TOUFIK)

Né en 1939 à Bordj Bou Arréridj. Officier supérieur de l'ANP, il exerce au sein de la Présidence (Département des affaires de défense et sécurité). Depuis 1990, il est à la tête de la Direction du renseignement et de la sécurité (DRS). Il a le grade de général major.

MEHRI ABDELHAMID

Né en 1926 dans la région de Skikda. Militant du MTLD et du FLN, il est arrêté en 1954, libéré en 1955, il rejoint Damas pour représenter le FLN. Membre du CNRA (1956), du CCE (1957), il est ministre des Affaires du Maghreb arabe en 1958. Ministre des Affaires sociales et culturelles du second GPRA (1960-1965). Directeur de l'École normale supérieure de Bouzaréah (1964-1970). Secrétaire général au ministère de l'Enseignement secondaire, qui a mené la politique d'arabisation des lycées (1970-1977). Ministre de l'Information et de la Culture (1979-1980). Secrétaire général

INDEX DES PERSONNALITÉS CITÉES

du FLN après Octobre 1988, il est signataire du contrat de Sant'Egidio en 1995.

MENDJELI ALI (COLONEL)

Né en 1922 dans la région de Skikda, cafetier-limodier. Il adhère au PPA-MTLD près du FLN et rejoint le maquis en 1955. Conduit la bataille de Mila en 1957. Membre du commandement des forces générales de l'ALN (1958) et du CNRA (1959). Procureur de la cour martiale devant laquelle comparaissent les « complotteurs » contre le GPRA. Adjoint du chef d'état-major (1960). Député puis vice-président de la première Assemblée nationale (1962). Membre du Conseil de la Révolution (1965). Très critique vis-à-vis du groupe d'Oujda, il démissionne en 1967, peu avant la tentative de coup d'Etat de Zbiri. Il se retire dans son village natal jusqu'à sa mort en 1998.

MENTOURI MOHAMED-SALAH

Né en 1940 dans la région de Constantine. Il est diplômé de HEC. Puis licencié en droit et titulaire d'un DES en sciences économiques. Membre de l'OCFLN et de l'UGEMA. Ministre du Travail et des Affaires sociales (1991), puis de la Santé et des Affaires sociales. Elu président du Conseil national économique et social (CNES) (1996-2004).

MERBAH KASDI (ABDELLAH KHALEF)

Né en 1938 dans la région de Tizi Ouzou. Il rejoint son père exploitant agricole au Maroc. Militant du FLN, il rejoint l'ALN en 1956. Affecté au MALG dirigé par Boussouf, il fait partie de la première promotion des cadres formés à Moscou. Chef du service des renseignements au MALG en 1960. Il préside le retour des archives du MALG des frontières sur Alger. Patron tout-puissant de la SM (1962-1979). Durant la maladie de Boumediène, il dirige l'ensemble des services chargés de la sécurité en Algérie. Il occupe la fonction de secrétaire général du ministère de la Défense (1979-1980). Il est vice-ministre de la Défense chargé de la logistique et des industries militaires (1980-1982). Ministre de l'Industrie lourde (1982-1984). Ministre de l'Agriculture et de la Pêche (1984-1988), puis ministre de la Santé en 1988. Après Octobre 1988, il prendra le titre de Chef du gouvernement (1988-1989). Remplacé par Mouloud

Hamrouche en 1989. Il crée le Mouvement algérien pour la justice et le développement (MAJD), qui veut dire gloire en arabe. Il sera assassiné en 1993.

MESSAËDIA MOHAMED-CHÉRIF

Né en 1924 dans la région de Souk Ahras. Officier de l'Armée des frontières (ALN), impliqué dans le complot contre le GPRA en 1958, arrêté, emprisonné, il est envoyé au Mali en 1960. Il devient le premier responsable du FLN (1980-1988), il disparaît de la scène officielle après Octobre 1988. Bouteflika le nommera à la présidence du Sénat en 2001. Il décédera quelques mois plus tard.

MESSAOUDI ZITOUNI

Premier directeur de l'Agence algérienne de presse (1961-1962). Président de la Cour des comptes en 1980. Ministre des Industries légères (1984-1988).

MOHAMMEDI SAÏD

Né en 1912 dans la région de Tizi Ouzou. Travaille pour les services secrets allemands par sentiment antifrçais. Connu pour promener son casque allemand à travers la Wilaya III. Membre du CNRA, il devient colonel et chef de la Wilaya III en 1956. Sa responsabilité dans le massacre de Melouza est avérée. Il est récusé pour incompétence à chaque fois qu'il exerce un commandement d'état-major (COM, état-major du GPRA, état-major-est en 1958). Coopté au bureau politique de Tlemcen au détriment de Krim Belkacem en 1962. Membre du gouvernement de Ben Bella, il se rallie au coup d'Etat et devient membre du Conseil de la Révolution en 1965. Il disparaît de la scène politique avant de revenir après Octobre 1988. Il rejoint le FIS, dont il est candidat à la députation en 1991. Il décède en 1994.

NEKKACHE MOHAMED SEGHIR

Né en 1918 dans la région de Tlemcen. Médecin en 1949, le D^r Nekkache s'installe à Oran. Rejoint le FLN en 1954 et devient le responsable des réseaux médicaux des maquis. Député d'Oran, ministre de la Santé en 1962. Arrêté le 19 juin 1965, il est incarcéré jusqu'à 1968 puis mis en résidence surveillée (1968-1971). Il reprend l'activité politique à la libération de Ben Bella en 1980. Arrêté ainsi

INDEX DES PERSONNALITÉS CITÉES

que sa femme pour une affaire de trafic d'armes en 1982. Libéré suite à une grâce présidentielle en 1984. Il est président du comité national provisoire du MDA (non autorisé) (1984). Il dépose le dossier d'agrément du MDA en 1990. Il s'efface discrètement à l'image de son parti.

NEZZAR KHALED

Né en 1937 dans la région de Batna. Il rentre à l'école des enfants de la troupe de Koléa. Il est nommé aspirant en 1957. Il déserte et rejoint l'ALN en 1958 où il devient l'adjoint de Chadli Bendjedid. Promu général en 1984, il devient commandant des forces terrestres en 1986 et chef d'état-major général de l'ANP en 1988. Il est promu au grade de général major en 1990 et occupe la fonction de ministre de la Défense de 1990 à 1993.

OTHMANE (COLONEL)

De son vrai nom Bouhadjar Benhaddou, né dans la région d'Oran. Un des organisateurs du 1^{er} Novembre avec Ben M'hidi, Ahmed Zabana et le colonel Abbas. Commandant de la Wilaya V (1956-1962). Prend position pour l'état-major contre le GPRA (1962). Soutient le coup d'Etat de 1965. Membre du Conseil de la Révolution (1965-1979). Il meurt dans l'anonymat en 1999.

OULD HADJ MOHAND (COLONEL)

Né en 1911 dans la région de Tizi Ouzou. Il émigre en France où il ouvre un commerce d'alimentation générale. Il engage tous ses biens pour soutenir la Révolution. Il s'engage dans l'ALN avec ses trois fils. Commandant en 1957 puis chef de la Wilaya III (1952-1962). Membre du CNRA en 1960. Adversaire farouche de Ben Bella, il entre en dissidence et forme l'ossature des maquis du FFS en 1963. Lors de l'agression marocaine, il demande à ses soldats de diriger leurs armes contre les « frères » de l'Ouest. Il approuve le coup d'Etat de 1965, entre au bureau exécutif du FLN et prend ses distances lors de la tentative de putsch de Zbiri. Il cesse toute activité jusqu'à sa mort en 1972. Il est enterré à El Alia avec les honneurs nationaux.

OUZEGANE AMAR

Né en 1910 à Alger. Membre des jeunesses communistes (1930). Délégué au VIII^e Congrès du

Komintern en juillet 1935. Membre titulaire du comité central du PCF en 1936. Exclu du PCF pour nationalisme en 1948, il adhère au FLN début 1955. Un des rédacteurs de la plate-forme du Congrès de la Soummam. Ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire en 1962. Ministre d'Etat en 1963, puis du Tourisme en 1964. Directeur de *Révolution africaine* en 1964. Il est relevé de son poste par Boumediène en 1965. Il se retire de la vie politique. Il meurt à Alger en 1981.

RAHABI ABDELAZIZ

Né en 1954 à Guelma. Diplomate de carrière. Il est nommé ministre de la Communication et de la Culture (1998-1999). Le président Bouteflika met fin à ses fonctions lors de son premier Conseil des ministres pour le nommer ministre conseiller. Il publie sa lettre de démission dans la presse le 6 septembre 1999.

RAHAL ABDELLATIF

Né en 1922 dans la région de Tlemcen. Etudiant à l'Ecole normale de Bouzaréah, puis obtient une licence de mathématiques. Il se réfugie à Oujda en 1956. Enseignant à l'Ecole des cadres du FLN au Maroc. Wali de Batna, puis directeur de cabinet de Ben Bella en 1962. Premier ambassadeur d'Algérie en France en 1963. Participe à la rédaction de la « proclamation du 19 juin » à la demande de Bouteflika. Après un long séjour à New York au siège de l'OCE, il est ministre de l'Enseignement supérieur en 1978. Ministre de l'Intérieur en 1991 pour être rapidement remplacé par Belkheir. Bouteflika le nomme conseiller diplomatique en 1999.

TEMMAM ABDELMALEK

Né à Alger en 1920. Employé aux contributions. Membre du CNRA, chargé du journal *El Moudjahid* en 1956. Arrêté en 1957. Libéré après le cessez-le-feu. Directeur de la Banque nationale d'Algérie en 1964. Ministre des Finances en 1976. Député à l'APN en 1977. Il meurt en 1978 à Alger.

TOUMI KHALIDA (MESSAOUDI)

Née en 1958 en Kabylie. Khalida Messaoudi obtient une licence de mathématiques à l'université d'Alger. Militante, en 1981, dans le premier « Collectif de femmes », elle tente de s'opposer à

INDEX DES PERSONNALITÉS CITÉES

la promulgation du Code de la famille. Elue députée en juin 1997 sur une liste RCD, elle finit par intégrer ce parti dont elle deviendra la vice-présidente avant d'en diriger le groupe parlementaire. Lors de la présidentielle d'avril 1999, elle s'oppose à Saïd Sadi qui préconise le soutien à la candidature d'Abdelaziz Bouteflika ; mais, en janvier 2000, elle finit par rallier sa position et accepte un poste de conseiller « officieux » du chef de l'Etat, quelques semaines après l'entrée du RCD au gouvernement. En 2001, elle est exclue du parti. Elle fait une rentrée remarquée dans le second gouvernement Benflis. Ministre de la Communication, elle devient la première femme à exercer la fonction de porte-parole du gouvernement.

YACEF SAËDI

Né en 1928 à Alger. Garçon boulanger, il milite au PPA-MTLD dès 1945. Responsable de la branche militaire de la Zone autonome d'Alger. Il joue un rôle important dans la bataille d'Alger. Il est arrêté en 1957 par les parachutistes, condamné à mort puis gracié, il est libéré en 1962. Député à l'Assemblée nationale en 1962, il fonde Casbahfilm, qui produit *La Bataille d'Alger* où il joue son propre rôle. Il soutient Bouteflika en 1999 qui le désigne au Conseil de la nation en 2002.

YAHIAOUI MOHAMED SALAH

Né en 1932 dans la région de Batna. Il abandonne son poste d'instituteur pour rejoindre le maquis en 1956. Devient membre de l'état-major sous les ordres de Boumediène. Membre du Conseil de la Révolution (1965-1977). Directeur de l'Ecole interarmes de Cherchell (1969-1977). Responsable exécutif de l'appareil du FLN (1977-1979). Après la mort de Boumediène, il perd peu à peu de son influence au profit de Chadli et de Messaïdia.

YAZID M'HAMMED

Né en 1923 à Blida. Bachelier en 1945, il est inscrit à l'Ecole des langues orientales et à la Faculté de droit de Paris. Il rejoint Le Caire en 1954, représente le FLN à New York et assiste aux 10^e, 11^e et 12^e sessions de l'Assemblée générale de l'ONU. Membre du CNRA, ministre de l'Information du GPRA. Il décède en 2003.

ZBIRI TAHAR

Né en 1929 dans la région de Souk Ahras. Dirigeant de la Wilaya I (1960-1962). Chef d'état-major de l'ANP (1963-1967), membre du Conseil de la Révolution (1965-1967), proche de Ben Bella avant de se rallier au coup d'Etat de Boumediène. Auteur d'une tentative de coup d'Etat en 1967, il part en exil, avant de revenir en 1979. Il devient sénateur du tiers présidentiel en 1998.

ZERGUINI MOHAMED

Né en 1922. Capitaine de l'armée française, il rejoint le FLN en 1957. Officier de l'Armée des frontières. Il est membre de l'état-major de l'ALN puis de l'ANP. Commandant du corps expéditionnaire algérien sur le canal de Suez durant la guerre israélo-arabe de 1967. Chef des 5^e et 3^e Régions militaires en 1975. Ministre des PTT (1977-1980). Membre du comité central du FLN (1979-1988). Membre du CIO.

ZERHOUNI NOURREDINE (DIT YAZID)

Né en 1938 à Tabarka (Tunisie) d'un père officier de la gendarmerie française. A vécu au Maroc. Il rejoint l'ALN en 1958 alors qu'il était en terminales. Il rejoint le MALG de Boussouf. Il est l'adjoint de Kasdi Merbah à la tête de la toute puissante Sécurité militaire. Il occupe le poste de ministre de l'Intérieur depuis décembre 1999.

ZEROUAL LIAMINE

Né en 1941 à Batna. Il s'engage dans l'ALN à l'âge de 16 ans. Il est nommé général en 1988. Il part en retraite suite à un différend avec le président Chadli. Il revient en 1993 pour occuper le poste de ministre de la Défense. Désigné président de l'Etat en 1994, puis élu président de la République en 1995, il écourte son mandat pour annoncer la présidentielle de 1999.

SOURCES

- Cheurfi Achour, *La classe politique algérienne de 1900 à nos jours*, dictionnaire biographique, Casbah éditions, 2001.
- Site web de la Présidence de la République algérienne.
- Ressources internet (Google).

Table

| | |
|--------------------------------------|-----|
| Prologue | 13 |
| Le civil | 17 |
| Le maquisard | 61 |
| Le diplomate | 85 |
| Le successeur | 117 |
| L'opposant | 147 |
| Le prophète | 181 |
| Epilogue | 223 |
| Remerciements | 224 |
| Bibliographie générale | 225 |
| Index des personnalités citées | 226 |

Imprimé en Algérie
Dépôt légal : décembre 2003 / 2537-2003
ISBN : 9961-854-06-3